

G. MICHAUT

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LILLE

Études

sur

Sainte-Beuve

SAINTE-BEUVE ET MICHIELS.
CHATEAUBRIAND ET SAINTE-BEUVE.
LE TABLEAU DE LA POÉSIE FRANÇAISE
AU XVI^e SIÈCLE.
PORT-ROYAL COURS ET PORT-ROYAL LIVRE.



PARIS

ALBERT FONTEMOING, ÉDITEUR

4, RUE LE GOFF (5^{me})

Collection "MINERVA"

PA
2391
• 25
M5
1905
SMRS

Études sur Sainte-Beuve

DU MÊME AUTEUR

A LA MÊME LIBRAIRIE

- B. PASCAL. — *Les Pensées*. — Texte critique (édition couronnée par l'Académie française, prix Saintour). In-4°, xc-469 pages, fasc. vi des *Collectanea Friburgensia*, 1896..... 20 francs.
- B. PASCAL. — *Abrégé de la Vie de Jésus*. — Texte critique. In-8° viii-62 pages, 1897..... 2 fr. 50
- Le Génie latin (La Race, le Milieu, le Moment, les Genres)*. In-16, 376 pages, 1900..... 5 fr.
- B. PASCAL. — *Discours sur les Passions de l'amour*. — Nouvelle édition avec préface et notes. Petit in-16, xv-32 pages, 1900 1 fr. 50
- MARC-AURÈLE. — *Pensées*. — Traduction nouvelle avec avertissement et note préliminaire (couronnée par l'Académie française, prix Jules Janin), 1901. — *Deuxième édition revue et corrigée*. In-16, xxi-238 pages, 1902..... 3 fr. 50
- Aucassin et Nicolette*. — Chante-fable du XII^e siècle, mise en français moderne, avec une préface de JOSEPH BÉDIER. Petit in-16 carré, xlvii-135 pages, 1901..... 2 fr. 50
- Les Époques de la Pensée de Pascal*. — *Deuxième édition revue et augmentée*. In-16, viii-286 pages, 1902..... 3 fr. 50
- La Comtesse de Bonneval. Lettres du XVIII^e siècle*. In-16, 100 pages, 1903..... 2 fr.
- Sainte-Beuve avant les « Lundis »*. — *Essai sur la formation de son esprit et de sa méthode critique* (Couronné par l'Académie française, prix Bordin). Grand in-8°, vii-735 pages, 1903.... 16 fr.
-

SOUS PRESSE :

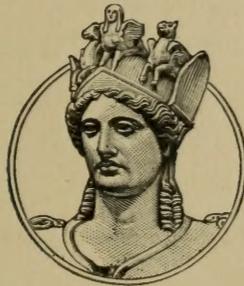
Le Livre d'amour de Sainte-Beuve. — (Documents inédits.)

G. MICHAUT

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LILLE

Études
sur
Sainte-Beuve

SAINTE-BEUVE ET MICHIELS.
CHATEAUBRIAND ET SAINTE-BEUVE.
LE TABLEAU DE LA POÉSIE FRANÇAISE
AU XVI^e SIÈCLE.
PORT-ROYAL COURS ET PORT-ROYAL LIVRE.



PARIS
ALBERT FONTEMOING, ÉDITEUR
4, RUE LE GOFF (5^{me})

—
1905

“ Collection MINERVA ”

AVERTISSEMENT

Je réunis ici quatre études sur Sainte-Beuve, précédemment publiées, les unes dans des périodiques, l'autre sous forme de thèse latine.

Les deux premières font surtout connaître l'homme. On savait avec quelle violence Michiels avait attaqué Sainte-Beuve; mais on ignorait quelles avaient été les relations antérieures de ces deux écrivains et surtout quelle répercussion imprévue leur brouille a pu avoir sur la carrière du plus grand d'entre eux. Les lettres de Sainte-Beuve, libéralement communiquées par M. de Lovenjoul, ce bienfaiteur universel de tous ceux qui étudient notre xix^e siècle, m'ont permis de restituer ce curieux épisode de la vie littéraire. — Quant aux relations de Sainte-Beuve avec Chateaubriand, elles sont plus généralement connues. La plupart des critiques se sont montrés sévères pour l'auteur de *Chateaubriand et son groupe*. N'a-t-on point parfois exagéré cette sévérité et

n'a-t-on pas eu tort de mettre en doute jusqu'à sa probité littéraire? Je le crois et, contre les accusations qui m'ont paru injustifiées, j'ai essayé de le défendre.

La troisième et la quatrième études font connaître l'écrivain, les scrupules qu'il apportait à la recherche de la vérité, le zèle diligent avec lequel il corrigeait lui-même ses erreurs, la manière enfin dont il exposait ses découvertes, non sans y mêler parfois ses sentiments personnels et ses opinions littéraires ou religieuses. Mais, en relevant, dans la troisième, les variantes que présentent les éditions successives du *Tableau*, ce qui m'a paru le plus important et le plus curieux, c'est d'y voir Sainte-Beuve se dégager de plus en plus des théories absolues et des partis pris de sa jeunesse, pour tendre toujours davantage à l'impartialité. Dans cet unique ouvrage, quatre fois remanié à quatre époques différentes, on le surprend qui s'inocule en quelque sorte le romantisme, s'en imprègne tout entier, puis, peu à peu s'en guérit, pour redevenir ce que la nature l'avait fait, un pur critique, d'esprit modéré et juste, également éloigné de toutes les exagérations.

G. MICHAUT.

Lille, juillet 1904.

SAINTE-BEUVE ET MICHIELS

L'*Histoire des Idées littéraires*¹ d'Alfred Michiels n'offre peut-être pas le parfait modèle d'une discussion courtoise. Heureux ceux de ses adversaires qu'il se contente d'appeler hommes de routine, critiques sans idées, historiens légers, écrivains superficiels, ou dont il se contente de déplorer l'ignorance profonde et la complète inintelligence : ceux-là sont bien traités ! Des autres, c'est le caractère même qu'il attaque, — en même temps que leur talent, cela va sans dire : il incrimine leur probité professionnelle ; il met en doute leur sincérité ; il leur dénie toute bonne foi. Gustave Planche est un plagiaire éhonté, devenu illustre « à l'aide de moyens qui eussent discrédité un autre homme » : son manque d'idées, son ignorance, son charlatanisme, son outrecuidance et ses vols². Nisard est un apostat

1. *Histoire des Idées littéraires en France au XIX^e siècle et de leurs origines dans les siècles antérieurs*. Première édition, 2 volumes in-8° (Coquebert, 2 juillet 1842). Quatrième édition très augmentée et continuée jusqu'en 1861. (Dentu, 1863, 2 vol. in-8°.)

2. T. II, p. 346-396.

ambitieux, un « individu » qui doit aux inspirations de la haine « une renommée aléatoire, sans valeur et sans consistance¹ ». Quant à Saint-Marc-Girardin, « la dose d'intelligence qu'il possède lui permet d'aligner des phrases assez vives, de méditer des espiègleries, de polissonner avec sa plume, mais non point de comprendre les sujets qu'il traite » ; d'ailleurs, éternel transfuge dans le camp de ceux qui lui semblent les plus forts, il est douteux « que l'on ait jamais montré autant de mauvaise foi » et son « improbité littéraire sent la fraude et le guet-apens² ». — Voilà un critique qui connaît les « haines vigoureuses » et qui ne mâche pas ses mots !

Dans ce groupe infortuné sur lequel s'exerce l'ire d'Alfred Michiels, Sainte-Beuve est en bonne place. Lui aussi, comme critique, comme poète et comme homme, il est jugé sans indulgence et exécuté sans ménagements.

Que sa destinée était enviable, s'écrie Michiels, et sous quels auspices magiques il a débuté dans la vie littéraire ! « Ni les conseils bienveillants, ni les protections efficaces, ni les amitiés encourageantes, ni le charme excitant d'une gloire précoce ne lui ont manqué. Tout critique devrait implorer du ciel, comme une grâce extraordinaire, une posi-

1. II, 397-411.

2. II, 575-626.

tion pareille à la sienne, lorsqu'il a pris son brevet de réformateur. Jeter dans la poussière des principes minés par la base, ce n'était pas une tâche bien rude. Depuis longtemps la nation marchait vers une autre littérature : M^{me} de Staël et Chateaubriand l'avaient lancée en pleine carrière; Lamartine et Hugo achevaient de la conduire au but. C'était alors (en 1824) que M. Sainte-Beuve se chargea de défendre les novateurs. Quel admirable instant ! Au sein d'une paix profonde tous les regards étaient fixés sur la jeune école; la lutte même qu'elle avait à soutenir la rendait plus intéressante et donnait du poids aux moindres paroles de ses chefs; aucune idée importante ne pouvait passer inaperçue; les lecteurs ne craignaient ni le sérieux ni la fatigue, et c'était le moment ou jamais d'expliquer la nature aussi bien que les droits du romantisme. »

La mission était belle et les circonstances favorables; mais le critique n'a su comprendre ni son devoir ni sa tâche. Qu'est-ce que le *Tableau de la poésie française au XVI^e siècle*? En somme, un ouvrage manqué. C'est à peine si, dans une ou deux phrases, l'auteur a paru entrevoir qu'il « fallait prouver que la poésie romantique, loin de s'être élancée tout à coup hors du sol, avait chez nous des racines vivaces et profondes », et il est passé inintelligemment à côté de cette idée essentielle. Il

s'est arbitrairement cantonné dans le xvi^e siècle, qu'il coupe à la fois et du moyen âge qui l'a précédé et de la période classique qui l'a suivi. Dans ce xvi^e siècle ainsi isolé, il néglige à la fois et les idées et les événements : « Après avoir fait abstraction de l'histoire, il fait encore abstraction de l'âme et de la société. Il tire sur le monde, sur l'intelligence, un épais rideau et se figure qu'ils n'existent plus » ; la forme seule, voilà ce qui l'occupe. Encore, cette forme, ne la comprend-il qu'au sens le plus étroit et le plus matérialiste. « Pour lui, l'art tout entier consiste dans le maniement du langage, dans le choix des termes, dans l'habile emploi de la césure et des rythmes divers. Les mots, la prosodie, les formes grammaticales sont l'éternel point de mire de son observation. Au delà, ses yeux n'aperçoivent qu'une nuit immense, où tremblote de loin en loin quelque pâle étoile, où glissent au milieu des vapeurs quelques sombres fantômes. C'est une espèce d'enfer que sa critique : l'âme et ses désirs, la nature et ses splendeurs, le souverain arbitre et ses mystérieux projets en sont rigoureusement bannis. » A quoi, dès lors, a pu servir le *Tableau du XVI^e siècle* ? A rien, si ce n'est à « répandre sur l'école nouvelle de profondes ténèbres¹ ».

L'espèce d'*Art poétique* en prose qui suit les *Poésies de Joseph Delorme* montrera-t-il des idées

1. II, 234, sqq.

plus profondes et plus justes ? Tant s'en faut ; car Sainte-Beuve ici n'est plus même soutenu par la méthode historique, qui l'avait malgré lui empêché de s'égarer dans son premier ouvrage. Sainte-Beuve n'a rien compris à rien : il n'a pas compris Chateaubriand, il n'a pas compris M^{me} de Staël, il n'a pas compris Chénier ; il a jugé d'une manière ridicule Écouchard-Lebrun, aussi bien que Lamartine ; la seule idée littéraire qu'il exprime dans ces pensées, il l'a volée à Victor Hugo. « L'avocat du romantisme a eu des idées entièrement fausses sur l'art moderne, et, les débats de versification exceptés, il n'a rien compris au mouvement littéraire dont il s'était fait le guide. C'est un prosodiste et non un critique. Son histoire se résume en trois mots : la césure a été son point de départ, la rime lui a servi d'étape et l'enjambement nous offre le terme de sa course. Il a donc trahi les bonnes intentions de la destinée à son égard. Une chance extraordinaire lui avait assigné la tâche la plus importante et la plus glorieuse : il n'a pas su se montrer digne de ses faveurs. Il n'a point senti quels avantages lui donnait, quels devoirs lui imposait la brillante situation où la fortune l'avait placé : froid, stérile et aveugle, il a méconnu les grâces dont il était l'objet et qui eussent éveillé dans une âme plus haute une joie héroïque ¹. »

1. II, 253, sqq.

Du moins, les *Critiques et Portraits* — c'est-à-dire, comme on le sait, les *Portraits littéraires*, les *Portraits de femmes* et les *Portraits contemporains* — valent-ils mieux? Oh non! « Lorsqu'on examine cette longue galerie, on remarque dans l'exécution de l'auteur deux caractères dominants : d'une part, la faiblesse de la pensée ; de l'autre, une tendance à juger les poètes comme un produit des circonstances, non pas historiques et générales, mais personnelles et particulières. » Sainte-Beuve ne sait que s'attarder aux minuties biographiques sans importance et sans signification ; il n'écrit que « des articles à côté, c'est-à-dire que ses esquisses donnent une idée très vague, très incomplète et très insuffisante des auteurs qu'il juge... Quand M. Sainte-Beuve nous introduit près d'un homme fameux, un brouillard se répand sur notre vue ; nous essayons en vain de discerner quelque chose ; nous n'apercevons guère que l'ombre du critique flottant au milieu des vapeurs. Jamais il n'a dignement analysé une production sérieuse, et il a fini par avouer que ses esquisses sont tout uniment des élégies, des mémoires personnels. » D'ailleurs, il ne sait même pas ce que c'est que la critique. Tantôt il s'en fait l'idée mesquine qui convient à son « étroit horizon intellectuel » ; il regrette alors les puérités de la critique ancienne, le temps où l'on trouvait une différence essentielle entre Grécourt

et Chaulieu ! Tantôt, au contraire, le voilà qui vante la critique de Bayle et aboutit à des conséquences absurdes : « le mérite dominant d'un critique est de n'avoir ni tact ni finesse, de parler au hasard et sans réflexion, d'estimer les pitoyables ouvrages à l'égal des meilleurs, de confondre la sottise avec le génie, la raison avec l'absurdité, l'élégance avec le manque de délicatesse, l'art sublime avec la pâle impuissance » ! Ce sont là des idées ridiculement frivoles ou incohérentes. Elles sont la conséquence de son scepticisme absolu ; elles en sont la punition, et parce qu'il souffre lui-même de n'avoir plus ni appui ni guide, et parce qu'il est discrédité. « De ce désordre perpétuel, de cette constante mêlée où s'égorgent ses diverses opinions, de ce désaccord entre ses arrêts et sa forme, de cette haine aveugle pour la science, il résulte que sa parole a une très faible autorité¹. »

Et le peu d'autorité qu'il pourrait avoir, la nullité de ses autres écrits la diminuerait encore. « Il y a de certaines limites au-delà desquelles il ne faut point pousser l'égarément sous peine de voir tomber son crédit... Quand on a écrit les *Pensées d'août* et *Port-Royal*, on n'a plus le droit de tenir les balances littéraires. Les ouvrages de La Calprenède, de Théophile, de Chapelain et de Scudéry flamboieraient comme des météores si on les plaçait à

1. II, 279, sqq.

côté de ces livides ébauches. La réponse aux étudiants de Zofingue est un morceau unique dans notre langue. *Volupté*, *Madame de Pontivy* trahissent une si grande impuissance d'animer une action, de faire vivre des personnages, que M. Sainte-Beuve me paraît avoir des idées très fausses sur la nature du roman. » Et quand on veut examiner de près ce que « cet intarissable et inexorable scribe », dans « sa fureur de publier n'importe quoi, nous donne pour de la littérature nouvelle », quel « ineffable galimatias », quels exemples « grotesques » on y rencontre ! Les vers de Sainte-Beuve valent la prose d'Esquiros ; tous deux sont les Campistrans du romantisme. Mais le romantisme qu'ils compromettent les désavoue¹.

Enfin, quel caractère bas est celui de Sainte-Beuve !

Il est d'abord un impudent plagiaire : les idées, qu'il ne peut inventer, il les vole à d'autres. Il en a volé à Victor Hugo. Quand Joseph Delorme écrit : « Le sentiment de l'art implique le sentiment vif et intime des choses, etc. », il démarque, sans en rien dire, la première préface des *Odes et Ballades*. Il en a volé à George Sand : le plan de *Volupté* a été pris tel quel du roman de *Valentine*. Il en a volé — et des quantités — à Michiels lui-même.

1. II, 317, sqq. ; 320, sqq.

C'est Michiels le premier qui a reconnu dans la tentative de la Pléiade une ébauche avortée de notre poésie classique. Sainte-Beuve, convaincu par ses arguments irréfutables, a adopté son opinion ; mais, « avec son astuce ordinaire, il a voulu faire croire qu'il n'en avait jamais eu d'autre » : quelques affirmations effrontées et une date fausse ont fait l'affaire. C'est Michiels qui a su mettre en lumière les défauts grotesques de Lebrun-Pindare. Et Sainte-Beuve, convaincu encore, mais obstiné à lui « jouer des tours pendables », est allé déterrer « quelques passages d'obscurs auteurs » qui avaient dit la même chose, pour lui en enlever la gloire. C'est Michiels le premier qui a montré en Chateaubriand le chef de l'école nouvelle. Sainte-Beuve a profité de son long travail ; mais il s'est bien gardé d'en souffler mot, et il a « fait tous ses efforts pour dépister le lecteur ». C'est Michiels le premier qui a senti qu'un écrivain est toujours de son temps, même s'il lutte contre son temps. Sainte-Beuve a fait sienne cette remarque « qui ne lui coûte pas cher ». C'est Michiels encore qui a lancé la théorie de « l'histoire naturelle des lettres ». Sainte-Beuve se l'est appropriée, — sans la comprendre du reste et en la gâtant : la doctrine a fait fortune et le véritable inventeur a été frustré de son mérite ¹.

1. II, 267, 313, 252, 262, 269, 296, 388.

Sainte-Beuve est un hypocrite. Lui qui s'est abandonné au scepticisme absolu, il affiche un ton dévot : « Jamais aussi pieux soupirs ne sont sortis d'une bouche humaine. Il y a dans ses ouvrages telle phrase dont chaque mot semble trempé d'eau bénite. » *Volupté* « a une odeur de sacristie, un parfum de vieil encens ». Quel était le but de Sainte-Beuve? Michiels l'ignore; mais ce but ne saurait être que « suspect », et l'on pense tout de suite à Tartuffe.

Sainte-Beuve est un traître. Il tourne contre ses amis son esprit de déguisement et « s'enveloppe de profondes ténèbres pour machiner plus sûrement leur perte ». Il a fait écrire contre Janin une violente diatribe, par un de ses élèves, et, dans le même numéro de la *Revue des Deux Mondes*, « afin de prévenir les soupçons », il publiait un article sur la *Sainte Élisabeth* de Montalembert : « Ne dirait-on pas un homme qui s'agenouille devant l'autel au moment où un de ses affidés poignarde son rival au détour d'une rue solitaire? » D'autres fois, il agit lui-même; il use alors de « ces armes silencieuses qui frappent sans avertir. Il aime les demi-mots, les allusions, les insinuations : il mêle des poudres funestes dans des liquides attractants » et il immole sans bruit les victimes de sa haine.

Sainte-Beuve est un jaloux. Il s'inquiète « à la

vue de cette génération habile qui vient au son du luth prendre place dans les arts ; le nombre et les efforts des jeunes penseurs troublent son sommeil ». Épouvanté, il essaye de tuer par le ridicule ces « pauvres songeurs inoffensifs », il les raille, il les insulte, il « outrage dans sa fleur l'avenir, l'espoir de la nation » ; il avoue lui-même qu' « on est dispensé d'aimer ses héritiers présomptifs » et il nomme ces héritiers, des assassins. « Quelle que fût cependant l'étrangeté de ces sorties, de ces aveux et de ces justifications indirectes, personne, il me semble, n'aurait pu prévoir que l'auteur de *Port-Royal* se serait oublié au point d'écrire le morceau qu'il intitule *Dix ans après en littérature*. Les annales de la pensée humaine n'offrent certes aucune pièce analogue. Jamais entreprise aussi peu charitable, jamais aussi perfide complot n'avait menacé la jeunesse littéraire d'une époque. Il y invitait dans les termes les plus précis tous les auteurs de quarante ans à s'unir pour étouffer la nouvelle génération. » Et en effet il s'est mis à la tête de cette « compagnie d'exploitation littéraire » ; il a dirigé l'intrigue. Par une « lâche transaction », les représentants des systèmes les plus opposés s'embrassent, se vantent, se coalisent. A la faveur d'un « pacte déloyal », ils ont envahi toutes les positions ; ils remplissent l'Académie, ils occupent les journaux, ils chassent de partout les esprits

libres, probes, originaux. — Et tout cela grâce à Sainte-Beuve, le chef de leur bande¹.

Aussi, lorsqu'il faut prononcer sur lui une sentence définitive, rassemblant toute son impartialité, faisant effort d'indulgence pour atteindre à la sérénité impassible d'un juge, Michiels conclut : « La haine acharnée de M. Sainte-Beuve contre des hommes trop sérieux ou trop habiles pour lui plaire ne me rendra pas injuste envers lui comme il l'a été envers les autres. Quoiqu'il nous ait appris lui-même depuis bien longtemps que « la vue des « jeunes et brillants talents qui s'épanouissent lui « cause une tristesse resserrante » et n'ait soutenu que les hommes qu'il voulait faire entrer dans ses ligues, nous n'imiterons pas son exemple, nous ne déprécierons point son mérite. *L'Histoire de la poésie française au XVI^e siècle* est une œuvre utile ; si la vue de l'historien manque de justesse et de portée, si ses conclusions n'offrent pas beaucoup de sens, les faits sont étudiés avec soin. Ses *Portraits* contiennent aussi, çà et là, quelque biographie bien narrée, quelque ingénieuse étude de mœurs ou de caractère. Il a de plus le vrai coup d'œil du moraliste, et plonge le regard à la manière de nos vieux auteurs dans les abîmes de la dépravation humaine, où les causes de surprise abondent toujours : ce

1. II. 311, 399 ; 623, 399.

n'est pas l'expérience qui lui manque. — Mais, disons-le sans crainte, il eût mieux valu pour la littérature française qu'il n'eût aucun mérite : son talent, joint à de nombreux défauts, lui a permis d'exercer une action triplement pernicieuse. Doué d'imagination et de sensibilité, mais possédant une intelligence très faible, il a obscurci tous les problèmes qu'il a voulu résoudre ; par son mauvais goût, il a été d'un funeste exemple ; par son amour des cabales littéraires, il a corrompu tous les hommes qui lui ont prêté l'oreille. Je regarde comme un juste châtement sa décadence prématurée¹. »

Voilà un homme bien arrangé ! Dirait-on, quand on lit ces diatribes, que Sainte-Beuve et Michiels ont été un moment très liés ? Dirait-on que Sainte-Beuve a témoigné à Michiels l'attention la plus bienveillante, qu'avec un zèle amical il lui a prodigué les conseils, les encouragements vraiment paternels ? Dirait-on que Michiels a eu plusieurs fois recours à lui comme à un sauveur, qu'il lui a montré la plus vive reconnaissance, qu'il l'a remercié en prose et célébré en vers ? — C'est une histoire qui m'a paru assez curieuse ; et grâce à l'érudition comme la libéralité également inlassables de M. de Lovenjoul, je voudrais essayer de la suivre ici de ses origines à ses conséquences.

1. II, 320-321.

II

Le 6 juillet 1835, Alfred Michiels débutait comme critique littéraire au *Temps*. Dès cette date, et bien qu'il atteignît à peine vingt-deux ans, il avait sa doctrine formée et son programme arrêté.

Né à Rome, le 25 décembre 1803, d'un père hollandais et d'une mère bourguignonne, il était venu en 1817 faire ses études en France, au collège Saint-Louis. Il avait, nous dit-il lui-même, « deux passions très vives... : un goût prononcé pour la philosophie et les connaissances abstraites, un violent amour de la poésie et des beaux-arts ». C'est pourquoi, tout naturellement, lorsqu'il avait admiré un chef-d'œuvre, il l'analysait, il remontait aux principes de sa perfection et tâchait « de la rattacher aux lois générales du beau ». Pour s'aider dans cette recherche, puisqu'il connaissait l'allemand, il lisait Kant, Hegel, Schiller ; et il retrouvait chez eux avec plaisir cette métaphysique de

l'art, cette esthétique théorique à laquelle son esprit tendait de lui-même. En revanche, les critiques français « le surprenaient et le scandalisaient à la fois. Aucune explication sérieuse, aucun principe général, aucune donnée instructive. Des remarques frivoles, des idées de hasard, conçues avec irréflection, admises sans discussion. Une routine opiniâtre qui, les yeux bandés, tournait d'une allure servile et monotone dans un cercle invariable. » L'idée lui vint qu'il pourrait donner à la France cette véritable critique qui lui manquait¹. Délaissant alors les études de droit qu'il avait entreprises à Strasbourg, il parcourut à pied l'Allemagne en 1834, pour achever son éducation artistique et philosophique. Puis, un an après, il se mit à l'œuvre.

Caractère autoritaire et emporté, intelligence dogmatique et tranchante, plein d'une foi absolue en ses théories, animé d'une confiance encore plus grande en lui-même, soutenant avec étroitesse des idées larges, incapable d'ailleurs (comme il l'a montré plus tard) de sentir ce que pouvaient offrir de vrai ou présenter de spécieux les systèmes opposés au sien, il commença par définir non pas ce qu'il entendait lui-même, mais ce qu'il *fallait* entendre par « critique littéraire ». Pour lui, ce n'est pas autre chose qu'une esthétique appliquée ;

c'est une science et une philosophie. « Paraître devant ses lecteurs pour leur signaler une publication nouvelle, c'est prendre l'engagement de la faire connaître à la fois en elle-même et dans ses rapports avec le présent, les temps antérieurs et les questions importantes qu'elle touche par quelque bout. » Ce n'est pas peu de chose ! Aussi le critique doit-il s'imposer un labeur immense. Il lui faut « rebrousser chemin sur la route des temps et assister à la naissance des différentes formes dans lesquelles l'esprit humain s'est tour à tour incarné ; voir comment la physionomie de tel siècle se rélléchit au miroir de l'art, comment de telle période antérieure telle autre période est née par une filiation nécessaire. S'il passe le seuil de l'art moderne, ses obligations se compliquent encore. L'unité du monde ancien disparaît et fait place à la variété de races, de langues, de peuples, qui caractérise le moyen âge aussi bien que le monde actuel. Ce ne sont pas seulement les difficultés matérielles qui s'accroissent ; des difficultés plus grandes, parce qu'elles embarrassent le jugement lui-même, se présentent l'une après l'autre devant lui. Vingt nations étrangères, dont chacune a ses goûts, ses traditions et son système, lui proposent, comme autant de sphynx, des problèmes insidieux qu'il ne peut résoudre qu'à la sueur de son front ». Il est aisé de comprendre alors comment la critique est

« le plus difficile des travaux littéraires », et le véritable critique, l'oiseau le plus rare. « On compte cinq ou six grands critiques depuis le commencement du monde : les poètes ne se comptent pas. » En France, à vrai dire, il n'y en a point eu : « Hormis La Harpe, Marmontel et Ginguené, l'on citerait difficilement, chez nous, un homme qui se soit acquis une célébrité durable en pesant les réputations à la balance. Et qu'est-ce que c'est, je vous prie, que Marmontel, La Harpe et Ginguené¹ ? » — Désormais, il y en aura un : ce sera Michiels.

Michiels, en effet, — à vingt-deux ans, — a rempli ce programme surhumain. Seul, il a scruté et compris les temps anciens et les temps modernes ; seul, il a deviné quels étaient leur esprit différent et les principes généraux de leur art. Avant lui, personne n'y a rien vu : ni les partisans des classiques, embourbés dans leur routine et aveuglés par leurs préjugés, ni les romantiques eux-mêmes, trop ignorants de l'histoire, des arts proprement dits, de la philosophie surtout. Et pourtant il importe plus que jamais de résoudre les problèmes de la poésie et de l'art : comme l'univers tout entier se laisse régir par les systèmes philosophiques, « les lettres et les arts doivent aussi, à l'avenir, être engendrés par la théorie. » Elles sont passées, ces époques

1. *Temps* du 21 janvier 1836 : *De la Critique française*.

naïves où « l'action devançait toujours la réflexion et les poèmes devançaient de beaucoup les systèmes ». Dorénavant, « les systèmes précéderont et enfanteront la poésie¹ ».

Or la découverte de Michiels, qui éclaire toute l'esthétique d'un jour nouveau, la voici : « La littérature classique réfléchit le monde grec et romain... Ce n'est donc point un art général, éternel, absolu, mais local, transitoire et particulier ; il peint une forme qu'a revêtue l'humanité à un certain moment de son existence et dans un certain pays. » Hors de son temps et de sa contrée, il n'a plus de valeur. Au contraire « la poésie et l'art romantiques sont l'expression de la société chrétienne ; ils l'expriment avec toutes ses circonstances de climat, de race, de situation géographique, de position relative dans l'histoire, avec ses principaux faits et ses caractères essentiels ». Fille légitime de son temps, l'école nouvelle doit donc s'attacher à l'exprimer de plus en plus fidèlement ; et, à mesure qu'il progresse, elle progressera elle-même toujours davantage².

Par malheur, un fait semblait contredire cette théorie. En 1836, le public était las du romantisme, et le romantisme était las de lui-même. La révolution de 1830 avait brusquement dissous le Cénacle ;

1. *Histoire des Idées littéraires*, I, v-viii.

2. I, 1-2.

et dès lors chacun avait repris son indépendance. Il n'y avait plus de centre poétique, plus d'école. Victor Hugo, dans sa puissance orgueilleuse, continuait son œuvre ; mais il affectait toujours d'être supérieur aux vaines querelles du classicisme et du romantisme ; et depuis la *Préface de Cromwell* il n'avait plus jamais abordé les théories littéraires. Autour de lui, chacun s'abandonnait à son instinct, à son inspiration personnelle, et semblait faire fi des systèmes. George Sand n'écrivait plus des *Lélia*, mais des *Jacques*, des *André*, des *Leone Leoni*. Musset vantait le vers de Voltaire et s'amusaient, de parti pris, à cultiver la rime indigente, en attendant qu'il lançât contre les théoriciens du romantisme les plaisanteries de ses deux bourgeois de La Ferté-sous-Jouarre, Dupuis et Cotonet. Quant à l'ancien apologiste des doctrines nouvelles, Sainte-Beuve, il faisait amende honorable à Racine, il avouait que, malgré tous ses développements passés sur le pittoresque et la couleur locale, il n'y avait pas de « lac bleu » qui valût les « lacs mélancoliques » de Lamartine¹. « Tout le monde a pu remarquer, confessait Michiels, la soudaine contrition qui ramène un grand nombre d'esprits vers le siècle de Louis XIV ; on dirait qu'après nous être permis une espèce de saturnale poétique nous

1. *Premiers Lundis*, II, 207 ; *Portraits contemporains*, II, 406.

allons faire amende honorable et reprendre le cours de notre vie habituelle. Comme des enfants mutins échappés un instant de la classe, nous n'aspérons plus qu'à nous rasseoir sur les bancs de l'école, en face du professeur qui tient déjà sa fêrule prête¹. »

Mais cette réaction n'est ni sérieuse, ni sincère. Il y a là un simple malentendu. On n'a pas expliqué au public en quoi consistait notre « palingénésie littéraire » ; on lui a laissé croire que c'était « une mode introduite, chez nous, par l'imitation des auteurs étrangers, un essai de réforme dirigé contre les prosopopées, les tropes et les métaphores officielles ». Ainsi, jugeant que le « changement s'est borné à quelques formes de phrases », dès qu'il s'est heurté aux phrases détestables des enfants perdus du romantisme, il a préféré « revenir aux tournures orthodoxes ». Mais il ne s'y trompera plus, il « appréciera mieux la situation de son esprit », quand il sera mieux informé. Il saura alors qu'entre la doctrine ancienne et la doctrine nouvelle, il y a une différence essentielle, la différence du principe et de l'inspiration ; il saura que le système classique procède du socialisme et du matérialisme, que le système romantique procède de l'individualisme et du spiritualisme. Capable

1. *Temps* du 21 mai : *De la Réaction littéraire*.

alors de discerner le vrai romantisme du faux, il s'attachera à lui et abandonnera pour jamais le classicisme routinier.

Dans deux articles sur la *Réaction littéraire* (21 mai et 4 août 1836), Michiels s'efforce donc de rétablir la vérité. Mais il sent combien la tâche est pénible, et il se plaint d'être abandonné à ses propres forces. « Nous n'ignorons pas, écrivait-il, le 4 août, quel sort attend de pareilles analyses : la solitude règne autour de ceux qui les entreprennent. Chercher le comment et le pourquoi des faits littéraires, quand chacun s'abandonne à la fluctuation de cette mer inconstante, c'est vouloir, comme un plongeur inhabile, périr asphyxié sous les vagues, loin des regards et de l'intérêt public. Nous nous serions donc abstenu de livrer au vent des considérations inutiles, si nous n'avions été saisi d'une sorte de douleur en voyant des hommes aussi distingués que MM. Sainte-Beuve, George Sand et Alfred de Musset favoriser une révolution poétique dont ils seraient les premières victimes. La contradiction qui s'établit ainsi entre la nature de leur talent et celle de leurs théories nous a paru mériter quelques réflexions sérieuses. »

Sainte-Beuve, dont la curiosité était universelle, avait lu dans le *Temps* les articles de Michiels. C'étaient, outre ceux que je viens de citer : *Les Bards du Rhin : Archéologie chrétienne* (6 juil-

let 1835); *Archéologie chrétienne : La Parabole des dix vierges à Strasbourg* (1^{er} septembre); *Notes d'un voyage dans le Midi de la France par P. Mérimée* (10 septembre); *Les fêtes d'octobre à Munich* (11 février 1836); *Cours publics : Cours de Raoul Rochette, Iconographie* (4 juin, 2 juillet, 17 août); *Les deux maisons de Goethe* (18 juin); *Exposition d'Anvers* (16 juillet); *Pensées de Jean Paul* (16 août); *Envois de Rome* (9 septembre); *Sources minérales du Taunus* (25 septembre); *Mémoires de la Société royale des antiquaires de France* (13 octobre); *Jean-Henri Voss* (27 octobre). Dans ces sujets très variés, il avait remarqué la science de Michiels, son goût des idées philosophiques, sa connaissance de l'Allemagne, son style surtout; et il avait très favorablement inauguré de son avenir. Le reproche du jeune homme le piqua d'autant plus. S'il en avait beaucoup rabattu de son romantisme, il n'entendait pas cependant faire rétractation et ne voulait point passer pour réactionnaire. Justement, à la même époque, il préparait un article sur Nisard, où ses vieilles rancunes de romantique devaient se satisfaire contre l'auteur des *Poètes latins de la décadence*. Il profita de l'occasion et il y glissa cette phrase à l'adresse de Michiels : « La tradition, en littérature, mérite donc grandement qu'on la défende; mais dans les termes où M. Nisard la maintient, dans l'extension impérieuse qu'il lui donne

au préjudice de toute audace, je crois son idée en partie fausse, et par conséquent je n'en suis pas du tout. Ceci soit dit pour les personnes qui, parce qu'on modifie son opinion sincère sur quelques points, sont si prêtes à faire de nous des gens qui abjurent, des *réactionnaires*. Tandis que ces personnes de talent brillant et d'imagination vive nous développent des vues générales et des *synthèses* sur le passé, comment veulent-elles qu'on ne doute pas un peu de la réalité de l'idée, quand on les sait se tromper si à bout portant dans les conversions qu'elles s'imaginent voir éclore sous leurs propres yeux. » L'article parut le 1^{er} novembre¹.

Michiels ne pouvait pas manquer de se reconnaître. Il s'est toujours imaginé que le monde entier avait les yeux fixés sur lui et guettait tout ce qui sortait de sa plume, soit pour l'admirer, soit — et plus souvent — pour lui dérober ses idées. Très flatté du cas qu'avait paru faire de lui l'illustre

1. *Revue des Deux Mondes*. — Dans les *Portraits contemporains* (III, 336), Sainte-Beuve a changé un mot : *coalitions* au lieu de *conversions*. — Il est curieux de remarquer que Sainte-Beuve a repris plus tard le même argument contre Veillot. Veillot l'avait accusé d'avoir eu une peur bleue ou rouge en 1848 et de s'être alors enfui à Lausanne. Et Sainte-Beuve répond : « En ce qui me concerne, il y a autant d'erreurs que de mots... Comment veut-il nous persuader qu'il a examiné en conscience, qu'il a scruté et contrôlé les faits d'il y a dix-huit cents ans, qui concernent la biographie de Jean, Pierre ou Paul ou même de Jésus et que la creance qu'il y attache a quelque valeur, quand on le voit se méprendre si gravement sur une biographie d'hier, là où il lui suffisait d'interroger le premier témoin à sa portée ? » (*Lundis*, IX, 529.)

critique de la *Revue des Deux Mondes*, il lui écrivit. Sainte-Beuve répondit par cette lettre aimable :

Vous ne vous êtes pas trompé, Monsieur, en pensant que la phrase se rapportait à vous. J'avais lu cet article comme plusieurs de vos autres feuillets, et j'avais à cœur de répondre à une imputation inexacte. Les trois personnes que vous avez associées ne s'entendent aucunement sur ce point. M^{me} Dudevant d'abord ne se soucie, je pense, aucunement du mouvement littéraire au point de vue critique, et elle serait plutôt pour toute espèce de mouvement en général. De Musset, depuis que je le connais et dès ses débuts, il y a sept ans, a toujours eu pour habitude, pour *genre* si vous voulez, d'être classique en théorie ; il se souvient de Byron citant Pope, et cela lui paraît plus piquant. Quant à moi, j'ai été et je serai toujours pour la plus grande liberté possible, sans exclusion. Le peu d'œuvres que j'ai tentées et mes théories de prédilection se rapporteraient plutôt à la Renaissance en général qu'aux époques dites organiques. Mais je ne méconnais pas du tout la valeur supérieure de ces dernières, quoique j'en trouve les théories en vous et aussi dans votre ami Didron portées à l'impérieux et à l'exclusif. Il faut, ce me semble, ne pas oublier que, quand on étudie aujourd'hui le grand moyen âge et l'art dans sa plus haute expression, on fait de l'érudition, de l'art encore *par étude*, c'est-à-dire à quelque degré encore de la Renaissance. Il ne faut donc

rien proscrire. — Pardon de cette franchise, ayant cru m'apercevoir en vous de la tendance que je note en ce moment. Mais pour le talent, Monsieur, il est hors de doute : vous *écrivez*, ce qui est rare toujours et ce qui vous met à même de vous produire avec avantage sur les points que vous voudrez. De plus, vous êtes savant ou de nature à le devenir et je respecte d'autant plus cette faculté que je sens par mon défaut ce qu'elle suppose de fermeté et de suite de pensée. Avec ces qualités et cette énergie, c'est à vous de faire vos voies. Comme simple conseil de début et d'entrée en matière, je crois qu'il serait mieux, plus prompt, plus sûr, de vous tenir d'abord à quelque sujet historique avant d'aborder la théorie philosophique en son plein. Celle-ci, pourtant, serait une grande originalité en ce temps-ci, et il serait bon de la tenter après mûre préparation. Si vous vouliez, non pas pour la théorie, mais pour des morceaux de biographie littéraire et poétique ou autres d'histoire littéraire, vous développer un peu dans la *Revue des Deux Mondes*, je pense que vos feuilletons lus y détermineraient aisément M. Buloz. Il sait déjà votre nom. Si vous le désirez, je lui reparlerais et vous l'iriez voir. L'essentiel serait de bien choisir le sujet de premier article : quelque poète allemand par exemple.

Recevez l'assurance de tous mes sentiments¹,

1. Cette lettre n'a été publiée, à ma connaissance, que dans le pamphlet de Michiels : *Les nouvelles Fourberies de Scapin* (Paris, Moreau, 1847, in-47, de 36 pages), p. 21-22. Elle n'a pas été recueillie dans la Correspondance.

On peut penser si Michiels fut heureux ! « Qu'on se représente, écrivait-il plus tard, l'effet de cette lettre sur un jeune homme de vingt-deux ans, qui venait de débiter depuis quelques mois dans la littérature ! Plein d'aspirations et de doute, plein d'ardeur et d'inquiétudes, aimant d'un amour sans bornes la poésie et la science, il n'osait se croire digne de leur consacrer toutes ses forces. Et voilà qu'une lettre signée par un homme déjà fameux, une lettre inattendue, explicite, le rassure, lui permet d'avoir confiance en l'avenir. Elle est manifestement sincère, car elle vient à la suite d'une espèce de reproche adressé à l'auteur. Et qui pourrait songer à le flatter, lui, inconnu, sans influences, sans relations, vivant au milieu de ses livres¹ ? » Sans doute, Sainte-Beuve et Michiels appartenaient à deux camps très opposés : « il y avait entre eux tout un monde ». L'un aimait l'analyse, les études de détail ; défiant des systèmes, il ne pratiquait qu'une critique biographique et confidentielle. L'autre, au contraire, aimait la synthèse, les idées générales ; il ne rêvait que philosophie de l'art et grandes constructions métaphysiques. Mais de telles divergences doctrinales ne suffisent pas à séparer deux hommes ; et puisque le plus âgé, le plus illustre, offrait spontanément sa protection, le débutant n'avait aucune

1. *Scapin*.

raison de la refuser. Sans doute aussi, en proposant de lui faire ouvrir la *Revue des Deux Mondes*, Sainte-Beuve lui demandait de n'y traiter que des sujets historiques et spéciaux. Mais, à cheval donné on ne regarde pas à la bride : c'était déjà bien beau d'être admis à vingt-deux ans à écrire dans la première Revue de France. D'ailleurs Sainte-Beuve ne voulait pas le faire renoncer à « la théorie philosophique en son plein » ; il l'exhortait au contraire à s'y mieux préparer et faisait briller devant ses yeux les succès qu'elle lui vaudrait plus tard.

Michiels accepta donc la proposition de Sainte-Beuve. Il Falla sans doute voir sur-le-champ, pour lui soumettre l'idée d'un article sur Schiller. Car, dès le 9 novembre, il lui demande la réponse de Buloz.

Monsieur, lui écrivait-il, je vous prie de m'adresser le petit billet que vous m'avez promis, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 33. Je déménage aujourd'hui même. Permettez-moi de vous remercier de votre bonté. Vous écarterez bien des obstacles de mon chemin, et je vous en garde une infinie reconnaissance.

Tout à vous.

A. MICHIELS¹

¹ Inédite. — De la collection de M. de Lovenjoul

En effet, Sainte-Beuve lui répondait le 13 novembre :

MONSIEUR,

J'ai dit un mot à M. Buloz de votre article sur Schiller et il a paru très disposé. Je lui ai dit que vous viendriez le voir. Passez-y donc un matin (c'est-à-dire à partir de midi), mais après le 15 : car jusque-là il est absorbé dans sa revue à faire. J'espère que tout cela s'arrangera à votre souhait, qui est aussi le mien.

Tout à vous¹.

« Cela » ne s'arrangea pas. La fougue ou les idées absolues de Michiels déplurent-elles à Buloz ? L'autoritaire satrape de la *Revue des Deux Mondes* exigea-t-il des concessions que l'obstiné jeune homme ne voulut pas accorder ? C'est bien possible ; car Michiels s'est vanté plus tard que son « grand travail consacré à Schiller, le disciple de Kant, le poète philosophe, avec l'intention de prouver combien un système noble et vrai peut guider utilement le génie, au rebours des doctrines françaises qui mutilent les facultés humaines, redoubla la mauvaise humeur des juges en crédit. Leur méthode surannée leur semblait parfaite, puisqu'elle avait

1. Inédite. — De la collection de M. de Lovenjoul.

*achalandé leur usine*¹. » Quoi qu'il en soit, l'article ne fut pas reçu.

Sainte-Beuve ne perdit pas courage. Il n'en chercha pas moins à rendre service à son ami et à lui procurer des relations profitables. Le 28 septembre (de l'année 1838 ?), il le recommandait en ces termes à David d'Angers :

MON CHER DAVID,

Je me permets de vous adresser, avec prière de le bien accueillir dans votre sanctuaire d'art, un de mes amis, M. Michiels, jeune écrivain plein d'imagination et d'âme, qui connaît à merveille l'Allemagne pour y avoir fait pèlerinage à pied. Il voudrait voir votre Tieck (entre autres) et causer de lui avec vous, ainsi que de Gœthe, enfin, de ceux que vous faites si bien revivre. Vous ne tarderez pas à voir que M. Michiels a lui-même la flamme sacrée. Mille amitiés et respects autour de vous².

Michiels aurait été bien ingrat, s'il n'avait pas éprouvé pour son protecteur une vive reconnaissance. Aussi cherchait-il de toutes les façons à la lui témoigner. Il apprit un jour que Sainte-Beuve avait promis un article sur Chénier au libraire Charpentier [la préface d'une édition, sans doute]. Il

1. *Histoire des Idées littéraires*, II, 630.

2. Inédite. — De la collection de M. de Lovenjoul.

s'entremet aussitôt auprès de Latouche, pour que le premier éditeur des œuvres posthumes du poète donnât de nouveaux renseignements au critique. Il le conduisit même au domicile particulier de Sainte-Beuve, qu'ils trouvèrent absent. Le dimanche suivant (ceci se passait avant le 1^{er} février 1839, jour où la *Revue des Deux Mondes* a publié *Quelques documents inédits sur Chénier*). Sainte-Beuve remerciait Michiels en ces termes :

MON CHER MONSIEUR MICHIELS,

J'étais déjà informé des obligeantes intentions de M. de Latouche et de son désir de conversation sur Chénier par M. Charpentier. Ce qui m'a fait différer d'en profiter, c'est que je me suis brouillé avec Charpentier et qu'il n'aura pas mon article, de sorte que je m'en suis remis à l'occasion pour l'entretenir.

Je serai bien charmé de vous voir; dites-moi le soir où vous pourrez passer de cinq heures et demie à six heures et demie, pour que j'y sois.

Mille amitiés¹.

Mais cela ne suffisait pas encore à Michiels. Un beau jour, — si cette métamorphose classique ne jure pas trop avec les doctrines de ce romantique

1. Inédite. — De la collection de M. de Lovenjoul.

fougueux, — il accorda sa lyre, pour célébrer son bienfaiteur. Et Sainte-Beuve reçut ce petit poème¹ :

A MONSIEUR SAINTE-BEUVE

Entre les noms fameux que le siècle vénère,
 O poète, le vôtre est comme un nom de père.
 Beaucoup ont le talent; nul n'a votre bonté.
 Savourant leurs fruits mûrs, sous un soleil d'été,
 Nul d'eux ne se souvient des larmes qu'ils leur coûtent.
 Ils regardent les cieux, ils pensent, ils écoutent
 Les murmures du vent dans l'ombre des forêts
 Et l'oiseau qui, pour eux, chante ses plus doux lais.
 Comme autrefois Vénus exhalait l'ambrosie,
 Ils parfument les airs de flots de poésie;
 Aurore boréale en la nuit d'ici-bas,
 De magiques splendeurs illuminent leurs pas;
 Le rythme dans leur bouche imite un luth sonore;
 Ils parlent, on sourit, on pleure, on les adore;
 Et sentant le bandeau sur leur front glorieux,
 De leur pâle origine ils détournent les yeux.

Mais vous, dont le bonheur n'a point endurci l'âme,
 Lampe d'or dont les vents ont respecté la flamme,
 Arbrisseau merveilleux toujours paré de fleurs,
 Vous vous ressouvenez de vos jeunes douleurs.
 Sachant que l'art est dur pour l'artiste sincère
 Qui ne flagorne pas l'imbécile vulgaire,
 Mais, tout rempli du dieu murmurant dans son cœur,
 Se regarde saigner sous le fouet du malheur,
 Invoque au pilori l'éternelle justice
 Sans reculer d'un pas devant le sacrifice, —
 Vous, seigneur couronné de mille esprits vassaux,
 Vous quittez un moment vos splendides arceaux,

1. Inédit. — De la collection de M. de Lovenjoul.

Et, distinguant au loin dans les brouillards d'automne
 Quelque poète errant qui sanglotte et frissonne,
 Vous courez, tout joyeux, le prendre par la main,
 Et comme un vieil ami l'embrassez en chemin.
 Certes, vous méritez vos nobles armoiries :
 Vos œuvres ont toujours la fraîcheur des prairies,
 L'éclat des soirs d'avril, et le charme puissant
 De l'*Angelus* qui tinte au bord d'un lac dormant.

A. MICHIELS.

De quelles armoiries¹ veut ici parler Michiels en son délire poétique? est-ce un cachet? un *ex libris*? une gravure? un tableau favori de Sainte-Beuve, rapporté par lui de Lausanne? Peu nous importe: l'essentiel est le sentiment dont l'auteur de ces vers est rempli. Quelle ferveur de reconnaissance!

1. Dans la salle du conseil du pavillon Saint-James, appartenant à M. de Beauchesne, avaient été peintes les armoiries d'un certain nombre de littérateurs et de poètes, Chateaubriand, Lamartine, Hugo, Vigny, Sainte-Beuve, Soumet, A. Guiraud, Ch. Nodier, A. Dumas, Musset, Brizeux, Ancelot, Jules Le Fèvre, Balzac, Resseguier, Emile et Antony Deschamps, Walsh, Roger de Beauvoir. Mais les armoiries de Sainte-Beuve (bien qu'il y ait eu des Sainte-Beuve, de Picardie et du Ponthieu, qui aient tenu fief en Boulonnais) n'étaient que des armes parlantes de fantaisie; il y portait d'azur semé d'étoiles d'argent à la vache d'or. Il y a là un simple jeu de mots, pareil à celui de la litanie qui réjouissait si fort Balzac: *Sancta Vacca, ora pro nobis!* — M. Troubat proteste que Sainte-Beuve n'eut jamais d'armoiries. Il n'avait qu'un cachet dont il usait souvent et où était gravé le mot *Truth*. C'est la dame du *Clou d'or* qui le lui avait donné, en lui disant: « C'est pour que vous me disiez toujours la vérité. » — Mais Sainte-Beuve ne devait pas avoir encore reçu ce cachet à l'époque où nous sommes: il n'a connu M^{me} d'Arbouville, dit M. Séché, qu'« environ trois ans » après son retour de Lausanne. — Cf. *Intermédiaire des chercheurs*, t. XVIII, 1885, p. 36, 91, 143, 169, 458; *Annuaire de la noblesse de France*, par Borel d'Hauterive, 1870, p. 224; EMILE DESCHAMPS, *le Manoîr de Beauchesne* (*la Presse*, du 20 avril 1844).

quelle amitié passionnée ! En vérité c'est une idylle.... Mais quoi ! les idylles n'ont pas coutume de durer éternellement :

Ici-bas, tous les hommes pleurent
Leurs amitiés ou leurs amours.
— Je rêve aux couples qui demeurent
Toujours.

Et celui-là n'est pas demeuré.

III

Ce qui gâta tout, ce fut la publication des *Études sur l'Allemagne*.

Michiels, pénétré de la valeur de ce qu'il écrivait, entendait n'en rien perdre. Ses feuilletons du *Temps* lui paraissaient mériter mieux que l'éphémère existence d'un article de périodique ; son étude sur Schiller, malgré le refus de Buloz ou peut-être même à cause de ce refus, lui semblait de haute importance ; et il avait en portefeuille plusieurs autres travaux, fruits de ses lectures, de ses recherches, de son voyage en Allemagne. De tout cela, il fit deux volumes. Il s'est évidemment piqué de donner dans ce premier ouvrage une idée complète de ses talents multiples et de ses connaissances variées. Il se flattait d'être artiste, de goûter vivement les beautés de la nature, des arts, de la poésie ; il se flattait d'être philosophe, d'avoir découvert l'essence du beau sous toutes ses formes et les principes de l'esthétique. Son livre contient donc des récits de voyage, où il

célèbre les magnificences des pays qu'il a traversés, une histoire de la peinture allemande, où il expose, en les complétant par ses propres observations, les idées des historiens de l'art allemands¹, des études littéraires enfin, où il veut faire sentir et en même temps expliquer les mérites de dix poètes allemands : Schiller, Richter, Voss, Hölty, Hebel, Novalis, Chamisso, Ruckert, Heine et Uhland.

Ce recueil, disparate en apparence, n'en avait pas moins à ses yeux une double ou triple unité : tout consacré à un même pays, il était d'un bout à l'autre animé d'un même esprit et conçu selon une même méthode. Cet esprit, cette méthode, il les définit dans une introduction, dont il avoue lui-même l'allure agressive². « Je plaçais au devant, comme une batterie, la plus belliqueuse préface. J'y notifiais à l'ancienne critique son acte mortuaire ». Voici le début de ce manifeste : « Si la poésie n'est pas tou-
« jours ce qu'elle devrait être, s'il y a de nom-
« breuses réformes à poursuivre dans le monde de
« la littérature, la critique exige des modifications
« plus nombreuses encore. Ici, rien de fait, rien
« même qui semble sur le point de naître : l'avenir

1. Il indiquait ses emprunts dans cette note : « Au reste, cette histoire ne nous a pas coûté grand'chose. C'est des écrivains allemands que nous avons tiré presque tous les faits, et, dans la plupart des cas, nous avons traduit mot pour mot. Il est inutile de dire que Kugler, Fiorillo et Racinsky sont les auteurs dont nous avons mis le plus souvent les pages à contribution. »

2. *Histoire des Idées littéraires*, II, 631.

« dort au sein du chaos. Après quelques tentatives
« sérieuses qui annonçaient le désir de comprendre
« les arts, la France, bientôt lasse de chercher le
« vrai, s'est empressée de bannir tous les soucis.
« Elle se livre une seconde fois à sa joyeuse non-
« chalance : les idées la remplissent de terreur. Une
« incroyable frivolité prononce tous les jours ses
« sentences du haut des tribunes littéraires... » Et
plus loin, après avoir démontré aux critiques leur
nullité, il ajoutait impérieusement : « Si les cri-
tiques ne veulent pas aider le lecteur à comprendre
les arts, s'ils ne regardent point comme une obli-
gation pour eux de lui dévoiler les lois secrètes de
la poésie, qu'ils se taisent ; mieux vaut rien dire
que de parler inutilement. »

Les *Études sur l'Allemagne, renfermant une his-
toire de la peinture allemande* (2 vol. in 8°), parurent
chez l'éditeur Coquebert, en décembre 1839, avec
cette dédicace : *A M. Alfred de Vigny, son admira-
teur et son ami, Alfred Michiels*. Vers le 20, Michiels
en fit remettre à Saint-Beuve des exemplaires pour
la *Revue des Deux Mondes* et pour la *Revue de Paris*,
alors placées toutes deux, comme on sait, sous la
direction de Buloz. En même temps il rendait
compte à son ami de démarches qu'il avait faites
en sa faveur auprès de Coquebert pour je ne
sais quelle publication. Sainte-Beuve répondit
sur-le-champ et de confiance :

CHER MONSIEUR MICHIELS,

Mille remerciements pour votre parole à M. Coquebert ; mais je ne recourrai pas à lui : l'affaire tardera. Soyez sans inquiétude pour l'*excellent* livre à la *Revue des Deux Mondes*. Si vous voyez Buloz, dites-lui que je l'ai en main. Nos querelles de théorie ne seront pas vives, que ce soit moi ou Labitte qui fasse la note.

Amitiés¹.

Et Michiels attendit avec patience, — avec autant de patience du moins que le lui permettaient et son tempérament inquiet et je ne sais quelle querelle qu'il avait alors au journal *l'Artiste*.

Il n'eut pas longtemps à attendre. Dix jours après, le 1^{er} janvier 1840, un long compte rendu, signé D. M., parut dans la *Revue de Paris*. L'auteur commençait par relever l'outrage de la préface : « L'intention est bonne ; mais fallait-il proclamer en termes si dédaigneux et si peu mesurés l'impuissance de la critique actuelle, quand on offrait soi-même à l'analyse tant d'endroits vulnérables ?... » Les idées de M. Michiels sont-elles donc toujours si profondes et si nouvelles ? Et trouve-t-on « remplies dans l'ouvrage même les conditions prescrites si impérieusement par la préface » ?

1. Inédite. — De la collection de M. de Lovenjoul.

D'abord l'ouvrage manque d'unité : « Les souvenirs de voyage, les études d'art, les appréciations biographiques se croisent et se mêlent sans qu'on aperçoive les plus légères traces de classement » ; dans chacun de ses portraits pris en lui-même comme dans l'ordre où ils se suivent, Michiels ne tient aucun compte de la chronologie ; ce n'est pas un livre : ce sont des « chapitres épars ».

Dans les récits de voyage qui ouvrent les *Études*, on ne sait pas bien ce que Michiels a voulu faire : « Il hésite constamment entre la poésie et la prose ; il n'accepte avec franchise ni le rôle de peintre inspiré ni celui de simple observateur. Tantôt il rapporte sèchement des faits sans importance, tantôt il célèbre avec emphase les beautés pittoresques multipliées sur sa route. A l'accent ému de certaines pages, on doit croire que les splendeurs de la nature ont éveillé en lui un enthousiasme sincère ; mais cet enthousiasme n'arrive à se traduire ni avec vigueur, ni avec netteté... Il fallait choisir entre l'observation et le paysage : une seule de ces tâches suffisait assurément à une ambition légitime. »

L'histoire de la peinture allemande est tirée, comme Michiels l'indique « avec une franchise digne d'éloges », d'ouvrages allemands. Sans doute Michiels y a joint des observations personnelles parfois intéressantes ; mais malgré tout « ce n'est guère

qu'une nomenclature ; c'est le programme d'un livre qui reste à faire, et on a peine à s'expliquer la précipitation avec laquelle M. Michiels publie un travail qu'il déclare lui-même incomplet en le terminant. A-t-il compté sur les renseignements contenus dans cette notice pour racheter l'insuffisance des appréciations littéraires ? Nous ne saurions le dire ; mais au lieu de multiplier les ébauches, n'eût-il pas mieux valu n'aborder qu'une seule tâche et la finir ? »

Quant aux dix portraits, ils sont très inégaux. Uhland, Heine, Chamisso n'ont obtenu que quelques pages insignifiantes ; les études sur Schiller, Voss, Heelty sont assez complètes, mais n'offrent rien de nouveau ; « le talent rude et naïf de Hebel est le sujet de remarques pleines de justesse, complétées par des citations curieuses » ; mais « il est à regretter (et D. M. le démontre longuement) que Ruckert, Richter et Novalis n'aient pas été analysés avec le même soin, ni surtout avec la même bienveillance »... « On ne s'explique pas bien, à vrai dire, le but qu'a voulu atteindre M. Michiels, en traçant ces dix portraits. Se proposait-il de nous faire connaître les diverses tendances de la poésie actuelle de l'Allemagne ? Mais plusieurs de ces poètes ne sont que les représentants du passé, et des omissions aussi graves que celle de Goethe et de Louis Thieck ne permettent pas de supposer à l'auteur

cette intention. M. Michiels n'a-t-il voulu appeler notre attention que sur quelques figures isolées? Il devait alors apporter à l'exécution de chacun de ces portraits un soin particulier, et ce devoir n'a été qu'imparfaitement rempli. »

Et le rédacteur de la *Revue de Paris* conclut : « Le grand tort de M. Michiels a été certainement d'avoir abordé un sujet complexe, sans se préoccuper assez des difficultés de la mise en œuvre. Les récits de voyage ont nui à la critique littéraire, et celle-ci a été gênée par la critique d'art. L'auteur, partagé entre des tâches différentes, n'a pu accorder à chacune l'attention qu'elle méritait. Au lieu d'un seul livre bien fait, il y a dans les *Études sur l'Allemagne* trois livres ébauchés. Le style inégal, tantôt nuageux, tantôt négligé jusqu'à la vulgarité, reflète trop souvent l'indécision de la pensée. A côté de ces défauts, on peut signaler néanmoins des qualités remarquables, un sentiment élevé de la poésie, une faculté d'étude assez puissante et assez profonde, enfin beaucoup de germes et d'espérances. » Suivaient quelques phrases sur l'importance du sujet et l'intérêt que présentait alors la situation intellectuelle et morale de l'Allemagne.

A cette lecture, Michiels fut atterré. S'il trouvait légitimes toutes les violences qu'il se permettait contre autrui, il n'admettait pas qu'on fit sur son

compte la moindre réserve. Il avait attaqué les critiques; les critiques se défendaient: il en resta abasourdi. L'article lui parut « effroyable ». « On m'y déniait toute espèce de talent, de savoir, s'écrie-t-il; j'étais incapable de penser et d'écrire; je ne devais même garder aucune espérance!... C'était la première fois que l'on parlait au public de mes idées littéraires, la première fois que l'on joignait mon nom à la sentence. Et on l'avait promulguée en des termes si durs, on avait pris tant de soin de me peindre comme un homme sans avenir, que je me crus perdu. Loin de moi toute idée de faire une comparaison ambitieuse; mais j'éprouvai ce que Biron ressentit, quand il lut le fameux article de la *Revue d'Édimbourg*¹. »

Il écrivit à Sainte-Beuve une lettre désespérée: alors que d'autres, comme Sainte-Beuve lui-même, avaient eu des débuts si favorables, lui, il était persécuté et écrasé; Buloz était son ennemi et exerçait contre lui une influence fatale; tout un groupe d'écrivains hostiles, poussant contre lui des clameurs perfides, voulait lui défendre d'avoir et de soutenir son opinion; il était perdu.

Sainte-Beuve, ému de son chagrin, tâcha de le consoler et lui envoya cette lettre paternelle:

¹ *Scapin*.

MON CHER MONSIEUR MICHIELS,

Il faudrait répondre en détail à votre lettre et je n'en ai pas le loisir. Il serait d'ailleurs plus facile de le faire en causant, car la parole écrite devient aussitôt trop fixe et un peu inexacte. Je trouve dans cette lettre, si amicale pour moi, la même erreur que dans vos précédentes idées sur les choses et sur les hommes : quelque chose de trop absolu et qui n'accepte pas la nuance. Certes, vous vous exagérez l'influence *fatale* de Buloz : il n'est qu'indifférent. Personne n'a juré de vous *écraser*. Marmier n'est nullement *hostile* et n'a aucune raison pour cela. Mais on diffère d'opinion avec vous ; on ne veut pas vous *défendre* d'avoir une opinion à vous sur les poètes allemands, mais d'autres croient en avoir une à eux et la préfèrent. Je n'ai jamais entendu contre vous de *clameurs perfides* ; mais le matin même du jour où vous avez pris la peine de venir chez ma mère avec M. Delatouche, j'avais eu à votre sujet une conversation avec Buloz et Bonnaire, dont l'affaire de *l'Artiste* avait été l'occasion ; ils ne m'avaient dit que des choses naturelles et que je concevais de la part de gens qui ne vous connaissent pas plus particulièrement et qui prennent surtout les relations par le côté positif et commode. Je les avais combattues, sans, je crois, les convaincre ; mais rien ne m'a pourtant fait changer d'opinion relativement à vous, à vos mérites, à vos facultés

ardentes et dont le seul tort est d'être sur quelque points immodérées. C'est cette veine que je trouve dans vos lettres, que je retrouve dans vos écrits et que je voudrais voir diminuer et se distendre.

J'ai certes, eu mes difficultés aussi au début : vous croyez les vôtres plus pénibles, c'est l'idée de chacun de ceux qui surviennent à leur tour. On se croit le plus malheureux, quand on est malheureux. On se croit le plus amoureux et le plus aimé, quand on est amant. Les autres, en leur temps, ont cru la même chose. Nous n'avons pas été *poussés par toute une génération* : une bonne partie de cette génération et de nos amis même étaient contre nous. Ces difficultés même, les ai-je donc surmontées ? Je me trouve, après quinze ans, sans plus d'avance positive qu'au premier jour, et je n'ai d'autre avantage sur vous que de mettre des articles à la *Revue* : il est vrai que si je ne les mettais pas là, je ne pourrais les placer ailleurs à ma guise et que je n'aurais pas le sou, — à la lettre.

C'est pour vous dire, mon cher Monsieur Michiels, qu'il y a plus de mélange dans le bien que vous ne le croyez, et aussi moins d'absolu dans le mal. Tâchez une fois de le comprendre, avant que l'âge vous l'insinue, et, quoi que vous fassiez, vous aurez hâté votre réussite.

A vous !

Là-dessus, Michiels s'en vint le trouver. « Sainte-Beuve l'accabla de protestations, lui jura que la diatribe avait passé à son insu et qu'il allait adresser de vifs reproches à Buloz¹. » Michiels, un peu rassuré, attendit alors l'article favorable que, par compensation, Sainte-Beuve ne manquerait pas de lui faire ou de lui faire faire à la *Revue des Deux Mondes*.

Cet article ne vint pas. Sainte-Beuve avait d'abord prié Labitte de s'en charger. Mais je ne sais si Labitte était bien favorable à Michiels. Le 1^{er} février 1837, dans un article sur Raynouard, à la *Revue*, il avait écrit : « ... Faut-il en conclure, comme on le fait trop souvent de notre temps, que [la malveillance] est l'éternelle tactique de la critique contre le génie et que l'habitude de juger et de contredire finit par vicier le sens admiratif, le tact littéraire, chez l'écrivain qui se consacre à ces sortes d'examens? Nullement. La critique, on peut le dire, a aussi son inspiration, et elle fait même plus que la psychologie ne fait en philosophie; elle ne se contente pas d'observer et de décrire; son rôle n'est pas seulement d'un cicerone banal, *bien qu'on en dise*, car la critique doit avant tout sentir et comprendre, et l'intelligence, poussée à ce point, est presque de l'inspiration. Que la critique se

1. *Scapin*.

fourvoie souvent, nous ne le nions pas, quoique cela lui arrive moins fréquemment qu'à l'inspiration proprement dite; mais la critique n'implique nullement la sécheresse chez l'écrivain et l'inutilité pour l'art. » Et ce développement me paraît bien être une réponse aux jugements sévères que dès ses débuts Michiels avait portés sur la critique française. Labitte se récusa donc, alléguant son incompetence. Tous les autres, à leur tour, se dérochèrent, peu soucieux d'avoir affaire à un homme qui ne supportait pas la plus légère observation. Michiels sentait plus ou moins cette mauvaise volonté. Il ne songea naturellement pas à s'en prendre à lui-même; mais il accusait soit Buloz, soit son bras droit, de Mars, et il récriminait contre eux auprès de Sainte-Beuve.

A la fin, n'y tenant plus, il écrivit à ce protecteur pour lui rappeler sa promesse oubliée. Sainte-Beuve répondit avec franchise :

MON CHER MONSIEUR MICHIELS,

Il n'y a pas eu oubli de ma part, mais voici au vrai ce qui s'est passé.

M. Labitte que j'avais prié d'écrire sur votre livre, après avoir cru la chose possible dans la mesure qui vous eût satisfait, s'est refusé, ne sachant pas en effet la littérature allemande et n'ayant pas d'avis original sur le fond.

Le livre a été remis à Marmier, qui, sur ma demande, l'a lu, et, je le crois, dans une prévention plutôt favorable. Mais, après une lecture attentive, Marmier a posé plusieurs objections, sur le fond d'abord, sur le caractère de certains poètes qu'il n'interprète pas comme vous et où il croit que vous n'avez pas assez pénétré; sur la forme aussi et le style. Cela ne l'eût pas empêché de faire la notice et d'avoir certainement à louer. Mais comme plusieurs de ses remarques concordent avec celles de l'article qui vous a si vivement blessé, je me suis abstenu d'insister. Quant à M. Buloz, je ne lui ai certainement pas montré, non plus qu'au bureau de la *Revue*, la lettre que vous m'avez écrite; mais le bruit de ce qui s'était passé à *l'Artiste* n'a pu que le confirmer dans le souvenir de ce que lui avait causé d'embarras l'ancienne relation avec vous. Et il a peut-être cru qu'un article qui vous ferait ombrage ne serait pour lui qu'un embarras de plus au milieu de tous ceux qu'il a.

Il ne restait qu'un dernier moyen, c'était d'*exiger* en faisant moi-même la note. Mais, n'étant pas compétent sur le fond, j'ai dû être frappé de quelques-unes des observations qui portaient là-dessus. Je vous dirai de plus que la lettre à moi adressée sur M. de Mars n'est pas pour moi sans importance. Elle laisse peu libre, à moins de louer sans réserve. Elle fait craindre, si on oppose des objections sur le style et la forme, de recevoir des démentis. Elle ne permet même plus un

article de pure amitié et de complaisance, puisqu'on paraîtrait céder à quelque chose de menaçant.

Si vous ajoutez à cela la surcharge extrême, où je me trouve, d'occupations depuis toutes ces dernières semaines, vous comprendrez ma difficulté à faire moi-même ce que je n'ai pu obtenir d'un autre dans la mesure certaine où je l'aurais voulu.

Voilà très franchement ce qui s'est passé. En vous le disant, je crois vous prouver toute l'estime que j'ai pour votre cordial caractère, bien que si chaleureux parfois.

Tout à vous¹.

Michiels ne fut pas content. Pendant tout un mois il rumina sa déception. Et alors — rêva-t-il cette histoire? la déduisit-il de quelques paroles mal interprétées? une bonne âme s'amusa-t-elle à la lui raconter? — le fait est qu'il fut sûr de la trahison de Sainte-Beuve : « C'était lui qui me donnait ces belles étrennes ! Il avait fait faire l'article (de la *Revue de Paris*) et, de crainte qu'il ne fût pas assez perfide, en avait corrigé lui-même les épreuves ! » Un autre fait revint à l'esprit de Michiels. Le 15 janvier 1837 déjà, dans un article d'Auguste Bussièrre à la *Revue des Deux Mondes*, sur ou plutôt contre J. Janin, on avait pu lire ces phrases : « Le premier tiers de l'année 1829... fut un instant brillant et décisif... C'était des théories

1. Inédite. — De la collection de M. de Lovenjoul.

2. *Supra*.

qui, soit à l'état d'application, soit à l'état de formules, en venaient aux prises par les mains de ces hommes. La métaphysique de l'art était remuée de fond en comble. M. Hugo, dans la préface de ses *Orientales*, mesurait l'espace à la critique et traçait autour du poète un cercle qu'il interdisait de franchir. Joseph Delorme, s'aidant de la tradition et du sentiment, fondait le droit de la poésie nouvelle; il opposait le signe sensible au signe indirect, le mot pittoresque au mot abstrait et vaguement sentimental... » Eh bien! cet article, c'était Sainte-Beuve qui l'avait fait écrire par une de ses « créatures », et cet éloge de Joseph Delorme, c'était un acte de concurrence déloyale contre Michiels. Michiels avait le monopole de la « métaphysique de l'art ». Écrire qu'en 1829, elle avait été « remuée » et remuée par Sainte-Beuve, c'était lui voler son bien : Sainte-Beuve, s'écrie-t-il « envahissait furtivement un domaine qui n'était pas le sien et où il m'avait annoncé que je pourrais obtenir de légitimes succès, en déclarant d'ailleurs le terrain vierge encore¹ ». Tout s'expliquait maintenant! Jaloux de Michiels, furieux de lui voir des doctrines originales et opposées aux siennes, Sainte-Beuve avait tâché de lui dérober sa gloire, et, l'endormant par de feintes caresses, il soudoyait en secret des sicaires de plume pour le perdre.

1. *Scapin*.

Michiels résolu à la fois de se défendre et de se venger. « Quel motif pouvait donc m'arrêter désormais ? Le système de critique suivi par la *Revue* me semblait faux, intolérable et, si je ne l'avais point combattu en public, c'était par considération pour M. Sainte-Beuve. Cette raison étant supprimée, je me trouvais libre et en droit de ne pas ménager mes expressions, car on ne m'avait témoigné aucun égard. Ne malmenait-on pas d'ailleurs des poètes, des philosophes que je vénérerais ? Je dépouillai donc M. Planche de sa parure empruntée, de ses habits de théâtre, et je le laissai tel que la nature l'avait fait, c'est-à-dire un homme très vulgaire appuyé par une odieuse cabale. Vint ensuite le tour de M. de Sainte-Beuve. Comme je ne déguisais pas mes intentions, il apprit bientôt que j'allais faire un examen de ses ouvrages. L'inquiétude le saisit alors, lui qui affiche aujourd'hui des airs si majestueux. Connaissant mon admiration et mon amitié pour M. Michelet, il employa une fière personne à le prier de m'écrire en sa faveur. Je reçus donc du grand historien, le 30 septembre 1840, la lettre que voici :

MON CHER MONSIEUR,

Une personne qui doit le *savoir très bien*, quoiqu'elle n'écrive pas dans les revues de Buloz,

m'affirmait hier soir que, loin d'avoir envenimé l'article en question, Sainte-Beuve l'avait adouci et y avait mis quelques mots d'éloges.

Ne pourriez-vous ajourner un peu l'article que vous préparez? Peut-être alors le modifieriez-vous? — En tout cas, je vous prie, comme *ami* et dans votre intérêt, de ne point attaquer la *personne* et le caractère. Vous savez que les critiques de ce genre mettent le lecteur en défiance et l'indisposent quelquefois contre celui qui les fait.

Vous avez trop d'avenir pour le compromettre légèrement dans ces luttes stériles.

J'irai vous voir. Croyez à mon amitié sincère.

MICHELET ¹.

Il faut avouer que cette lettre était bien maladroite. Sainte-Beuve avait dit à Michiels qu'il n'avait pas connu l'article. L'ami complaisant qui se faisait son avocat (sur quel fondement et d'après quels témoignages?) le contredisait directement. C'est ce que vit d'abord Michiels : « Cette lettre me prouva de nouveau que non seulement M. Sainte-Beuve n'avait pas ignoré l'article, comme il m'en donnait l'assurance, mais qu'il l'avait eu entre les mains. Je répondis à M. Michelet que je me tiendrais strictement dans les bornes de la littérature et ne parlerais que de l'homme public. Je n'avais

1. *Scapin*.

jamais eu d'autre intention¹. » Il écrivit dans la *France littéraire*² les articles qui sont devenus depuis des chapitres de son *Histoire des Idées* et dont nous avons vu la violence ; encore quelques-unes des phrases les plus injurieuses n'ont-elles point passé dans le livre. Qu'eût-ce été si l'auteur ne se fût pas « tenu strictement dans les bornes de la littérature » ?

Sainte-Beuve fut violemment irrité. — Il faut avouer qu'on le serait à moins. Mais il ne répondit pas publiquement aux diatribes de Michiels. Il se contenta de conserver précieusement les vers enthousiastes de son ancien ami et d'écrire en tête :

Vers de ce misérable et fou d'Alfred Michiels,
qui depuis m'a insulté.

Pourtant un jour il n'y tint pas et il lui fallut épancher sa colère. C'est quand il lut l'article de Vinet sur l'*Histoire des Idées littéraires*.

Michiels ayant publié son livre en juillet 1842, Vinet en rendit compte dans *le Semeur* du 23 no-

1. *Scapin*.

2. Alfred Tattet écrivait, le 27 septembre 1844, à Ulric Guttin-guer : « ... La *France littéraire* dont vous me parlez est une revue qui ne vivra pas. ... Vous y verrez des dessins de Hugo qui se garde d'y insérer des articles. Un M. Alfred Michiels est en train d'y écharper Sainte-Beuve. En un mot, c'est le *champ d'asyle* des littérateurs au petit pied, repoussés par Buloz de ses deux revues. » (*Mercur de France*, septembre 1903, p. 608-609.)

vembre. Il n'acceptait pas sa thèse : que les théories critiques puissent faire naître les grandes œuvres. Mais il approuvait fort sa lutte contre l'ancienne critique : « C'est d'ailleurs avec toute raison que M. Michiels s'élève contre une critique méticuleuse et formaliste et qu'il réclame dans la théorie de l'art une place pour l'histoire, une place pour la philosophie. J'applaudis de tout mon cœur à l'exemple qu'il en donne lui-même ; j'aime l'indépendance généreuse avec laquelle il prend le parti de plusieurs systèmes honnis, de plusieurs écrivains décriés ; j'aime jusqu'à cette vengeance tardive, jusqu'à ces expiations posthumes qu'il fait subir à ces hauts et puissants seigneurs de la critique dont les jugements dédaigneux sont devenus l'opinion publique : on se dit en lisant M. Michiels que ces Messieurs n'ont rien perdu pour attendre. » Vinet discutait ensuite la définition que l'ardent critique donnait du romantisme et réfutait, au nom du christianisme, sa doctrine de la perfectibilité. Puis il signalait son excessive sévérité envers les anciens. « Au reste, ajoutait-il, à voir la manière dont M. Michiels traite quelques-uns des modernes, les anciens ont de quoi se consoler. L'auteur prend fort à la lettre la première partie d'un adage de Voltaire : « On ne doit aux morts que la vérité » ; mais il fait peu de cas de la seconde : « on doit des égards aux vivants » ; il semblerait que, placé entre

le précepte et l'exemple de Voltaire, il ait préféré l'exemple au précepte. Je connais une autre maxime et la voici : « On doit parler honnêtement de tout le monde, morts et vivants » ; il ne faut insulter personne ; il ne faut pas par exemple appeler *cuisire*, fût-il mort depuis cinq ans et plus, un homme de beaucoup d'esprit, qui a eu le malheur de penser autrement que nous. Il faut, surtout quand on blâme, tâcher d'être vrai, car, envers les morts comme envers les vivants, le premier des *égards* est la vérité. Il ne faut pas donner à un ouvrage philosophique la forme et l'accent d'un libelle, ni, sous le titre d'histoire des idées, écrire l'histoire de ses querelles particulières. Qu'importe, en un tel sujet, le détail des plagiats réels ou prétendus d'un journaliste contemporain ? Toute la dernière moitié du livre de M. Michiels n'est qu'une polémique amère, presque personnelle et sans intérêt philosophique. »

Après avoir raillé doucement la prétention de Michiels — assez fallotte en effet — qu'il s'était fait violence pour être violent, Vinet esquissait — sans donner de noms propres — une timide défense de la critique de Sainte-Beuve : « Il ne faut pas être exclusif. Quelque importance qu'ait l'étude des idées, celle des individualités a son prix. M. Michiels, qui reproche aux anciens de n'avoir jamais vu dans l'individu que l'espèce et dans le

fait que l'idée, ne devrait pas en histoire littéraire compter pour rien l'individualité. Un auteur est un homme, un auteur est un fait qui ne ressemble parfaitement qu'à lui-même. Ce fait, qu'à votre point de vue vous devez respecter, permettez donc qu'on l'étudie. Vous nous apprenez dans votre livre à ne point séparer la littérature de l'humanité : pourquoi voudriez-vous séparer l'écrivain de l'individu ? N'y a-t-il donc rien de philosophique, rien de vrai dans cette étude ? S'y livrer, est-ce nier l'indépendance de la vôtre ? n'est-ce pas plutôt vous servir ? »

Mais Vinet ajoutait : « Je ne m'en cache pas, j'aime le talent de M. Michiels, j'aime son livre, j'en aime tout, hors l'exagération, l'emportement et la rudesse. C'est l'œuvre d'un esprit indépendant et philosophique ; c'est l'œuvre aussi d'un écrivain. Ce style vivement et chaudement coloré, cette expression nette et rapide, cette *activité* de la parole en rendent la lecture facile et même entraînant. Il y règne d'ailleurs un tel amour de la pureté morale, une telle horreur de la bassesse et du vice, un spiritualisme si franc et si vif qu'on se sentirait tout à fait rafraîchi et fortifié par cette lecture, si cette dureté dans les jugements, cette inhumanité dans le langage ne venaient pas à tout moment refouler la sympathie et resserrer le cœur. M. Michiels, qui fait du nom de *chrétienne* le titre d'honneur de la littérature moderne et qui ne la reconnaît qu'à

ce titre même supérieure à la littérature des anciens, devra comprendre un jour qu'une littérature sans aménité n'est pas une littérature chrétienne et qu'un style violent n'est pas un style chrétien. »

L'éloge était vif et le blâme bien indulgent. Sainte-Beuve exaspéré saisit sa plume et, d'un trait, il écrivit à son ami de Lausanne, Olivier :

Je suis furieux contre Vinet, ou pour mieux dire blessé. Quoi! c'est lui qui dans le *Semteur* a osé louer et recommander et dire qu'il *aimait* un livre ou libelle d'un M. Michiels qui nous insulte tous et nous calomnie! Il a osé dire qu'il *aimait* le livre et la manière et l'auteur quand même! Décidément l'optimisme ne mène à rien qu'à tout confondre. Moi, je suis plus que jamais pour la grâce, prise au sens grossier et dès ici-bas : les bons et les mauvais, les honnêtes gens et les méchants. Ce Michiels est des derniers, fou et grossier, n'ayant répondu que par des insultes à nos désirs et à nos efforts stériles pour le servir. Sérieusement, je ne passerai jamais cela à Vinet, et si je lui reparle ou lui écris jamais, ce sera pour débiter par ce que je vous dis là. La charité est une bêtise. — Vous pouvez le lui dire!

Il n'en persista pas moins dans sa résolution de ne rien imprimer contre son adversaire. Il se ren-

dait compte, sans doute, que s'il commençait une polémique, elle n'en finirait plus ; et puis, ces violences choquaient son goût d' « honnête homme » au sens classique :

Le bruit est pour le fat ; la plainte est pour le sot ;
L'honnête homme trompé s'éloigne et ne dit mot.

IV

Malgré le silence de Sainte-Beuve, la querelle n'en resta point là. Un beau jour, elle renaquit tout à coup, plus violente que jamais ; et, cette fois, elle eut des conséquences qu'assurément ni Sainte-Beuve ni Michiels lui-même n'avaient pu prévoir.

Michiels était persuadé qu'il avait excité des haines profondes et vivaces, que tous les critiques de la *Revue des Deux Mondes* avaient juré sa perte et formé contre lui une coalition implacable. Ce fut sans doute l'une des raisons qui le décidèrent à partir pour la Belgique, où le Gouvernement lui fournit des subsides en faveur de son *Histoire de la peinture flamande et hollandaise*¹. Mais, de l'autre côté de la frontière, il surveillait les menées de ses ennemis en France ; et, soit qu'ils le critiquassent, soit qu'ils se tussent sur son compte, il

1. 4 volumes, Bruxelles, 1845.

criait à la persécution. La bande, disait-il en reprenant un mot d'Alexandre Dumas, porte « comme une paire de pistolets deux revues à sa ceinture », la *Revue de Paris* et la *Revue des Deux Mondes*. « Encore si ladite confrérie n'avait eu que ces armes ! Mais elle se ménage d'ordinaire dans chaque journal un affidé qui puisse la soutenir au besoin. Elle lui demande sa collaboration et lui donne le mot d'ordre. Il a donc été facile de me poursuivre avec acharnement. Pas un de mes livres n'a été épargné : on se hâtait de prendre l'avance sur les autres publications pour influencer toute la presse. Une seule fois on s'éloigna de ce système : ce fut à propos de mes *Souvenirs d'Angleterre* (1844). Comme on savait que j'allais quitter momentanément la France, on attendit que je fusse depuis un mois à Bruxelles. Alors les braves déployèrent tout leur courage, firent feu de toutes leurs batteries. Et non seulement ils m'attaquèrent par les plus étranges moyens, dénaturant des passages pour les citer, mais ils se tournèrent contre les hommes de talent qui m'avaient donné des éloges : les articles du *Siècle*, de la *Revue indépendante* et de la *Revue britannique* excitèrent leur fureur. Ils ne ménagèrent personne et, me sachant bien loin, se posèrent en matamores. Ce sont décidément des héros ! » D'autres fois, au contraire, ils se sont tu ; ils ont affecté de passer sous silence

ses idées et ses ouvrages : c'est une autre tactique, plus hypocrite encore, mais inspirée par la même haine ¹.

Mais le pauvre Michiels n'avait pas de chance. Tandis qu'il était tout occupé à guetter ce qui se passait en France, un Belge l'attaquait par derrière. Il publiait son *Histoire de la peinture flamande et hollandaise* ; et voici que, dans un pamphlet, André Van Hasselt l'accuse de plagiat. Michiels avait la rage de reprocher ce crime à tous ses adversaires successivement, et, par un inévitable retour, ses adversaires le lui reprochaient. Furieux, il lance contre « ce drôle abject » une brochure virulente : *Un châtiment* ². « Je n'ai pas voulu, dit-il, laisser planer sur ma tête le moindre doute et j'ai fait boire à mes accusateurs la honte et le poison préparés pour moi. La Belgique entière s'en est émue... » Et tout le monde, à l'entendre, lui a donné raison. A la deuxième Chambre du Parle-

1. *Scapin*.

2. *Un Châtiment*, par Alfred Michiels (Bruxelles, Périchon, 1846, petit in-8°, 54 pages). — Il y répond d'une manière très âpre aux critiques de Van Hasselt. Il lui conteste absolument tout droit de discuter des théories que Van Hasselt est « incapable » de comprendre. Il ajoute : « Je vous défie de prouver que le climat, la situation géographique d'un peuple, la race à laquelle il appartient, les idées qu'il adopte, les circonstances de son histoire, le génie de ses grands hommes et les instincts de la multitude n'influent point sur son art et n'en déterminent pas tous les caractères. Je vous en défie, je vous le répète : prenez tout le temps qu'il vous plaira... vous n'y réussirez point. Ce sont là de ces vérités qui, une fois dites, demeurent évidentes comme la lumière du soleil. » — On voit que les idées de Michiels sont celles de Taine dans sa *Philosophie de l'Art* ; Michiels a, plus tard, revendiqué sa priorité.

ment, le député Verhaegen demanda la suppression du subside accordé à Van Hasselt pour son *Histoire des Belges aux croisades* et lut des passages de la brochure de Michiels; les deux ministères successifs de de Theux et de Charles Rogier augmentèrent la subvention accordée à l'*Histoire de la peinture flamande et hollandaise*; tous les personnages autorisés comblèrent l'auteur d'éloges, et le roi de Hollande lui accorda la plus gracieuse audience. Aussi son adversaire, qu'il avait menacé du bâton, n'osait même pas répondre¹.

Michiels était encore tout bouillant de cette querelle et de cette victoire, quand les numéros du 10 et 11 janvier 1847 de *la Presse* et des *Débats* lui tombèrent entre les mains. Et il y lut avec une stupeur indignée « le pompeux éloge » d'une *Histoire de la peinture flamande et hollandaise*, par Arsène Houssaye². Arsène Houssaye avait été l'ami de Michiels: c'est lui qui lui avait ouvert *la France littéraire* et lui avait ainsi permis d'attaquer Planche, Sainte-Beuve et ses autres adversaires; dans *l'Artiste* dont il était le directeur, il avait

1. *Scopin*. — D'après les *Annales parlementaires* de Belgique, le député Verhaegen, dans la séance de la Chambre des représentants du 24 décembre 1846, critiqua en effet l'ouvrage de Van Hasselt, l'accusant de n'être « au fond qu'une mauvaise compilation marquée au coin de l'exagération et de l'obscurantisme ». Mais, dans le compte rendu des *Annales*, Michiels n'est pas nommé.

2. Édition de grand luxe, publiée chez Hetzel, en livraisons in-folio. La 66^e et dernière livraison est annoncée le 9 janvier 1847 par le *Bibliographe de la France*.

publié plusieurs articles de Michiels¹. Mais le bouillant écrivain n'y songea même pas. Il avait vu dans *l'Artiste* des fragments de cette *Histoire* ; il s'était indigné qu'Arsène Houssaye marchât sur ses brisées et lui ravît son sujet ; il s'était indigné bien plus encore, en croyant voir qu'Arsène Houssaye l'avait « copié ». Sous le pseudonyme de Jules Perrier, il écrivit deux articles violents dans la *Revue de Belgique*². L'affaire pour cette fois ne fit pas grand bruit.

Mais quelques mois après, l'*Histoire* d'Arsène Houssaye eut une seconde édition³. Il en parut

1. En 1836, l'*Histoire et Description des anciens monuments de Paris* (dans 3 livraisons) et *la Statue de Pompée* ; — en 1837, l'*Histoire de la peinture en Allemagne* (dans 9 livraisons : c'est l'essai recueilli par Michiels dans ses *Etudes sur l'Allemagne*, et le premier extrait en est, dans *l'Artiste*, accompagné de la note suivante : « La plus grande partie de ce travail est extraite d'une *Histoire générale de la peinture*, écrite en allemand par M. Kugler) ; — en 1838, *le Poème du vieux marin par Coleridge*. — En 1840, un article de *l'Artiste*, signé X*** et intitulé *Un peu partout*, signalait les attaques qui se produisaient à ce moment contre Sainte-Beuve et Planche, sans dire où elles paraissaient ni quel en était l'auteur. A la table du volume (2^e série, t. VI), cet article est attribué à Arsène Houssaye.

2. T. III, p. 199, *Deux Plagiaires français* : « Le 10 et 11 janvier 1847, deux feuilles françaises, *les Débats* et *la Presse* contenaient le pompeux éloge d'un nommé Houssaye... etc » Perrier, par une comparaison des textes de Michiels et de Houssaye, veut prouver que le second est un plagiaire. Il déclare d'ailleurs qu'il n'a pu se procurer l'ouvrage, et qu'il fonde sa comparaison sur les fragments publiés par *l'Artiste*. — Dans un *Bulletin littéraire* d'un numéro ultérieur, il revenait sur la question : *Encore M. Arsène Houssaye*. « Notre dernier article n'a pas été du goût de M. Arsène, et il a jugé à propos d'y faire une réponse — indirecte, bien entendu. *l'Artiste* du dimanche 7 mars renferme une tirade outrecuidante d'un bout à l'autre, etc. »

3. Edition moins luxueuse, 2 vol. in-8°, chez Sartorius : annoncée le 3 juillet par la *Bibliographie de la France*.

dans *le Charivari* du 30 et 31 juillet 1847 un compte rendu élogieux, qui commençait ainsi : « C'était une histoire à faire. Car la nomenclature sèche de Descamps est moins une histoire qu'un catalogue, etc. » Alors Michiels de protester encore et d'écrire cette lettre au *Charivari* :

8 août.

MONSIEUR,

Dans votre numéro du 30 juillet dernier, vous dites que l'histoire de la peinture flamande et hollandaise était un ouvrage à faire et que M. Houssaye vient de combler cette lacune. Vous avez pu être induit en erreur à cet égard, mais vous avez trop de loyauté pour ne pas me permettre de répondre. Lorsque le livre de M. Houssaye parut à la fin de décembre 1846, j'avais déjà publié trois volumes sur cette matière. L'auteur des *Onze Maîtresses délaissées* le savait si bien qu'il s'est emparé non seulement de mon titre, mais d'une partie de mes idées, du résultat de mes recherches, de faits que j'avais découverts, et a même copié textuellement plusieurs passages. Voilà ce que je le défie de nier ; s'il l'essaye, je mettrai sous les yeux du public toutes les preuves de ce que j'avance.

Agréez, je vous prie, le témoignage de ma parfaite considération.

Alfred MICHELIS.

Naturellement Arsène Houssaye protesta à son tour :

11 août.

MONSIEUR,

Je ne répondrai pas à M. Michiels, qui m'apprend aujourd'hui par votre journal que je me suis emparé de son titre : *Histoire de la peinture flamande et hollandaise*, de ses idées, de son style, de son livre tout entier. Ainsi il est bien entendu qu'avant cet écrivain les peintres flamands et hollandais n'existaient pas. Il a inventé Van Eyck, Rubens, Rembrandt et Ruysdaël, on ne saurait trop le reconnaître.

Je répondrai à vos lecteurs par des dates. — Mon histoire tout entière était imprimée en novembre 1846, et l'écrivain en question n'a pas encore dépassé le xvi^e siècle, à ce qu'il dit. — J'ai publié deux fragments de mon histoire dans l'ancienne *Revue de Paris* : en décembre 1842, le *Téniers*, en janvier 1843, le *Breughel* ; M. Michiels ne songeait pas sans doute alors à inventer les peintres flamands et hollandais. — En juin 1845, le *Van Dick*, chapitre écrit depuis plus d'un an, en était imprimé par *l'Artiste*. Ce chapitre fut suivi de près par celui qui a pour titre : *Naissance de l'art en Hollande*. — Enfin, en novembre de la même année (et non en 1846, comme l'affirme l'auteur de la lettre), l'*Introduction* et toute la période des Van Eyck aux Breughel paraissait, format in-folio,

chez M. Hetzel, ainsi que le témoigne le *Journal de la librairie* : or le livre de celui qui *réclame* ne sera pas terminé avant deux ou trois ans.

Je veux, ni ne dois me constituer le défenseur de mon histoire. Les livres ne sont jamais bien défendus que par eux-mêmes. Ils ne doivent être jugés que par la critique et le public. Du reste puisqu'il est question de livres d'art, cette cause sera débattue dans *l'Artiste*, par des hommes qui font autorité à Bruxelles et à Paris,

Agrérez, etc.

A. HOUSSAYE¹.

1. La *Nouvelle Correspondance* de Sainte-Beuve contient (p. 107) sous la date du 13 août 1846, la lettre suivante à Arsène Houssaye :

MON CHER AMI,

Vous avez éprouvé de mauvais procédés d'un homme duquel je ne crois pas qu'il y ait lieu d'en attendre de bons. Je l'ai connu autrefois, et il m'a fait des avances ; puis, tout d'un coup, quand il a cru de son intérêt de se tourner contre moi, il l'a fait sans motif, et l'on m'a dit qu'il m'a insulté dans un livre sur la littérature de ce temps. Il avait commencé par m'adresser des vers, à ma louange, que je crois avoir encore ; ce sont les procédés d'un de ses amis avec qui il s'est brouillé. [*Je ne comprends pas cette phrase. A-t-elle été mal reproduite ? et Sainte-Beuve a-t-il voulu dire quelque chose comme : voilà les procédés dont il use envers un de ses amis avec qui il s'est brouillé ?*] En somme, mon cher ami, ne vous commettez pas avec lui. Ce sont de ces littérateurs bons à entrer dans le régiment de Frédéric, père du grand Frédéric, et qu'il faudrait mener comme ce roi menait ses gens. Il peut avoir quelque instruction, il n'a aucune éducation et il est grossier. Il brutalise tant qu'il peut les idées des autres. Je ne sais comment il parle d'art, mais il n'aura jamais rien à faire avec les *humaniores litteræ*. Laissez, mon cher ami, cet homme, continuez vos travaux et gardez vos amitiés. Au bout de quelques années, on est tout surpris de voir que ces gens violents ont peu fait leur chemin et l'on est tenté de leur pardonner. A vous.

Il s'agit évidemment de Michiels. Mais que signifie cette lettre en 1846 ? N'est-ce point une erreur et ne faut-il pas lire 1847 ? Cette

Michiels voulut continuer la polémique. Mais *le Charivari* n'acceptait plus rien des deux adversaires, et Arsène Houssaye, directeur de *l'Artiste*, refusait d'y insérer les réclamations de son rival. Michiels, sous le pseudonyme du Jules Perrier, écrivit donc une petite brochure : *Un entrepreneur de littérature*¹. Il s'efforçait d'y prouver, et même, s'il faut en croire Quérard², il y prouvait qu'Arsène Houssaye, par ignorance, avait commis force contre-sens et bévues; que les cent planches de son ouvrage étaient de vieilles planches usées et mal retouchées de la *Galerie des peintres flamands, hollandais et allemands* de Lebrun, parue en 1777-1796; que le texte était emprunté, partie à la *Vie des peintres flamands, allemands et hollandais* de Descamps, partie aux trois volumes parus de *l'Histoire des peintres flamands et hollandais* de Michiels, partie enfin à d'autres écrivains, Schalcher, Michaud ou les auteurs des *Belges illustres*. Et puis, comme Houssaye avait rappelé les polémiques injurieuses de Michiels contre les critiques de la *Revue des Deux Mondes*, Michiels l'accusait de l'avoir trahi à ce moment : « M. Houssaye vint m'offrir de publier mes articles révélateurs dans *la France littéraire* où il écrivait lui-même. Il me servit d'introducteur,

date concorderait à merveille avec les faits qu'on vient de voir exposés.

1. Sceaux, imprimerie de E. Dépée, 44 pages in-8°, 1847.

2. A l'article Houssaye.

et la guerre commença. Mais, tandis que, pour soutenir des principes dans lesquels j'ai encore aujourd'hui la plus inébranlable confiance, j'excitais des haines profondes et vivaces, tandis que les Planche, les Sainte-Beuve, les Nisard, les Villemain se déchaînaient contre moi, trouvant d'ailleurs des séides intéressés, le héraut d'armes qui avait ouvert la lice, M. Houssaye, allant de l'une à l'autre tente, ne prenait soin que d'exploiter les deux camps. Il épiait les paroles et les projets des rédacteurs de *la France littéraire* et en instruisait fidèlement, promptement les auteurs de la *Revue des Deux Mondes*. »

A son tour, Arsène Houssaye lança une brochure : *Un martyr littéraire, touchantes révélations*¹. Délaissant sa défense, il prenait l'offensive, et, à son tour, d'après Van Hasselt, il accusait Michiels d'avoir pillé les auteurs allemands et hollandais pour son *Histoire des peintres*. Seulement, dans son introduction et pour discréditer son ennemi, il citait les phrases les plus violentes où Michiels avait injurié Planche, Nisard, Philarète Chasles et enfin Sainte-Beuve.

Ce fut pour Michiels un trait de lumière. Comme un éclair subit illumine la nuit obscure et montre son chemin au voyageur égaré, cette insistance de Houssaye à rappeler sa polémique avec la *Revue*

1. 1 vol. Paris. Typographie A. Bene, in-8° de 46 pages, 1847.

des Deux Mondes illumina pour lui le mystère : c'étaient ses vieux ennemis, c'était Sainte-Beuve surtout qui avaient tout machiné ! Il y avait là-dessous une ténébreuse intrigue. Et alors, avec cette ingéniosité, avec cette logique que donne la manie de la persécution, il assembla tous les faits, même les plus divers, même les plus futiles : et il bâtit son histoire de brigands. La liste civile et le ministre de l'Intérieur, Duchâtel, ont souscrit pour cent exemplaires de l'ouvrage de Houssaye¹ ; Salvandy, ministre de l'Instruction publique, l'a décoré et lui a accordé une subvention ; *l'Artiste* a publié des vers de Sainte-Beuve ; Sainte-Beuve a consacré un article à Rémusat : tout cela se rattache au même complot infâme. « Faut-il tout dire pendant que nous y sommes ? N'est-ce pas M. Sainte-Beuve qui a encouragé, stimulé M. Houssaye à faire l'honnête spéculation dirigée en même temps contre moi, contre le ministère et le public ? Ne lui a-t-il pas assuré la protection de MM. Vitet et de Rémusat, ses amis intimes ? N'a-t-il pas obtenu qu'ils recommandassent l'entrepreneur de littérature à MM. Duchâtel et de Salvandy ? Belle cause qu'ils doivent être fiers d'avoir menée à terme en jouant le rôle de dupes ! L'article sur M. de Rémusat, publié dernièrement par M. Sainte-Beuve, m'a tout l'air

d'une expiation : il fallait adoucir le légitime dépit d'un homme d'honneur mêlé à une si triste affaire. Le mielleux écrivain n'a-t-il pas appuyé l'auteur des *Onze Maîtresses délaissées* auprès du Ministre de l'Instruction publique? La résolution de M. Houssaye ne date-t-elle pas du moment où il a donné asile, dans *l'Artiste*, aux vers de M. Sainte-Beuve, exilés de partout¹? Le but qu'ils se proposaient l'un et l'autre, c'était de me poursuivre jusqu'en Belgique. Les estampes devaient éblouir les badauds, le texte me faire une prétendue concurrence, et l'énorme souscription du Gouvernement Français achever ma déroute. Le Gouvernement Belge aurait fini par regretter ses subsides, par croire mon travail inutile. Le plan n'était pas trop mal conçu, mais il ne fallait point recourir pour l'exécuter à la fraude littéraire et au dol commercial². »

La tactique de Michiels était toute indiquée : il fallait dévoiler ce mystère d'iniquité. C'est pour cela

1. Michiels met en note : « Lorsqu'au mois de février mon livre parut en France, M. Houssaye écrivit sur le sien, dans son journal un article dont voici le début : « Le magnifique ouvrage de M. Houssaye met en éveil toute la critique d'outre-Rhin. » M. Sainte-Beuve mit à la suite quelques bouts rimes, comme pour me dire : « Je suis là, je dirige la manœuvre. » — L'article de *l'Artiste* n'est pas signé. Ce n'est qu'un encadrement pour un fragment du livre, et pour un extrait très louangeur d'un article de *la Presse*, attribué à Théophile Gautier. C'est sans doute pour cette raison qu'à la Table l'article est accompagné des initiales T. G. — Il est suivi immédiatement de *l'Automne, imité de l'anglais de Southey*, poésie signée : Sainte-Beuve (cf. *Poésies*, II, p. 402).

2. *Scapin*.

qu'il écrivit sa dernière brochure : *les Nouvelles Fourberies de Scapin*. Scapin lui-même, — Hous-saye, — a son compte réglé dès le début : flétri, brocanteur, convaincu de fraudes littéraires, de fourberies commerciales, de plagiat et de calomnies, il est un homme fini : « S'il y a des méfaits qui entraînent après eux la mort civile, on peut dire que ceux-ci entraînent la mort littéraire. » Mais celui qui l'a inspiré, Sainte-Beuve, doit être à son tour démasqué. « Et maintenant, Scapin, reste sur les banquettes du péristyle, tandis que je vais m'occuper de tes maîtres : de tes maîtres que tu as trahis jadis comme tu les trahis maintenant encore. Car ils doivent être peu flattés de te voir reproduire des phrases violentes mais justes que tu m'as aidé autrefois à mettre sous les yeux du public ; tu vas les chercher au bout de sept ans dans un recueil où je les avais laissées moi-même, attendu qu'elles ne se trouvent pas dans mon *Histoire des Idées littéraires*, parue deux années plus tard. » Et Michiels explique qu'il n'a pas attaqué tous les écrivains de la *Revue des Deux Mondes*, mais seulement ceux qui, trahissant ses principes et les leurs, passaient à l'ennemi, et en particulier Sainte-Beuve. Alors il raconte tous les faits que nous avons rencontrés chemin faisant. Mais il en raconte un autre. Il cite tout au long, et en *nommant* Sainte-Beuve, le fameux article des *Guêpes*

où Alphonse Karr stigmatisait son *Livre d'Amour*; et il s'écrie : « De quelles vengeances sournoises, de quelles atroces perfidies n'est point capable un tel homme ! S'il cherche à perpétuer le déshonneur d'une femme pour la punir de lui avoir donné un moment la préférence sur un homme bien préférable, quels moyens n'emploiera-t-il pas contre un adversaire qui l'a démasqué ! » Et c'est pour lui une des preuves les plus convaincantes de la culpabilité de Sainte-Beuve.

Cette brochure naturellement dut faire du bruit en Belgique, et nul sans doute ne l'ignora, à la *Revue de Belgique* où écrivait Michiels¹. Or, un an après², Sainte-Beuve était candidat à la chaire de littérature française de l'Université de Liège. La

1. C'est à la *Revue de Belgique* que « Jules Perrier » avait, à deux reprises, dénoncé d'abord les « plagiat » d'Arsène Houssaye. La brochure *Un Entrepreneur de Littérature* y avait plus tard été signalée en ces termes : « M. J. Perrier, notre collaborateur, vient de publier à Paris une brochure dans laquelle il démasque un des chefs de la bohème littéraire. M. Perrier prouve de la manière la plus formelle que M. Houssaye, dans son *Histoire de la peinture flamande et hollandaise*, a pillé avec un aplomb imperturbable le bel ouvrage de notre compatriote M. Alfred Michiels, le livre de Deschamps [sic], un article sur les Van Eyck par M. Schalcher, la *Biographie* de Michaud et jusqu'aux *Belges illustres*. Le doute n'est pas possible; le plagiat est constamment mis en regard du texte. M. Perrier s'est ensuite donné la peine de répondre à l'accusation lancée contre l'*Histoire de la peinture allemande* de M. Michiels; nous ne nous arrêterons pas à cette question; il suffit de lire la préface de cet ouvrage pour faire justice de la calomnie de M. Arsène et de ses pareils. Ce qui est beaucoup plus intéressant, ce sont les erreurs monstrueuses commises par le directeur de *L'Artiste*. Nous citons au hasard... etc. » — On voit que la *Revue de Belgique* était bien l'organe de Michiels.

2. Dans l'intervalle il avait paru à la *Revue des Deux Mondes* un

Revue de Belgique aussitôt protesta. Le 31 août 1848, elle publiait un premier article intitulé : *Impossible*. Personne, y est-il dit, n'aurait pu croire que M. Rogier eût voulu « offenser le pays » en allant « mendier à l'étranger l'octroi d'un titulaire ». On dit cependant que M. Nisard, « cet insulteur et ce transfuge » (déjà du Michiels!) a été sollicité, qu'il a décliné l'offre et proposé Sainte-Beuve. Or il est impossible que M. Rogier « soit demeuré dans une ignorance complète de l'inanité des titres de Sainte-Beuve et du scandale de ses antécédents ». Laissons le poète et le romancier ; mais sur l'auteur du *Tableau*, des *Portraits*, de *Port-Royal*, relisons Michiels (le voilà!) : « C'est une gloire pour notre pays, que ce soit un Belge qui... ait, le premier de Paris, démontré les erreurs, signalé la faiblesse et prouvé le néant d'un auteur auquel néanmoins... le monopole de la critique sérieuse parut un moment assuré. » D'ailleurs Sainte-Beuve, dénué de convictions profondes, s'est déshonoré par ses palinodies intéressées. Ni savant, ni érudit, aura-t-il les qualités nécessaires pour instruire la jeunesse? Ce ne sera pas un juge bienveillant et

article qui avait dû renouveler l'exaspération de Michiels, *la Peinture flamande et hollandaise* de Mercey (15 mars 1848). L'auteur y reconnaissait à Michiels des connaissances sérieuses, mais il blâmait ses prétentions outrecuidantes, son orgueil, et lui déniait le talent de mettre en œuvre ce qu'il savait : « En résumé, disait-il, M. Michiels a rassemblé les éléments d'un bon livre qu'il n'a pas su faire. »

encourageant; car il déteste et jalouse les jeunes (encore Michiels!). Ce ne sera pas un moraliste autorisé; car il a commis l'acte honteux qu'a dénoncé Alphonse Karr (toujours Michiels!). « Avons-nous tort de nier qu'il se soit trouvé un ministre qui ait voulu confier l'instruction de la jeunesse universitaire à un étranger sans titres sérieux et publiquement flétri d'une façon si infamante?... Non, pour la dignité de nos savants, et de nos hommes de lettres, pour les droits du corps enseignant, pour le respect dû à la jeunesse, pour l'honneur, les lois, la pureté du pays, non, l'auteur de *Port-Royal*, l'inventeur du *Livre d'amour* ne remplacera pas M. Lesbroussart; non, et quoi qu'on dise et qu'on publie, tant que *le Moniteur* n'aura pas parlé, nous continuerons à crier : Impossible ! impossible ! »

En vérité, Michiels pouvait être fier de ses élèves : ils avaient bien retenu sa leçon et ils la répétaient textuellement. Le ministre, sans se laisser intimider, n'en nomma pas moins Sainte-Beuve par arrêté du 7 septembre. Mais la *Revue de Belgique*, en son numéro d'octobre, revint à la charge par un second article : *M. Sainte-Beuve, professeur à l'Université de Liège*. Elle s'indigne contre la nomination faite : l'opinion est heurtée; le pays est blessé dans son légitime orgueil. Pendant trois ans, M. Sainte-Beuve s'est tu et se tait encore au

sujet du *Livre d'Amour* ; il doit une explication : « Quand il s'agit de l'enseignement, la question de moralité passe avant toute considération personnelle. » D'ailleurs la valeur de Sainte-Beuve comme écrivain est médiocre. Il y a des passages charmants dans *Joseph Delorme* ; mais depuis, il « en est venu à faire de la limpide poésie française un casse-tête chinois » ; selon le mot de Balzac, « il y a intérêt à arrêter les ravages qu'il fait dans notre belle logique française ». Et l'auteur de l'article cite des exemples de galimatias, de mauvais style, d'affectation tirés des *Pensées d'août* et de *Port-Royal*.

Malgré tout, Sainte-Beuve arriva. « Je rencontrai en Belgique, dit-il, des difficultés de plus d'un genre, et quelques-unes très imprévues qui m'étaient suscitées par des compatriotes ennemis que j'ai retrouvés depuis en d'autres occasions encore. On publia à Bruxelles et à Liège d'incroyables brochures contre moi. J'eus fort à me louer de la jeunesse belge, qui, me connaissant peu, prit le parti d'attendre et de me juger seulement par mes paroles, par mes actes. Je réussis malgré les obstacles¹. » Il réussit ; mais, au bout d'un an, il donna sa démission. Pourquoi ? Il a allégué diverses raisons officielles : la fatigue, l'isolement. Mais ce n'étaient que des prétextes. La véritable raison,

¹ 1. *Chateaubriand et son groupe*, I, 7.

c'est l'accueil qui lui a été fait, les préventions défavorables qu'il a rencontrées : en dernière analyse, c'est la campagne qu'avait menée contre lui son ancien protégé, Michiels. Sainte-Beuve l'avoue dans une longue lettre au ministre Rogier, publiée pour la première fois par le D^r Cabanès¹.

16 août 1849.

Il y a un an, sans nécessité, librement, quand la Belgique cherchait un professeur en France, je me suis offert à elle avec tout le zèle et la cordialité dont était capable un homme de lettres et un écrivain qui ne faisait nul déshonneur à son pays. Aussitôt que ma nomination eût paru au *Moniteur*, Monsieur le Ministre sait à quel torrent d'injures et d'insultes j'ai été soumis ; mais il ne sait pas à quel point j'en ai gardé souvenir, non pas dans mon amour-propre, mais dans ma fierté d'honnête homme. Je fais, certes, la part de la licence de la presse et de ce qu'elle a d'inévitable en tout pays libre ; mais ici il y a eu des circonstances toutes particulières dans l'insulte. Je n'oublie pas l'appui honorable que j'ai dû aux membres du Gouvernement et à ses organes ; mais pourtant, dans un pays de liberté comme la Belgique, il est impossible de faire tout à fait abstraction de l'ensemble de l'opinion manifestée par les organes de publicité, et cette opinion,

1. *Revue des revues*, 15 septembre 1898 : *Sainte-Beuve à l'étranger*.

dans son ensemble, m'a été défavorable, sinon injurieuse. Les compensations de sympathies auxquelles j'aurais dû m'attendre ont été froides, réservées. La Belgique ne me devait rien, et je n'ai certes pas à me plaindre qu'elle ait cru faire un médiocre marché en me prenant. Mais, comme j'avais pu croire d'abord que le service et les avantages étaient, jusqu'à un certain point, mutuels, j'ai compris un peu tard que la Belgique ne l'entendait pas ainsi et qu'elle croyait avoir peu besoin de ce que je lui apportais.

Voilà le fait moral sur l'impression duquel j'ai vécu et que rien n'a dissipé. J'ai, à un certain moment, essayé de la vaincre, mais je n'y ai pas réussi ; et, dans l'isolement où je me suis tenu par nécessité et par dignité, j'ai retrouvé en définitive ma dernière impression aussi vive que la première. Non, je ne ferai jamais mon pays de celui qui m'a reçu de cette sorte, où j'ai trouvé tant de malveillance, et où, si j'ai triomphé des difficultés de ma position, je ne l'ai dû qu'au bon sens du public liégeois, bon sens que j'apprécie et à qui je sais un gré profond. Mais il m'a été pénible, étant ce que je suis littérairement (car la modestie aussi a ses limites) d'en être réduit là.

Dans cette jeunesse paisible et calme¹, que je viens d'enseigner pendant un an sous toutes les

1. Cf. ce que Sainte-Beuve disait à Olivier au début de son séjour à Liège (20 octobre 1848) : « Les étudiants ne sont peut-être pas si bienveillants (qu'à Lausanne) : si cela était, mon séjour ici ne serait pas long et je serai fier comme il convient. » (*Revue des Deux Mondes*, 1^{er} Août 1904, p. 620).

formes, pas un ne m'a dit en me voyant venir : « Nous sommes charmés de vous avoir. » Pas un ne me dira en me voyant partir : « Nous sommes fâchés de vous perdre. »

Ainsi Sainte-Beuve se serait établi peut-être en Belgique, s'il n'y avait trouvé l'hostilité qu'avait créée Michiels contre lui. Mais alors il n'aurait pas reçu l'offre de Véron et collaboré au *Constitutionnel*; il n'aurait pas écrit les *Lundis* : toute sa carrière, toute son activité auraient été changées.

Michiels, qui n'est mort qu'en 1892, est resté persuadé toute sa vie qu'il avait été victime de la haine de Sainte-Beuve; et, toute sa vie, il est resté persuadé qu'à lui seul il avait réfuté ses erreurs et découvert les vrais principes de l'art. La modestie était son moindre défaut. Dans la dernière édition de son *Histoire des Idées littéraires*, il se fait sa place — et une belle place — dans l'évolution de la critique¹.

Je demeurai seul comme Caton, avec mon épée et mes dieux. J'avais contre moi une ligue plus puissante, plus irritée que jamais, à laquelle

1. Il n'a cessé de crier au plagiat et de se répandre en plaintes amères sur l'injustice de ses contemporains. M. le comte Allart du Chollet a bien voulu me permettre d'extraire de sa riche collection d'autographes les deux lettres suivantes, qui achèvent de peindre le caractère de Michiels. Le 30 octobre 1854, il écrivait à M. Lambert fils, avocat, rue de Bondy, 32 :

AIMABLE ET VERTUEUX JEUNE HOMME,

Je compte aller mardi prochain en soirée chez un de mes amis ; si donc vous pouvez venir chez moi mercredi soir, vous me ferez plaisir. M. Gailhabaud devrait bien vous accompagner.

Vous m'avez rendu un fameux service en me parlant de l'article de Gustave Planche : il est pris entièrement dans mon livre, sans que je sois nommé une seule fois. J'ai envoyé une protestation à la

s'étaient réunis mes anciens auxiliaires devenus mes détracteurs; pour se faire pardonner leur ten-

Revue des Deux Mondes, puis j'ai adressé à la *Revue de Paris* une lettre de 7 pages en petit texte qui paraîtra mercredi matin. Elle est imprimée et tirée.

N'oubliez pas de m'apporter le *Mallebranche* (*sic*).

Votre tout dévoué,

A. MICHIELS.

J'ai pris pour vous le *Puibusque*.

Il s'agit de l'article *Rubens, sa vie et ses œuvres*, paru le 15 octobre. Gustave Planche répondit dans la *Revue* du 1^{er} novembre à la réclamation de Michiels. La seule chose, dit-il, qu'il ait prise dans le livre de son adversaire, n'est « qu'un extrait du livre publié par M. Bakhuisen en juin 1853 »; en nommant, comme il l'a fait, M. Bakhuisen et non Michiels, Gustave Planche aurait donc rendu justice au véritable inventeur. Il est revenu sur la question dans la *Revue* du 15 novembre (*Une discussion à propos de Véronèse et de Rubens*): Après une allusion méprisante aux anciennes attaques de Michiels, il le raille cruellement de la prétendue découverte dont il se targue: Michiels avait fait de Rubens un spinoziste; or Spinoza avait huit ans à la mort de Rubens, et son œuvre n'a été publiée que vingt-trois ans après.

Le 3 décembre 1860, Michiels écrivait encore à ce même Lambert fils :

..... Je ne veux ni ne puis m'engager à payer 400 francs par an, plus 70 francs de voyage [pour une nièce]. Ces deux sommes devraient ne rien paraître, si mon travail continu me rapportait convenablement; mais, comme vous savez mon histoire presque jour par jour, vous connaissez toutes les injustices et toutes les méchancetés par lesquelles on m'enlève le fruit de mes succès; et j'ose dire que ceux-ci sont assez grands pour procurer le bien-être et même un peu de fortune à un homme moins poursuivi par les envieux et les mauvaises chances. Mais rien ne lassera mon courage, ne m'empêchera de réaliser les plans de toute espèce que j'ai formés, et il faudra bien qu'à la longue il m'arrive de bonnes cartes.

..... Je regrette..... beaucoup de n'avoir pas pu tenir ma promesse relativement à la somme que vous m'avez prêtée. Il a fallu toute la sottise et toute la tartufferie de certains gens, dont je n'ai pas besoin de vous parler, pour m'empêcher de m'acquitter comme je le voulais. Mais le public finira par me faire triompher de toutes les manœuvres hostiles et de toutes les iniquités. Les jours se suivent et ne se ressemblent pas.....

On voit qu'il n'a jamais change.

tative d'affranchissement, ils rejetaient sur moi toute la responsabilité, je devrais dire tout l'honneur de l'entreprise. Mais je ne suis pas de ceux qu'on intimide ou qu'on détourne de leur chemin. J'ai laissé, depuis vingt ans, flotter ma bannière sur le créneau où je l'avais plantée. Depuis lors, en effet, je n'ai cessé de réunir des matériaux pour la quatrième édition. Je ne parlerai point de l'ouvrage puisqu'on l'a sous les yeux ; mais je rappellerai que mes *Études sur l'Allemagne* renfermaient des idées nouvelles (on peut les juger comme on voudra), une théorie du goût notamment et un abrégé de la théorie du sublime formulée par Kant et par Schiller. Ces deux livres furent suivis de publications analogues. — Dans mon *Histoire de la peinture flamande et hollandaise*, le premier volume expose une philosophie de l'histoire des arts et de la littérature, la seule qui existe jusqu'ici. — Dans *le Moyen Age et la Renaissance*, j'ai dégagé des monuments le système complet de l'architecture gréco-romaine, puis de l'architecture gothique, et je les ai comparés l'un à l'autre, pour montrer les immenses avantages du dernier venu. — Aucun problème d'art et de littérature n'était plus enveloppé de ténèbres que le comique et ses subdivisions, son effet principal qui est le rire, ses causes si étranges, qui toutes, prises en elles-mêmes, devraient exciter la répugnance, la tristesse, le dégoût et l'ennui. Dans mon édition de Régnard, j'ai franchement abordé cette question épineuse et beaucoup de per-

sonnes pensent que je l'ai résolue. — Les *Œuvres de Philippe Desportes* sont précédées d'une longue étude sur la poésie française au XVI^e siècle, où j'ai rétabli son vrai caractère, expliqué pour la première fois son succès rapide et sa chute profonde. — Mes *Souvenirs d'Angleterre* contiennent maint chapitre consacré à l'art et à la littérature, et j'ai disséminé dans les journaux, dans les revues, une foule d'articles du même genre. — Avec quelle ardeur, avec quelle persévérance n'ai-je pas cherché en tout temps les principes du beau, les lois qui président à son développement, à ses phases historiques, fouillé la biographie des artistes et des poètes, scruté, analysé leur production ! Quelles luttes j'ai soutenues, quelles fureurs j'ai bravées ! Cet épisode méritait bien qu'on en fit mention dans une histoire de la littérature contemporaine. Mais, depuis trente ans, on n'obtient justice chez nous que si l'on occupe une chaire, des fonctions publiques, si l'on a des salons, de gros appointements et une influence proportionnée. Comme un voyageur entré dans une mauvaise auberge, qui sonne en vain pour appeler les domestiques, me voilà contraint de me servir moi-même : que le lecteur ne s'en formalise donc pas¹.

A la bonne heure ! Voilà qui s'appelle avoir une bonne opinion de soi, et le courage de son opinion !

1. *Histoire des Idées littéraires*, II, 643-634.

Après tout, Michiels a bien fait de se servir lui-même : c'est encore le meilleur moyen d'être bien servi. Mais, si invraisemblable que cela paraisse, il a peut-être oublié un de ses mérites — et non des moindres. Pour être complet, il aurait dû ajouter :

Et puis, c'est peut-être à mon exécration caractère qu'on doit les *Lundis* de Sainte-Beuve!

Mai 1903.

CHATEAUBRIAND ET SAINTE-BEUVE

I

M. l'abbé Georges Bertrin, professeur à l'Institut catholique de Paris, a bien soulevé du tapage dans la République des lettres. Il a présenté (en 1900) à la Sorbonne une thèse de doctorat sur la *Sincérité religieuse de Chateaubriand*¹. Il s'y est efforcé de démontrer — à mon avis, il a démontré — que Chateaubriand n'a point joué la comédie de la conversion et de la foi, que, du jour où il « revint à la religion de sa mère et de son enfance, il n'a cessé de lui appartenir par l'esprit et par le cœur² » — sinon toujours par la conduite. Sur sa route, et en travers de sa route, M. Bertrin a rencontré Sainte-Beuve, qui, dans ses deux volumes, *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, avait soutenu, ou du moins insinué³ l'opinion toute contraire ; et il n'a pas craint de s'attaquer au grand

1. *La sincérité religieuse de Chateaubriand*. Paris, Lecoffre, 1900. In-8°, 410 pages.

2. *La sincérité*, p. 403.

3. Insinué dans le texte rédigé dès 1849, soutenu plus ouvertement dans les notes que Sainte-Beuve y ajouta, lorsqu'il publia l'ouvrage en 1860.

critique. Il ne s'est pas contenté de le réfuter par une étude objective de leur commun héros, de sa vie et de ses œuvres : il a consacré une longue introduction à le prendre directement à partie, à diminuer son autorité, à le discréditer, lui, son caractère et sa méthode. Il y a là soixante-dix pages, où M. Bertrin dit son fait à Sainte-Beuve sans aucune indulgence ; et, pour parler franchement, je ne me chargerais pas volontiers de répondre à quelques-uns de ces reproches.

Mais M. Bertrin est allé plus loin. Il lisait dans *Chateaubriand et son groupe*, une citation de l'auteur des *Mémoires d'Outre-tombe* qui le gênait un peu. Assurément, ce texte n'était point décisif contre la sincérité de Chateaubriand ; pourtant les aveux qu'il exprimait étaient fâcheux. Sainte-Beuve avait publié ce passage pour la première fois, *du vivant de Chateaubriand* : il l'avait mis en note à son article de la *Revue des Deux Mondes* (*Chateaubriand, Mémoires*), lorsqu'il le recueillit dans la première édition du deuxième volume de ses *Critiques et portraits littéraires*¹, en 1836 ; il l'y laissa dans la seconde², en 1841 ; il le transporta avec l'article lui-même dans la première édition de ses *Portraits contemporains*³, en 1846 ; et on le retrouve actuel-

1. P. 369.

2. Même page.

3. I. p. 32. On sait que les *Critiques et portraits littéraires*, après 1841, ont été démembrés pour former les trois recueils

lement dans l'édition définitive de ces mêmes *Portraits contemporains*¹, celle de 1860. Il lui donna une seconde publicité dans ses leçons de Liège (1848-1849), puisque, en les rédigeant, dès 1849, il l'y introduisit deux fois; il l'y maintint, quand, onze ans plus tard, imprimant ce cours « exactement tel qu'il était préparé en 1849, sauf les notes² », il fit paraître son *Chateaubriand*³. Entre temps, *Chateaubriand et son groupe* étant resté en portefeuille, il l'utilisa encore dans un article sur *Chateaubriand romanesque et amoureux*, publié dans *le Constitutionnel* du 17 mai 1850, et recueilli en 1851 au tome II des *Causeries du Lundi*⁴. M. Bertrin chercha dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* le texte ainsi trois ou quatre fois cité⁵, et ne l'y trouva point. Il en conclut — un peu vite peut-être — qu'il n'était pas authentique; et, sans accuser formellement Sainte-Beuve de faux, il s'exprima néanmoins de manière à laisser entendre que cette hypothèse ne lui répugnait pas trop: il ne voyait pas « jusqu'ici, d'explication plausible » qui justi-

actuels des *Portraits littéraires*, *Portraits de femmes* et *Portraits contemporains*.

1. I, p. 39.

2. I, p. 8.

3. I, p. 403, et II, p. 71.

4. P. 146.

5. Citation des *Portraits contemporains*, citation des *Lundis*, double citation du *Chateaubriand*. Quand M. Bertrin écrit « Sainte-Beuve y est donc revenu sans cesse, pendant plus de trente ans » (*Correspondant* du 10 mars 1900, p. 915), il exagère donc un peu.

fiât Sainte-Beuve de ce reproche¹. Ce fut bien pis quand il eut appris l'existence d'un manuscrit inédit des *Mémoires*, parvenu entre les mains de M. Champion, libraire, qu'il eut parcouru ce manuscrit, et qu'il n'y eut point retrouvé le passage cherché : « *Il n'y est point*, dit-il (et c'est lui qui souligne), et ceci me semble assez grave² ».

L'accusation peu voilée de M. Bertrin ne passa point inaperçue. Certains s'en indignèrent, et M. Bertrin met quelque coquetterie à signaler leurs protestations³. D'autres discutèrent. M. Faguet, dans la *Revue bleue*⁴, déclara que c'était « la découverte la plus curieuse du monde », « telle que rien que pour elle il valait d'écrire le volume »; et il ajoutait, non sans malice, que c'était « peut-être la raison initiale pourquoi le volume a été écrit ». Il n'acceptait pas cependant l'explication de M. Bertrin, et, admettant comme lui que Sainte-Beuve n'avait pas eu communication du manuscrit, il supposait une fuite, une indiscretion de quelque secrétaire. Sainte-Beuve était disculpé du faux; il restait sinon convaincu, au moins suspect de larcin.

Le dernier secrétaire de Sainte-Beuve, M. Trou-

1. *La sincérité*, p. 346.

2. *La sincérité*, p. 347, note.

3. *Correspondant*, 16 mars, p. 957. Voyez le *Temps* et le *Siècle* (Numéro du 23 février).

4. Du 17 février.

bat, dont on connaît la piété quasi filiale pour l'auteur des *Lundis*, songea à défendre la mémoire de son ancien maître. Il demanda à M. de Spoelberch de Lovenjoul, détenteur actuel des papiers de Sainte-Beuve, de vouloir bien chercher dans ses archives les documents qui pourraient éclaircir la question. Avec sa complaisance coutumière, M. de Lovenjoul lui communiqua un cahier de 24 pages, intitulé *Notes sur les Mémoires de Chateaubriand* et dont les pages 21-22 renferment précisément le passage contesté. M. Troubat, de l'examen de ces notes, conclut qu'elles avaient été prises directement sur le manuscrit; il alléguait comme preuve cette affirmation de Sainte-Beuve lui-même, à propos d'une autre citation : « Je donne le texte tel que je l'ai transcrit en 1834, avant les dernières corrections de l'auteur¹ »; et, publiant dans la *Revue bleue*² le fac-

1. *Chateaubriand*, I, p. 316. — Sainte-Beuve ajoute : « Du premier texte, il résultait que ce devait être quelque belle jeune femme, passagère comme lui à bord du navire, qui préoccupait le voyageur... Dans le dernier texte, il suppose que c'est une femme inconnue qui l'enflamme — cette *sylphide*, sur le compte de laquelle il met tout ce qu'il ne veut pas préciser. » A ce propos, M. Bertrin écrit, dans sa thèse (p. 41) : « Notons en outre que, lorsque Sainte-Beuve copia cette partie des *Mémoires* encore manuscrits en 1834, il crut qu'il s'agissait d'une créature réelle, rencontrée sur le vaisseau et dont la grâce et le sourire auraient fait battre le cœur du jeune homme. Or, revenant sur ce passage, l'auteur avait précisé sa pensée de manière à rendre toute confusion impossible. » M. Bertrin admettait donc alors que Sainte-Beuve avait copié le manuscrit? Il a donc une preuve que Sainte-Beuve a commis une *confusion*; et il est sûr que les corrections de l'auteur ont *précisé*, non *modifié* sa pensée?

2. 24 février.

simile des pages 21-22, il déclara le « problème résolu ».

Tel n'était pas l'avis de M. Bertrin : il le jugeait encore à résoudre et il reprit son enquête. Un second et plus attentif examen du manuscrit de M. Champion lui fit retrouver le passage. Seulement, il y avait entre le manuscrit et la reproduction de Sainte-Beuve des différences importantes. Voici les deux textes : les variantes sont soulignées :

TEXTE DE SAINTE-BEUVE	TEXTE DU MANUSCRIT
<p>Mais ai-je tout dit dans l'<i>Itinéraire</i> sur ce voyage commencé au port de Desdémone¹ et d'<i>Othello</i>? Allais-je au tombeau du Christ dans les dispositions du repentir? Une seule pensée <i>m'absorbait</i>: je comptais avec <i>impatience</i> les moments. Du bord de mon navire, les regards attachés <i>sur</i>² l'étoile du soir, je lui demandais <i>des vents</i> pour cingler plus vite, <i>de la gloire pour me faire aimer</i>. J'espérais en trouver à <i>Sparte, à Ston, à Memphis, à Carthage, et l'apporter à l'Alhambra</i>. Comme le cœur me battait en abordant les côtes d'Es-</p>	<p>Mais ai-je tout dit, dans l'<i>Itinéraire</i> sur ce voyage commencé au pays de Desdémone et <i>fini au pays de Chimène</i>? Allais-je au tombeau du Christ dans les dispositions du repentir? Une seule pensée <i>remplissait mon âme</i>; je <i>dévorais</i> les moments. <i>Sous ma voile impatiente</i>, les regards attachés à l'étoile du soir, je lui demandais l'<i>Aquilon</i> pour cingler plus vite. Comme le cœur me battait en abordant les côtes d'Espagne! Que de malheurs ont suivi ce mystère! Le soleil les éclaire encore, la raison que je conserve me les rappelle.</p>

1. *Chateaubriand*, II, p. 71 : Desdemona. — A la page 103 du tome I. Sainte-Beuve, après *Othello*, ajoute cette parenthèse : « (Remarquez le choix des noms et les associations d'idées) ».

2. *Chateaubriand*, II, p. 71 : attachés à.

pagne! *Aurait-on gardé mon souvenir ainsi que j'avais traversé mes épreuves¹ ? Que de malheurs ont suivi ce mystère ! Le soleil les éclaire encore, la raison que je conserve me les rappelle². Si je cueille à la dérobée un instant de bonheur, il est troublé par la mémoire de ces jours de séduction, d'enchantement et de délire³.*

M. Bertrin essaye de démontrer que les divergences entre les deux textes ne sauraient s'expliquer par des corrections de Chateaubriand. « Et alors la conclusion? La conclusion, c'est que Sainte-Beuve a donné toute sa vie comme authentique un passage qui ne l'est pas⁴... » et plus loin : « Vais-je donc prétendre que Sainte-Beuve est un faussaire? Non, le mot est trop gros, et il me répugne. Je dis simplement que Sainte-Beuve a donné une page, dont la partie la plus caractéristique est de sa fabrication, comme une page tex-

1. *Chateaubriand*, I, p. 403 : la citation s'arrête ici.

2. *Lundis*, II, p. 146 et *Chateaubriand*, II, p. 71 : ce membre de phrase est supprimé. Mais dans *Chateaubriand* une note, postérieure au texte, explique l'allusion à M^{me} de Mouchy.

3. M. Bertrin fait remarquer que, « dans *Chateaubriand et son groupe*, Sainte-Beuve écrit « délire ». C'est une erreur. Sainte-Beuve a imprimé *partout* « désir » ; j'ai vérifié. M. Bertrin a donc eu tort d'imprimer « désir » ; on peut, en effet, lire ce mot dans le fac-simile de M. Troubat, mais on peut aussi lire « délire » ; et il faut bien accepter cette dernière leçon, car Sainte-Beuve savait probablement déchiffrer mieux que nous sa propre écriture.

4. *Correspondant*, p. 942.

tuelle de Chateaubriand, et, que, de la mort de l'écrivain à la sienne, il en a usé contre lui avec un zèle infatigable¹. »

Je ne reprocherai pas à M. Bertrin de s'être exprimé aussi vivement : je lui reproche au contraire d'y avoir mis trop de réserves. Car enfin, donner comme étant d'un autre un passage dont la partie « caractéristique » a été fabriquée par soi-même, c'est un faux ; or, celui qui commet un faux, par définition, est un faussaire. A quoi rime alors cette crainte d'un mot trop gros ? Puisque M. Bertrin est arrivé à cette conviction, il a eu raison de le dire, et il aurait eu raison de le dire encore plus nettement. Mais a-t-il eu raison d'y arriver ? Je ne le crois pas, et je voudrais essayer de montrer qu'il se trompe.

1. *Correspondant*, p. 945.

II

Tous les jurys du monde semblent convaincus que

Quelque crime toujours précède les grands crimes ;

et les avocats le savent bien : lorsqu'ils le peuvent, ils ne manquent jamais d'étaler, devant les « douze citoyens propres et libres » qui vont rendre le verdict, les antécédents honorables de leur client. Mais les procureurs de la République ne le savent pas moins, et, eux aussi, ils examinent les antécédents, avec d'autres intentions ; il n'y a pas un réquisitoire bien fait où ne paraisse une petite biographie « à la manière noire » de l'accusé. Le réquisitoire de M. Bertrin — car c'est bien un réquisitoire — est conforme à cet usage : il accumule les faits capables de nous mettre en défiance. Dirai-je ici toute ma pensée ? oui, sans doute, puisque je viens de faire un petit grief à M. Bertrin d'avoir trop timi-

dement exprimé la sienne. Il me semble avoir un peu abondé dans son propre sens, et tiré, des événements qu'il raconte ou des citations qu'il apporte, des conclusions exagérées. Si nous reprenons ces choses une à une, nous trouverons, je crois, que quelques-unes peuvent n'être pas approuvées, mais qu'aucune ne nous autorise à croire Sainte-Beuve capable d'un *faux conscient et volontaire*.

Je négligerai ici l'histoire des papiers de Fontanes. M^{lle} Christine de Fontanes, dit M. Bertrin, avait confié les papiers de son père au critique, à condition qu'il ne prendrait copie d'aucune lettre; Sainte-Beuve promit, et, ayant promis, copia¹. Si cela est exact, l'acte est déloyal et l'indélicatesse blâmable. Mais M. Bertrin a senti lui-même que c'est un argument pour certains de ses adversaires (qui croient à l'authenticité du passage et admettent que Sainte-Beuve l'a dérobé) et non pour lui. Eux, en effet, peuvent s'en servir, puisqu'ils concluent du même au même, de l'abus de confiance à l'abus de confiance; lui, il ne pourrait l'utiliser qu'en concluant du moins au plus, de l'abus de confiance au faux.

Mais M. Bertrin signale les cas où Sainte-Beuve a « prêté son style à autrui, en oubliant d'en prévenir... Assez souvent..., il donne pour la réflexion

1. *Correspondant*, p. 923.

d'un écrivain, dont il s'abstient d'indiquer le nom, une pensée qui est évidemment la sienne, dans la forme comme dans le fond¹ ». Cela est vrai. Et même « assez souvent » me paraît trop faible ; il faudrait dire « très souvent » ; c'est un des procédés les plus caractéristiques de Sainte-Beuve². Il aime à mettre dans une bouche anonyme les réflexions trop hardies, les malices trop fortes, les insinuations trop délicates, ou bien il emploie ce moyen pour se citer lui-même ; ainsi M. Jules Lemaitre, dans sa première manière, avait volontiers un « ami » qui soutenait le contre après que M. Lemaitre avait exposé le pour. Mais que saurait-on conclure de là contre Sainte-Beuve ? rien, ce me semble, puisque ces déguisements n'abusent personne, et ne prétendent abuser personne.

Pourtant, dit M. Bertrin, on peut parfois s'y tromper ; Sainte-Beuve, dans un article sur Louise Labé, écrit :

La Monnoye cite sur Louise Labé un petit distique et quatrain qu'on ne trouve point, dit-il, dans la guirlande de vers à sa louange ; je le crois

1. *Correspondant*, p. 934-935.

2. Dans le seul *Chateaubriand et son groupe*, Sainte-Beuve allègue ainsi : « un très bon juge » (I, 109), « quelqu'un » (I, 166), « un admirateur judicieux » (I, 226), « un de nos amis, homme d'esprit » (I, 244), « un homme d'esprit » (I, 307), « un disciple » de Chateaubriand et de Lamartine (II, 16), « un poète de l'école moderne » (II, 306). Si ce n'est pas toujours lui qui parle sous ces déguisements, du moins il prend la pensée à son compte.

bien, car ces petits vers salaces ont tout l'air d'être de la façon du malin commentateur lui-même. *Nous pourrions faire comme lui, et nous égayer sans peine aux dépens de la belle Louise. Nous croyons même savoir une petite épigramme qui ne se trouve pas non plus dans le recueil des vers imprimés en son honneur,* et que la Monnoye, qui donnait dans l'inédit a, *je ne sais pourquoi,* négligée. La voici¹.

M. Bertrin se calomnie évidemment, lorsqu'il croit qu'une citation ainsi annoncée l'aurait pu induire en erreur. Il est trop clair que nous avons là un simple pastiche, dû au critique lui-même, qui trompait par ces jeux sa vocation malheureuse de poète, comme on trompe sa soif en suçant un caillou. Il n'est pas besoin d'une note complémentaire de la dernière édition pour voir d'abord ce qu'il en est. Tant pis pour qui s'y laisserait prendre; la faute n'en est pas à Sainte-Beuve, qui a mis sur la voie : quand on ne sait pas lire entre les lignes, on n'ouvre pas les *Lundis*, ni les *Portraits*.

Mais, dit M. Bertrin, « il y a des exemples que n'éclaire pas le moindre sourire, où le lecteur n'est mis en garde ni peu ni prou contre la feinte? ». Et il cite le fragment de Diderot et le sonnet de

1. *Louise Labé* (Revue des Deux Mondes, 13 mars 1845; *Portraits contemporains*, t. V.)

2. *Correspondant*, p. 936.

Hazlitt, publiés par Sainte-Beuve en 1836, au tome II des *Critiques et Portraits littéraires*. Le critique les a reproduits dans ses *Portraits contemporains*, et, dans la dernière édition¹, il y a ajouté cette note : « Je crois bien que ce sonnet, attribué à Hazlitt, comme le propos précédent de Diderot, n'a été pour moi qu'une manière indirecte d'exprimer sous le couvert d'un nom autorisé mes propres sentiments de critique... » Là-dessus, M. Bertrin parle de « faute », d'« aveu du coupable », etc. Est-ce que ce ne sont pas là de ces mots « trop gros » qu'il est bon d'éviter ? Remarquons d'abord qu'en fait nous avons ici une déclaration formelle et volontaire de Sainte-Beuve et que nous n'avons rien de pareil pour le texte de Chateaubriand ; et le contraste est d'autant plus significatif que c'est précisément à partir de 1860, précisément dans le *Chateaubriand et son groupe*, que Sainte-Beuve a inauguré sa nouvelle méthode, de compléter, de rectifier, de tout dire, de « vider son sac », dans des notes longues et multiples. Est-il exact d'ailleurs que rien ne « mette en garde » le lecteur ? Ces deux textes, qui tous deux « expriment des sentiments de critique », ne sont point mis en préface, ou placés en épigraphe, ils ne sont point cités dans une discussion, ils ne sont point allégués dans

1. III, p. 515.

un article; ils sont publiés à part, sans commentaires, sans remarques. Cela seul n'est-il point déjà un avertissement? Depuis quand Sainte-Beuve fait-il ses livres à coups de ciseaux comme un journaliste de dernier ordre sa gazette? Depuis quand y insère-t-il ainsi des pages étrangères sans les amener ou les encadrer? Mettons même les choses au pire : si cette « feinte » est capable de nous duper, qui compromet-elle? Sainte-Beuve n'a rien tiré de là, ni contre Hazlitt ni contre Diderot, et il n'en pouvait rien tirer, et nul n'en peut rien tirer contre eux. Qu'on trouve ces allures tortueuses déplacées chez Sainte-Beuve, qu'on s'irrite de le voir tant aimer les masques, soit; mais, de cette supercherie sans fiel, conclure qu'il peut commettre des supercheres diffamatoires¹, de ce qu'il prête des idées ou des sentiments inoffensifs, conclure qu'il peut aussi prêter des aveux calomnieux et s'en servir avec acharnement contre sa victime², c'est un raisonnement bien hasardeux.

1. M. Bertrin remarque que ces passages ne présentent pas « autant d'intérêt » que celui de Chateaubriand (*Correspondant*, p. 938). C'est précisément ce que je dis, et c'est pourquoi j'estime qu'il est impossible de conclure des uns à l'autre. L'« intérêt » venant ici des conséquences qu'on peut en tirer.

2. M. Bertrin dit encore : « Admettez... qu'il ait vécu quelques années encore, qui dira s'il n'aurait pas fait pour le passage de Chateaubriand ce qu'il a fait pour ceux des autres? » (*Correspondant*, p. 938). Cette supposition me paraît énorme. M. Bertrin ne semble pas voir la différence qu'il y aurait entre les deux cas et il semble oublier surtout l'usage qu'a fait Sainte-Beuve du passage de Chateaubriand. Se figure-t-on Sainte-Beuve écrivant avec tran-

M. Bertrin allègue encore « que l'éminent critique a exposé, à l'occasion, des théories qui donnent un peu à réfléchir¹ ». Il cite cette page de l'article sur les *Mémoires de Mirabeau* :

M. Lucas Montigny se plaint amèrement de Manuel, l'ancien procureur de la Commune, qui, en publiant le recueil des lettres à Sophie, a négligé quelques suppressions faciles, quelques arrangements de convenance et de morale, qui auraient suffi pour rendre cette lecture irréprochable, ou du moins attrayante sans mélange. Nous sommes de son avis en cela, et il nous semble qu'en ce qui touche les portions toutes romanesques de la vie des grands hommes, s'il y a peu à faire pour les rendre plus complètes et harmonieuses, il est permis de l'oser; mais un goût parfait, une discrétion extrême devraient présider à ces légères et chastes atteintes. En lisant les admirables lettres de Diderot à sa Sophie (car c'était aussi le nom de M^{me} Voland), j'ai regretté, vers la fin, d'y trouver les détails de ces indigestions fréquentes dont se plaint un estomac qui vieillit; il y a dans les lettres de Mirabeau à Sophie des pages qui désenchangent bien plus encore. Je con-

quillité : « Vous vous rappelez le texte que j'ai cité; vous vous rappelez toutes les conclusions que j'en ai tirées et comment je m'en suis servi pour « démolir » Chateaubriand : eh bien, ce texte est de moi; j'ai trouvé ingénieux de faire avouer à Chateaubriand les choses dont je le soupçonnais ». — Qui admettra une chose pareille ?

1. *Correspondant*, p. 938.

cevrais qu'un art délicat, sans le dire, eût altéré, omis, et quelque peu arrangé cette fin des choses. Faute de quoi, et tout en sautant de son mieux les délices sensuelles de l'un, en oubliant les indigestions finales de l'autre, on demeure encore reconnaissant pour de telles lectures¹.

M. Bertrin s' « effraie » de ces principes pour l'auteur des *Mémoires*; mais ce sont des « effrois » d'une espèce bien rare, des effrois de triomphe. Le triomphe et l'effroi sont peut-être exagérés ici.

Supposons d'abord que Sainte-Beuve ait prétendu formuler dans ces lignes des règles de conduite pour le critique. Qu'en résulterait-il en ce qui regarde Chateaubriand? Que Sainte-Beuve aurait voulu rendre sa vie « plus complète et plus harmonieuse? » Franchement, ce n'est pas l'impression que produit *Chateaubriand et son groupe*. Qu'il aurait simplement « arrangé » la « portion romanesque » de sa vie pour la faire « attrayante sans mélange? » Mais alors, quelle belle matière à développement lui offrait la phrase suspecte aux yeux de M. Bertrin : « Je lui demandais... *de la gloire pour me faire aimer* »; quelle importance il y aurait attachée et comme il l'aurait mise en lumière entre toutes! Eh bien, pas du tout; des trois explications que Chateaubriand a données de

¹ 4. *Portraits contemporains*, II, p. 290-91.

sa « sainte aventure », chercher des images, visiter en croyant les lieux saints, se faire aimer d'une beauté sensible à la gloire, il rejette l'explication romanesque aussi bien que l'explication chrétienne : « Peut-être faudrait-il les accepter toutes ; mais *je m'en tiens de préférence à la première* : « J'allais chercher des *images*, voilà tout ». Ah ! poète et artiste, le mot est lâché... » et la page qui suit¹. Ce jugement est peut-être d'un homme malveillant ; il n'est sûrement pas d'un homme qui cherche à romancer les faits.

Mais, ce qui est plus important, c'est que Sainte-Beuve ne parle pas ici *du critique* ; il parle de l'*éditeur*, de l'*éditeur d'un ouvrage posthume*, de l'*éditeur d'une correspondance personnelle* ; et c'est tout autre chose. Est-il vrai qu'en donnant au public des lettres privées, on ait le droit d'en supprimer les banalités, d'en retrancher les passages trop libres (les *délices sensuelles* de Mirabeau), les détails vulgaires (les *indigestions* de Diderot), en un mot d'en faire un peu la toilette ? Les gens d'autrefois, au nom de la morale et du goût, n'auraient pas hésité à répondre oui ; et c'est ainsi, par exemple, qu'ils éditaient les *Lettres* de M^me de Sévigné. Aujourd'hui, nous sommes devenus plus méthodiques, plus scrupuleux, plus superstitieux

1. *Chateaubriand*, II, p. 73.

aussi peut-être ; mais enfin nous admettons cependant qu'on puisse être honnête homme et procéder ainsi. Que l'on reproche, si l'on veut, à Sainte-Beuve la timidité de son goût, qu'on le blâme d'autoriser ces retouches. Mais lorsqu'il exhorte l'éditeur à idéaliser l'auteur¹, il est téméraire d'en conclure qu'il permet au critique de calomnier ceux qu'il étudie.

Voici cependant une histoire plus grave, où Sainte-Beuve ne paraît pas à son honneur. L'abbé Deguerry, qui avait assisté Chateaubriand à ses derniers moments, écrivit dans les *Débats* qu'il était mort en pleine possession de son intelligence. Sainte-Beuve répondit qu'il était au contraire, « depuis trois ou quatre ans, dans un état d'affaisse-

1. Si l'on veut se rendre compte de la manière dont Sainte-Beuve entend le rôle d'un éditeur posthume, qu'on lise ses lettres à M^{lle} Christine de Fontanes (*Nouvelle Correspondance*. Voir surtout des lettres 29 à 35). Il cherche à supprimer toutes les taches, à effacer toutes les négligences ; il se fait collaborateur dévoué et discret. On peut préférer l'exactitude quand même ; on ne peut pas nier que ses intentions ne soient excellentes et qu'il ne s'efforce de perfectionner. Voir aussi *Chateaubriand*, II, 67 note et 132 note. — Sainte-Beuve craignait que l'érudition n'envahît la critique : il préférait le goût (voir *Chateaubriand*, leçon XIII et II, 152 note) ; cela ne l'empêchait pas de se préoccuper de l'authenticité des textes (voir *Chateaubriand*, II, 167 note et 175 note). Sa conception des devoirs et des droits de l'éditeur s'explique très nettement dans cette note aux lettres de Lucile (*Chateaubriand*, II, 234) : « Lucile avait le génie de la sensibilité et de la rêverie ; mais, comme les femmes du xvii^e siècle, elle avait aussi ses inexpériences et ses aimables gaucheries en fait d'orthographe et de grammaire. *J'en ai dissimulé le plus que j'ai pu, en restant exact.* » — Voir encore (*Portraits contemporains*, II, 404) sa citation des *Études* de Guttinguer, avec sa correction : « *Je prends sur moi de corriger la faute...* »

ment qui avait fini par être une véritable oblitération des facultés », et il accusa nettement l'abbé d'avoir affirmé des « contre-vérités¹ ». L'abbé maintint son témoignage, dans une lettre assez vive². Sainte-Beuve ne la publia point; il n'en tint aucun compte; et, quelque temps après, dans une note d'un article sur *Bourdaloue*, il écrivait : « De nos jours, l'abbé Deguerry a été convaincu d'avoir ainsi exagéré la présence d'esprit de Chateaubriand approchant de sa fin; il s'est vu obligé d'en convenir dans une lettre à moi-même adressée, lettre d'ailleurs violente, pleine d'emportement et de jactance, plus digne d'un prêtre que d'un chrétien³. » Or il semble démontré par de nombreux témoignages que Chateaubriand avait conservé son intelligence jusqu'en ses dernières années⁴; c'est donc l'abbé Deguerry qui avait raison.

Mais, si nous devons reconnaître la faute de Sainte-Beuve, encore faut-il, pour le bien juger, savoir exactement en quoi elle consiste : est-il coupable d'avoir sciemment soutenu une inexactitude? est-il coupable d'avoir, trop légèrement d'abord, puis trop obstinément, cru vraie une chose fausse?

1. *Chateaubriand*, II, p. 398.

2. 16 juillet 1863.

3. 16 juillet 1864. *Causeries du Lundi*, IX, p. 279. (La date donnée dans le volume à cet article comme à tous les autres est erronée.)

4. Voir *La sincérité*, p. 391 et 402; *Correspondant*, p. 920-921.

En un mot, l'accuserons-nous de partialité ou de mauvaise foi? Je ne vois rien qui nous autorise à admettre une erreur volontaire; en 1847, Sainte-Beuve écrivait à Hortense Allart¹ une lettre dont il cite un fragment²: on y voit que d'après des ouï-dire (car il ne visitait plus Chateaubriand) il le croyait incapable de « suivre une idée deux minutes de suite ». En 1847 et en 1848, il a eu avec Béranger deux conversations qui ont renforcé en lui cette conviction³. Et il y avait certainement quelque chose : Chateaubriand, de plus en plus dégoûté et boudeur, se désintéressait de tout, même de la littérature, même de la sienne, même de ses manuscrits, même de ses *Mémoires*⁴. Quoi d'étonnant à ce que certaines gens aient pris son indifférence silencieuse pour de l'impuissance à raisonner? Quoi d'étonnant à ce qu'ils aient rapporté leur impression à Sainte-Beuve, à ce qu'ils l'aient exagérée même, sachant bien lui complaire par là? Quoi d'étonnant enfin à ce que le malveillant critique ait facilement accepté ce bruit qui réjouissait sa jalousie? La netteté avec laquelle il avait rejeté le

1. L'auteur des *Enchantements de Prudence*, femme de lettres qui avait eu commerce (prenez le mot dans tous les sens, y compris le pire. Voir *Poésies complètes*, de Sainte-Beuve, t. I, p. 265) avec une foule de gens illustres et notamment avec Chateaubriand; du moins, c'est elle qui le dit.

2. *Chateaubriand*, II, p. 397.

3. *Chateaubriand*, II, p. 396-397.

4. Voir Leon Séché, *Revue bleue*, 10 mars, p. 315.

premier témoignage de l'abbé est, pour qui connaît ses allures habituelles, une preuve qu'il était sûr de son fait. La lettre n'a donc eu aucune valeur pour lui; d'autant plus qu'elle lui était à la fois désagréable et favorable; le reproche mérité: « En ce temps-là, je vous ai vu le grand admirateur du grand écrivain », l'a exaspéré; la concession maladroite: « Si vous vous étiez contenté, Monsieur, de m'accuser d'exagération, je me serais peut-être contenté de vous renvoyer le reproche, en ajoutant que l'exagération qui honore est plus excusable que l'exagération qui déshonore », a paru, à ses yeux prévenus, un aveu atténué. Que ce parti pris soit fâcheux, certes, j'en suis d'accord. Mais il y a longtemps que nous lui connaissions cette tendance au dénigrement, qui lui a fait rapetisser autant qu'il l'a pu ses contemporains illustres, Hugo comme Vigny ou Musset, Lamartine comme Chateaubriand; ce qui serait nouveau, ce serait la démonstration d'une mauvaise foi consciente; et cette démonstration ne me paraît point faite.

III

Les « antécédents » de Sainte-Beuve fussent-ils pires encore, fût-il démontré qu'il était *capable* d'un faux, la question resterait entière de savoir si, en effet, *dans le cas présent*, il a *commis* ce faux. Il est donc nécessaire d'étudier le cas en lui-même.

Ce qui saute aux yeux d'abord, c'est l'*inutilité* de la falsification prétendue. Chateaubriand avait dit d'abord qu'il était parti pour la Terre Sainte, par dévotion : « Je serai peut-être le dernier Français sorti de mon pays pour voyager en Terre Sainte, avec les *idées*, le *but* et les *sentiments* d'un ancien pèlerin¹. » Ailleurs, il néglige *complètement* cette intention pieuse et il allègue un motif *exclusivement* littéraire : « J'allais chercher des images, *voilà tout*². » Dans le texte que M. Bertrin lui-même tient pour authentique, dans le texte du manuscrit, il laisse entendre, *une seconde fois*, qu'il ne faisait

1. *Itinéraire*, cité dans *Chateaubriand*, II, p. 71.

2. *Itinéraire*, cité dans *Chateaubriand*, II, p. 70.

pas acte de religion : « Allais-je au tombeau du Christ dans les dispositions du repentir? Une seule pensée remplissait mon âme... ». Seulement, il allègue ici *exclusivement* un motif sentimental, plus profane encore que le dernier : « Une seule pensée remplissait mon âme... comme le cœur me battait... que de malheurs ont suivi ce mystère!... » ; et l'allusion de la phrase : « La raison que je conserve... », confirme qu'il s'agit de la duchesse de Mouchy, devenue folle plus tard. Que fallait-il de plus à Sainte-Beuve pour établir ce qu'il appelle la « duplicité et la triplicité du cœur humain? » Il n'avait pas besoin d'autre chose pour conclure comme il a conclu : « Ceci devient embarrassant. Entre les diverses explications données par lui-même sur le but de sa sainte aventure, laquelle choisir ? Peut-être faudrait-il les accepter toutes, mais je m'en tiens de préférence à la première : « J'allais chercher des *images*, voilà tout¹ ».

M. Bertrin estime que la phrase suspectée : « J'allais chercher de la gloire pour me faire aimer », est la « partie la plus caractéristique² » de la page. Tel n'est pas mon avis. Elle n'ajoute qu'un détail de valeur secondaire. Qu'importe que l'auteur des *Mémoires* ait ou non voulu acquérir de la gloire pour s'en aider dans un amour coupable, si le fait

1. *Chateaubriand*, II, p. 73.

2. *Correspondant*, p. 945.

important de cet amour coupable est établi, s'il est établi que, pendant tout son « pèlerinage », Chateaubriand caressait exclusivement cette idée et cet espoir? Or c'est établi par le texte du manuscrit : « Une *seule* pensée remplissait mon âme ». On pourrait presque dire que cette phrase n'ajoute rien au fond du récit, puisqu'elle ne fait que réunir, pour ainsi dire, en un seul les deux aveux authentiques : le désir de la gloire littéraire et la passion coupable. Croit-on que Sainte-Beuve n'aurait pas su tirer parti de cette double confession et montrer comment ces deux motifs se conciliaient? Croit-on que, pour fabriquer une phrase dont il pouvait si facilement se passer, il aurait de gaieté de cœur encouru un tel risque?

Car la falsification n'était pas seulement inutile, elle était *dangereuse*. Lorsque M. Bertrin veut réfuter ses contradicteurs, qui supposent le texte dérobé par Sainte-Beuve, il écrit : « ... Sainte-Beuve n'aurait jamais eu l'audace de publier en 1836, sous les yeux même de l'auteur, un morceau pris frauduleusement dans ses papiers quelques mois auparavant. Sans doute il en aurait remis la publication à plus tard; on ne va pas ainsi, de gaieté de cœur, se faire prendre en flagrant délit de vol¹! » Voilà la remarque la plus

1. *Correspondant*, p. 923

forte qu'on puisse faire en faveur de l'authenticité du passage : peut-être, en effet, Sainte-Beuve n'aurait-il pas osé publier un texte *dérobé* ; mais encore bien moins assurément un texte *faux*. C'est ce que M. Bertrin ne semble pas admettre, car il écrit les lignes suivantes que je reproduis *in-extenso*, n'étant pas sûr de les bien entendre :

On peut d'abord trouver étrange que Sainte-Beuve ait publié le passage en question, s'il n'est pas exact, dès 1836, quand Chateaubriand pouvait le lire. Quoiqu'il n'ait ajouté alors aucun commentaire désobligeant, c'est assez étrange en effet ; mais il le serait plus encore que Chateaubriand eût communiqué son manuscrit au critique, en lui permettant¹ de jeter dans la circulation les pages qui en restaient, à ses yeux, les plus secrètes, des récits intimes empruntés à ce voyage de Venise, qui, « du fruit défendu, comme disait Nisard, était la partie la plus défendue ». Qu'est-ce donc, si l'on admet une communication coupable, due à la trahison d'un secrétaire, qui se serait laissé corrompre ? dans ce cas, ce n'est plus de l'audace qu'il faudrait prêter à Sainte-Beuve,

1. M. Bertrin procède ici par énumération incomplète. Il néglige une autre hypothèse : Chateaubriand aurait pu communiquer son manuscrit au critique, *sans lui permettre* d'en prendre ni d'en publier des extraits à son choix, comme M^{lle} de Fontanes avait fait à la prière de Chateaubriand, et Sainte-Beuve aurait pu abusivement copier des passages, pour s'en servir plus tard, comme il a fait avec M^{lle} de Fontanes. Cette hypothèse est peut-être la bonne.

c'est du cynisme. La difficulté existe donc dans toute hypothèse quelle qu'elle soit, et elle est moindre dans celle que nous défendons que dans aucune autre. On s'en rendra mieux compte encore si l'on veut bien réfléchir à ce que nous avons dit plus haut, en passant. C'est justement parce que les auditeurs de l'Abbaye-au-Bois, citant de souvenir, n'étaient pas en état de citer d'une manière authentique, ni d'ailleurs avec abondance, que l'auteur des *Mémoires* pouvait leur donner la liberté d'en parler à leur aise, sans inconvénient pour le secret de son œuvre, tel qu'il l'entendait¹. Il n'a d'ailleurs jamais protesté publiquement contre ce qu'on lui faisait dire, même quand il pensait ne l'avoir pas dit. En 1834, calomnié dans *le National*, à propos d'un traité conclu à Vérone, il ne voulut pas intervenir pour rétablir la vérité, malgré les plus amicales instances de M. de Marcellus. Plusieurs années auparavant, dans un article sur M^{me} de Rémusat, Sainte-Beuve lui-même avait reproduit une page de lui, qui remontait, paraît-il, à 1813, et qu'il jugea apocryphe, persuadé qu'il ne l'avait pas écrite. Quoique cette publication lui fût très désagréable, — c'est l'éditeur même qui l'affirme — il ne crut pas devoir protester, pas même auprès de celui-ci. Il se contenta de se plaindre, dans l'intimité, à son amie

1. M. Bertrin, ici encore, néglige une autre hypothèse : Chateaubriand a pu croire que son secret serait gardé, parce qu'il avait confiance en ceux à qui il communiquait ses *Mémoires*, et cette confiance a pu être trompée.

de l'Abbaye-au-Bois, que Sainte-Beuve lui attribuât un fragment qui ne sortait pas de sa plume. Ce que d'ailleurs nous n'aurions sans doute jamais su, si le malin critique, sûr de son fait, car il avait relevé la page et la signature sur l'album de M^{me} de Rémusat, ne s'était trouvé nullement gêné pour nous l'apprendre. Comme donc il avait inséré, dans la *Revue des Deux Mondes*, en 1834, le très long morceau sur l'*Avenir du monde*, sans que l'auteur lui reprochât de lui avoir prêté son style¹, il publia, deux ans après, sans plus de façons de son côté, ni de protestations publiques de l'autre, le paragraphe beaucoup plus court, sur le voyage « au tombeau du Sauveur² ».

Que veut prouver ici M. Bertrin? que Sainte-Beuve était sûr que Chateaubriand ne protesterait pas? mais alors son objection contre la publication d'un passage volé tombe par là même. D'ailleurs, l'exemple qu'il cite ne me paraît guère probant. Chateaubriand n'a pas répondu au *National*. Mais, là, il était attaqué comme homme public et non dans sa loyauté privée; on incriminait ses actes, on ne mettait pas dans sa bouche des aveux personnels; et d'ailleurs il avait déjà répondu à l'avance,

1. Je rappelle qu'il n'est point démontré que, dans ces « six pages », Sainte-Beuve ait « prêté son style » à Chateaubriand. M. Bertrin est obligé de le supposer parce qu'il n'admet pas que le manuscrit ait été communiqué à Sainte-Beuve.

2. *Correspondant*, p. 931-932.

dans sa lettre du 6 avril 1831, au *Constitutionnel*¹, et surtout il y a répondu dans son *Congrès de Vérone*, publié en 1838. Les deux cas ne sont donc point comparables ; Chateaubriand, dédaigneux des vaines attaques, eût pu l'être moins, s'il avait vu falsifier, pour lui nuire, l'apologie grandiose qu'il adressait à la postérité. D'autres fois, quand sa dignité et son honneur étaient attaqués, il restait moins indifférent. Lorsque Charles His publia contre lui « un libelle où la loyauté de son caractère et la sincérité de ses sentiments étaient mises en doute », il voulut y répondre ; ses amis durent faire mille efforts pour l'en empêcher et se charger eux-mêmes de sa défense². Il lui est arrivé même de réclamer publiquement, pour de simples motifs littéraires, pour une faute d'impression qui, faussant un de ses vers, lui paraissait une « injure³ ».

Le second exemple cité par M. Bertrin me semble même tourner contre lui. Chateaubriand a protesté contre la publication de la page d'album de M^{me} de Rémusat. Cette protestation n'a pas été publique ; mais c'est que Sainte-Beuve avait ses preuves : à la première négation qu'on lui a opposée, il les a montrées. Si le texte avait été faux, qui lui

1. Voir *Mémoires*, édition Biré, IV, p. 496-505.

2. Voir *Mémoires*, édition Biré, III, p. 572.

3. *Lettre* du 22 juin 1882 à Amédée Pichot, directeur de la *Revue de Paris*, à propos d'un vers faux dans le poème *Jeune Fille et Jeune Fleur* (édition Biré, V, p. 451).

garantissait que Chateaubriand n'aurait pas élevé la voix? qui lui garantissait surtout que la petite coterie idolâtre de l'Abbaye-au-Bois n'aurait point dénoncé son improbité, ou dans la presse, ou, ce qui à cette époque eût été pire pour lui, dans les salons de Paris? Si donc Sainte-Beuve a publié notre passage, c'est qu'il se sentait à couvert et armé. Seulement indiscret, il pouvait dire : Eh bien ! oui, je me suis procuré ce passage ; mais il est authentique ; et comme il peut être tourné contre vous, dans votre intérêt, restez tranquille : — faussaire, il était sans excuse, sans défense possible, confondu et déshonoré.

Et, d'ailleurs, comme le faux est *invraisemblable* ! Dans les notes dont M. Troubat a reproduit le facsimile, Sainte-Beuve met cette citation, comme les autres, entre guillemets ; il indique par là que c'est une citation textuelle. Il ne pouvait cependant pas prévoir que M. Bertrin l'accuserait, ni surtout que son secrétaire serait amené à reproduire ces notes. Il voulait donc se tromper lui-même ? En outre, un autre fait plus important atteste sa bonne foi. M. Bertrin, dans son livre, est tout heureux d'apporter « une preuve *décisive* de la sincérité du retour de Chateaubriand à la foi¹ ». Et cette preuve, il la doit à Sainte-Beuve :

1. *La sincérité*, p. 452-457.

Voyez l'ironie des choses ! C'est le critique, qui devait être le détracteur le plus redoutable de la sincérité de Chateaubriand, c'est Sainte-Beuve qui a *trouvé* cette preuve décisive dans les cartons de Fontanes. Il s'est *honoré* d'ailleurs en la publiant, comme en avouant qu'elle tranche la question — s'il y avait une question. — « Elle en dit plus, écrit-il, que je ne pourrais. Le ton en est certainement étrange, le style exagéré ; celui qui l'écrit est encore sous l'empire de l'exaltation, mais la sincérité de cette exaltation ne saurait être mise en doute un moment ».

Ainsi, Sainte-Beuve est acharné contre Chateaubriand ; il lui prête mensongèrement des confessions accablantes ; c'est un faussaire ; et, quand il trouve lui-même un texte inédit qui ruine ses calomnies, alors qu'il peut le supprimer ou le taire, il le publie lui-même, il montre lui-même quel parti on en peut tirer contre sa thèse ! Tout cela est inacceptable et il faut bien le rejeter ; car enfin, comme dit M. Bertrin : « on ne peut vraiment pas se réfugier dans l'absurde¹ ».

1. *Correspondant*, p. 924. — Voir aussi dans *Chateaubriand et son groupe*, II, p. 113, l'éloge que fait Sainte-Beuve de la *dignité* de Chateaubriand.

IV

Si ces remarques sont exactes, le faux est donc inadmissible. Cependant l'authenticité du passage n'est point pour cela démontrée. On pourrait admettre une simple erreur de Sainte-Beuve. Mais alors il faudrait supposer qu'il a reproduit *de mémoire* les passages qu'il a pu citer. C'est ce que pense M. Bertrin; et, s'il était forcé de reconnaître la bonne foi de Sainte-Beuve, c'est sur cette hypothèse, on le sent, qu'il se rejetterait.

Il faut noter d'abord que cette supposition est contredite par l'affirmation formelle de Sainte-Beuve : « Je donne le texte tel que je l'ai *transcrit* en 1834, avant les dernières corrections ¹ ». Sans doute il y aurait une pétition de principe à recevoir sans réserves cette déclaration, puisque la bonne foi de Sainte-Beuve est mise en question; mais il y en aurait une aussi à la rejeter *a priori*, puisque sa mauvaise foi n'est point établie. — D'ail-

1. Voir plus haut, p. 93.

leurs, la parole de Sainte-Beuve semble vérifiée par un premier examen des notes que M. Troubat a publiées en fac-simile. C'est bien ainsi que nous-mêmes, à la *lecture* d'un livre quelconque, nous prenons nos notes; nous résumons par quelques mots, par des phrases inachevées, des passages entiers; quand nous arrivons à un passage plus intéressant, dont nous pensons pouvoir nous servir, nous ouvrons des guillemets, et nous le copions intégralement. Faisons-nous de même pour résumer ce que nous avons entendu? Je ne le crois pas; il nous est alors moins loisible peut-être de distinguer du premier coup la valeur respective des divers morceaux; mais surtout nous n'oserions point prétendre restituer textuellement des citations un peu longues. Nous noterions peut-être un terme expressif, une alliance de mots frappante, à la rigueur, une phrase brève qui nous paraîtrait significative; mais quinze lignes comme dans le fragment actuel, neuf lignes, treize lignes, onze lignes, sept lignes comme dans les quatre citations que contenait l'article de 1834, mais six pages comme *l'avenir du Monde*, jamais. Pour que Sainte-Beuve ait eu cette prétention, il faudrait qu'il ait eu et une mémoire miraculeuse, et une confiance outre-cuidante en cette mémoire.

Est-il vrai qu'en lisant ces notes « de près », on revienne de cette impression première, qu'on re-

connaisse un « auditeur intelligent qui résume ce qu'on a lu devant lui, qui reproduit, pour les conserver, les phrases ou les expressions qui l'ont particulièrement frappé et qu'il a sans doute notées au passage ¹? » M. Bertrin le croit; je doute qu'il réussisse à convaincre tout le monde. — Sainte-Beuve écrit *Buzchtirhad*, et le manuscrit *Butschirad*. Mais quel manuscrit? Celui de M. Champion? il ne vaut rien ici, puisque Sainte-Beuve, s'il a copié, a copié le manuscrit de 1834. Est-il impossible que Chateaubriand ait commis une erreur, et qu'il l'ait, dans la suite, reconnue et corrigée? — Sainte-Beuve écrit ailleurs : « je sentis », et le manuscrit de M. Champion : « je sentais ». Ce peut être une correction de l'auteur. — Sainte-Beuve note : « Phrase *quelque part* en parlant de René : « Quand je peignis René, etc. »; donc, s'écrie M. Bertrin, il ne copie pas, car, s'il copiait, il saurait où il prend cette citation. M. Bertrin est-il sûr de bien interpréter la note; Sainte-Beuve n'a peut-être pas voulu dire : il y a quelque part, mais mentionner pour lui-même et pour son article futur : rappeler quelque part. — Sainte-Beuve écrit : « Jour de Saint-François en voyage; époque annuelle d'examen de conscience ». M. Bertrin raisonne longue-

1. *Correspondant*, p. 927. — Sur cette idée de Sainte-Beuve prenant des notes dans son chapeau ou sur ses manchettes, voir l'article de M. Faguet.

ment pour démontrer qu'il y a là une erreur. Pourtant je lis dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* : « Du 1^{er} au 4 octobre, je revis les lieux que j'avais vus trois mois auparavant. Le 4, je touchai la frontière de France. La Saint-François m'est, tous les ans, un jour d'examen de conscience. Je tourne mes regards vers le passé : je me demande où j'étais, ce que je faisais à chaque anniversaire précédent. Cette année, 1833, soumis à mes vagabondes destinées, la Saint-François me trouve errant..., etc.¹ ». Où est l'erreur dans le résumé de Sainte-Beuve ? — M. Bertrin, dans son intrépidité de démonstration, va même plus loin encore. Il prétend démontrer par des « observations analogues² » que les six pages de *l'Avenir du Monde* sont également « écrites de souvenir ». Je n'en croirais rien, même si je n'avais pas de preuve certaine ; je me refuserais à supposer que Sainte-Beuve, si attentif alors à n'offusquer en rien son illustre ami, ait commis l'inconvenance de citer entre guillemets, comme authentique, un texte adultéré, de mêler son style au style de l'auteur d'*Atala*. Mais il y a plus, et, dans son article de la *Revue des Deux Mondes*, Sainte-Beuve affirme expressément qu'il fait une citation : « Ne pouvant à loisir tout embrasser, nous finissons,

1. Chapitre des anciennes éditions, daté du 26 septembre au 6 octobre 1833 et intitulé *Rencontre à Schlau — Carlshade vide, etc.*

2. *Correspondant*, p. 928-929.

pour donner une idée des grandes perspectives qui s'y ouvrent fréquemment, par une citation sur l'avenir du monde, *que la bienveillance de l'auteur nous a permis de détacher*. Après avoir piloté assez péniblement le lecteur en vue de nos côtes inégales, nous arrivons avec lui à la haute mer, et nous l'y laissons¹. » C'est assez formel; personne n'a élevé le moindre doute²; et *le National* du 3 mai 1834, moins sceptique que M. Bertrin, disait, en reproduisant *l'Avenir du monde* : « Nous empruntons à l'avant-dernier numéro de la *Revue des Deux Mondes* la précieuse *communication qu'elle a reçue* d'un fragment des *Mémoires* de M. de Chateaubriand. » Si, pour ce fragment, les arguments de M. Bertrin n'aboutissent point à la vérité, quelle valeur ont-ils dans les autres cas?

Les divergences entre les éditions ou les manuscrits actuels de Chateaubriand, et le texte de Sainte-Beuve ne prouvent donc rien : on peut toujours les expliquer par des corrections de l'auteur. Et même pour le passage discuté, il me semble qu'on est invité à le faire. M. Bertrin écrit : « Voit-on Chateaubriand s'amusant à remplacer « une seule pensée m'absorbait » par « une seule pensée remplissait mon âme », « je comptais avec impa-

1. *Portraits contemporains*, I, p. 44.

2. Voir aussi la note de Nisard (Préface des *Lectures des Mémoires*, p. xxxiii); elle implique l'authenticité du morceau aux yeux du critique.

tience les moments » par « je dévorais les moments », « du bord de mon navire » par « sous ma voile impatiente », « les yeux attachés sur l'étoile » par « les yeux attachés à l'étoile..., etc.¹ ».

— Mais, en effet, je le vois. « Remplissait mon âme », « je dévorais les moments » me paraissent plus forts que « m'absorbait », ou que « je comptais avec impatience » ; « sous ma voile impatiente » plus expressif, plus imagé, que « du bord de mon navire » ; « attachés à l'étoile » plus correct peut-être que « attachés sur » ; « l'aquilon » plus recherché que les « vents », etc. ; et nous savons bien que Chateaubriand a corrigé et recorrecté sans cesse ses *Mémoires*, visant à la force, aux termes expressifs, aux images, et parfois n'évitant pas l'affectation. Et puis, quand même nous ne comprendrions pas les motifs de toutes les divergences, cela nous autoriserait-il à soutenir, sans autre raison, que ce ne sont point des corrections ?

Reste enfin, et plus forte que jamais, l'objection que nul n'a protesté. Il est hors de doute que la publication de ce passage en 1836 a dû être fort désagréable à Chateaubriand et à ses amis. Comment expliquer alors qu'aucun n'ait fait observer que Sainte-Beuve avait reproduit de mémoire, et par suite d'une manière inexacte, qu'il avait aggravé

¹ *Correspondant*, p. 343.

les aveux, inventé des phrases, modifié le texte? Or personne n'a rien dit de tel, et cela est significatif.

On est donc amené à penser que Sainte-Beuve a *copié* la phrase sur un manuscrit. Mais ici M. Bertrin oppose une question préjudicielle : quel manuscrit? Chateaubriand, dit-il, avait l'habitude de raturer son premier texte pour le corriger, ou de coller des feuillets nouveaux sur les anciens : il ne recopiait pas l'ensemble. On ne connaît que deux manuscrits, celui du journal *la Presse*, et celui de M. Champion; « s'il y en a un troisième, ce qui est douteux, c'est celui dont on aura usé pour la première édition parue en librairie... Mais, en supposant qu'il y a eu trois manuscrits, on étend l'hypothèse autant qu'elle peut être étendue » ; or, ni le manuscrit de *la Presse*, ni celui de M. Champion, ni la première édition, ne contiennent le texte de Sainte-Beuve. « Et, dès lors, on est obligé de convenir qu'il *n'a jamais existé* de manuscrit où ait figuré le texte de Sainte-Beuve¹. » C'est peut-être trop de certitude : comment M. Bertrin peut-il affirmer avec autant d'assurance des choses aussi mal sûres, après tant d'années écoulées? Les fragments de la Bibliothèque nationale, ceux de Fougères, le cahier autographe qu'a pos-

1. *Correspondant*, p. 943.

sédé Jules Simon, ne sont-ils point des restes d'autres manuscrits, soit de l'ensemble, soit d'une partie des *Mémoires*? Puis, à la mort de Chateaubriand, les quarante-huit cahiers de ses *Mémoires* étaient encore séparés : l'un d'eux, plusieurs d'entre eux, n'ont-ils pu être modifiés et recopiés sans que l'ensemble le fût¹? Enfin, quand bien même il n'y aurait eu réellement que ces trois manuscrits, quand bien même aucun nouveau cahier n'aurait été substitué à un ancien dans aucun de ces trois manuscrits, qu'est-ce qui prouve que, dans l'un d'eux, sur une des pages raturées ou recouvertes par un feuillet collé, ne se trouvent point les textes cités par Sainte-Beuve?

D'ailleurs, à quoi bon discuter sur des vraisemblances incertaines, quand nous avons des témoignages précis? Il y a eu plus de trois manuscrits, car l'éditeur des *Lectures des Mémoires de M. de Chateaubriand* écrit : « Le secrétaire de M. de Chateaubriand, qui a copié et recopié cent fois le manuscrit (l'auteur ne cessant de corriger et de recorriger) dit que les *Mémoires* ne sont pas précisément des *Mémoires* au sens étroit du mot?... »; car Nisard écrit : « Je les ai lus (les *Mémoires*) devant lui..., lui, à ma droite, corrigeant et raturant des pages déjà recopiées, son secrétaire,

1. Seché, article cité.

2. *Lecture des Mémoires*, avis de l'éditeur, p. 1, note.

qui est son ami, à ma gauche, *transcrivant de nouveau, au fur et à mesure*, les pages déjà corrigées et raturées¹. » Il y a donc eu, en 1834, un manuscrit où a pu figurer le texte de Sainte-Beuve : c'est celui-là même d'où la « bienveillance de l'auteur a permis de détacher » ce fragment de *l'Avenir du Monde*, également modifié par la suite; celui d'où Chateaubriand a détaché, pour la *Revue des Deux Mondes*, cette *Préface testamentaire*, modifiée par la suite²; celui d'où Chateaubriand a détaché, pour la *Revue de Paris*, cette *Traversée de l'Océan* et cette *Relâche à l'île Saint-Pierre*, modifiées par la suite³; celui d'où Chateaubriand encore a détaché, pour *le Panorama littéraire*, ce *Printemps en Bretagne*, modifié par la suite⁴; celui d'où son secrétaire Daniélo a détaché, pour *le Chroniqueur de la jeunesse*, cette *Description du château de Combourg*, modifiée par la suite⁵. Si les divergences ne s'expliquent point par des corrections, ce n'est pas seulement Sainte-Beuve qui a « falsifié » les *Mémoires d'Outre-Tombe*; c'est aussi Daniélo, et aussi Chateaubriand.

1. *Lecture des Mémoires, Préface*, p. xviii.

2. Mars 1834. Comparer *Lecture des Mémoires*, p. 5, et édition Biré, t. I, p. XLIII avec édition Biré, t. I, p. LI.

3. Avril 1834 et reproduits par les *Débats*, 28 avril 1834. Comparer *Lecture des Mémoires*, p. 203 et 218 avec édition Biré, t. I, p. 326 et 343.

4. Avril 1834. Comparer *Lecture des Mémoires*, p. 270, avec édition Biré, t. I, p. 65.

5. Mai 1834. Comparer *Lecture des Mémoires*, p. 22, avec édition Biré, t. I, p. 69.

Mais, dit M. Bertrin, si Chateaubriand avait accordé la communication des *Mémoires* à Sainte-Beuve, il ne l'aurait pas refusée aux autres. « Or, voit-on ce manuscrit immense, ces nombreux et gros volumes, se promenant par la ville, du cabinet de l'auteur à celui de Sainte-Beuve, de celui de Sainte-Beuve à celui de Quinet¹... » etc.? — Mais il n'est pas prouvé que ces volumes fussent à la fois gros et nombreux; il est même très probable qu'ils étaient d'autant moins gros qu'ils étaient plus nombreux; et chacun était aisément transportable, puisque Chateaubriand les apportait à l'Abbaye-au-Bois enveloppés dans un mouchoir de soie². Puis, qui prétend que Sainte-Beuve a emporté le manuscrit chez lui? Cela n'était pas nécessaire: il a pu avoir, comme Nisard et Nette-ment, la permission de le consulter dans le cabinet de l'auteur, seulement, lui, avec l'autorisation d'en copier des passages. C'est même ainsi que j'expliquerais la hâte visible avec laquelle sont écrites les notes qu'a reproduites M. Troubat et leur brièveté; il est bien probable que, si Sainte-Beuve avait eu le manuscrit absolument à sa disposition, il eût pris encore des extraits plus copieux; chez l'auteur, en sa présence peut-être, il était naturellement plus pressé et moins libre. Enfin il ne serait pas

1. *Correspondant*, p. 924.

2. Edition Barré, *Introduction*, p. vii.

étonnant du tout que Sainte-Beuve se fût vu accorder des privilèges spéciaux, entre les auditeurs de l'Abbaye-aux-Bois. La raison en est bien simple : il était critique, critique écouté de *la Revue des Deux Mondes*, et il préparait un article d'éloges.

J'irai même plus loin, et, sans rien oser affirmer, je demanderai si d'autres critiques n'ont pas joui de la même faveur. Car M. Bertrin me paraît prendre un peu trop au pied de la lettre le mystère qu'affecte Chateaubriand. La vérité, comme Nisard l'a écrit sans ironie, est que « de sa gloire de chaque jour, de chaque heure, de cet air qui le nourrit, de cette richesse qui l'empêche de se sentir pauvre, de cette royauté littéraire qui a besoin, comme les royautés qui s'en vont, d'une étiquette quotidienne, d'admiration libre et spontanée, de ces courtisans désintéressés qui lui rapportent ce qu'on dit de lui dans la foule et entretiennent la jeunesse de son esprit par la vivacité de leurs louanges, non, il n'a pas pu se priver de tout cela ; il n'y a pas tenu ; la gloire est un noble appétit qu'on soulage, mais qu'on ne rassasie pas. » En d'autres termes, ceux qui aiment la gloire ne sont pas toujours ennemis de la réclame, et Chateaubriand était bien content de voir donner une « demi-publicité » à son œuvre, afin de savourer « un avant-goût du succès qui attend son livre¹. »

1. *Lecture des Mémoires, Préface*, p. xv, xvi.

Il a donc vu avec plaisir le bruit fait autour de ses *Mémoires*, et il l'a favorisé. Sainte-Beuve, un auditeur, publie son article de *la Revue des Deux Mondes*¹. Quinet, un auditeur, publie un article dans *la Revue de Paris*². Ballanche, un auditeur, publie un article dans *la Revue Européenne*³. M^{me} Dupin, une auditrice, publie un article dans *le Journal des Femmes*⁴. Lavergne, un auditeur, publie un article dans *la Revue du Midi*⁵. M^{me} Tastu, une auditrice, publie des vers sur le même sujet⁶. Nettement et Nisard sont en particulier admis à lire les *Mémoires* et publient, l'un des articles dans *la Quotidienne* et dans *l'Écho de la Jeune France*⁷, l'autre, *la Préface* du recueil de tous ces articles élogieux. Mennechet obtient pour *le Panorama littéraire*, un extrait des *Mémoires*⁸. Jules Janin est le seul qui ait publié un article (le premier de tous⁹) sans paraître, avec autant d'évidence le porte-parole de Chateaubriand. Et tous ces articles sont, la même année, réunis en un volume destiné à faire prendre patience, — en excitant l'impatience¹⁰.

1. 15 Avril 1834.

2. Avril 1834.

3. Avril 1834.

4. 29 mars 1834.

5. T. VI.

6. *Lecture des Mémoires*, p. 353.

7. *Echo*, 5 mai 1834; — *Quotidienne*, 19 et 20 mai 1834; — *Echo*, juin 1834.

8. Avril 1834.

9. Mars 1834.

10. A Paris, chez Lefèvre, 1834.

Est-ce que Chateaubriand n'aura facilité sa tâche à aucun d'entre eux, en lui laissant consulter les *Mémoires*? Cela est certain pour Nettement. « Nous reproduisons, dit *la Quotidienne*, l'article publié dans ce dernier recueil (*l'Écho de la Jeune France*) par M. Nettement. L'auteur de cet article ayant éprouvé, après l'avoir relu, quelques scrupules sur l'exactitude de ses souvenirs, a eu de nouveau recours à la bienveillance de l'illustre écrivain, qui a consenti à lui ouvrir une seconde fois la source où il avait puisé. Il est résulté de cette révision quelques modifications au premier travail, et c'est avec ces variantes, fruit d'une nouvelle lecture, que nous reproduisons l'article primitivement inséré dans *l'Écho de la Jeune France*¹. » Et l'article suit, avec des citations entre guillemets, l'une de 7 lignes, l'autre de 16, l'autre de 18². N'est-il pas clair que ces citations, ainsi vérifiées, sont vraiment des copies? Sainte-Beuve, selon moi, à profité de la même permission. Sans doute, il n'en dit rien. Mais il est évident que le secret lui était ordonné. Chateaubriand était lié par ses déclarations réitérées; il ne pouvait avouer qu'il avait laissé un critique analyser tout l'ouvrage pour son article. On comprend donc que Sainte-Beuve n'ait jamais écrit: J'ai lu, mais: J'ai entendu; et M. Ber-

1. *Lecture des Mémoires*, p. 276.

2. Une citation postérieure de *l'Echo* (juin) compte 32 lignes.

trin me paraît exagérer singulièrement quand il voit, dans cette formule imposée par la discrétion, un « aveu explicite » que Sainte-Beuve n'a pas lu le manuscrit¹.

Mais, dit M. Bertrin, quelle absurdité de soutenir que Chateaubriand ait livré son œuvre tout entière « comme on le prétend, à la discrétion — et l'indiscrétion — des critiques, en les autorisant à y prendre tout ce qui leur plairait, et sans même leur défendre de le publier² ». — Sans doute ; seulement qui a prétendu cela ? Chateaubriand, en autorisant les critiques à puiser dans son œuvre, a dû se réserver à l'avance le droit d'interdire certaines citations, de leur en permettre d'autres. Il leur aura donné ses instructions ; et nous savons par lui-même quelles elles pouvaient être. Il écrivait à Mennechet :

Mes *Mémoires* ne doivent voir le jour qu'après ma mort : si je les fais *trop* connaître de mon vivant, je sors de mon plan ; j'affaiblis l'effet d'un travail étendu et divers dont on prendrait une très fausse idée dans des passages tronqués. Si, par exemple, je détache une scène d'en-

1. *Correspondant*, p. 930. — On serait un instant tenté de croire (vu la longueur des citations qu'il fait) que Janin a pu aussi consulter le manuscrit. Mais, à l'examen, ces citations semblent toutes prises en des ouvrages antérieurement publiés de Chateaubriand.

2. *Correspondant*, p. 925.

fance des scènes successives de cette enfance, elle perd la convenance qu'elle a dans l'ordre de la narration, et il ne lui reste que sa frivolité ; si je livre un portrait, un morceau de politique, sans ce qui les précède ou les suit, on ne voit plus ce qui les justifie ou les amène. Tel livre de mes *Mémoires* est un voyage, tel autre s'élève à la poésie, tel autre est une aventure privée, tel autre un récit général, une correspondance intime, le détail d'un congrès, le rendu-compte d'une affaire d'État, une peinture de mœurs, une esquisse de salon, de club, de cour, etc. Tout n'est donc pas adressé aux mêmes lecteurs, et, dans cette variété, un sujet fait passer l'autre. Vous désireriez particulièrement, Monsieur, mon travail sur Venise ; comme il est très long, je ne pourrais vous le communiquer en entier. Vous ne verriez alors ni les rencontres que j'ai faites dans cette ville, ni mes investigations sur J.-J. Rousseau et lord Byron ; les souvenirs de mon premier passage à Venise en 1806 et mes dernières rêveries au Lido en 1833 ne se mêleraient plus à la beauté et à la tristesse de la merveilleuse cité mourante. Je ne crois pas qu'il y ait au monde un auteur moins infatué que moi de ses œuvres et qui en fasse meilleur marché¹ ; toutefois il est des mutilations qu'on ne peut exiger de la vanité la plus accommodante².

1. Cette phrase, dans son genre, dans le genre modeste, est admirable.

2. *Lecture des Mémoires*, p. 269.

Ainsi avertis, les critiques ne pouvaient faire que des citations assez étroitement déterminées; et, probablement encore, devaient-ils les soumettre à l'auteur. Si d'ailleurs il ne leur communiquait son œuvre que chez lui, dans son cabinet, sous ses yeux, il n'avait guère à craindre qu'ils n'en copiassent des parties trop étendues; le secret restait assuré à ses *Mémoires*, dans la mesure où il le désirait.

Mais, dit M. Bertrin, quelle « risible imprudence » de laisser entre les mains de certains critiques les pages les plus secrètes de son œuvre! — Les pages les plus secrètes étaient-elles tellement secrètes? J'en doute un peu, quand je vois Nisard, qui n'était pas un des intimes de l'Abbaye, qui n'avait pas été admis aux lectures, demander que Chateaubriand voulût bien « lui abandonner son portefeuille, et le laisser s'y plonger à discrétion tout le temps qu'il (lui, Nisard) ne le jugerait pas importun¹ », et obtenir cette faveur; quand je lui vois communiquer le voyage à Prague, « du fruit défendu la partie la plus défendue ». Si on lui a permis, à lui, de les lire, pourquoi n'aurait-on pas permis aussi de les lire et d'y puiser des détails intéressants à Sainte-Beuve, habitué du salon, admis aux lectures, disciple fidèle, admirateur enthousiaste, thuriféraire agréable, et

1. *Lecture des Mémoires. Préface*, p. xix.

si confit — alors — en « bons sentiments » ? S'il était un homme en qui Chateaubriand dût avoir une confiance particulière, c'est bien lui. Cette confiance n'était peut-être pas très bien placée, j'en conviens. Remarquons toutefois, à la décharge de Sainte-Beuve, que lorsqu'il a copié le passage dont nous nous occupons, il ne pensait peut-être point le publier, ni surtout en faire l'usage hostile qu'il en a fait. Il y avait bien, dès 1834, une indiscretion ; e'est en 1836, par la publication de la page, que l'indiscretion est devenue indelicatesses ; c'est à Liège, par le parti qu'en a tiré le malveillant critique, que l'indelicatesses est devenue un abus de confiance.

Et maintenant, la conclusion ? La conclusion, — la mienne, au moins, — c'est que le passage est authentique, que Sainte-Beuve n'est pas un faussaire. Après cela, qu'il ait bien agi dans la circonstance, je suis loin de le soutenir ; et je ne suis pas de ceux qui pensent qu'au nom de la « Critique », de la « Science », de la « Vérité », on peut s'affranchir sans scrupule des conventions de loyauté, ou formelles ou tacites, sans lesquelles les hommes ne sauraient vivre avec les hommes.

LE TABLEAU
DE LA
POÉSIE FRANÇAISE AU XVI^e SIÈCLE
—
ÉTUDE CRITIQUE

Lorsque¹, sur la fin de sa vie, achevant de « mettre en ordre de son mieux ce qu'il appelle ses affaires littéraires² » et donnant à son œuvre la forme définitive sous laquelle il la voulait transmettre à la postérité, Sainte-Beuve publia la dernière édition de ses *Portraits contemporains*³, il plaça en tête cette épigraphe significative :

Nous sommes mobiles et nous jugeons des êtres mobiles...

(SÉNAC DE MEILHAN.)

Il lui était difficile d'en choisir une mieux appropriée à ses ouvrages comme à sa personne. On sait combien de fois il a changé, et sans se piquer jamais d'une fidélité naïve, a lui-même offert la meilleure preuve et le meilleur exemple de cette

1. Je reproduis ici ma thèse latine. Le texte et surtout l'appendice en ont été soigneusement revus et débarrassés des erreurs matérielles qui avaient pu s'y glisser. La présente liste des variantes complète, corrige et annule la précédente.

2. *Portraits contemporains*, I, 3 (1845).

3. 1868.

« mobilité » humaine. Toujours, ou presque toujours, chez lui, sur les doctrines, les écrits ou les auteurs, le désenchantement et la sévérité ont succédé bien vite à l'enthousiasme et à l'éloge. Cette versatilité a d'abord été naturelle et comme inaperçue de lui-même ; puis, au fur et à mesure qu'il en a mieux pris conscience, elle est devenue une méthode raisonnée, une doctrine de critique littéraire. Il n'avait pas même parcouru la moitié de sa carrière, que déjà, ayant passé du *Globe* doctrinaire au Cénacle, du Cénacle au Saint-Simonisme, du Saint-Simonisme au Mennaisianisme, du Mennaisianisme à des velléités de jansénisme et du jansénisme au scepticisme et à l'indifférence, il en était arrivé à faire la théorie de ce droit du critique à l'inconstance, ou plutôt de ce devoir qu'il a d'être inconstant. Dès lors il lui semble naturel, sinon de « faire des rétractations », du moins de « mettre çà et là des correctifs » dans ses ouvrages¹. « Trop longtemps, écrivait-il en 1843, la critique a mêlé quelque peu de son vœu, de son espérance à ce qu'elle voulait encore moins juger qu'expliquer et exciter. Cette *Revue (des Deux Mondes)* a publié, de la plupart des poètes et romanciers du temps, des portraits qui, *eu égard au peintre comme au modèle*, ne peuvent être considérés en général que comme des portraits de jeunesse :

1. *Portraits contemporains*, I, 5.

*juvenis juvenem pinxit*¹. Le temps est venu de refaire ce qui a vieilli, de reprendre ce qui a changé, de montrer décidément la grimace et la ride là où l'on n'aurait voulu voir que le sourire, *de juger cette fois sans flatter*, sans dénigrer non plus, et après l'expérience décisive d'une seconde phase² ». Et, en effet, il se met alors à reprendre un à un et à contrôler ses jugements antérieurs. Il atténue avec soin ce que ses louanges d'autrefois lui semblent maintenant avoir d'excessif : il renforce ce que ses critiques de jadis avaient de trop atténué. S'il a l'occasion de rééditer quelqu'un de ses anciens ouvrages, il y introduit les mêmes changements ; il en modifie le texte, ou bien il corrige, il contredit parfois dans ses notes ce qu'il laisse subsister dans la page d'enthousiaste ou d'indulgent.

Pour qui veut connaître l'histoire de son esprit, de ses idées, de ses goûts, il est donc très utile de suivre d'une période à l'autre ses corrections successives et ses contradictions. Et rien ne permet de les suivre mieux qu'un même ouvrage réédité par lui à des années de distance. Il est clair, par exemple, qu'on apprend beaucoup sur l'évolution de ses idées religieuses, entre 1837 et 1857, si l'on compare la première et la dernière édition de son *Port-Royal*. Il

1. N'y a-t-il pas dans cette citation une allusion, ironique pour les autres et pour lui-même, au proverbe : *Asinus asinum...* ?

2. *Portraits contemporains* 438.

est clair que l'on apprend beaucoup sur les alternatives de ses opinions littéraires et les vicissitudes de ses jugements, si l'on compare les articles dont la réunion a donné naissance aux *Portraits contemporains*, avec les deux éditions de ces *Portraits* qui ont paru en 1843 et en 1868.

A première vue, il ne semble pas que le *Tableau de la Poésie française au XVI^e siècle* soit un des écrits où l'inconstance naturelle et voulue de Sainte-Beuve ait eu grande occasion de se manifester. Les écrivains dont Sainte-Beuve y traite sont morts depuis près de trois cents ans. Il paraît difficile qu'il ait eu pour eux ces tendres engouements, suivis d'amers retours, qu'il a tant de fois éprouvés pour ses contemporains illustres : ni les défauts de caractère de Ronsard ou Baïf n'ont pu heurter sa susceptibilité, ni leurs succès exciter son envie, comme l'ont fait ceux de Chateaubriand, de Hugo, de Lamennais ou de Vigny. Et, d'autre part, le sujet du *Tableau* est exclusivement, je dirai même étroitement littéraire. Sainte-Beuve n'y étudie guère que la forme artistique proprement dite : le style, la langue, le rythme, les vers. Ainsi, les grandes théories de philosophie et de morale, au sujet desquelles Sainte-Beuve a pu se contredire, n'y trouvent point de place ; et, par conséquent, ces contradictions elles-mêmes en semblent à l'avance exclues.

Mais, à y regarder de plus près, on change d'avis.

S'il n'y a point dans le *Tableau* de haute question philosophique ou religieuse discutée, en revanche un grave débat littéraire, le débat des classiques et des romantiques, l'emplit presque tout entier. « *Surtout*, écrivait Sainte-Beuve en 1828, *je n'ai perdu aucune occasion de rattacher ces études du XVI^e siècle aux questions littéraires et poétiques qui s'agitent dans le nôtre*. C'est sur ce point que je réclame en particulier l'attention et l'indulgence du public : car j'ai parlé avec conviction et franchise, sans reculer jamais devant ma pensée¹. » Or, à ce sujet, ses opinions successives, quoi qu'il en ait parfois voulu dire, ont été, dans le détail au moins, contradictoires.

De plus, en agitant ainsi les questions contemporaines et en les rattachant le plus possible à ces études du xvi^e siècle, Sainte-Beuve a dû aborder aussi les auteurs contemporains. Derrière les noms des écrivains depuis longtemps disparus, le lecteur aperçoit ou devine les noms d'illustres poètes, amis et compagnons d'armes de l'auteur. Comme Nisard, dans ses *Poètes latins de la Décadence*, a visé — et touché — les auteurs de son temps, leur donnant les verges sur le dos de Sénèque ou de Lucain ; de même Sainte-Beuve, en parlant des morts,

1. *Tableau* (édition définitive, Lemerre), I, 6.

a trouvé le moyen de parler des vivants; et pour eux, selon son habitude, il a éprouvé des sentiments successifs et contradictoires.

Puisqu'il a donné du *Tableau* des éditions différentes, à des époques où précisément ses opinions sur les théories comme ses sentiments pour les personnes étaient devenus différents, si l'on suit d'un texte à l'autre les modifications qu'il a fait subir à son œuvre, on a chance de mieux connaître les oscillations de sa pensée sur les doctrines et sur les hommes. On le pourra d'autant mieux que, de ses débuts à sa mort, Sainte-Beuve n'a jamais négligé ce livre de jeunesse.

En effet, il n'existe pas moins de quatre textes du *Tableau*.

D'importants morceaux en ont d'abord paru en articles dans le journal doctrinaire, *le Globe*. Du 7 juillet 1827 au 30 avril 1828, Sainte-Beuve en a publié ainsi onze chapitres, sous les titres généraux de *État de la poésie française à la fin du XV^e et au commencement du XVI^e siècle* d'abord, puis de *Poésie française au XVI^e siècle*. Antérieurement déjà, le 14 avril 1827, à propos de l'apparition de *Lettres inédites de Malherbe à Peiresc*, il avait imprimé dans le même *Globe* des pages sur Malherbe qui ont pris place à la fin de cette série. Ce sont, en somme, douze chapitres; et ils forment presque toute la partie du livre qui est consacrée

à la *poésie* proprement dite, — le *théâtre* et le *roman* étant, dans l'ouvrage définitif, étudiés chacun à part. Pour la première et la principale des trois parties dont la réunion constitue le *Tableau* complet, le *Globe* offre donc un premier texte (G).

Le 19 juillet¹, moins de trois mois après le dernier article du *Globe*, Sainte-Beuve les reprenait tous, les corrigeait et les développait, les refondait enfin dans sa première édition (2 vol. in-8°, II-596 et xxxiv-350 pages, Sautelet, Johanneau et Mesnier). Ces deux volumes, bien qu'ils aient fait quelque bruit, ne s'épuisèrent sans doute pas vite, car la « deuxième édition », datée de 1838, n'est évidemment que la première dont la couverture et le titre ont été modifiés (Raymond Bocquet, 1838) : non seulement le texte, mais les caractères et le papier en sont tout à fait identiques, et même cette prétendue seconde édition n'a point été annoncée par la *Bibliographie de la France*. Cette édition, unique sous ses deux noms de « première » et de « seconde », nous présente un second texte (S).

Une édition véritablement seconde ne parut que le 4 mars 1843² (1 vol. in-12, Charpentier, 499 pages). Sainte-Beuve n'avait pas jugé à propos d'y reproduire son second volume :

1. Date de la *Bibliographie de la France*.

2. Date de la *Bibliographie de la France*. — La *préface* est datée de mai 1842 et l'ouvrage est annoncé comme imminent dans la *Revue de Paris* du 16 octobre 1842.

Dans l'édition in-8° de 1828, disait-il, le premier volume qui contenait le *Tableau de la poésie française et du théâtre français au XVI^e siècle* était suivi et complété d'un second qui renfermait les *Œuvres choisies* de Ronsard avec notes et commentaires. Je reproduis ici de ce second volume la notice biographique qui était en tête et qui peut servir d'appendice à ce qui a été dit précédemment sur le poète¹.

L'*Appendice* ainsi annoncée ne comprend pas seulement la *Vie de Ronsard* : sous le titre de *Pièces et Notes*, Sainte-Beuve y a encore placé quelques poèmes choisis de Ronsard et une espèce de résumé des annotations du volume supprimé. Après l'appendice venait une partie toute nouvelle, elle-même précédée d'une courte et intéressante notice :

Ici commence, à proprement parler, une seconde partie de cette publication, et comme la seconde moitié, qui ne se rattache que librement à la première. Elle se compose de divers portraits et appréciations littéraires qui n'ont paru que plus ou moins longtemps après notre premier travail, et qui sont nés de l'occasion, ou du désir de compléter et de réparer. A un certain moment, en effet, m'étant aperçu que cet ancien tra-

1. P. 236, édition définitive, II, 43. — Je laisse donc de côté tout ce tome II supprimé. Il en a d'ailleurs été donné une édition critique par M. Moland (Librairie Garnier, sans date).

vail, faute de se réimprimer, restait à découvert avec toutes sortes de petites brèches comme une place mal entretenue. j'ai eu l'idée de jeter en avant un ensemble de morceaux supplémentaires, comme des espèces de petits forts détachés, qui seraient magarantie contre la critique, au cas qu'elle se mît en campagne. Pourtant, des huit morceaux qui suivent, le premier, qui établit un rapprochement entre Régnier et Chénier et qui parut dès 1829, ne rentre pas dans ce plan subsidiaire. Quant au dernier portrait, qui a pour objet Clotide de Surville j'ai cru devoir le joindre aux autres, quoiqu'il n'y ait pas là de poète du XVI^e siècle ni même du XV^e ; mais j'y ai touché bien des points qui tiennent à ces mêmes études¹.

Les huit morceaux en question étaient *Mathurin Régnier et André Chénier*², *Joachim du Bellay*³, *Jean Bertaut*⁴, *du Bartas*⁵, *Philippe Desportes*⁶, *Anacréon au XVI^e siècle*⁷, *De l'esprit de malice*

1. P. 311 ; édition définitive, II, 90. — La remarque que la comparaison de Régnier avec Chénier date de 1829 et ne rentre pas dans la série des articles ultérieurs est curieuse, comme désaveu — ou demi-désaveu — de ce morceau tout romantique.

2. Paru le 16 août 1829 à la *Revue de Paris* et inséré dans la première édition des *Critiques et Portraits littéraires* (1832), t. I, p. 250.

3. Paru le 15 octobre 1840 dans la *Revue des Deux Mondes* et placé comme préface à l'édition de du Bellay donnée par Victor Pavie.

4. Paru le 15 mai 1841 dans la *Revue des Deux Mondes*.

5. Paru le 15 février 1842 dans la *Revue des Deux Mondes*.

6. Paru le 15 mars 1842 dans la *Revue des Deux Mondes*.

7. Paru le 15 avril 1842 dans la *Revue des Deux Mondes*.

au bon vieux temps¹, et *Clotilde de Surville*².

En revenant après un intervalle de plus de dix années sur la vie, les œuvres, les doctrines des principaux écrivains du *Tableau*, avec un esprit plus mûr et plus formé, une érudition plus vaste, des secours extérieurs plus nombreux et plus riches, Sainte-Beuve avait eu l'occasion de remanier sur bien des points son ouvrage.

J'ai beaucoup revu, nous dit-il lui-même, beaucoup vérifié, quant aux faits de détail et aux particularités dont ce genre d'ouvrage abonde³.

Ainsi, c'est un troisième texte, bien différent⁴ parfois des deux premiers (C).

Dans son *Avertissement* de 1843, Sainte-Beuve déclarait qu'il ne modifierait plus son ouvrage :

J'ai dû m'arrêter. Une correction plus minutieuse et poussée plus avant serait, j'ose dire, dans l'intérêt de mon amour-propre plutôt que dans celui de la question littéraire elle-même. Le peu d'utilité que ce livre peut avoir, le petit nombre de vues nouvelles qu'il met en lumière, il les porte

1. Paru le 16 octobre 1842 dans la *Revue de Paris* avec cette note : « Cet article se rattache à une série de portraits et de dissertations sur le XVI^e siècle qui doivent accompagner et appuyer une nouvelle édition corrigée et très augmentée du *Tableau de la Poésie française au XVI^e siècle*, par le même auteur. »

2. Paru le 4^e novembre 1841 dans la *Revue des Deux Mondes*.

3. P. 31 édition définitive, I. 2.

4. Ce texte a été reproduit même après l'édition définitive ; et il subsiste dans les éditions Charpentier ultérieures à 1876.

suffisamment ainsi. Qu'on en profite donc et qu'on fasse mieux ¹.

Néanmoins il ne renonçait pas à le parfaire encore. A sa mort, on trouva des « notes manuscrites et inédites qu'il avait laissées sur deux exemplaires de l'édition de 1843, la dernière à laquelle il avait donné ses soins. Ces deux exemplaires avaient été préparés en vue d'une future édition ². » M. Troubat l'a fait paraître en 1876³, à la librairie Lemerre (2 vol. in-16, LIX-437 et 418 pages). C'est le texte quatrième et définitif du *Tableau* (L).

Ainsi, Sainte-Beuve a publié une première fois (partiellement) le *Tableau*, à l'époque précise où il s'engageait dans le romantisme et s'y attachait de plus en plus. — Il l'a publié une seconde fois (et dès lors complet) dans la période la plus enthousiaste, la plus passionnée de son juvénile romantisme. — Il l'a publié une troisième fois à une date où, revenu de toutes ses illusions, il combinait comme un moyen terme entre son culte de la tradition classique et son goût persistant pour certaines conquêtes du romantisme. — Il a préparé enfin une dernière édition, alors que sa doctrine littéraire était définitivement établie. — On peut donc, dans

1. P. 3; édition définitive, L, I, 4.

2. L, I, LIV.

3. Annoncée le 9 décembre dans la *Bibliographie de la France*, avec cette mention : 29 novembre.

les variantes diverses¹, suivre en abrégé toute l'histoire de son romantisme.

1. Je néglige ici, comme il est naturel, les corrections peu significatives

— les fautes d'impressions supprimées :

<i>Globe</i> , 14 juillet 1827	L. I, 43, ¹²
des genres <i>mêmes</i> de poésie	des <i>menus</i> genres

— les corrections de pure forme :

<i>Globe</i> , 14 juillet 1827	L. I, 61, ¹³
pour en finir <i>de suite</i> avec les	pour en finir <i>tout de suite</i> [Cf. encore 173, ¹⁴ et 254, ¹² .]

<i>Globe</i> , 4 octobre	L. I, 115, ¹⁷
Ce concert de louanges <i>dura...</i> <i>durant</i> cinquante années	<i>pendant</i> cinquante

<i>Globe</i> , 1 ^{er} septembre 1827	L. I, 82, ¹⁶
Les lauriers d'Athènes et de Rome <i>soulevaient</i> ces jeunes cœurs	<i>enlevaient</i> ces jeunes cœurs

<i>Globe</i> , 20 décembre 1827	L. I, 223, ¹¹
<i>Durant</i> la tenue des Grands Jours... (après qu'il vient d'être question de Gilles Durand)	<i>Pendant</i> la tenue

<i>Globe</i> , <i>ibid.</i>	L. I, 226, ¹¹
On dirait Lélius et Scipion jouant après avoir <i>ôlé</i> leur ceinture	<i>dénué</i> leur ceinture

— les innombrables additions de faits de détail ; ou les modifications apportées au texte primitif pour le rendre plus exact ; ou les atténuations nombreuses de phrases trop absolues :

S. p. 2	L. I, 12, ⁴
La croisade des Albigens... tout en ruinant la brillante patrie des troubadours, <i>dut</i> contribuer à enrichir les troupées de quelque portion de leur héritage	<i>dut</i> contribuer, <i>ce semble</i> , à.....

Mais, pour tirer de ces variantes tout l'enseignement qu'elles peuvent offrir, il importe de savoir

S. p. 3

On conçoit même que, loin d'étouffer la poésie, elles (les guerres franco-anglaises) *durent* maintes fois la provoquer, en lui prêtant une noble matière

S. p. 4

Il y a peut-être bien moins de fiction qu'on ne pense dans le recueil attribué à Clotilde de Surville

Globe, 14 juillet 1827

Marot traduit même *assez fréquemment* ce dernier (Martial)

Globe, *ibid.*

Quant à l'alexandrin, l'idée ne lui vient *jamais* d'y recourir

Globe, 4 août 1827

en sa qualité d'aumônier du roi Henri II, il ne put se dispenser, pour plaire à la reine

Globe, 1^{er} septembre 1827

Louis Le Roy *se rendit* célèbre par ses traductions

Globe, 20 septembre 1827

Rabelais, qui *était avec du Bellay* du voyage d'Italie

S, p. 164

une satire dans laquelle Vauquelin conseille l'étude à son *fil* *Désiveteaux*

S, p. 212

Quelques esprits *puissants* mais *bizarres*... s'égareraient...

L, I, 13,6

elles *auraient dû*

L, I, 13,19

On se prend à regretter que, sentiment et forme, tout soit fiction dans les poésies de Clotilde de Surville

L, I, 51,6

Il traduit même ce dernier

L, I, 56,8

ne lui vient *presque* jamais

L, I, 62,15

aumônier *du dauphin*, depuis roi Henri II, il ne put se dispenser, pour plaire à la *future* reine

L, I, 81,16

se *prépare* à *devenir* célèbre

L, I, 99,6

qui, *vingt ans avant du Bellay*, *faisait* le voyage

L, I, 229,5

à l'un de ses fils, *qui n'est pas* des Yveteaux

L, I, 284,7

esprits *aussi impuissants* que *bizarres*

Pourtant, de ces variantes, des dernières surtout, on peut tirer deux petites conclusions.

Sainte-Beuve écrit dans l'*Avertissement* de l'édition de 1843 :

comment Sainte-Beuve a abordé son entreprise et l'a ensuite continuée.

« Ce livre a été mon début en littérature : quand je l'ai commencé, j'étais étudiant en médecine et j'avais vingt-trois ans. Voilà mon excuse pour les incertitudes et les ignorances des premières pages. Ce que je savais le moins, c'était mon commencement. J'avais bien en général l'instinct et le goût de l'exactitude : je n'en avais ni la méthode ni surtout ces scrupules continuels qui en sont la garantie et qui ne viennent qu'avec le temps, après les fautes commises ». Il est ici trop modeste : on est frappé au contraire de voir, dès le début, entre les articles du *Globe* et l'édition de 1828, les scrupules d'exactitude dont il est rempli et le souci de *vérifier* qui le tient, — à plus forte raison entre celles de 1828 et de 1843 et même entre celle de 1843 et la dernière.

D'autre part, on remarquera comment, pour corriger une idée ou supprimer une erreur, il se borne souvent à intercaler un seul mot d'atténuation : *peut-être, ce semble* ; négation pure : *ne... pas*, sans rien changer au reste de la phrase. Ce trait ne révèle-t-il pas un homme peu capable d'improvisation, un peu dominé par ce qu'il a lui-même écrit, et à l'esprit duquel une idée (même sensiblement modifiée) revient volontiers sous la forme qu'il lui a une première fois donnée ? Et c'est ainsi qu'on expliquerait comment il a toujours plus *la que parle* ses cours mêmes (G. Michaut, *Sainte-Beuve avant les Lundis*, chap. xii).

II

Brillant élève de l'institution Blériot à Boulogne-sur-Mer, du collège Charlemagne et du collège Bourbon; lauréat des concours généraux, et auteur de nombreux discours français et latins que ses maîtres recueillirent comme des modèles¹; lecteur enthousiaste des poètes contemporains, Delavigne ou Lamartine, Sainte-Beuve devait naturellement être tenté de se vouer aux lettres². Il le fut en effet, mais il résista à l'attrait qu'elles exerçaient sur lui. « La raison de Joseph Delorme, dit-il dans la *Vie* de son premier héros, fortifiée dès l'enfance par des habitudes sérieuses et soutenue d'une immense curiosité scientifique, s'éleva d'elle-même contre les inclinations du poète pour les dompter. Elle lui parla l'austère langage d'un père, lui

1. Voir Pierrot, *Recueil de discours, narrations, lettres, lieux communs, développements historiques, etc., composés par les élèves de l'Université moderne, suivi d'un choix de vers latins* (Hachette, in-8°, 1831). Il y a 25 discours français et 27 discours latins de Sainte-Beuve. — Cf. G. Michaut, *Sainte-Beuve avant les Lundis*, p. 586 et 588.

2. Michaut, *Sainte-Beuve avant les Lundis*, chap. II.

représenta les illusions de la gloire, les vanités de l'imagination, sa propre condition si médiocre et si précaire, l'incertitude des temps, et, de toutes parts autour de lui, des menaces de révolutions nouvelles. Que faire d'une lyre en ces jours d'orage? La lyre fut brisée¹. » Et l'on sait bien que Joseph Delorme, c'est lui-même. Au sortir des classes, en effet, contraint par la nécessité de gagner sa vie, curieux d'ailleurs d'histoire naturelle et de physiologie, entraîné enfin par les avis d'une mère soucieuse de l'avenir, il entra à l'École de Médecine. Mais il souffrit beaucoup de cette contrainte. Naturellement sombre², attristé encore par les mornes et stoïques doctrines auxquelles il s'était attaché avec un âpre fanatisme, affligé par le spectacle quotidien des infirmités et des douleurs humaines que lui présentait l'hôpital, il éprouva d'amers découragements.

Un jour, par hasard probablement et sans autre intention que d'épancher sa peine, il en fit la confidence à son ancien maître du collège Charlemagne, M. Dubois. Le fondateur du *Globe* en fut touché. Il essaya de calmer le désespoir du jeune étudiant; il l'exhorta à persévérer dans des travaux qui lui assureraient une carrière honorable et sûre; mais,

1. *Vie de Joseph Delorme* (Poésies, t. 8).

2. Cf. *Correspondance*, t. 6 : « Mon habitude prématurée de vieillesse. »

en même temps, il lui proposa de s'essayer au *Globe*. Il ne s'agissait pas de romans ni de poésies sentimentales, auxquels le cadre du journal ne se prêtait guère ; seulement Sainte-Beuve, comme le dit Dubois, pouvait « chercher là à la fois une distraction à ses noires pensées et l'exercice d'un talent qui voulait de l'air, sans toutefois rompre encore avec la médecine et son hôpital. La place que je pouvais assurer à ses essais et la modique rétribution dont notre dévouement et notre modestie à tous se contentait, ne pouvait être une ressource. Ce que je considérais et ce qu'il considérait de même avec moi, c'était le soulagement de son âme par l'expansion ; et je lui citais l'exemple de Gœthe, qui, une fois déchargé dans son *Werther* de ses rêveries douloureuses, ne ressentit plus le mal qu'il communiquait ainsi à tant d'autres¹ ». C'était là quelque chose de bien modeste et qui assurément ne correspondait point pleinement aux ambitions plus hautes de Sainte-Beuve. Mais après, tout, c'était encore une manière de se rattacher à la littérature, de se donner l'illusion pour le moment, plus tard peut-être les moyens, d'être vraiment un homme de lettres. Sainte-Beuve accepta, avec l'intention de faire, le plus tôt possible, plus et mieux.

1. Lair, *Un Maître de Sainte-Beuve (Correspondant, 25 avril 1900, p. 319)*. — Il semble que cet exemple de Gœthe ait beaucoup frappé l'esprit de Sainte-Beuve : il l'a lui-même cité plus tard à de multiples reprises dans les *Lundis* et les *Nouveaux Lundis*.

Il commença, sous la direction de Dubois, par « apprendre son métier¹... » Tout d'abord, dans une série de petits articles historiques et géographiques, il décrivit les lieux qu'illustraient à ce moment même les exploits des Grecs révoltés. Puis il fut appelé à rendre compte des ouvrages récents². Et dès lors, plus directement mêlé à la vie littéraire, il arriva à concevoir d'une façon plus nette et à exprimer d'une façon plus explicite les doctrines littéraires auxquelles son esprit s'attachait alors.

Ces doctrines sont bien celles qu'on devait s'attendre à rencontrer chez un jeune homme, frais émoulu comme lui de fortes études classiques, et mêlé pourtant à un groupe d'écrivains épris des idées de progrès.

A ses yeux, le xvii^e siècle, ce « si beau siècle », est « le grand âge littéraire³ ». Il en admire tous les grands écrivains, non seulement ceux que les plus novateurs toléraient encore ou louaient, comme Molière et La Fontaine, mais ceux même qu'ils battaient le plus en brèche. Racine est le modèle inégalable qu'il propose aux poètes, et il le célèbre presque sans restrictions, attribuant ses faiblesses, là où il est contraint de lui en reconnaître, à la faiblesse

1. *Portraits littéraires*, II, 525.

2. Il semble avoir été chargé, à lui seul ou presque seul, de la *Petite Revue littéraire du Globe*. — Cf. G. Michaut, *Sainte-Beuve avant les Lundis*, p. 591 sqq.

3. *Premiers Lundis*, I, 155, 156 : « les délicatesses d'un si beau siècle... ce charme a jamais évanoui du grand âge littéraire. »

humaine. « Racine... dans les chœurs d'*Esther* et d'*Ather* n'a pas fait passer tout ce que son âme avait conçu de mélodie céleste et d'onction sacrée. Et quelle aisance, pourtant, dans ces admirables chœurs, quelle quiétude, quelle sérénité de génie ! C'est qu'il a senti combien, devant l'impuissance humaine, il valait mieux encore se résigner que se débattre ; là où il a désespéré d'être excellent, il a mieux aimé rester un peu faible, en voilant sa faiblesse d'une molle et noble douceur que de s'épuiser en vains efforts, pour retomber de plus haut. C'était la seule manière d'être parfait en poésie autant qu'il est donné à l'humanité de le devenir¹ ! » Mais il y a mieux encore. Au moment où les censures, les brocards, les injures mêmes fondent de toutes parts sur Boileau, au moment où tous les écrivains qui se piquent de renouveler la littérature n'ont pas assez de mépris pour les œuvres et pour les préceptes du *Législateur*, Sainte-Beuve, hardiment l'honore encore et le proclame un maître. Chargé d'annoncer l'*Épître* à quelques poètes panégyristes de Gustave Drouineau, il a cru reconnaître dans ces vers « une réminiscence assez heureuse de la manière de Boileau » et il ajoute audacieusement : « *Il faut en louer l'auteur.* Le poète de la raison semble plus que jamais délaissé

1. *Premiers Lundis*, I, 188.

de nos jours ; déjà le siècle dernier s'était plu, *on ne sait pourquoi*, à lui refuser le génie : on ne daigne même plus le lui contester ; la médiocrité du *rival et du maître de Racine* est dès longtemps chose convenue entre nos talents modernes : Il y a une sorte de courage à revenir à lui¹. » Élever une pareille protestation en 1824, ce n'est pas là, on doit en convenir, pactiser avec la révolution littéraire.

Ce n'est pas à dire néanmoins que Sainte-Beuve s'enrôle en aveugle dans le camp de ceux qui s'intitulent les défenseurs des classiques, Viennet ou Auger, Joüy ou Baour-Lormian. S'il est humaniste et respectueux de la tradition nationale, en même temps il est jeune et naturellement épris de la nouveauté, il est collaborateur du *Globe* et imbu des idées plus larges qu'on y soutient. Dès le collège, il avait suivi le mouvement littéraire contemporain : « Nous lisions les nouveaux livres tout haut, en récréation : on ne se figure plus aujourd'hui, on ne peut plus se figurer, dit-il, quel enthousiasme, quel transport ce fut pour les premiers vers de Lamartine parmi ceux de notre âge ; nous tous qui voulions faire des vers, nous fûmes touchés ; nous ressentions là le contre-coup d'une révélation, un soleil nouveau nous arrivait et nous réchauffait déjà de ses rayons². » Éclairé par de

1. *Globe*, I, p. 231, (30 décembre 1824). Non recueilli.

2. *Souvenirs et Indiscrétions*, p. 77, noté.

telles lectures, il peut bien montrer parfois un goût incertain et mettre les *Messéniennes* dont il « est fou¹ » sur le même plan que les *Méditations* ; il ne peut pas ne pas sentir quelle froideur glace les pâles copies des imitateurs serviles. Il le sent si bien qu'il s'en exprime tout haut ; et lorsqu'il faut exclure de la littérature les lieux communs usés, les descriptions vides de Baour-Lormian, c'est lui qui s'en charge : il le reconduit à la frontière de la République des lettres, — sans le couronner de fleurs. « Si M. Baour n'a jamais eu de conviction, si, avant de saisir sa lyre, il l'a toujours pesée au poids de la faveur, s'il l'a consacrée à perpétuité aux Apollons des Menus-Plaisirs et fixée à tout jamais aux voûtes du Garde-meuble, si aujourd'hui encore, abusant d'une harmonie facile et routinière, il s'est monté sans trop de peine au ton d'un lieu commun sonore, si en un mot le Sacre dans ses chants n'est une cérémonie ni nationale, ni religieuse, ni féodale, mais une matière à quatre mille vers descriptifs assez ronflants, tels qu'on en fait en rhétorique, la veille des grands jours, que lui peut-on sérieusement objecter ? C'est du calcul et non de la poésie qu'il a prétendu faire : la critique n'a pas de prise sur lui : il est au dessous d'elle². »

1. *Correspondance*, 1, 2.

2. *Globe*, 2 juin 1825 : *Des poésies de circonstance et de M. Baour-Lormian*. Non recueilli.

D'ailleurs, au cas où Sainte-Beuve n'aurait pas de lui-même aperçu tout ce qu'avaient d'archaïque et de factice les œuvres de ces prétendus classiques, la lecture seule du *Globe* aurait suffi à l'en instruire¹. Tous les jours, sans relâche, *le Globe* dénonce les défauts de ces maladroits disciples. Il montre combien mal ils ont compris les grands maîtres qu'ils se vantent d'honorer et de suivre, comment ils trahissent les doctrines qu'ils prétendent appliquer. Les règles que les auteurs du xvii^e siècle ont promulguées ou acceptées avaient, en leur temps, leurs raisons d'être et leurs causes historiques. Alors même qu'ils commettaient l'erreur de les croire formulées pour l'éternité, ils n'ont pas cru qu'il suffisait de les respecter pour écrire un chef-d'œuvre : c'est à la nature, à l'histoire, à la vie en un mot, qu'ils ont demandé leurs inspirations. Au contraire, leurs descendants dégénérés ont dans ces règles une foi superstitieuse. Ils en ont fait des recettes pour fabriquer à coup sûr des tragédies, des comédies ou des odes et ils n'ont plus le moindre souci d'imiter la nature ni de peindre la réalité. Ils se soumettent à une étroite discipline, non point pour mieux rassembler leurs forces et atteindre à un but plus élevé, mais pour la seule gloire de s'y soumettre. Cette doctrine littéraire a fait son temps ;

1. Cf. Michaut, *Sainte-Beuve avant les Lundis*, chap. III v.

ni Sainte-Beuve ni *le Globe* n'admettent plus ces obligations surannées; et, à leurs yeux, la première qualité des œuvres littéraires, c'est de satisfaire, selon l'expression de Sainte-Beuve, à « ce besoin presque unanime de vérité qui se proclame hautement dans tous les arts de notre époque¹. »

Il semble bien que ce soit la même doctrine que prêchaient justement alors les écrivains de l'école romantique. Et pourtant *le Globe* est l'adversaire décidé de tous ceux qui sont pour nous les véritables romantiques, les collaborateurs de *la Muse française*, les futurs membres du Cénacle. Il les poursuit avec autant de sévérité que les faux classiques. C'est que, aux yeux des écrivains du *Globe*, le romantisme est la liberté de l'art², mais une liberté sage, raisonnable, et qu'ils ont à cœur de distinguer de la licence. Si l'art est affranchi des lois arbitraires que les philosophes abstraits et les critiques arriérés ont prétendu lui imposer, il n'en existe pas moins des lois, qui, semblables aux lois non écrites du poète grec, s'imposent invinciblement à lui : les lois de la langue, les lois du goût, les lois de la raison. *Le Globe* est choqué des termes insolites qu'emploient parfois les nouveaux écrivains, des inversions forcées, des constructions inusitées qu'ils osent risquer; il est choqué des

1. *Globe (Petite Revue littéraire)*, 28 décembre 1825. Non recueilli.

2. Vitet, *De l'indépendance en matière de goût (Globe)*, 2 avril 1825).

inventions excessives, des figures hardies ou prétentieuses qui, à son gré, déparent leurs écrits ; il est choqué enfin de les voir imbus d'idées qui lui semblent, à lui, d'un mysticisme effréné contraire à la raison, et il ne peut, sans raillerie, les suivre dans leurs rêveries nuageuses. Leurs audaces lui paraissent aussi funestes que les timidités du parti contraire. S'il exprime avec tant d'enthousiasme son admiration pour les leçons de Villemain, c'est parce qu'il voit en lui un auxiliaire puissant contre ce double danger : « Nul ne peut mieux que lui, par ses leçons comme par ses exemples, défendre notre littérature de deux fléaux qui l'affligent en même temps : de l'esprit de routine, esprit superstitieux et timide, qui voudrait nous condamner à l'immobilité, et de cette indiscrete manie d'innover, qui fait regarder à quelques écrivains le bon sens comme une mode surannée, la propriété, la correction et la pureté du style comme des ornements superflus... qui leur fait prendre enfin pour un perfectionnement digne d'être applaudi la bizarrerie des idées et la barbarie du langage¹. » Si, à toutes ces raisons littéraires, on ajoute encore l'opposition fondamentale qu'il y avait entre la *Muse française*, catholique, royaliste « ultra », et le *Globe*, rationaliste, résigné sans enthousiasme et avec une mau-

1. *Globe*, Cours de M. Villemain, 27 novembre 1824.

vaise grâce croissante à une royauté nécessaire, on comprend que Sainte-Beuve ait pu écrire contre Vigny son article sévère¹ et qu'il ait dit plus tard du vrai romantisme : « J'y étais assez antipathique, à cause du royalisme et de la mysticité que je ne partageais pas². »

Que la littérature vraiment classique fût toujours digne d'admiration ; qu'elle restât dans son inspiration générale et même dans sa forme essentielle le modèle, non point peut-être à imiter, mais du moins à égaler : tel est le premier article du credo littéraire de Sainte-Beuve.

Qu'il y eût lieu néanmoins de suivre son siècle, d'exprimer les idées nouvelles ou les nuances nouvelles des sentiments, dans une langue un peu plus moderne sans néologisme, dans des vers un peu plus libres sans exagération, dans un style un peu plus hardi sans affectation : c'en était le second article.

Et le troisième enfin, c'était que Bernardin de Saint-Pierre et Chateaubriand³ pour la prose, Lamartine, Béranger et Delavigne pour la poésie⁴,

1. *Portraits contemporains*, II, 536.

2. *Lundis*, XI, 532. — Voir dans le *Tableau* (L, I, 113) l'allusion aux massacres de la Saint-Barthélemy. Un romantique pur ne l'eût pas faite.

3. *Voyage historique et littéraire en Angleterre et en Ecosse*, 17 décembre 1825.

4. *Ibid.* — *La Calédonie*, 26 mars 1825 ; — *Des Poésies de circonstance*, 26 mars 1825 ; — *Premiers Lundis*, I, 120.

avaient montré la véritable voie et enseigné comment on recule les limites de l'art sans les franchir. S'écarter de leurs traces, c'était s'égarer; c'était, de gaieté de cœur, s'aller mettre au rang d'un Hugo, d'un Vigny,.... ou d'un d'Arincourt : car, pour *le Globe*, Hugo, Vigny ou d'Arincourt, c'est tout un¹.

Et cette doctrine littéraire, on la retrouve dans tous les articles de Sainte-Beuve au *Globe*, comme dans la première rédaction du *Tableau*.

Car c'est de cette époque que date le *Tableau*. Remplir dans la littérature un rôle subalterne d'auxiliaire, aider, enregistrer, encourager les succès des autres ne suffit pas longtemps à l'ambition de Sainte-Beuve. Bien vite il aspira, ou plutôt dès le premier jour il avait aspiré à les remporter lui-même, à illustrer son nom par des créations personnelles. Aussi avait-il commencé à composer des vers : il y célébrait tout bas les émotions de sa vie humble et discrète. C'étaient des poèmes « de sentiment tout intime, avec des inexpériences de forme et de style² ». Seulement, s'il sentait son inexpérience, il n'osait demander des conseils à personne : de jeune poète qui pût apprécier ses

1. *Globe*, 2 février 1826. Imaginant un traité de paix signé par les adversaires du romantisme désireux de le discréditer, l'auteur de cet article inscrit dans ce traité la stipulation suivante : « On aura soin de répéter sans cesse au public, qui finira par le croire, que le romantisme, c'est *Han d'Islande*, *le Solitaire*, *Eloa* et toutes les rêveries de la Société des Bonnes-Lettres. »

2. *Lundis*, XI, 332.

essais, il n'en connaissait point ; quant à ses maîtres du *Globe*, « vraiment maîtres en fait d'histoire ou de philosophie », il les savait trop peu compétents « en matière d'élégie¹ ». Isolé et timide, il hésitait à se lancer. Ce qu'il lui aurait fallu, c'eût été l'occasion d'essayer ses forces dans un genre intermédiaire entre le modeste compte rendu et la poésie ; c'eût été un sujet qui à la fois fît connaître son nom et lui aidât à parfaire son talent. Fort à propos, l'Académie française lui présenta l'un et l'autre. En août 1826, elle mit au concours des prix d'éloquence un *Discours sur l'histoire de la langue et de la littérature françaises depuis les commencements du XVI^e siècle jusqu'en 1610*. Le compatriote de Sainte-Beuve, Daunou, que le jeune homme avait beaucoup connu dès l'année 1819², l'exhorta à tenter la chance et lui offrit même les secours de son érudition.

Ainsi encouragé, Sainte-Beuve « se mit à l'œuvre. D'abord il ne songeait qu'à remplir le programme de l'Académie. Mais, avant de faire un *Discours* sur l'histoire de notre littérature à cette époque, il sentit le besoin de connaître cette littérature³ ». Comme son sujet le demandait, et comme sa nature d'esprit l'y inclinait, il commença « naturelle-

1. *Portraits contemporains*, I, 489.

2. *Nouvelle Correspondance*, 96.

3. L., I, 5.

ment » par la poésie. Dès les premiers pas, il rencontra des problèmes qui le captivèrent au plus haut point. Toujours il a eu « l'innocente manie de se délecter » à « toutes les questions d'*art poétique*¹ » ; toujours il s'est « complu aux détails techniques, aux rapports finement saisis, aux analyses du *style* et de la *forme*² », et plus encore à cette époque où il cherchait à accorder son instrument. La poésie novatrice du xvi^e siècle, ses rythmes et ses vers variés, lui offraient mille occasions de satisfaire à son goût. Ainsi, « le sujet lui parut si intéressant et si fécond qu'il n'en sortit pas. Il lui fallut dès lors renoncer au concours ; et il s'y résigna sans trop de peine, d'autant plus que les résultats nouveaux auxquels il tenait tout particulièrement, présentés sans leurs développements et leurs preuves, eussent pu sembler bien hasardés et téméraires³ ». Il résolut donc de se borner à rédiger un ouvrage indépendant, essayé d'abord dans *le Globe*. Et c'est ainsi que naquit le *Tableau*.

1. *Joseph Delorme*, pensée xl.

2. *Joseph Delorme*, pensée xv.

3. L., I, 6. — On sait que Philarète Chasles, et Saint Marc Guardin se partagèrent le prix.

Mais au moment où Sainte-Beuve étudiait les poètes du xvi^e siècle et préparait ses articles pour *le Globe*, un petit événement se produisit, qui a exercé sur sa vie comme sur sa carrière une influence incalculable. Il rencontra Victor Hugo.

Dubois, esprit ouvert et vraiment libéral, avait fini par trouver que ses collaborateurs étaient injustement sévères pour Victor Hugo, et il avait conçu l'idée de le « réhabiliter » par un article plus favorable, à l'occasion de ses récentes *Odes et Ballades*. Détourné par mille autres occupations, il choisit Sainte-Beuve pour le remplacer. Sans doute il le jugeait moins ancré dans ses préventions que les autres rédacteurs plus âgés; peut-être aussi pensait-il que son ancien élève recevrait plus docilement ses avis et accepterait plus facilement de donner à ce compte rendu le ton sympathique que le directeur désirait. « Je remis donc le livre à Sainte-Beuve, raconte-t-il, lui disant de le lire, de me communiquer ses impressions et son jugement,

auxquels je mêlerais les miens¹. » Ainsi guidé, Sainte-Beuve, assez disposé par lui-même à sentir le mérite des *Odes*, les sentit sans doute mieux encore ; et surtout il osa mieux les mettre en lumière. Ses deux articles du 2 et du 9 janvier firent du *Globe* un allié inattendu pour le chef des vrais romantiques.

Des relations de plus en plus intimes s'ensuivirent, comme on sait, entre le poète et le critique. « Hugo avait dans le commerce intime... et de l'attrait et une sorte d'autorité impérieuse qui devait aisément subjuguier Sainte-Beuve, dont l'esprit avait quelque chose de féminin, et à qui, dans sa mobile et facile inconstance, il fallait toujours un maître du moment². » C'est en littérature comme il est naturel, — et non en religion ou en politique, — que s'exerça d'abord et surtout cette influence. Dès le premier entretien, Victor Hugo avait mis la conversation sur ses théories d'art poétique. Il avait exposé ses procédés de style, de facture des vers, de rythme. Sainte-Beuve, versé comme il l'était dans la poésie du xvi^e siècle, n'avait pas manqué de saisir la ressemblance qu'offraient avec ces « idées neuves » les idées de la Pléiade et d'y voir des preuves ou au moins des arguments : « il était

1. *Ibid.*, *Un maître de Sainte-Beuve* [Correspondant, 25 avril 1900, p. 320].

2. *Ibid.*, *Correspondant*, p. 321.

tout préparé à faire des applications et à trouver lui-même des raisons à l'appui ». Une seconde visite acheva de le séduire. Il s'enhardit alors à soumettre ses essais au jugement de son nouvel ami ; « rentré chez lui, il fit un choix de ses pièces de vers et les envoya à Victor Hugo, ce qu'il n'avait osé jusque-là avec personne¹ ». Hugo lui répondit sur-le-champ :

Ce samedi [mi-février 1827].

Venez vite, Monsieur, que je vous remercie des beaux vers dont vous me faites le confident. Je veux vous dire aussi que je vous avais deviné — moins peut-être à vos articles si remarquables d'ailleurs qu'à votre conversation et à votre regard — pour un poète. Souffrez donc que je sois un peu fier de ma pénétration et que je me félicite d'avoir pressenti un talent d'un ordre aussi élevé. Venez, de grâce, j'ai mille choses à vous dire, ou faites-moi savoir où je pourrais vous trouver.

Votre ami,

V. H.²

Après de pareils éloges, comment l'auteur inconnu et anxieux de *Joseph Delorme* n'eût-il pas été converti ?

1. *Lundis*, XI, 532 ; — *Portraits contemporains*, I, 489.

2. V. Hugo, *Correspondance*, 1815-1835, p. 262.

Mais, tout séduit qu'il fût, il y avait encore lutte dans son esprit. Les idées, les habitudes littéraires que lui avaient laissées ses sérieuses études classiques ne pouvaient subitement s'évanouir; les hardiesses du romantisme ne pouvaient toutes lui paraître subitement heureuses. Il eut donc une période d'incertitude et de flottement. Si l'on suit attentivement ses écrits de février 1827 à juillet 1828, on retrouve bien des traces de ces hésitations¹.

On les trouve aussi dans le premier texte du *Tableau*. Le 14 avril 1827, dans son article sur Malherbe, Sainte-Beuve écrivait :

Les changements matériels introduits par Malherbe dans la poésie sont moins nombreux qu'on le croit généralement. *Il comprit que l'enjambement d'un vers sur un autre était contradictoire avec la rime* et le proscrivit, bien que Ronsard l'eût toléré d'après une *fausse* analogie tirée du grec et du latin. Il bannit également l'hiatus dans tous les cas; mais ici on a quelque droit de lui reprocher un scrupule mal entendu. S'il est en effet des concours de voyelles qui choquent et qu'il importait d'interdire, il en est aussi qui plaisent et qu'il convenait d'épargner. Les anciens trouvaient une singulière mollesse dans les noms propres de « Chloé », « Danaé », « Laïs », « Lencothoé »; quoi de plus doux à pro-

1. Cf. Michant, *Sainte-Beuve avant les Lundis*, chap. vi.

noncer que notre verbe impersonnel « il y a » ? Les élisions d'ailleurs ne font-elles pas souvent un plus mauvais effet que les hiatus ? La Fontaine s'est donc avec raison permis d'oublier par moments la règle trop exclusive de Malherbe. *Celui-ci a été mieux conseillé par son oreille*, lorsqu'il a prescrit l'élision de le' muet final précédé d'une voyelle, comme dans les mots « vie », « joie », qu'on faisait avant lui de deux syllabes. Quant aux diverses formes de l'ode, il n'en a inventé aucune, mais les a toutes empruntées à Ronsard et aux autres poètes de la Pléiade. Un jour qu'il lisait à son disciple Maynard des stances de six vers, Maynard observa qu'il serait bon de mettre un repos après le troisième vers, et de même, dans les stances de dix, outre le repos du quatrième, d'en mettre un autre au septième. Cette remarque aussi juste que délicate fut à l'instant approuvée de Malherbe, qui, sans doute, en regretta l'honneur¹.

Voilà un développement tout classique. Sainte-Beuve, assurément, n'y met aucun fanatisme ; pourtant il ne s'en montre pas moins, avec beaucoup de netteté, partisan des doctrines traditionnelles. S'il accorde aux innovations personnelles de Malherbe une importance moindre que ne paraissait le faire Boileau, ce n'est qu'un dissenti-

1. *Globe*, 14 avril 1827. — Passage modifié dans les éditions, S, 488 ; C, 448 ; L, I, 256.

ment de détail et sur un point d'histoire. Sur la question de l'hiatus, s'il n'admet pas sans atténuation les règles étroites de *l'Art poétique*, il peut invoquer l'exemple d'un pur classique, La Fontaine : il aurait pu y ajouter, — et il y a ajouté dès 1828, — l'autorité de Molière¹, et même celle de Marmontel², — qui n'est pas un des complices de la *Muse française*, ni un des affiliés du Cénacle. Mais, pour la proscription de l'enjambement, pour l'éclision obligatoire de l'*e* muet, Sainte-Beuve, comme Boileau lui-même, adhère aux rigoureuses lois de Malherbe, sans exception ni réserve. En somme, son jugement ne pouvait que plaire aux ennemis les plus déterminés des innovations romantiques.

Quatre mois après, Sainte-Beuve paraît resté fidèle aux mêmes principes. La note dont il accompagnait son premier article, le 7 juillet, est, à cet égard, très significative. C'est bien gratuitement que, dans cette simple annonce, il insinue un jugement sévère sur ses auteurs :

La série d'articles qu'on se propose de publier sur l'ancienne poésie française embrassera tout le XVI^e siècle et portera particulièrement sur l'époque décisive de 1550, où l'imitation de l'anti-

1. S., 489; C., 449; L., I., 257.

2. S., 489; C., 449; L., I., 256.

quité *vint brusquement interrompre le développement naturel et lent* de notre vieille littérature gauloise¹.

Cela ne laisse pas deviner une très grande tendresse de cœur pour l'œuvre de la Pléiade. On dirait qu'à l'exemple de Boileau, Sainte-Beuve estime que Ronsard a tout *brouillé* ; s'il le blâme à mots couverts, il paraît bien le blâmer.

L'inspiration de Boileau est encore plus visible au début de ce même article, le premier de la série promise :

La langue poétique n'était pas formée en France au commencement du XVI^e siècle ; aucun homme de génie, comme il en apparaît quelquefois à l'origine des littératures, n'avait imprimé l'autorité de règles à ce qui n'est d'abord qu'un heureux choix d'instinct ; aucun écrivain à grandes pensées, comme Homère ou Dante, n'avait de bonne heure senti les besoins, deviné les secrets de la versification, et, une fois trouvée, ne l'avait inculquée à ses contemporains à force de poésie. *La rime* presque seule suffisait à l'oreille indulgente de nos bons aïeux et leur *tenait lieu d'ornements, de nombre et de césure*. Quelques contes grivois, quelques propos naïfs d'amour ou de table n'exigeaient guère des ressources plus grandes et, dans

1. *Globe*, 7 juillet 1827. — Note supprimée dans les éditions.

l'agréable entrelacement d'un *triolet*, dans la chute bien amenée d'un *rondeau*, dans le refrain naturel et facile d'une *ballade*, il y avait assez pour surprendre et charmer. Vers le milieu du XV^e siècle, ces essais modestes avaient dû quelques *grâces nouvelles* à Charles d'Orléans et à Villon. Les premiers, ils ont *débrouillé* un genre de poésie qui a surtout réussi dans l'âge suivant, et dont l'esprit se transmettant, même après que la langue eût permis au génie tout son essor, a continué sous des plumes légères et brillantes de faire le charme et la gloire de la France¹...

« Tenait lieu d'ornements, de nombre et de césure », les « *grâces nouvelles* », le genre de poésie « *débrouillé* » : on reconnaît les expressions de Boileau reprises ici, comme ses mentions des « *triolet*s », « *ballades* » ou « *rondeaux* » ; et ses idées ne sont pas moins fidèlement reproduites. Fonds et forme², tout dans ce passage trahit un homme nourri de *l'Art poétique* et plein de confiance en l'autorité du « *législateur* » des classiques.

C'est en vain que, le 14 juillet, Sainte-Beuve est déjà obligé de signaler des erreurs de Boileau sur l'histoire du *rondeau* et de la versification française³. Sa confiance en lui n'en est pas changée.

1. *Globe*, 7 juillet. — Passage modifié dans les éditions, S, 4 ; C, 5 ; L, L 9.

2. Voir encore plus loin, L, 21, 8, le souvenir de Boileau : — « *se sent des lieux où fréquentait l'auteur.* »

3. *Globe*, 14 juillet. — Cf. S, 34-35 ; C, 30 ; L, I, 53-54.

A son exemple, il proteste contre l'intempérance des réformateurs. Dans son article du 1^{er} septembre, un long passage est consacré à démontrer comment ils ont eu le tort d'être si peu « retenus » et à blâmer leurs excès.

« Les lauriers d'Athènes et de Rome soulevaient¹ ces jeunes cœurs... *Ils allaient même jusqu'à mépriser ces humbles, mais piquantes productions du terroir gaulois...* La frivolité des poètes français ne leur inspirait aussi qu'une fort médiocre estime : ils la jugeaient du haut de leur érudition, *et ne se souvenaient pas assez* que cette frivolité diminuait de jour en jour et que la poésie n'était déjà plus une simple affaire de cabaret ou de salon... (*Suivent les preuves : exemples de Marot, Saint-Gelais, Hugues Salel, Antoine Heroët, François Chabert, Charles Fontaine...*). La réforme en un mot s'introduisait peu à peu dans la poésie, et les hommes qui la cultivaient ne restaient aucunement étrangers au mouvement intellectuel. *C'est ce qu'oublièrent trop* les jeunes disciples de l'antiquité. Colorant leurs *préjugés* d'érudits de toutes les *illusions* de la jeunesse et du patriotisme, ils prononcèrent qu'il n'existait rien en France et se promirent de créer tout²...

1. *Globe*, 1^{er} septembre. — Le *Tableau* dès 1828 porte « enlevaient ».

2. *Globe*. — Passage conservé avec de faibles changements dans les éditions, S, 56 ; C, 46 ; L, I, 82.

Il est difficile de voir là une approbation pour la tentative de la Pléiade.

L'article suivant ne parut que vingt jours après, le 20 septembre. Mais l'on dirait cette fois que, dans l'intervalle, un léger changement s'est fait dans l'esprit de Sainte-Beuve. Il n'en est pas encore arrivé à l'admiration; mais il penche déjà vers l'indulgence.

Ce n'est pas qu'il approuve les théories de la *Défense et Illustration de la langue française*. Loin de là. Il blâme du Bellay de s'être « fâché hors de propos » contre les rondeaux et les ballades, « innocents poèmes, quoique un peu vieillis »; d'avoir méprisé les épigrammes et les élégies de Marot pour louer malencontreusement ses églogues froidement allégoriques; d'avoir cru faire merveille en changeant le nom du « coq à l'âne » en celui de « satire »; d'avoir proscrit la chanson; de n'avoir pas compris que la farce nationale « était par moments de la bonne et franche comédie. »

A tout prendre, conclut-il, la réforme proclamée par du Bellay comme une découverte de la veille *se réduisait à deux parts, dont l'une n'était pas aussi neuve, ni l'autre aussi praticable qu'il le prétendait.*

Puis, quand il passe du programme à la réalisation que les poètes de la Pléiade en ont tentée, peut-

être est-il plus sévère encore. Il les montre fabriquant de toutes pièces une langue artificielle; il rit de les voir « d'une manière presque ridicule » éviter de faire de la poésie une chose accessible et populaire, alors qu'ils affichent la prétention de « fonder une littérature nationale ».

Qu'est-il donc advenu, que devait-il advenir de cette langue savante construite sur la langue populaire? La langue populaire a fait un pas, et tout l'échafaudage de la langue savante a croulé. L'accident était soudain, et *comme le sublime désappointé touche au grotesque*, un long éclat de rire a éclaté, comme à une chute de tréteaux¹.

Mais si, encore une fois, l'expression de Boileau, « grotesque », est reprise, cette fois au moins, on le voit, elle est préparée et atténuée. Et en effet Sainte-Beuve, après avoir aussi rudement jugé l'œuvre, semble saisi de je ne sais quelle sympathie pour les auteurs eux-mêmes. Au lieu de ces rires ironiques, il apporte à son examen « une disposition plus sérieuse et plus équitable ». En poète qui a lui-même trop bien expérimenté combien l'œuvre réalisée est loin de l'œuvre rêvée, il reconnaît que leur erreur n'a pas été « une erreur vulgaire »; il proclame avec émotion la dignité de leur effort,

1. *Globe*, 20 septembre. — Reproduit sans changements dans les éditions. Cf. L, I, 93-95.

« de leurs longues veilles, de leur dévouement profond, de leur pure et sainte conception de la poésie » ; il « compatit à ces nobles cœurs qui se débattaient contre une langue rebelle à leur pensée » et souffre avec eux du « supplice qu'ils durent subir ». Sous l'impression de cette sympathie, il essaye de montrer quels bons résultats ont après tout surnagé de leur naufrage même ; bien mieux, que leur échec a été fécond, que leur labeur avorté a été nécessaire, « strictement indispensable », aux plus heureuses tentatives de leurs plus heureux successeurs¹.

Et dès ce moment il s'efforce de tenir cette route intermédiaire. Il est sévère encore, mais pourtant il a souci de mettre en lumière tout ce qui mérite l'éloge ; il condamne encore, mais pourtant il recherche avec soin les circonstances atténuantes. Parfois on dirait qu'il a interrompu ses articles, tantôt pour relire *l'Art poétique*, tantôt pour aller faire visite à Hugo, et que, lorsqu'il se remet à écrire, il rabaisse ou relève Ronsard et les siens, sous l'influence de celui des deux qu'il quitte. Ainsi les rigueurs et les indulgences se succèdent et se mêlent dans son premier *Tableau*.

Il trouve la destinée de Ronsard « un drame mêlé d'héroïsme et de grotesque² ». Après avoir cité de jolis passages, il ajoute :

1. *Globe*, 26 septembre. — Passage non modifié. Cf. L., I, 96-97.

2. *Globe*, 26 septembre. — Passage non modifié. Cf. L., I, 110.

Mais ce ne sont là que des beautés éparses. *Le plus souvent*, tous les cinq ou dix vers environ, une expression, une image triviale *fait grimacer ce style qui veut être sérieux*, et comme une note criarde au milieu d'un ton grave, nous avertit que *Ronsard forçait son instrument*¹.

Il écrit :

Nous n'analyserons pas les ouvrages de Ronsard. *Composés d'après un système*, ils sont empreints d'une *fastidieuse uniformité*. *Trop rarement*, on y entrevoit sous l'imitation les sentiments et les pensées intimes de la poésie².

ou bien :

L'invention en effet, de laquelle il est toujours aisé de juger, même à travers la distance des temps et la différence des langues, *n'a rien d'original* chez Ronsard et ses amis ; *ce n'est qu'une copie froide calquée sur les créations des anciens*. Reste l'élocution, le style... Mais la langue dans laquelle écrivaient ces novateurs est devenue pour nous une espèce de langue morte, et nous ignorons ce qu'est, par rapport à elle, l'élégance ou l'incorrection. Marot, *suivant la remarque si*

1. *Globe*, 4 octobre. — Passage modifié dans les éditions, S, 88 ; C, 68 ; L, I, 120.

2. *Globe*, 13 octobre. — Passage modifié dans les éditions, S, 93 C, 71 ; L, I, 126.

juste de La Bruyère, Marot, par son tour et par son style, semble souvent avoir écrit depuis Ronsard, et il n'y a guère entre lui et nous que la différence de quelques mots. Aussi sommes-nous beaucoup plus compétents pour juger de l'un que de l'autre. La langue, telle que nous l'avons aujourd'hui, se continue sans interruption avec celle que parlait et écrivait Marot. C'est le même tronc qui a été croissant et grandissant. Le *dialecte* que Ronsard a voulu greffer sur la souche commune s'est flétri et détaché¹.

ou bien sur du Bellay :

Sans parler de plusieurs choses agréables qu'on trouve mêlées à ses sonnets de *Méline* et de *Francine*, il a imité, ou si l'on veut traduit, Théocrite dans *l'Amour vengeur* avec beaucoup d'élégance et de naïveté. Mais ces exemples sur lesquels peut s'exercer bien sûrement notre critique, sont chez lui *trop rares pour nous permettre de récuser le jugement peu avantageux* de Pasquier et de Du Perron².

ou bien enfin, et comme jugement final sur l'école tout entière :

Sans vie réelle, sans originalité propre, l'école de Ronsard, quand elle eût épuisé l'imita-

1. *Globe*, 17 octobre. — Passage modifié dans les éditions. S. 108 ; C. 84 | L. I, 143.

2. *Globe*, 27 octobre. — Passage modifié dans les éditions. S. 108 ; C. 85 | L. I, 149.

tion grecque et latine, se jeta plus particulièrement sur l'imitation italienne et l'épuisa comme l'autre: *pour elle, c'était là se perfectionner*¹.

On ne peut guère l'accuser de montrer dans tous ces jugements une indulgence excessive, et même cette dernière citation laisse percer un mépris un peu rude.

Mais, à côté de ces passages, il en est d'autres, — aussi nombreux, — d'un ton bien différent. Cette condamnation portée par Malherbe et Boileau, que lui-même il vient d'approuver et de renouveler, Sainte-Beuve ne la trouve pas « exempte d'aigreur ni de colère ». La célébrité de Ronsard, pense-t-il, a dû avoir sa raison d'être et son explication. Il réclame pour le poète raillé une bienveillance, qui, selon lui, ne sera que de l'équité ; et il assure qu'en l'abordant avec ces dispositions, on en viendra « sinon à faire grâce à sa renommée, du moins à la *concevoir* » :

Les traductions satisfaisaient peu les goûts littéraires des érudits... S'ils daignaient songer quelquefois à la langue maternelle, c'était pour regretter qu'elle ne fît pas d'elle-même quelque tentative plus libre dans les voies antiques, Ronsard sentit ce besoin *et y répondit merveilleusement*. Admirateur des anciens, *avec une certaine indépendance d'esprit*, au lieu de les traduire, il les

1. *Globe*, 8 novembre. — Passage modifié dans les éditions, S, 127 ; C, 102 ; L, I, 181.

imita; toute son originalité, toute son audace est d'avoir innové cette imitation.... Il déploya dans ces cadres d'emprunt *une veine assez animée* pour qu'on lui en sût alors un gré infini. C'était la *première fois* que la physionomie du passé semblait revivre dans notre idiome vulgaire¹, etc.

Et immédiatement après, il cite avec un plaisir visible des vers exquis du chef de la Pléiade :

Bien des fois sa période nous paraît arrondie, harmonieuse, et sa pensée revêt de fières ou brillantes images. Témoin ce début de sonnet où l'on n'aurait à effacer qu'un mot du second vers :

Je veux brûler pour m'élever aux cieus
 Tout *l'imparfait* de mon écorce humaine,
 M'éternisant comme le fils d'Alcmène,
 Qui, tout en feu, s'assit entre les dieux.

Et cette fin d'un sonnet encore, où le poète, après avoir énuméré tous ses ressouvenirs et ses rêves légers de bonheur amoureux, achève en disant :

Sur le métier d'un si vague penser
 Amour ourdit la trame de ma vie.

Et ce vers d'une physionomie toute moderne, pour signifier une mort prématurée :

Avant le soir se clora ta journée²...

1. *Globe*, 4 octobre. — Passage non modifié. Cf. L. I, 119.

2. *Globe*, 4 octobre. — Supprimé dans les éditions, mais rappelé dans une note, S, 94, n. 1, note elle-même modifiée et développée plus tard, G, 73 n. 1 et L, I, 132, n. 1.

Avec les mêmes dispositions favorables, dans un chapitre que bien des lecteurs durent alors trouver paradoxal¹, il excuse les défauts du style de Ronsard, en alléguant les goûts de son époque et les changements du langage ; il le défend du reproche de « parler en français grec et latin » et répond qu'il a mis au contraire à ces emprunts « plus de discrétion qu'on ne semble le croire » ; il entre même plus avant dans ses vues, il imagine le succès qu'aurait pu avoir sa langue composite en des circonstances plus heureuses, et s'écrie alors :

Qui pourrait dire que le siècle de Louis XIV n'eût pas été prévenu, et que, parmi nos ancêtres littéraires, Ronsard, quoique avec moins de génie, *n'eût pas tenu la place qu'occupe aujourd'hui le grand Corneille*² ?

Il semble découvrir avec ravissement en Ronsard un délicieux poète anacréontique :

Mais le croirait-on ? ce qui nous plaît surtout et ce qu'on s'aviserait le moins de chercher dans l'auteur, c'est l'ode épicurienne, anacréontique, la chanson en un mot, telle que Marot déjà la savait faire, telle que du Bellay la faisait tout en

1. Aussi s'est-il défendu dans une longue note, dès 1828. — Cf. L, I, 120 : « Pour mettre à couvert notre responsabilité, etc. »

2. *Globe*, 4 octobre. — Passage non modifié, cf. L, I, 126.

la déprisant. Ici, point de prétention ni d'enflure, *une mélodie soutenue, des idées voluptueuses et de fraîches couleurs*; la langue de Marot est retrouvée, *mais avec plus d'éclat*¹.

ou bien :

Est-il besoin de faire remarquer le vif et naturel mouvement de ce début : « Mignonne, allons voir... » ? Et pour le style, quel progrès ! que d'images ! « La robe de pourpre », « laissée choir ses beautés », cet âge qui « fleuronne en sa verte nouveauté », « cueillir sa jeunesse », « moissonner ses désirs » ! Et ce retour si plein à la fois de tristesse et d'insouciance : « Las ! le temps, non ; mais nous nous en allons ! » *Malherbe a-t-il bien osé biffer de tels vers, et Despréaux les avait-il lus*² ?

Sainte-Beuve va même plus loin encore. Une fois, — dans une note, il est vrai et comme s'il désirait dissimuler sa hardiesse au bas des pages, — ce n'est plus seulement le talent personnel du poète, c'est son système qu'il loue. Il le rapproche, comme ferait un romantique, d'André Chénier ; comme un

1. *Ulobe*, 43 octobre. — Modifié dans les éditions, S, 94 ; G, 71 ; L, I, 126.

2. *Ulobe*, 43 octobre. — Supprimé dans la 1^{re} édition (cf. la note S, 94, 1), rétabli avec modification dans les autres, G, 72 et L, I, 126.

romantique, il laisse entendre que l'œuvre de Malherbe et de Boileau est peut-être regrettable.

On peut comparer cette imitation exquise de Bion avec la seconde élégie d'André Chénier. On trouvera même entre la manière de ce dernier et celle de Ronsard plus d'une ressemblance à *l'honneur de tous deux*. Une facture originale des vers; des formes de phrases antiques et neuves à la fois; une allure pressée, inégale et libre; point de traînantes appositions, d'épithètes oiseuses, de mouvements compassés. *C'est que Ronsard est venu avant les préceptes de Malherbe et de Boileau; c'est qu'André Chénier a su s'en affranchir, et cela par instinct de génie plutôt que par système d'innovation.* L'un n'avait pas appris, l'autre avait oublié les pas artistement cadencés du menuet poétique ¹.

Ainsi les mérites de Ronsard et de Chénier leur viennent de ce qu'ils ont échappé aux règles de Malherbe et de Boileau! Ces règles sont donc mauvaises, à certains égards au moins? Où est le temps où Sainte-Beuve vantait « le poète de la raison », le « maître et le rival de Racine » et félicitait ceux qui avaient le « courage d'y revenir »? Maintenant il le renie pour son maître, ou

1. *Globe*, 4 octobre. — La première phrase seule est conservée dans les éditions (Cf. L, I, 430, n. 1.) Mais l'idée a reparu sous une autre forme et appliquée à un autre poète, du Bellay. Voir plus loin.

semble le renier. Il le traite même quelquefois avec une ironie assez âpre. Quand il explique comment Desportes et Bertaut, malgré les apparences, sont les disciples de Ronsard et qu'il signale à ce sujet l'erreur de Despréaux, qui « a fait loi », il cite en note les deux vers de *l'Art poétique*.

Ce poète orgueilleux, trébuché de si haut
Rendit plus retenus Desportes et Bertaut.

et il ajoute irrévérencieusement :

Quelques vers auparavant, Boileau fait honneur à Marot de l'invention du rondeau et le loue d'avoir « trouvé, pour rimer des chemins tout nouveaux ». *Pour le poète du juste et du vrai, c'est commettre bien des erreurs en peu de lignes.*¹

A l'époque où furent écrits les articles du *Globe*, Sainte-Beuve paraît donc hésiter : tantôt il cède à l'attrait du romantisme et tantôt il se reprend, mais pour y céder encore et toujours davantage. Il semble avoir peur de quitter la doctrine consacrée, et pourtant il l'abandonne ; il n'est pas romantique, mais de jour en jour il le devient. Et ces variantes, jusqu'à ce jour ensevelies dans le journal d'où nous venons de les tirer, dénoncent clairement ses incertitudes.

1. *Globe*, 8 novembre. — S, 127, n. 4 ; G, 104, n. 2 ; L, 1, 480, n. 2.

IV

Les dernières appréciations nettement défavorables à la Pléiade et à son œuvre, que nous avons relevées, sont de novembre 1827. A partir de cette date, et de plus en plus, Sainte-Beuve s'abstient de critiques, parce qu'il s'attache davantage à la cause romantique. On peut, dans les articles étrangers au *Tableau*, suivre pas à pas, pour ainsi dire, les étapes de cette conversion¹. Dès la première moitié de 1828, elle était complètement achevée.

Le 30 avril, Sainte-Beuve publiait au *Globe* son xi^e et dernier article : *La satire, Mathurin Régnier, ses démêlés avec Malherbe*; et en quittant ses lecteurs, il leur disait :

Pour compléter ces études sur la poésie française au XVI^e siècle, il nous resterait à parler de d'Aubigné et surtout de Malherbe; mais il a déjà été question de ce dernier et de sa réforme, dans un article à part (t. V, n^o 5). On n'y reviendra

1. Michaut, ouvrage cité, chap. vi.

donc pas ici. D'ailleurs tous ces articles sur la poésie seront recueillis et publiés prochainement avec des développements nouveaux. On y joindra une histoire du théâtre durant le même siècle¹.

Au moment où il les annonçait, ces développements nouveaux étaient déjà achevés, si du moins nous en croyons la dernière édition du *Tableau* : la conclusion y est datée, « avril 1828² », et la première édition parut, comme on sait, dès le 19 juillet.

Que, sous sa forme de livre, le *Tableau* ait été très retouché et développé, cela saute aux yeux dès le premier examen. Il suffit de comparer la longueur des XI ou XII articles aux 396 pages du volume. La seule chose qui, à ce point de vue, mérite d'être notée, c'est que parfois une revision trop rapide a laissé dans le volume de petites incohérences. Le 30 avril, au *Globe*, Sainte-Beuve, parlant, pour la première fois, de Vauquelin de la Fresnaye, à propos des satires de Régnier, écrivait :

Il ne parut point d'essais un peu suivis dans ce genre de poèmes, jusqu'à Vauquelin de La Fresnaye, qui florissait *sous Henri III*. Cet écrivain instruit et laborieux, doué d'un goût sain et d'une

1. *Globe*. — Supprimé dans les éditions.

2. Cf. I, II, 34.

verve tempérée, prit à tâche de suivre Horace pas à pas et, après avoir rimé un *Art poétique qui est curieux encore aujourd'hui par plusieurs détails d'histoire littéraire*, il composa à l'instar de son modèle un assez grand nombre de satires ou épîtres morales, etc.¹.

Or, dans son livre, Sainte-Beuve a cru bon d'étudier Vauquelin de La Fresnaye avant d'en arriver à Régnier. Il lui a consacré plusieurs pages, où reparaissent d'ailleurs à peu près les mêmes termes.

Il écrivit sous *Henri III* un *Art poétique* en vers, fort judicieux par les préceptes et *curieux encore aujourd'hui par beaucoup de détails d'histoire littéraire*², etc.

Puis, lorsque le passage du *Globe* est revenu avec l'article entier où il avait paru, Sainte-Beuve l'a purement et simplement reproduit. Seulement il ne s'est pas aperçu que, dans l'ensemble du morceau, il se répétait et parlait de Vauquelin comme d'un inconnu à présenter aux lecteurs, — ce qui, vrai pour les lecteurs du *Globe*, ne l'était plus pour les lecteurs du livre³.

1. *Globe*. — Cf. S, 164 ; C, 131 ; L, I, 222.

2. S, 143 ; C, 113 ; L, I, 199.

3. S, 164 ; C, 131 ; L, I, 228. — A partir de 1843, Sainte-Beuve s'est aperçu de la répétition et a cru pouvoir l'excuser par un « on l'a dit » : « Après avoir rimé, on l'a dit, etc. »

Mais ce qui nous intéresse ici bien plus que les modifications mêmes, c'est l'esprit dans lequel elles sont faites.

Nous savons à l'avance quel il est. Dès sa préface, Sainte-Beuve a eu soin de nous en prévenir. Il annonce qu'il mêlera aux débats littéraires du xvi^e siècle les débats littéraires du xix^e, c'est-à-dire la question du classicisme et du romantisme; et il laisse clairement entendre qu'il prendra parti pour la doctrine nouvelle. Nul de ses lecteurs de 1828 ne s'y est mépris. *Le Globe* du 19 juillet désignait déjà l'auteur du *Tableau* comme : « un critique ami de ce qu'on appelle le romantisme »; et le 5 novembre, Rémusat y signalait encore ce caractère de son ouvrage : « C'est en songeant à son siècle que M. Sainte-Beuve a entrepris de visiter les ruines du xvi^e. Il a fait comme ces publicistes qui aiment à retrouver dans nos antiques lois, dans nos codes oubliés, les germes de nos constitutions politiques. Il a voulu voir si, maintenant qu'il est tant question de reconstituer la littérature et, comme le Gouvernement, de la rendre libre et nationale, il ne découvrirait pas dans ses origines des titres et des autorités : pour lui frayer une nouvelle route, il l'a ramenée à son point de départ. »

Rien ne démontre mieux les intentions de Sainte-Beuve que les changements apportés au texte du *Globe* dans cette première édition en volumes.

Et d'abord, dès le début, plus de protestation contre la brusque interruption du « développement naturel et lent de notre vieille littérature gauloise ». Maintenant que Sainte-Beuve appartient à un parti révolutionnaire, qui entend accréditer des innovations non moins brusques, il supprime et la note et le blâme qu'elle impliquait. Il supprime aussi tous les ressouvenirs de Boileau et ces appels indirects à son autorité, par lesquels s'ouvrait autrefois le *Tableau*. Dans le livre, un exorde purement historique et d'allure impartiale introduit Charles d'Orléans et Villon, les naturels précurseurs du xvi^e siècle.

Le commencement de l'ouvrage ne présente pas beaucoup de modifications inspirées par des raisons de doctrine. Sur Charles d'Orléans et Villon, Clément Marot, Marguerite de Navarre et Saint-Gelais, Sainte-Beuve maintient tout ce qu'il avait dit¹. Leur libre allure et leur naïveté, les emprunts que certains d'entre eux ont fait à des littératures étrangères ne pouvaient qu'être favorables au romantisme. En même temps les hautes qualités qui leur manquent, la profondeur et la noblesse

1. Il cite en plus plusieurs pièces de Charles d'Orléans, et notamment des vers « dont seraient fiers et heureux nos plus charmants poètes » (Reproduit sans modification, cf. L, I, 18 sqq.). — Il multiplie aussi les citations de Villon (Cf. L, I, 22 n. 1 et 29, n. 1), de Marot (Cf. L I, 47 n. 1, 48 n. 1, 49 n. 1, 52 n. 1, 53 n. 1 etc.), de Saint-Gellais (Cf. L, 63-64, 66-67).

absente de leurs divers écrits, pouvaient en partie justifier le coup d'éclat de la Pléiade, avec laquelle se solidarisaient volontiers les romantiques.

Mais, dès que l'auteur a enfin abordé du Bellay et la *Défense et Illustration de la langue française*, les corrections, les additions se multiplient. Il montre maintenant de l'indulgence, voire de l'enthousiasme, pour les poètes du xvi^e siècle, qu'il critiquait naguère. Il cherche à introduire les noms des poètes du xix^e siècle, qu'il aime maintenant, et saisit toutes les occasions de leur accorder des louanges. Il avait, en quelques mots très brefs et assez secs, caractérisé l'œuvre lyrique de du Bellay :

Du Bellay a composé des odes où se rencontrent *quelques* strophes d'un ton soutenu. Dans plusieurs *Épîtres* au roi, dans l'*Hymne à la surdité et le Poète courtisan*, il manie l'hexamètre avec aisance et gravité. Ses *Jeux rustiques* renferment *quelques* petites pièces pleines de grâce et de douceur¹.

Maintenant il corrige :

Du Bellay a composé des poésies lyriques où se rencontrent *beaucoup* de strophes d'un ton *élevé* et soutenu²....

1. *Globe*, 20 septembre 1827.

2. S., 73; C., 57; L., 1, 100.

Dans la suite, au lieu d'énumérer simplement les titres de ces pièces, il cite¹ avec complaisance les poèmes eux-mêmes ; en les citant, il a soin de mettre en lumière les ressemblances qu'il trouve entre elles et les œuvres des poètes modernes, Lamartine ou Victor Hugo :

Dans l'ode à deux demoiselles, lorsque, après avoir célébré *leurs beautés*, il les engage à fuir *les façons cruelles* et à *laisser conduire leur nef au port de l'hyménée*, on croit entendre *le poète moderne qui montre à sa bien-aimée le golfe chéri...*

et

*Victor Hugo n'a pu trouver, pour la charmante ballade de Trilby, de plus sémillante épigramme que cette chanson de du Bellay*²...

Jadis il notait, sans plus s'y arrêter, que du Bellay avait fait des chansons comparables à celles de Marot. Maintenant il ajoute (et l'intention qui lui a dicté ces lignes est évidente) :

On y est frappé, entre autres mérites, de la *libre allure* et en quelque sorte de la fluidité courante de la phrase poétique, qui se déroule et

1. S, 73-77 ; C, 57-60 ; L, I, 100-105.

2. S, 75 ; C, 58 ; L, I, 102.

serpente sans effort à travers les sinuosités de la rime¹.

Enfin et surtout il intercale entre ses citations un long développement tout à l'éloge des réformes métriques de l'école romantique.

Dans plusieurs épîtres de du Bellay, dans l'*Hymne à la surdité* et le *Poète courtisan*, l'alexandrin est manié avec la gravité et surtout l'*aisance* qu'il avait durant ces premiers temps de rénovation. Malherbe ne lui avait *pas encore imposé*, comme loi de sa marche, le double repos invariable du milieu et de la fin du vers. Si le mouvement de la pensée était plus fort, *la césure, obéissante et mobile, se déplaçait; et, bien qu'elle ne disparût jamais complètement après le premier hémistiche, elle ne faisait dans ce cas qu'y glisser en courant, y laisser un vestige d'elle-même, et s'en allait tomber et peser ailleurs, selon les inflexions du sens et du sentiment.* La rime aussi, au lieu d'être un signal d'arrêt et de sonner la halte, intervenait souvent dans le cours d'un sens à peine commencé, et alors, loin de l'interrompre, l'accélérait plutôt en l'accompagnant d'un son large et plein. *Cet alexandrin primitif, à la césure variable, au libre enjambement, à la rime riche*, qui fut d'habitude celui de du Bellay, de Ronsard, de d'Aubigné, de Regnier, celui de Molière dans ses comédies en

1. S. 70, G. 26, L. I, 104.

vers, et de Racine dans ses *Plaideurs*, que Malherbe et Boileau eurent le tort de mal comprendre et de toujours combattre, qu'André Chénier, à la fin du dernier siècle, *recréa avec une incroyable audace et un bonheur inouï : cet alexandrin est le même que la jeune école de poésie affectionne et cultive, et que tout récemment Victor Hugo, par son Cromwell, Emile Deschamps et Alfred Devigny par leur traduction en vers de Roméo et Juliette, ont réintroduit dans le style dramatique*. Nos vieux poètes ne s'en sont guère servis que pour l'épître et la satire, mais ils en ont connu les ressources infinies et saisi toutes les beautés franches. *On est HEUREUX, en les lisant, de voir à chaque pas se confirmer VICTORIEUSEMENT une tentative d'hier, et de la trouver si évidemment conforme à l'esprit et aux origines de notre versification*¹.

La profession de foi romantique, on le voit, ne saurait être plus nette.

Sainte-Beuve avait fait des critiques assez dures à Ronsard ; il les atténue singulièrement, pour ne mettre en lumière que l'éloge. Que l'on compare les deux passages.

Globe, 13 octobre 1827

S. 2 93

Nous n'analyserons pas les ouvrages de Ronsard : com-

Mais sans rechercher ce qui aurait pu arriver, en des con-

1. S. 77. — Reproduit avec quelques changements dans les éditions ultérieures, C, 60 ; L, I, 105.

2. Cf. C, 71 ; L, I, 126.

poses d'après un système, ils sont empreints d'une fastidieuse uniformité. Trop rarement, on y entrevoit sous l'imitation les sentiments et les pensées intimes de la poésie. L'élegie sur la coupe d'une forêt fait exception et se ressent d'un bout à l'autre de la mélancolie vraie qui l'a inspirée. Mais le croirait-on? Ce qui nous plaît surtout et ce qu'on s'aviserait le moins de chercher dans l'auteur, c'est c'est l'ode épicurienne, anacréontique, la chanson en un mot, telle que Marot déjà la savait faire, telle que du Bellay la faisait tout en la déprisant. Ici, point de prétention ni d'enflure, une mélodie soutenue, des idées voluptueuses et de fraîches couleurs; la langue de Marot est retrouvée, mais avec plus d'éclat.

jonctures plus opportunes, de cette langue savante inventée par Ronsard, et si l'on n'envisage de sa réforme que la portion plus humble et plus durable, *il a bien assez fait de ce côté pour que son nom soit entouré de quelque estime et de quelque reconnaissance.* A ne le prendre que dans des genres de moyenne hauteur, dans l'élegie, dans l'ode épicurienne, dans la chanson, *il y excelle; et le charme mêlé de surprise qu'il nous fait éprouver, n'y est presque plus, comme ailleurs, gâté de regrets; une mélodie soutenue, des idées voluptueuses et de fraîches couleurs. La langue de Marot est retrouvée, mais avec plus d'éclat; elle a déjà revêtu ces beautés vives qui plus tard n'appartiendront qu'à La Fontaine.*

Pour le fond des choses, le jugement n'est guère changé: on voit pourtant comme Sainte-Beuve glisse sur les reproches et insiste sur les éloges. Il en est de même à la fin de ce passage.

Globe, sqq.

Que conclure de ces citations, qu'on pourrait aisément multiplier? Qu'il y eut vraiment deux poètes en Ronsard:

S, sqq.

On dirait vraiment qu'il y eut deux poètes en Ronsard: l'un...; l'autre encore naïf et déjà brillant, qui *continua,*

l'un... ; l'autre encore naïf, et déjà brillant, fidèle au génie de notre langue et à ses propres inspirations, qui perfectionna Marot et fut en quelque sorte le Malherbe de l'ode légère.

perfectionna Marot, *devança et surpassa de bien loin Malherbe dans l'ode légère.*

La différence est sensible. Mais les corrections n'ont pas seulement pour but de mettre Ronsard bien au-dessus de Malherbe. La petite addition *continua*, qui paraît insignifiante, est en réalité de plus de portée : c'est un mot qui, pour parler comme Bélise, dit « plus de choses qu'il n'est gros ». Au passage où il l'a ainsi introduit, et pour l'expliquer, Sainte-Beuve ajoute cette note :

La Bruyère a dit : « Marot par son tour et son « style semble avoir écrit depuis Ronsard. » Oui, si l'on compare Marot avec Ronsard *le pindarique*, non, si on le compare avec Ronsard *l'anacréontique*¹.

Et ceci répond à une phrase que Sainte-Beuve lui-même avait écrite dans *le Globe*, et que nous trouvons un peu plus loin, modifié comme suit.

Globe, 27 octobre

S¹, 108

Marot, suivant la remarque
si juste de La Bruyère, Marot

Nous l'avons dit en effet,
depuis Marot jusqu'à nous, le

1. S, 94 ; C, 74 ; L, I, 132.

1. Cf. C, 83 et L, I, 149.

par son tour et par son style, semble souvent avoir écrit depuis Ronsard et il n'y a guère entre lui et nous que la différence de quelques mots. Aussi sommes-nous bien plus compétents pour juger de l'un que de l'autre. La langue, telle que nous l'avons aujourd'hui, se continue sans interruption avec celle que parlait et écrivait Marot. *C'est le même tronc qui a été croissant et grandissant.* Le dialecte que Ronsard a voulu greffer sur la souche commune s'est flétri et détaché.

tronc commun *n'est pas allé grandissant et croissant* d'une force lente et continue. Ronsard y a voulu greffer un dialecte qui, trop différent de nature, s'est bientôt flétri et détaché.

Pour en revenir à l'article du 13 octobre, Sainte-Beuve y fait encore des additions bien significatives. Il y annonce et son *Choix de Ronsard* et l'intention de cette anthologie apologétique :

Lui-même, osons le dire, il n'a pas toujours été malheureux dans ses hardiesses généreuses. Là où le « peuple » des lecteurs serait tenté de l'« estimer enragé, furieux » et inintelligible, il suffit quelquefois de pardonner une expression basse, de comprendre un tour obscur, de pénétrer une allusion érudite, en un mot, de soulever un léger voile pour le trouver éblouissant et inspiré. Ses beautés ont souvent besoin d'être démontrées avant d'être senties. C'est ce rôle délicat d'interprète que nous avons tâché de remplir dans le volume consacré en entier à Ronsard et à ses

œuvres, *heureux, si nous avons réussi à venger sans fanatisme et à relever sans superstition une grande mémoire déchue*¹!

Immédiatement après, là où il avait dit simplement :

La versification dut à Ronsard *plusieurs* progrès².

il écrit maintenant :

La versification dut à Ronsard *de notables* progrès. Et d'abord, il imagina une grande variété de rythmes lyriques, et construisit huit ou dix formes diverses de strophes, dont on chercherait vainement les modèles chez les poètes ses prédécesseurs. Plusieurs de ces rythmes ont été supprimés par Malherbe, qui les jugea probablement trop compliqués et trop savants pour être joués sur sa lyre à quatre cordes. *C'est seulement de nos jours que l'école nouvelle en a reproduit quelques-uns*³.

Ailleurs, c'est une simple restriction introduite dans une phrase, et qui, du coup, en change le sens et plus encore l'accent.

Globe, 27 octobre

L'invention en effet, de laquelle il est toujours aisé de

S⁴, 108

L'invention en effet, sur laquelle il est toujours aisé de

1. S, 95; C, 76; L, I, 133.

2. *Globe*, 13 octobre.

3. S, 96; C, 76; L, I, 134.

4. Cf. C, 84 et L, I, 149.

juger, même à travers la distance des temps et la différence des langues, *n'a rien d'original* chez Ronsard et ses amis; ce n'est *qu'une copie froide*, calquée sur les créations des anciens.

prononcer, même à travers à distance des temps et la différence des langues, *n'a presque rien d'original* chez Ronsard et ses amis: ce n'est *d'ordinaire* qu'une copie *plus ou moins vive ou pâle* des Grecs, des Latins, des Italiens.

ou bien c'est un jugement, en contradiction absolue avec un jugement antérieur:

Globe, 27 octobre.

S^t, 108

Ces exemples sur lesquels peut s'exercer bien sûrement notre critique sont chez Baïf *trop rares* pour nous permettre de récuser le jugement peu avantageux de Pasquier et Du Perron.

Ces agréables exceptions sont même *assez nombreuses* chez lui pour nous permettre *d'adoucir un peu sur son compte les jugements rigoureux* de Pasquier et Du Perron.

Et la nouvelle rédaction est appuyée par de nombreuses analyses, enrichies de citations et accompagnées de remarques louangeuses¹.

Lorsqu'il s'agit d'apprécier non plus tel poète, Ronsard, du Bellay ou Baïf, mais l'école entière et la doctrine littéraire qu'elle professe, le progrès de la sympathie n'est pas moins visible. Sainte-Beuve à son premier texte ajoute des éloges nouveaux:

Gracieuse image, qu'on serait tenté d'appliquer à la poésie de ce temps-là! Elle aussi, on l'a

1. Cf. C, 84; L, I, 149.

2. Dès 1828, c'est à Baïf et non plus à Ronsard que Sainte-Beuve compare Chénier. Cf. L, I, 150.

« laissée flétrir dessus la branche par oubli », et nous venons bien tard aujourd'hui pour la cueillir ! Avec un peu de patience toutefois, *on est presque sûr de retrouver de ces beautés encore jeunes et fraîches* jusque chez les poètes d'alors les moins connus¹.

Ou il atténue ses premiers jugements trop sévères :

Globe, 8 novembre.

Sans vie réelle, sans originalité propre, l'école de Ronsard, quand elle eut épuisé l'imitation grecque et latine, se jeta plus particulièrement sur l'imitation italienne et l'épuisa comme l'autre : *pour elle, c'était là se perfectionner.*

S², 127

Tout en effet n'était point barbare et scolastique dans la première manière de Ronsard et de ses amis : nous l'avons suffisamment prouvé. L'imitation italienne y entraît déjà pour beaucoup ; elle gagna de plus en plus et, dès que la fièvre pindarique fut tombée, elle prit décidément le dessus sur l'imitation grecque et latine. *Pour une école peu originale, changer d'imitation, c'est, en quelque sorte, se perfectionner.*

La formule finale paraîtrait presque restée la même ; mais en réalité quelle différence ! Toute l'ironie et le mépris qui dans *le Globe* tombaient de si haut, ont fait place dans le livre à une constatation indulgente, à une approbation presque.

1. S, 121 ; C, 97 ; L, I, 170.

2. Cf. C, 102 ; L, I, 181.

L'amour de Sainte-Beuve pour la Pléiade est tel que ses ennemis à elle sont devenus aussi ses ennemis à lui. Grâce à son entrée dans le monde des romantiques, il a pu avoir communication de l'exemplaire de Desportes annoté par Malherbe : Nodier, le « bon Nodier », le lui a confié. A la lecture de ces remarques maussades et injustes, une véritable indignation le saisit :

Nous aurions peine à rendre la fâcheuse impression qu'ont produite sur notre esprit le rigorisme, la malveillance et la *mauvaise foi* de ces notes critiques. Malherbe n'était certainement pas de sang-froid en les écrivant. Hormis le jour où il raya Ronsard, jamais le démon de la grammaire ne le posséda aussi violemment¹.

Et à partir de là, avec l'intention avouée de faire partager au lecteur sa « fâcheuse impression », il cite au bas des pages les notes et « soulignures » relatives aux vers de Desportes. Dans le texte même, il prend à partie et raille « l'Aristarque », qui, « tout *vir emunctæ naris* qu'il était, a eu le malheur de ne pas sentir le parfum » de ces délicats poèmes².

Un peu plus loin son romantisme se trahit encore par une louange discrète à Vitet³. Quand il est

1. S., 128 note; C., 103 note; L., I, 182 note.

2. S., 434, 436; C., 407, 409; L., I, 187, 191.

3. S., 133; C., 106; L., I, 187 : « Grâce à une plume non moins fidèle que pittoresque... »

arrivé à d'Aubigné, une des grandes admirations de Hugo, c'est un enthousiasme presque sans réserves, c'est un éloge ému de l'inspiration qui l'anime, et plus particulièrement encore des hardiesses de sa versification. L'occasion était trop belle, en effet, d'introduire une idée chère au Cénacle, et de citer une théorie du Maître et de l'ami :

Au milieu des hautes beautés que tout lecteur aura remarquées en ce morceau, qu'il me soit permis de signaler un *admirable* détail technique : je veux parler de cette toilette de Henri III, si scrupuleusement décrite en termes propres, « ce corps de satin noir coupé à l'espagnole », « ces déchiquetures d'où sortent des passements », « ces manchons gaufrés de satin blanc et ces manches perdues ». Il n'y a qu'un alexandrin qui puisse et ose dire de telles choses : *c'est l'alexandrin « franc et loyal » comme l'appelle V. Hugo*¹.

Mais j'ai hâte d'en venir au chapitre sur Malherbe. C'est là que nous devons trouver les modifications, les corrections les plus significatives, — puisque ces pages avaient été écrites les premières, tout au début de l'évolution de Sainte-Beuve, ou même à un moment où elle n'était pas encore commencée, — et puisqu'il s'y agit précisément de ces questions

1. S, 182; C, 144; L, I, 249. — Une modification à partir de 1843.

d'art poétique, de rythme, de versification, au sujet desquelles il a le plus changé d'avis.

En abordant son auteur, Sainte-Beuve lui-même nous avoue de très bonne grâce sa partialité nouvelle. En même temps, avec ce bon sens imperturbable qui ne l'a jamais abandonné (quoiqu'il en ait dit) au temps de ses plus grandes illusions romantiques, il pose d'une main ferme les limites à cette partialité. Je ne sais pas si tous les écrivains de l'École, si le Maître surtout, ont approuvé ses réserves : elles n'en sont que plus importantes à noter et plus caractéristiques de notre auteur. Il écrit donc :

Nous aussi, avouons-le, nous qui venons de parcourir ces âges trop oubliés et d'y trouver çà et là d'utiles et agréables dédommagements, *nous ne pouvons nous empêcher d'en vouloir* à Malherbe pour son extrême rigueur. Déjà plus d'une fois des mots amers, d'irrévérentes paroles nous sont échappées sur son compte. A force de vivre avec ses devanciers, *nous les avons aimés, et leur cause est presque devenue la nôtre...*

Voilà le zèle du néophyte ; et voici l'indéfectible bon sens de l'homme de goût :

Il faut bien nous en détacher pourtant ; voici le moment de la séparation venu : car, si l'arrêt est dur dans les formes, et si l'on peut en casser quelques articles, *il n'est que trop juste par le fond.* Malherbe, comme Boileau, a encore plus de

bon sens que de mauvaise humeur, et de gré ou de force on est souvent ramené à son avis, etc.¹.

Une fois proclamée cette nette profession de foi, Sainte-Beuve donne sur Malherbe son nouveau jugement. Il diffère tellement de l'ancien, soit qu'il le contredise, soit qu'il le complète, qu'il les faut d'un bout à l'autre confronter.

Globe, 14 avril 1827

a) Les changements matériels introduits par Malherbe *dans la poésie sont moins nombreux qu'on le croit généralement*³.

c) Il bannit également l'hiatus dans tous les cas; mais ici, on a quelque droit de lui reprocher un scrupule mal entendu... Les élisions d'ailleurs ne font-elles pas souvent un plus mauvais effet que les hiatus? La Fontaine s'est donc avec raison permis d'oublier par moments la règle trop exclusive de Malherbe.

S², 188

Les changements matériels introduits par Malherbe *dans la langue et la versification sont nombreux et importants*... Nous allons en examiner et en discuter les articles principaux.

1^o Malherbe proscrit les rencontres de voyelles ou hiatus... *Bien que nous approuvions en général cette réforme de Malherbe*, nous remarquerons toutefois avec *Marmontel* que le réformateur est allé un peu loin et qu'on a le droit de lui reprocher un scrupule excessif... Les élisions d'ailleurs ne font-elles pas souvent un plus mauvais effet que les hiatus? Et pourtant on les tolère. La Fontaine *et Molière*

1. S, 183; C, 146; L, I, 252.

2. Cf. C, 148; L, I, 256.

3. L'ordre du texte G est modifié pour être mis en parallélisme avec le texte ultérieur.

b) Il comprit que l'enjambement d'un vers sur un autre *était contradictoire* avec la rime, et le proscrivit, bien que Ronsard l'eût toléré d'après une *fausse* analogie tirée du grec et du latin.

se sont donc avec raison permis d'oublier quelquefois la règle trop exclusive de Malherbe.

2° Celui-ci est allé bien plus loin encore dans son aversion contre les enjambements ou « suspensions »... *Pour nous, il n'y a rien là-dedans qui nous scandalise; et, bien au contraire, nous aimons mieux cette cadence souple et brisée des alexandrins que de les voir marcher au pas, alignés sur deux rangs, comme des fantassins en parade.*

[Et dans une note, Sainte-Beuve allègue l'autorité de M^{lle} de Gournay.]

3° Autant en dirons-nous au sujet de la césure à laquelle Malherbe donna force de loi. Déjà l'on a vu combien sa critique était méticuleuse sur ce point... *A quoi peuvent être bonnes de telles formules, sinon à aider la médiocrité et à entraver le talent?*

4° Malherbe a été un strict observateur de la rime... *Nous ne saurions trop applaudir à la finesse et à la sagacité de ces remarques : elles avaient d'autant plus de mérite que Ronsard et son école avaient porté quelques atteintes à la rime autrefois si riche dans Villon et dans Marot. Il faut*

reconnaître pourtant que *sur ce point, non plus que sur tant d'autres, Malherbe ne s'est pas abstenu de l'excès...* Le bon Rénier, tout négligé et incorrect qu'on a voulu le faire, demeure encore supérieur à son rival par la richesse, l'abondance, et la nouveauté de ses rimes.

5^o De temps immémorial, les poètes français s'étaient arrogé quelques licences de langage, quelques privilèges d'éllision que Malherbe a cru devoir abolir... Les poètes *des autres nations modernes* ont conservé quelques licences analogues, *compensation bien légère de tant de gênes*; les nôtres en ont été *dépossédés* en vertu de l'arrêt porté par Malherbe et visé depuis par l'Académie. Puisque le réformateur était en si bon train, il a eu raison d'ordonner l'éllision de l'*e* muet final précédé d'une voyelle, comme dans les mots « vie », « joie », qu'on *faisait* avant lui de deux syllabes. Il a également bien été conseillé de son oreille, lorsqu'il a réduit à une syllabe les mots « voient », « croient », « aient ».

d) Celui-ci a été mieux conseillé par son oreille, lorsqu'il a prescrit l'éllision de l'*e* muet final précédé d'une voyelle, comme dans les mots « vie », « joie », qu'on *faisait* avant lui de deux syllabes.

6^o Nous ne suivrons pas *Malherbe* dans tout ce qu'il a dit contre les inversions dures

et forcées, les cacophonies, les consonnances de l'hémistiche avec la fin du vers et de la fin d'un vers avec l'hémistiche du précédent ou du suivant, etc., etc... Ces conseils fort judicieux et fort utiles n'ont *d'inconvénient qu'autant qu'on les érige en règles générales et obligatoires*. Mais ce qu'il écrit contre les « chevilles » ou « bourres » nous paraît tenir à une *conception du vers trop mesquine et trop fautive pour ne pas exiger réfutation*.

[Suit une protestation contre ses règles mécaniques, au nom desquelles « de nos jours encore, *il est loisible à un chacun de souligner des chevilles dans les « Méditations » ou dans « Cromwell. »* Et Sainte-Beuve y oppose cette théorie toute romantique que chez les vrais poètes, « le vers s'engendre au sein du génie par une création intime et obscure » : il est « inspiré » comme la pensée ou le sentiment eux-mêmes].

Quant aux *diverses formes de l'ode*, il n'en a inventé aucune, mais les a toutes empruntées à Ronsard et aux autres poètes de la Pléiade.

7° On attribue communément à Malherbe l'invention de plusieurs *rythmes lyriques* ; c'est une erreur : il n'a inventé *aucune strophe nouvelle de l'ode*, et a emprunté toutes les siennes à Ronsard et aux autres poètes de la Pléiade...

On voit sans peine quelle différence il y a entre le premier et le second texte ; quelle ampleur nouvelle Sainte-Beuve a donnée à cette étude du chef des classiques ; comme il discute maintenant ses préceptes sur la forme poétique ; et comme ses éloges, aussi bien que ses critiques et ses réserves, s'expliquent uniquement par ses nouvelles idées romantiques.

Ces idées triomphent, on le sait, dans tout le reste du livre. La conclusion, les espérances que Sainte Beuve y exprime, le grand, le glorieux siècle qu'il croit entrevoir, tout y rappelle la *Défense et illustration* et tout y trahit le romantique¹. Mais tout ce qui suit les pages consacrées à Malherbe a paru pour la première fois dans le livre. Désormais il ne nous est plus possible de comparer le texte de la première édition à un texte qui lui soit antérieur. Il ne nous reste plus qu'à le comparer aux textes qui l'ont suivi.

1. Cf. la note insérée dès 1843 : « Dans notre première édition, nous avons pris soin de reproduire en entier, à la fin du volume, ce pamphlet spirituel et peu connu (*Le jugement sur le Cid, par un bourgeois de Paris*), auquel les questions débattues en 1828 rendaient une sorte d'à-propos. » (Cf. L, I, 432, n. 1.)

V

Le romantisme de Sainte-Beuve n'était pas destiné à durer très longtemps¹. Cette doctrine littéraire (bien qu'il s'y soit pendant plusieurs années mépris) n'était pas en réalité faite pour lui. Homme de goût, il devait aisément être choqué des témérités qu'elle inspirait ou qu'elle excusait; esprit délicat et modéré, il devait bien vite reculer devant les violences, les exagérations, que son principe tout individualiste ne pouvait faire autrement que provoquer. Dès avant la Révolution de 1830, et bien qu'il fût l'auteur du *Joseph Delorme* romantique et des romantiques *Consolations*, on le voit déjà qui s'affranchit peu à peu de l'École². Cette rup-

1. On se rappelle la page expressive des *Cahiers*. « En général, dans cette Ecole dont j'ai été, depuis la fin de 1827 jusqu'à juillet 1830, ils n'avaient de *jugement*, personne...: je fis un peu comme eux durant ce temps: je mis mon jugement dans ma poche et me livrai à la fantaisie.... *je sentais bien* par moments *le faux d'alentour; aucun ridicule, aucune exagération ne m'échappait*, etc. (p. 41).

2. Cf. Michaut, ouvrage cité, chap. VIII.

ture inévitable, les Journées de Juillet la vinrent brusquer : en quelques semaines, en quelques heures presque, la séparation fut consommée et le Cénacle dissous.

« Les tentatives passionnées du théâtre, en redoublant, commençaient à donner une direction différente à plusieurs talents jusqu'alors unis, et l'école poétique était en plein train de se transformer par la force des choses, quand la Révolution de juillet, en éclatant brusquement, abrégéa l'intervalle de transition et lança par contre-coup tout ce qui avait haleine dans une troisième marche dont nous pouvons déjà noter quelques pas (1833). Jusqu'ici, depuis deux ans passés, il ne paraît plus qu'il existe aucun centre poétique auquel se rattachent particulièrement les essais nouveaux d'une certaine valeur. La dispersion est entière ; chacun s'introduit et chemine pour son compte, fort chatouilleux avant tout sur l'indépendance. Les poètes renommés, cependant, ont continué de produire... Mais indépendamment de ces talents établis qui poursuivent leur œuvre en la modifiant la plupart, et avec raison, *selon une pensée sociale*, voilà qu'il s'élève et se dresse une troisième génération de poètes dont on peut déjà saisir la physionomie distincte et payer l'effort généreux. C'est au premier abord quelque chose de plus varié, de plus épars qu'auparavant, de plus dégagé des questions

d'école, de plus préoccupé de soi et de *l'état de la société* tout ensemble¹. »

Lui-même, il subit la transformation qu'il signale ici. De l'individualisme du romantisme il passa brusquement à l'humanitarisme du Saint-Simonisme² : il méprisa les questions d'art pur, de forme, pour s'occuper ardemment des problèmes moraux et sociaux³, pour chercher une religion

1. *Portraits Contemporains*, II, 181.

2. *Premiers Lundis*, II, 223.

3. *Critiques et Portraits littéraires*, t. I (1832), préface. Cette préface n'a pas été recueillie dans les œuvres complètes de Sainte-Beuve. Elle est pourtant significative.

« Les divers morceaux dont se compose ce volume ont déjà été publiés séparément dans plusieurs revues ou recueils littéraires ; mais on a pensé qu'en les réunissant ici on pourrait offrir aux personnes curieuses de ces sortes d'essais une lecture commode et qui ne serait pas trop décousue. Les quinze écrivains, tant philosophes que poètes, dont on a cherché successivement à interpréter l'œuvre et à faire ressortir le caractère, se trouvent, il est vrai, rassemblés un peu au hasard et ne se suivent pas selon un ordre historique ou rationnel ; c'est la fantaisie et l'occasion surtout, qui, au fur et à mesure, dans l'existence involontairement dispersée de l'auteur, ont déterminé tel ou tel choix. Pourtant on n'aura pas de peine à saisir, dans les huit premiers articles, qui ont tous été écrits avant 1830 et qui forment comme une première série, une intention littéraire plus systématique, une investigation théorique sur divers points de l'art, beaucoup plus marquée que dans les suivants. Ceux-ci, à partir de *George Farcy*, ont avant tout une signification morale et se rapportent à une littérature plus indifférente ou même légèrement désabusée. Malgré cette diversité assez sensible de nuance, qu'on croit pouvoir signaler entre les deux séries, il semble qu'il reste encore une espèce d'unité suffisante dans le procédé de peinture et d'analyse familière qui est appliqué à tous les personnages, aussi bien que dans le fonds de principes moraux et de sentiments auquel on s'est constamment appuyé. C'en est peut-être assez pour que le lecteur arrive sans trop de secousses et par une suite de transitions naturelles, de l'article *Boileau*, où l'art et la facture poétique sont principalement en jeu, à l'article sur *l'Abbé de Lamennais*, où la question humaine et religieuse se pose, s'entr'ouvre aux regards, autant que l'auteur l'a pu et osé faire. »

nouvelle. La Mennais, presque à la même époque, l'entraîna à sa suite jusqu'au seuil du catholicisme ; et quand la défection de ce guide l'eut laissé désespéré au milieu des ruines de ses espérances religieuses, longtemps encore il en resta préoccupé. Au milieu de tout cela, la littérature proprement dite et les théories des poètes furent singulièrement négligées ; il ne s'y intéressait plus qu'assez vaguement ; il n'en parlait plus qu'en termes peu précis, comme un homme qui a bien d'autres soucis et de plus graves.

C'est seulement après son retour de Lausanne, que, délivré désormais de toute inquiétude philosophique et religieuse, satisfait du scepticisme tranquille, il eut le loisir de revenir à ses anciennes recherches littéraires. Mais alors il était libéré de sa foi passée dans les théories. « Les principes écrivait-il en 1838, ne valent que pour ce qu'on y met de particulier et de correctif perpétuel dans l'application. Ce sont là des formes de passions et presque de maladies que les jeunes talents doivent presque nécessairement traverser ; ils deviennent d'autant plus mûrs qu'ils s'en dégagent plus complètement. On ne passe point indifféremment sans doute par ces divers systèmes ; on en garde des impressions, des teintes, un pli ; mais enfin l'on en sort quand on a un talent capable de maturité¹. »

1. *Premiers Lundis*, II, 323.

Il en était là; il était dégagé, mais pourtant il gardait les traces de sa ferveur disparue; et il jugeait qu'il était bon de trouver enfin un juste milieu.

C'est à établir cette doctrine de juste milieu qu'il se consacre dès lors.

Il n'entend point renier *tout* son romantisme. Un amour-propre bien naturel l'aurait à lui seul empêché de croire qu'il s'était totalement fourvoyé. Mais, de plus, son goût, élargi par les leçons de ses anciens maîtres du *Globe*, éclairé par ses vastes lectures, ne pouvait plus admettre les préjugés étroits des classiques dégénérés de son temps. D'ailleurs, certaines des conquêtes romantiques étaient trop évidentes pour qu'il les pût méconnaître, trop belles pour qu'il ne s'en enorgueillît point. Il maintient donc avec énergie, il proclame hautement tout ce que la réforme romantique a eu de bon. Il célèbre toutes les innovations heureuses et légitimes que les écrivains du Cénacle ont su accréditer. Il se vante à l'occasion de la part qu'il a prise à cette campagne, et la *Conversion de Jacques Delorme*, où Jay lui attribue une abjuration absolue du romantisme, lui paraît un pamphlet, presque une diffamation. Du même ton que Démosthène après Chéronée, il atteste par serment que ses amis et lui, — à beaucoup d'égards au moins, — ont bien mérité des lettres : « Non, dans la tentative qui s'est émue, non, nous tous, nous n'avons pas tout à fait erré.

La poésie était morte en esprit, perdue dans le délayage et la fadeur : nous l'avons sentie, nous l'avons relevée, les uns beaucoup, les autres moins, et si peu que ce soit dans nos œuvres, mais haut dans nos cœurs ; et l'art véritable, le grand art, du moins en image et en culte, a été ressaisi et continué¹. »

Mais, d'autre part, il est des illusions que maintenant il avoue et des erreurs qu'il répudie désormais. Il ne croit plus que les grandes théories des romantiques, — les siennes mêmes, — soient l'expression de la vérité complète. Il reconnaît que sur beaucoup de points, au théâtre surtout, les tentatives ont échoué assez piteusement, et que, dans les œuvres les plus parfaites des modernes étaient en germe des défauts maintenant épanouis. Un jour même, lui qui avait si hautement proclamé l'importance de la forme, voyant la forme prendre aux yeux de beaucoup une valeur disproportionnée et exclusive, il proteste : il écrit sur *Théophile Gautier* un long article², où, comme il le disait à un confident intime dans une lettre inédite, il a posé nettement « les limites de son romantisme³ ». Sur presque tous les points, il atténue ses affirmations de jadis et, sur quelques-uns, non des moindres, il les réfute lui-même.

1. *Portraits littéraires*, II, 103.

2. *Portraits Contemporains*, II, 524.

3. 10 septembre 1838.

C'est dans ces dispositions qu'il revise, pour l'édition de 1843, son ancien *Tableau*. Dès le début il s'en explique franchement.

Jeune et confiant toutefois, j'y multipliais les rapprochements avec le temps présent, avec des noms aimés, avec tout cet âge d'abord si fervent de nos espérances. *Je n'en retranche rien ou à peu près rien aujourd'hui, même là où il semblerait qu'il y eût mécompte.* La poésie française du XIX^e siècle et celle du XVI^e ont peut-être en cela un rapport de plus pour la destinée : l'espérance y domine ; il y eut plus de fleurs que de moisson.

Et, tout bien considéré, on n'a pas encore trop à se dédire ; on n'a pas à rougir d'une poésie lyrique qui, dans le jeu alternatif de ses saisons, va s'encadrer de l'*Avril* de Belleau, aux *Feuilles d'Automne* de Hugo¹.

« Ou à peu près rien » ? Est-ce donc à dire qu'il en a retranché quelque chose ? Et ces modifications-là, si elles ont subsisté encore ou si elles ont été complétées, aggravées, dans l'édition définitive, ne nous aideront-elles pas à mieux comprendre le moyen terme où il s'est décidément tenu ?

En effet, les corrections de 1843 et celles de 1869 (édition de 1876) sont de deux espèces. Dans les unes,

1. C, 2 ; L, 1, 3.

obstiné à maintenir ce qu'ont eu de bon les tentatives du Cénacle et les siennes propres, Sainte-Beuve continue à se montrer romantique sur certains points. Dans les autres, confessant les excès et enregistrant les échecs, il abandonne délibérément, sur certains autres points, le programme et les espérances romantiques.

C'est le romantique, — incomplet, mais impénitent, — qui, résumant les critiques étroites et futiles de Fontaine sur la *Défense et Illustration*, ajoute cette petite note :

Je crois lire Auger ou M. Jay ¹;

et par ce seul rapprochement, il tire à la fois vengeance des inintelligents critiques de la Pléiade et de ceux du Cénacle, malignement associés.

C'est le romantique encore, qui appuie son jugement sur le libre alexandrin romantique d'une prétendue citation de Stendhal sur l'alexandrin classique :

N'est-ce pas cet irrévérent M. de Stendhal qui a dit : « Le vers français (l'alexandrin) ressemble
« assez à une paire de pincettes brillantes et dorées,
« mais droites et roides : il ne peut fouiller dans
« les recoins. »

1. L., I, 93, n. 1.

Plus hardi en 1869, devenu plus libre de toutes ses liaisons antérieures, Sainte-Beuve avouera la petite supercherie et prendra à son compte la malice — romantique — qui lui appartient en effet :

J'ai mis le mot sur le compte de Stendhal, il est de moi ¹.

A l'époque de son romantisme, et en raison de ce romantisme même, il avait réfuté le jugement que La Bruyère portait sur Marot comparé à Ronsard. Non seulement il laisse subsister sa note en 1843, mais encore il la complète; et cette fois-ci, il réfute en plus l'opinion de Bayle :

Ainsi du mot de Bayle sur Marot : « Les poètes de la Pléiade sont de fer en comparaison de celui-là. » Oui, si on les parcourt à livre ouvert et légèrement; non, si on en brise l'écorce et qu'on les étudie².

C'est encore le romantique qui note l'agréable reproche d'Ampère : qu'il aurait rendu à Ronsard une justice incomplète³; ou qui expose avec tant de sympathie les idées du vieux poète sur la poésie et la prose française.

1. C, 61, n. 2; L, I, 107, n. 1.

2. C, 75, note; L, I, 132, note.

3. C, 76, note; L, I, 134, note. — En 1843, Sainte-Beuve a multiplié les citations de Ronsard dans son texte (cf., L, I, 127-132), parce que le *Choix de poésies* n'était plus réédité comme appendice de ce texte même.

Ronsard tenait avant tout à marquer, à établir la délimitation entre la *poésie* et la *prose* française : il les appelle quelque part *deux mortelles ennemies*. C'est le contraire de la théorie de Voltaire, laquelle a prévalu. « Voulez-vous savoir si des vers français sont bons ? mettez-les en prose. « Voulez-vous savoir si un cavalier est bon cavalier, mettez-le à pied. » Ronsard voulait faire de la poésie quelque chose de supérieur à la prose et de tout différent : il n'a pas réussi. La langue poétique française n'a jamais pu, par rapport à la prose, devenir un *balcon* ; chez Malherbe, chez Boileau, elle n'est tout au plus qu'un *trottoir*. En parlant ainsi, je suis tenté à chaque mot de demander pardon de la *liberté grande*¹.

Mais, à lire tous ces passages, où Sainte-Beuve exprime ce qu'il lui restait de romantisme en 1843, on voit aisément à quoi ce romantisme s'est réduit. Sainte-Beuve maintient les éloges qu'il avait accordés à Ronsard ; il estime que la réhabilitation tentée, bien qu'elle ait eu pour première cause des espérances maintenant déçues, n'en reste pas moins juste en elle-même. D'autre part, il persiste à croire que la forme classique au sens strict du mot devait être élargie et rendue libre ; que l'effort de Ronsard pour faire de la poésie un lan-

1. C. 77. note ; L. I, 435. note.

gage à part, nettement distinct de la prose, était légitime, et qu'il est bon maintenant encore de maintenir une distance entre le vers et le parler commun. S'il est romantique, c'est dans la mesure où son étude de l'histoire littéraire lui a démontré la valeur d'œuvres trop méprisées par les classiques; dans la mesure où l'auteur des *Pensées d'août*¹ se refuse en lui à délaissier les théories du style et de la forme qui lui étaient chères et en quelque sorte naturelles.

Seulement, pour tout le reste, il abandonne assez nettement l'école, vantée jadis avec un si bel enthousiasme, et les poètes tant célébrés.

Il avait pris plaisir, en 1828, à citer Victor Hugo et sa « charmante ballade de Trilby ». — Il en est bien revenu depuis. Pour toutes sortes de raisons, il n'ose pas encore, en 1843, retirer ses éloges passés. Mais sans aucun doute il pense déjà ce qu'il osera écrire dans sa dernière édition.

*Il n'y a pas grand sens dans toute cette ballade, pas plus que dans tout le livre de Nodier; mais c'est léger, bruissant et chantant*².

Il avait dit que Victor Hugo, Émile Deschamps, Alfred de Vigny avaient « réintroduit » l'alexan-

1. *Épître à M. Villemain.*

2. L, I, 103 note.

drin primitif à la césure variable, au libre enjambement, à la rime riche. — Il parle maintenant de cet alexandrin... qu'ils ont *visé à réintroduire* dans le style dramatique ;

et, non content de cette correction expressive, il ajoute en note :

Je maintiens, comme on voit, la trace des promesses, de celles même qui n'ont pas également tenu. Un tort des poètes du Cénacle... etc.².

La rétractation est même plus complète qu'il ne veut bien le laisser entendre dans cette note : il parle de promesses ; mais ce n'étaient pas des promesses en 1828, c'était la constatation triomphante d'un succès qu'il croyait définitif.

Et combien d'autres rétractions ou atténuations ne rencontre-t-on pas plus loin ! Laissons même de côté, — puisqu'elle est ultérieure à 1843, — la réserve qu'il insinue sur l'inspiration poétique de Ronsard :

Ronsard est poète à force d'ardeur et de *volonté*, comme Alfieri² ;

autant dire : il est poète *invita Minerva*. — Mais sur l'originalité rythmique des poètes de la Pléiade, il

1. S. 77 et C. 61 ; L. 1, 106, et la note.

2. L. 1, 111, etc.

avoue à moitié son erreur : s'ils ont accrédité, s'ils ont même perfectionné le rythme fameux

Avril, l'honneur et des bois
Et des mois...

ils ne l'ont pas inventé : Marot l'a employé avant eux¹. Il avait loué l'élégance et la grâce de certains morceaux écrits par eux. — Il confesse que ce sont là des exceptions :

Il faut tout dire : le malheur et la vérité, c'est que ces charmants passages ne se soutiennent pas et que ce qui suit gâte presque toujours. Croirait-on bien, par exemple, qu'après cette jolie strophe de La Taille, il y ait tout immédiatement ; « Bref, il « faut que je m'en *dépêtre*²!

Et immédiatement après, il insère, sur les imitateurs compromettants de Ronsard et de ses amis, quelques pages où ils n'est pas difficile de saisir une allusion aux Pétrus Borel et autres enfants perdus du romantisme :

Toujours est-il... que le succès même de Ronsard et de du Bellay nuit dans un certain sens à leur gloire, en leur suscitant trop de disciples et trop proches d'eux. Le fond des défauts, surtout les bornes des qualités, ressortirent davantage, et,

1. C, 89, note ; L, I, 156, note.

2. C, 97, note ; L, I, 170, note.

alors comme depuis, ce mot assez piquant fut vérifié : « Les plus cruels critiques des poètes sont encore les imitateurs : ils se mettent, comme les mouches, sur l'endroit gâté et le dessinent¹. »

Il avait porté sur Bertaut un jugement assez maussade, où il lui faisait sans doute payer les éloges compromettants de Boileau. — Il le rétracte également :

Je laisse subsister ici ce jugement *un peu trop sévère*, que je me suis appliqué à *modifier* ensuite et, à la fois, à motiver dans un article détaché sur Bertaut².

A Gresset, ce qu'il avait fait expier, c'avaient dû être les enthousiasmes non moins compromettants de l'école pseudo-classique. — Il lui fait également amende honorable :

Je me trouve, en me relisant, si non trop flatteur pour Durant, *trop dur au moins* pour Gresset, dont le *charmant* perroquet garde bien ses avantages³.

Inversement, il avait loué à l'excès d'Aubigné, parce que Hugo l'admirait fort, ou Jodelle, parce

1. C, 97-99; L, I, 170-173.

2. C, 411, note; L, I, 495, note.

3. C, 428, note; L, I, 223, note.

que sa tragédie s'opposait aux Mystères comme le drame de Hugo aux tragédies classiques. — Maintenant que le prestige de l'ami et la confiance en son système dramatique ont disparu, il en rabat aussi de son admiration envers d'Aubigné et envers Jodelle. Pour d'Aubigné, le mot même d'*admirable* appliqué dans le texte au « détail technique » de ses vers, fait place au mot moins louangeur de *merveilleux*. Une note corrige les exagérations :

Cette vie et ce caractère de d'Aubigné sont *présentés ici un peu trop en beau*. Je n'ai pas assez tenu compte de la mauvaise humeur et des haines, dont la part pourtant est grande chez ce rude et brillant aïeul de M^{me} de Maintenon¹.

Pour Jodelle, c'est également une note :

Tout ce récit est *un peu poétisé en faveur* de Jodelle ; celui-ci ne valait pas *tant...* etc.².

Dans cette même note de rétractation sur Jodelle, Sainte-Beuve disait encore :

On n'est jamais mieux jugé que par ses amis littéraires. Mais cela s'en va souvent en petits mots, tandis que les éloges écrits restent, et la postérité se méprend³.

1. C, 441, ligne 34, et note ; L, I, 244, l. 27 et note.

2. C, 209, note ; L, I, 358, note.

3. *Ibid.*

Il n'a pas voulu, lui, ni que ses éloges écrits restassent, — et il les a supprimés, ni que ses critiques s'en allassent en petits mots, — et il les a imprimées. Il avait dit, comme pour réfuter par l'absurdité de ses conséquences, la doctrine de Malherbe sur le vers français :

Cette explication simple et nette a fait fortune ; tout le monde en France, depuis Malherbe, a compris comment on fabrique le vers, et *de nos jours encore, il est loisible à un chacun de souligner des chevilles dans les Méditations et dans Cromwell !*

— Il semble qu'aujourd'hui cette idée, qu'il y ait des chevilles dans *Cromwell*, ne le scandalise plus ; et sans avertir il change d'exemple :

... dans les *Méditations* ou dans *l'Aveugle*.

et en note :

Le poème d'*Homère* par André Chénier¹.

Il avait, pour les besoins de sa cause, — de la cause romantique, — imaginé de toutes pièces une théorie d'art qu'auraient conçue et pratiquée les auteurs dramatiques espagnols et qui s'opposait heureusement aux théories et aux règles d'Aristote :

1. S., 490. — Cf. C., 433 note et L., I., 264, note.

Quand Cervantès et Vega franchissent de longs intervalles d'années ou de pays, ils ont un but et visent à quelque effet d'art; ces irrégularités apparentes se rattachent dans leur esprit à un système tragique aussi complet et aussi imposant que celui des Grecs, bien que différemment constitué¹.

— Mais, en 1843, il retire ces affirmations trop hardies :

Je vais peut-être un peu loin en accordant à ces illustres Espagnols un tel système; à l'époque où ces pages furent écrites, on cherchait en France à coordonner la théorie romantique, à lui trouver de grands précédents à l'étranger; et aux superstitions des La Harpe, on eût substitué volontiers les oracles des Schlegel².

Enfin et surtout peut-être, à la fin de ses études sur le théâtre, entiché qu'il était de *Cromwell* et des autres drames annoncés de Victor Hugo, désireux de voir s'opérer la réforme absolue qu'il jugeait nécessaire, il avait auguré de beaux jours pour la scène redevenue libre et ouverte à l'école romantique. — La scène en effet est devenue libre, et elle s'est en effet ouverte à l'école romantique; mais les espérances de Sainte-Beuve ne se sont point réalisées. Et il l'avoue sans trop de peine :

1. S, 307.

2. C, 239, note; L, I, 400, note.

En général, ces dernières pages et ces conclusions de notre *Histoire du théâtre au xvi^e siècle* se ressentent bien naturellement des circonstances littéraires d'alors. Les *Barricades* et les *États de Blois*, le *Théâtre de Clara Gazul*, les *Soirées de Neuilly*, les drames inédits et lus de M. de Rémusat, le *Cromwell* de M. Hugo et les tentatives de traductions shakespeariennes en vers, tout nous poussait à croire qu'une certaine liberté seule manquait pour ouvrir le théâtre à la foule des jeunes talents empressés. L'expérience a depuis prouvé qu'il manquait autre chose encore¹.

Et à la fin de sa vie, rendant encore plus complète, plus explicite justice aux règles tant honnies, il ajoutait :

M. de Talleyrand, avec sa parfaite sagacité, disait : « Les barrières sont aussi des appuis. » Cela s'est trouvé vrai en littérature comme en politique².

Voilà qui est clair, et de pareilles notes suffisent à montrer combien Sainte-Beuve en est revenu de ses espoirs d'antan.

1. C, 235.

2. L. I, 432, note.

Ainsi, le seul *Tableau*, sous les quatre formes qu'il a successivement revêtues, nous offre en raccourci toute une histoire du romantisme de Sainte-Beuve. Nous y voyons le critique, imbu d'abord des idées et des goûts tout classiques, mais dont l'esprit s'est élargi dans le milieu du *Globe*, se laisser peu à peu séduire par l'attrait des doctrines nouvelles et par l'amicale autorité du chef du Cénacle. — Bientôt il embrasse ardemment les théories de Victor Hugo. Avec un zèle infatigable, il les prêche; il essaye de les naturaliser en France; il en recherche les lointaines origines nationales; il fait naître les occasions d'en mettre en lumière tous les mérites; et, avec un juvénile enthousiasme, il en espère un renouvellement général des lettres françaises. — Et enfin désillusionné, déçu même, il se rabat sur les conquêtes certaines, mais partielles, du romantisme; mais il abandonne sa foi au système: il en revient aux classiques et aux règles classiques, sagement et largement comprises.

Sans doute, tout cela, nous le pouvons savoir par

ailleurs ; mais il est curieux d'en trouver une confirmation nouvelle dans les différentes formes d'un seul et même ouvrage, de cet ouvrage par lequel, à vingt-trois ans, avait si brillamment débuté l'illustre critique des *Lundis*.

APPENDICE

LES VARIANTES DU TABLEAU

Le premier texte, paru dans le *Globe*, est désigné
par la lettre **G**

Le second texte, paru dans les éditions dites *première*
(Sautelet, 1828) et *seconde* (Bocquet, 1838),
par la lettre **S**

Le troisième texte, paru dans l'édition dite *nouvelle*
(Charpentier, 1843),
par la lettre **C**

Le quatrième texte, paru dans l'édition dite *définitive*
(Lemerre, 1876),
par la lettre **L**

L'édition **L** sert de base.

Les leçons propres à **L** n'ont été signalées que dans deux ou trois cas, lorsqu'elles ont semblé dues à une simple faute d'impression.

Les variantes de **G**, **S** et **C** commencent et se terminent par les mots qui sont communs à ces textes et à **L**. Ces mots sont imprimés en italiques.

L'astérisque entre deux mots en italiques indique qu'il manque là un développement, une phrase, des mots ou un mot de **L**.

SECONDE PRÉFACE

1843-1876

L. Tome I, 1-4 G; S. (manque.)

PRÉFACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION

1828-1876

5-7 G. (manque.)

6, 9-16 S, p. I. dans le « *Globe* »; * *je les ai*

7, 3 S, p. II. (manquent la date « juin 1828 » et la note.)

TABLEAU HISTORIQUE ET CRITIQUE DE LA POÉSIE FRANÇAISE
ET DU THÉÂTRE FRANÇAIS AU XVI^e SIÈCLE (1827-1876)9, 1-17, 12 G¹.

La langue poétique n'était pas formée en France au commencement du XVI^e siècle; aucun homme de génie comme il en apparaît quelquefois à l'origine des littératures n'avait imprimé l'autorité de règles à ce qui n'est d'abord qu'un heureux choix d'instinct; aucun écrivain à grandes pensées, comme Homère ou Dante, n'avait de bonne heure senti les besoins, deviné les secrets de la versification, et, une

1. 7 juillet 1827. *Littérature. État de la poésie française à la fin du XV^e et au commencement du XVI^e siècle. 1^{er} article. Charles d'Orléans, Villon, Marot.*

— (n) La série d'articles qu'on se propose de publier sur l'ancienne poésie française embrassera tout le XVI^e siècle et portera particulièrement sur l'époque décisive de 1550, où l'imitation de l'antiquité vint brusquement interrompre le développement naturel et lent de notre vieille littérature gauloise.

fois trouvée, ne l'avait inculquée à ses contemporains à force de poésie. La rime presque seule suffisait à l'oreille indulgente de nos bons aïeux et leur « tenait lieu d'ornements, de nombre et de césure ». Quelques contes grivois, quelques propos naïfs d'amour ou de table n'exigeaient guère des ressources plus grandes; et dans l'agréable entrelacement d'un triolet, dans la chute bien amenée d'un rondeau, dans le refrain naturel et facile d'une ballade, il y avait assez pour surprendre et charmer. Vers le milieu du xv^e siècle, ces essais modestes avaient dû quelques grâces nouvelles à Charles d'Orléans et à Villon. Les premiers, ils ont débrouillé un genre de poésie qui a surtout réussi dans l'âge suivant, et dont l'esprit, se transmettant même après que la langue eût permis au génie tout son essor, a continué, sous des plumes légères et brillantes, de faire le charme et la gloire de la France.

Cela est plus juste encore de Villon que de Charles d'Orléans. Le prince, il est vrai, a plus *d'urbanité*.

9.16 S.1.9

*ni * roman*

10^{1,4} 11.19 S.1.13 2.5

auberceau: les livres du « Brut » et du « Rou », le poème d'« Alexandre » plusieurs romans de chevalerie, les histoires de Villehardouin et de Join-

1. Ligne 2. C et L mettent *siècle* au singulier : Dès le xiv^e et le xiii^e siècle.

ville, les chansons de Thibault de Champagne, et par dessus tout le célèbre « Roman de la Rose », tant admiré et tant reproduit, sorte d'épopée allégorique qui, jusqu'au milieu du xvi^e siècle, c'est-à-dire jusqu'à la réforme classique de Ronsard, demeura une source banale où tout rimeur allait puiser et qui, durant cette longue période, *exerça*

- | | | |
|------------|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 11,14 | C.6,36 | <i>Jean de Meun, qui</i> |
| 11,21 | S,2,9 | <i>Ce * poème, * si souvent</i> |
| 11,27 | S,2,14 | <i>l'auteur l'annonce en commençant</i> |
| 11,27-12,1 | S,2,15-16 | <i>déjà les troubadours provençaux avaient-il imaginé quelques fictions</i> |
| 11,n1 | S,2; C,6 | (manque.) |
| 12,8 | S,2,23 | <i>contribuer* à enrichir les trouverres¹</i> |
| 12,10-14 | S,2,24-30 | <i>héritage; et il faut reconnaître au moins que la ballade, le lai, le virelai, le triolet, le rondeau et toutes ces vieilles formes rythmiques d'une structure si savamment ingénieuse sont des inventions provençales C'est assez pour nous de marquer en passant cette influence incontestable sans en rechercher les détails. Lorsque</i> |
| 12,18 | S,3,3 | <i>variations de notre langue étaient</i> |
| 12,22 | S,3,7 | <i>promettre dès son début l'autorité</i> |

1. *Trouverres* : telle est l'orthographe de S. ici et plus loin.

- 12,31—13,1 S,3,16-17 *xiv^e siècle et la première moitié du xv^e, * furent*
- 13,6 S,3,21 *elles durent maintes fois*
- 13,7--20 S,3,22-25 *matière. Le « Vœu du Héron », le « Combat des Trente » ne furent certainement pas les seuls récits héroïques qu'inspirèrent tant de querelles douloureuses. Olivier*
- 13,21 S,3 *La note finit à : rajeunies au xvi^e siècle.*
- 13,21, 15-9 C,8,21, 14 *siècle. — * On peut*
- 14,6—9 S,4,4; C,8,8 *tuèrent. * Si le*
- 15,5 S,4,8-10 *jour. Il y a peut-être bien moins de fiction qu'on ne pense dans le recueil attribué à Clotilde de Surville. Quoiqu'il*
- 15,5 S,4,11 *conjectures * et sans*
- 15,15-27 S,4,20-24 *abondance. C'est encore le « Roman de la Rose » retourné et distribué en cent façons ; c'est toujours l'amant qui s'endort, rêve, se réveille ; et, à côté de ces éternelles visions allégoriques, ce sont les contes grivois*
- 15,21 S,4 (manque)
- 16,2--4 S,4,25-26 *l'église *. Trop heureux*
- 16,5 S,4,26 *lecteur * si dans*
- 16,11—12 S,4,31—33,1 *essais, qui se prolongeaient depuis plus de deux siècles, durent*
- 16,21 S,4 (manque)

- 6,_{n2}, 11 S,5,_{n1}, 12 *complète*. Le manuscrit de Charles
- 1
- 16,_{n2}, 14 S,5,_{n1}, 12 de 152 ballades, 7 complaintes, 131 chansons, 400 rondels, un
- 16,_{n2}, 141 S,5,_{n1}, 18 *suffisait* de choisir parmi celles-là
- 16,_{n2}, 115 S,5,_{n1} la note finit à : *curieuse*.
- 17,7 S,5,16 *Froissard*, de Martin Franc et d'Alain
- 17,12-19 G; S,5,22 *Paris*. Longtemps prisonnier en terre étrangère, il a contracté l'*habitude*
- 18,11-21,5 G *règle* de prosodie. Villon au contraire, *écolier*
- 18,_{n1} G (manque)
- S,6,_{n1} La note finit à : *être cités*
- 20,12 S,8,1 *plaisir* etc.
- 21,13 G; S,9,2 *blanche* savetière ou
- 21,18-22,4 G; S,9,6-7 *rimée*. En voilà, ce semble, plus qu'il n'en faut *pour*
- 21,_{n1} G; S,8; C,12 (manque)
- 21,_{n2} G; S,8 (manque)
- 21,_{n3} G (manque)
- 21,_{n4} G (manque)
- 22¹,_{n1} G (manque)

1. P. 22, l. 3, C et L portent : *capable d'avoir ri du récit d'un des tours... Ne faudrait-il pas : d'un de ses tours...?*

- 22._{n2} G (manque)
- S.9._{n1} (manque la notule : *On ne m'eût pas mis à la question.*)
- S.9._{n1}, C.13._{n1} La dernière notule finit à : *des années passées.*
- 27._{n1} G (manque)
- 28.₆ G ; S.13.₂₁ *elle-même * la candeur*
- 28._{n1} G (manque)
- 28._{n1}, 115 S.13._{n2}, 112 ; C.16,
n1, 112 *Rose * est*
- 28._{n1}, 117 S.13._{n2}, 113 *Bercy, * est*
- 29.₂ G ; S.14.₄ *avec l'âge ; * mais la*
- 29._{n1} G (manque)
- S.14._{n1}, 17, 9 *dont les uns font un juge et les autres un évêque d'Orléans, mais qui, bien certainement, avait été l'auteur*
- 30._{n1} G ; S.15 (manque)
- 31.₆₋₇ G *talents. * De jour en jour*
- 32._{n1} G (manque)
- 32._{n2} G (manque)
- 32.₁₆₋₃₃, 13G *de La Fontaine. * Guillaume Coquillart*
- 33.₁₄₋₁₅ G ; S.18.₅ ; C.19.₅ *Coquillart, prêtre * de Reims, * se distingue*

- 33,_{n1} G (manque)
- 33,_{n1}, ₁₁₁ S,18,_{n1}, ₁₁₁ *pourrait * appliquer*
- 34,₂₋₃ G; S,18,₁₃; C,19,₁₁ *soutenu, * a mérite*
- 34,₇ G; S,19,₁₅; C,19,₁₃ *versification. * L'évêque*
- 34,₁₈ G; S,19,₅ *monarque de dix-neuf un petit*
- 34,₂₀₋₂₃ G *la Rose, les propos de galanterie
n'avaient été nulle part aussi*
- 34,₂₃ G; S,19,₁₀ *tournés; * c'était d'ailleurs*
- 35,₁₂ G; S,19,₂₂ *dieu porte sur son écusson des
gueules*
- 35,_{n1} G; S,19; C,20 (manque)
- 36,₂₅ G; S,20,₂₇ *poète ajoutait à ce conseil*
- 36,₂₆ G; S,20,₂₈ *grâce de plus. * Qu'on me*
- 37,_{n1} G; S,21; C,21 (manque)
- 37¹,_{n2} G (manque)
- S,21,_{n1}; C,21,_{n1} La note finit à : *écrits abolis.*
- 38¹,_{n1} G (manque)
- S,22,_{n1}, ₁₁ *avait été valet de chambre de la
reine de Navarre. Clément lui suc-
céda et devint ensuite valet de
chambre de François I^{er}. On a pré-
tendu*

1. L, (p. 38,_{n1},₁₂₂) porte, seul : *la monnaie la plus.*

- S,22,^{nt, 13} *et non sans * retour*
- 40,¹ G ; S,23,² ; C,22,⁶ *guère. * J'ai leu*
- 40,²⁰ G ; S,23,²¹ *hérésie ; * la seconde*
- 40,²¹ G ; S,23,²² *guet. * Toujours*
- 41,¹³¹ G ; S,24,¹¹ *connues : si François*
- 41,¹⁵ G ; S,24,¹³ *Pavie, * y reçut*
- 41,¹⁷—42,³ G ; S,24,¹⁴ *maitre. * Telle fut*
- 41,^{nt} G (manque)
- 42,¹⁰ G² *Française ?*
La vie de Marot se réfléchit tout
entière dans ses ouvrages
- 42,^{nt} G (manque)
- 42,^{nt, 111} S,24,^{n2, 118} *voyager. * Il mourut*
- 42,^{nt, 116} S,24,^{n2, 111} ; C,23,^{n2, 112} *mis deux fois en prison*
- 42,^{nt, 118} S,24,^{n2, 112} ; C,23,^{n2, 113} *Marot, en composant à chaque fois*
un enfer ; il n'était pas
- 43,¹⁰ G ; S,26,¹ *prophète. * La plupart*
- 43,¹² G *des genres mêmes de poésie*
- 47,^{nt} G (manque)
- 49,^{nt} G (manque)

1. L. (41, 9) porte : *dans la postérité* qui paraît bien une faute d'impression pour : *devant*.

2. 14 juillet 1827. *Poésie française au XVI^e siècle. II^e article. Coup d'œil sur les poésies de Clément Marot, Marguerite de Navarre.*

- 49,_{n2} G (manque)
- 50,₃ G *contemporain, * pour la*
- 50,₃₀ G ; S,32,₉ *suite * à Ferrare*
- 51,₆ G *même assez fréquemment ce dernier*
- 51,_{n1} G (manque)
- 52,_{n1} G (manque)
- 53,_{n1} G (manque)
- 54,₅ G ; S,35,₄ *Jean Boucher l'honneur*
- 54,_{nt} G (manque)
- 54,_{n1. 12} S,35,_{n1.12} *ouvrage de 1550, versificateur*
- 55,_{n1} G (manque)
- 56,₈ G ; S,36,_{2f} *vient * jamais*
- 56,₁₉ G *direct de * Jean*
- 56,₁₉ G ; S,37,₈ *Jean de Meun, d'Alain*
- 56,_{n1} G (manque)
- 57,_{n1} G (manque)
- S,37,_{n2} Marot, quelque temps après sa seconde prison (1532), publia une édition de Villon, de même qu'après sa première il avait publié une édition du Roman de la Rose (1527). C'était mettre à profit la captivité.
- 57,_{n2} G (manque)
- 59,_{n1} G ; S,39 (manque)

- 59._{n2} G ; S,39 (manque)
- C.34 La note finit à : *lettres de Marguerite* (1841).
- 61.₃ G ; S,40,6 *finir * de suite*
- 61.₅ G ; S,40,7-8 *sur le tombeau d'Agnès, huit sur celui de Laure*
- 61.₈ G ; S,40,10 *Ronsard. * Les adieux*
- 61.₁₂ G ; S,40,13 *rappelés à part, * nous n'entendons*
- 61._{n1} G ; S,40 ; C,34 (manque)
- 62.₂₋₄ G¹ ; S,40,15 *haute origine **
- L'on a vu*
- 62.₁₅ G ; S,40,26 *aumônier du * roi Henri*
- 62.₁₆ G ; S,40,27 *à la * reine*
- 62._{n1} G ; S,40 ; C,35 (manque)
- 62._{n2} G (manque)
- 63._{21-64,11}G *en la plaie ancienne **
- Par malheur*
- 64._{n1} G (manque)
- 66._{15-67,3}G *vierges. Voici comment il catéchise*
- 67._{n1} G ; S,44 (manque)
- 67._{n2} G (manque)

1. 4 août 1827. *Poésie française au XVI^e siècle. III^e article. Mellin de Saint-Gelais. Victor Brodeau. Ecole de poètes plus chastes et plus élégants, qui contraste vivement avec les restes de la vieille école.*

- S,44,n1,l1 *épigrammes: Monsieur dormait près de sa chambrière, etc. Notre Vicaire*
- 68,n1 G (manque)
- S,45,n1,l4 *né en quatorze cent quatre-vingt-onze*
- 69,14 G ; S.46,9 *Thomas Sibilet, du*
- 69,15 G ; S.46,10 *à Pelletier¹ du Mans*
- 69,n1 G (manque)
- 69,n1,l4 S,46,n1,l3 ; C,39,
n1,l3 *alla rosa, etc **
- La jeune fille*
- 69,n1,l16 S,46,n1 *La note finit à: flétrir.*
- 69,n1,l16 C,39,n1,l15 *flétrir. * Celui qui a*
- 70,n1 G ; S,49 ; C,39 (manque)
- 73,14 G ; S,49,10 *Paul Angiez vint*
- 73,27-28 G : S,49,23 *Corrozet. * Ce n'était*
- 74,n1 G (manque)
- 75,4-5 G ; S,50,20-21 ; C,
42,14 *de Laure *. A Lyon, vers le*
- 75,n1 G (manque)
- 76,7 G ; S.52.6 *expression. Ailleurs qu'à la*
- 78,9 G *temps, nous le renvoyons parmi le romanciers, pour y obtenir l'examen*
- 78,n1 G (manque)

1. L'édition S donne partout cette orthographe.

79. ₂	G; S,44, ₃ ; C,44, ₁₀	<i>dans ce moment</i> ¹
79. _{n1}	G ² ; S, 54	(manque)
80. ₁₃	G; S,55, ₉	<i>de 1549, * qui se prolonge</i>
80. _{n1}	G; S,55	(manque)
81, ₁₆	G; S,56, ₈	<i>Le Roy se rendit célèbre</i>
81. _{27-82,₄}	G; S,56, ₁₈	<i>d'Homère. Mais sous les erudits</i>
82. ₁₀	G; S,56, ₂₄	<i>Rome soulevaient ces jeunes</i>
82. ₂₆	G; S,57, ₁₁	<i>vie si courte</i>
83, _{n1,11}	G; S,58, _{n1,11}	<i>Dorat * fut</i>
83, _{n1,15}	G; S,50, _{n1,16}	<i>Lancelot * Carles</i>
84, _{n2}	G	(manque)
90, _{n1}	G	(manque)
91, _{n1,12}	G; S,63, _{n1,12}	<i>Leconte * d'Alcinois</i>
91, _{n1,13}	S,63, _{n1,12}	<i>Péruse *, Claude * Butet</i>
92, _{n1}	G	(manque)
93, _{n1}	G; S,66; C,53	(manque)
93, _{n2}	G ²	(manque)
94, _{n1}	G	(manque)
95, _{n1}	G	(manque)

4. La leçon de L : *dans le moment*, n'est-elle pas une faute d'impression ?

2. 1^{er} septembre 1827. *Poésie française au XVI^e siècle. IV^e article. Révolution littéraire de 1549. Ecole nouvelle. Illustration de la langue française par du Bellay. Lutte avec l'école de Marot.*

3. 20 septembre. *Poesie française au XVI^e siècle. V^e article. Réponses à l'illustration de du Bellay. Hommage rendu à cette école. Caractère du talent et du style de du Bellay.*

- 97,_{nl} G (manque)
- 98,₂₅ G ; S, 72,₆ *séjour de trois * ans qu'il*
- 99,₆ G ; S, 72,₁₇ *Rabelais qui avec était du Bellay du voyage d'Italie*
- 99,₈ G ; S, 72,₁₈ *médecin du * cardinal, Rabelais, disciple * de Marot*
- 99,_{nl} G (manque)
- S, 72,_{nl} La note finit à : *s'enfuient.*
- 103,₃ G *semblent * son meilleur*
- 100,₃—104,₃ G *composé des odes où se rencontrent quelques strophes d'un ton soutenu. Dans plusieurs épîtres au roi, dans l' « Hymne à la surdité » et le « Poète courtisan », il manie l'hexamètre avec aisance et gravité. Ses « Jeux rustiques » renferment de petites pièces pleines de grâce et de douceur. Lui qui *proscrivait**
- 103,_{nl} G ; S, 75 ; C, 59 (manque)
- 104,₈₋₁₂ G *et de Marot * :*
- Ayant après*
- 105,₁₄—110,₄ G *et sa personne.*

C'est assez de détails. Mais du Bellay nous semble les avoir bien mérités. Novateur en poésie, il le fut avec autant de talent et plus de mesure qu'aucun de ses contemporains [cf. L, 109, 1-3]. Injuste envers l'école de Marot au moment de la rupture, il paraît s'être radouci après la victoire [cf. L, 108, 8-10]; et quoi-

qu'il ne paye jamais un hommage à la muse bourgeoise de Clément, il a l'indulgence de proclamer Héroët et Saint-Gelais, dans des odes qu'il leur adresse, les favoris des Grâces [cf. L, 108, 10-18]. Comme il mourut jeune, sa réputation s'est de bonne heure allée perdre dans la gloire de Ronsard avant d'être enloupée dans la même chute [cf. L, 109, 3-6]. Victime des soucis et de l'étude, du Bellay mourut d'apoplexie à trente-cinq ans (1560). Il était chanoine de Paris, et allait être nommé archevêque de Bordeaux [cf. L, 109, n. I, l. 4-3].

Ce fameux Ronsard

	G, n1	1. Du Bellay, etc. [L, n. 1, p. 108].
105. n1	G ; S, 77	(manque)
105. n2	G	(manque)
106. 23	S, 78, 15	ont réintroduit dans
106. n1	G ; S, 78	(manque)
107. 25	G ; S, 79, 8	soit pas * adressé
107. n1	G ; S, 78	(manque)
	C, 61. n2	La note finit à : <i>les recoins.</i> »
109. n1	G	(manque) [cf. L, 105, 13-110, 1]
109. n1, 12	S, 80. n1, 17	a trente-six ans
109. n1, 14	S, 80. n1, 13	Anjou (1524) il
111. n1	G ; S, 81. n1 ; C, 63. n1	La note finit à : <i>secours.</i>

1. 4 octobre *Poésie française au XVI^e siècle. VI^e article. Ronsard. Sa destinée littéraire. Caractère de son talent et de ses œuvres.*

- 112,_{n1} G ; S,83 (manque)
- 113,₂₃ G ; S,83,₂₆ *Pontus de Tiard, ou par*
- 114,₁₋₄ G *devant lui ; * et l'Hopital.*
- 114,₅ G ; S,84,₈ *cabale de * cour*
- 114,₇₋₈ G *funèbre ; * et Pasquier*
- 114,₁₅ G *Scaliger, * et Galand et Sainte-Marthe
et de Thou et en particulier*
- 114,_{n1} G ; S,84 (manque)
- 114,_{n2} G (manque)
- S, 84,_{n1} 1) On peut voir dans les poésies
de l'Hopital, ou dans la « Vie de Ron-
sard » placée en tête des « Œuvres
choisies », l'épigramme latine qui com-
mence par ces vers : *Magnificis*
- 114,_{n3} G (manque)
- 114,_{n3, 16} S, 84, _{n1, 14} *à l'archevêché de Paris.*
- 115,₁₁ G ; S,85,₇ *chants de Godefroy*
- 115,₁₇ G ; S,85,₁₃ *dît, durant cinquante*
- 115,₂₀ G ; S,85,₁₆ *Ronsard vieux et malade*
- 115,_{n1} G ; S,85 (manque)
- 116,₆ G ; S,86,₂ *demandé au cardinal Du Perron*
- 116,₇ G ; S,86,₃ *vers, le cardinal répondit*
- 116,_{n1} G (manque)
- S, 85,_{n1} La note finit à : *œuvres choisies.*
- 117,₄ G *les Scudéry * et les Colletet*

- S,86 *les Scudéry, les Colletet et les Chapelain. A notre tour*
- 117._{nt} G; S,86; C, 66 (manque)
- 117._{n2} G; S,86; C, 66 (manque)
- 119.₂ G; S,87.₂₁ *avec des commentaires*
- 120.₁₋₆ G *de *brillantes images. Témoin ce début de sonnet où l'on n'aurait à effacer qu'un mot du second vers :*

*Je veux brûler, pour m'élever aux cieux,
Tout l'IMPARFAIT de mon écorce humaine,
M'éternisant comme le fils d'Alcmène,
Qui tout en feu s'assit entre les dieux.*

Et cette fin d'un sonnet encore, où le poète, après avoir énuméré tous ressouvenirs et ses rêves légers de bonheur amoureux, achève en disant :

*Sur le métier d'un si vague penser
Amour ourdit la trame de ma vie*

Et ce vers d'une physionomie toute moderne, pour signifier une mort prématurée :

Avant le soir se clora ta journée.

[cf. I, 132, n. 1, l. 4-8]. Mais ce ne sont là que des beautés éparses. Le plus souvent, tous les cinq ou dix vers environ, une expression, une image *triviale*

,88.₂₉

*revêt de *brillantes images*

120._{nt} G

(manque)

- S, 89, n1, 13 *Suard * dit*
- 124, n1 G, note; S, 91, n2, 16 *le françois. * Je vous*
- G La note finit à : *termes de Ronsard.*
- S, 91, n2 La note finit à : *leur modération.*
- 126, 17-127, 15 G¹ *le grand Corneille*

Nous n'analyserons pas les ouvrages de Ronsard. Composés d'après un système, ils sont empreints d'une fastidieuse uniformité. Trop rarement on y entrevoit, sous l'imitation, les sentiments et les pensées intimes de la poésie. L'élegie sur la coupe d'une forêt fait exception et se ressent d'un bout à l'autre de la mélancolie vraie qui l'a inspirée. Mais le croirait-on ? ce qui nous plaît surtout et ce qu'on s'aviserait le moins de chercher dans l'auteur c'est l'ode épicurienne, anacréontique, la chanson en un mot, telle que Marot déjà la savait faire, telle que du Bellay la faisait tout en la déprisant. Ici point de prétention ni d'enflure ; une mélodie soutenue, des idées voluptueuses et de fraîches couleurs ; la langue de Marot est retrouvée, mais avec plus d'éclat.

Mignonne, allons voir

- 126, n1 G (manque)

1. 13 octobre 1827. *Poésie française au XVI^e siècle. VII^e article. Succès de Ronsard dans l'ode anacréontique. Sentiment profond qu'il avait de la haute poésie. Ses réformes de versification et d'orthographe.*

- 126._{n1,15} G : S.93._{n1,15} *troubles, en 1560, il*
- 127._{15-132,2} S.94.₁₂ *La Fontaine. * On dirait*
- S.94._{n1} 1). Voyez dans les « Poésies choisies » de Ronsard, « Mignonne, allons voir si la rose, etc. » ; « La belle Vénus un jour, etc. » ; « Les Muses lièrent un jour, etc. » ; « Or'que l'hiver roidit la glace épaisse, etc. », et tant d'autres petits chefs-d'œuvre [cf. L, 132, n. 1, fin]. Nous nous abstenons ici de rien citer, pour épargner les répétitions.
- 128.₄ G *beauté.*
- Et ailleurs :
- Donc cependant que notre vie
Et le temps d'aimer nous convie,
Aimons, moissonnons nos désirs.
Passons l'amour de veine en veine,
Incontinent la mort prochaine
Viendra dérober nos désirs.*
- Et ailleurs encore :
- Le temps s'en va, le temps s'en va, madame!
Las! le temps non; mais nous nous en allons!*
- [cf. L, 132, n. 1]. *Est-il besoin*
- 128.₇ G *quel progrès! * que d'images*
- 128.₁₀ G *jeunesse, moissonner ses désirs! **
Et ce retour si plein à la fois de tristesse et d'insouciance : « Las! le temps non; mais nous nous en allons! » *Malherbe*
- 130._{n1} G. note *d'André Chénier.* On trouvera même entre la manière de ce dernier et celle de Ronsard plus d'une ressem-

blance à l'honneur de tous deux. Une facture originale du vers ; des formes de phrase antiques et neuves à la fois ; une allure pressée, inégale et libre ; point de trainantes appositions, d'épithètes oiseuses, de mouvements compassés. C'est que Ronsard est venu avant les préceptes de Malherbe et de Boileau ; c'est qu'André Chénier a su s'en affranchir ; et cela par instinct de génie plutôt que par système d'innovation. L'un n'avait pas appris, l'autre avait oublié les pas artistement cadencés du menuet poétique.

- S,94 (Les notes 1 et 2 manquent avec tout le développement des p. 127-132.)
- 132,2 G *multiplier?* Qu'il y eut vraiment *deux*
- 132,6 G *brillant*, fidèle au génie de notre langue et à ses propres aspirations, qui perfectionna Marot et fut en quelque sorte le Malherbe de l'*ode légère*.
- 132,n1 G (manque) [cf. L, 120, 3].
- S (Voir la note 1 de la page 94).
- 132,n2 G (manque)
- S,94,n2 La note finit à : *anacréontique*.
- 133,21-134,11 G *des fées* *.

La versification

- 134,12-22 G à Ronsard plusieurs progrès. Le premier

- 134,16 S.96,3 *les modeles * chez les*
- 134,23 G; S.96,10 *Jean Boucher, Ronsard adopta*
- 134,n1 G; S,95 (manque)
- 135,5 G *Celui-ci * réhabilita*
- 135,n1 G (manque)
- 135,n2 G; S,96 (manque)
- 137,31 G¹; S,98,30 *française et en particulier cette partie*
- 138,5 G; S,99,3-4 *encore. Ce grand homme dont le génie fut encyclopédique*
- 138,26 G; S,99,23 *du même son * était là*
- 138,n1 G (manque)
- 140,3 G; S,100,38 *en 1549. Quant aux*
- 140,19 G; S,101,12 *comte d'Alcinois, nom*
- 141,18 G; S.102,11 *Claude Butet, le premier.*
- 141,23-26 G; S,102,18 *vers métriques en français ». Mais de tous*
- 141,n1 G (manque)
- S,102,n1 La note commence à : *Henri.*
- 142,n1 G (manque)
- 143,n1 G; S,103 (manque)
- 143,n2-6 G note S,104,n1,1,2 *academie. « Il y a des discours philosophiques d'Amadis Jamyn qu'il fit en presence*

1. 27 octobre 1827. *Poésie française au XVI^e siècle. VIII^e article. Tentative de versification française métrique. Jean-Antoine de Baif, son académie du faubourg Saint-Marceau. Rémi Belleau.*

- 143,^{n2, l24} G ; S,104,^{n1, l18} *un beau livre en vélin*
- 143,^{n2, l26} G ; S,104,^{n1, l20} *duc de Guise, et la*
 G ; S,104 *La note finit à : tout s'apaisa.*
- 145,3 G ; S,105,6 *Rapin, * Sainte-Marthe*
- 147,ⁿ¹ G (manque)
- 148,¹⁹ G *sauf un petit nombre de jolies pièces, tous ces recueils de poésies nous semblent assez uniformément insipides, et si l'on n'était soutenu*
- 148,²⁵ G *témoignages qu'en portent les*
- 149,1 G *en effet de laquelle il est toujours aisé de juger même à travers*
- 149,4 G *n'a * rien d'original*
- 149,5 G *ce n'est qu'une copie froide, calquée sur les créations des anciens. Reste*
- 149,8 G *laquelle ils écrivaient est devenue*
- 149,¹⁰⁻¹⁷ G *et nous ignorons ce qu'était par rapport à elle l'élégance ou l'incorrection. Marot, suivant la remarque si juste de La Bruyère, Marot, par son tour et par son style, semble souvent avoir écrit depuis Ronsard, et il n'y a guère entre lui et nous que la différence de quelques mots. Aussi sommes-nous bien plus compétents pour juger de l'un que de l'autre. La langue telle que nous l'avons aujourd'hui se continue sans interruption avec celle que parlait et écrivait Marot. C'est le même tronc qui a été croissant et grandissant. Le dialecte que Ronsard a*

- voulu greffer sur la souche commune s'est flétri et détaché. *Toutes les fois*
- 149,17 G *pourtant* Ronsard et les siens *ont*
- 149,22 G *Théocrite* * *quelque pièce* * *légère*
- 149,24 G *point* l'usage de leur *lexique*
- 149,20—155,14 G *de Baïf*. Sans parler de plusieurs choses agréables qu'on trouve mêlées à ses sonnets de « Méline » et de « Francine », il a imité ou, si l'on veut, traduit Théocrite, dans l'« Amour vengeur » avec beaucoup d'élégance et de naïveté [cf. L, I, 155,4—6]. Mais ces exemples sur lesquels peut s'exercer bien sûrement notre critique, sont chez lui trop rares pour nous permettre de récuser le jugement peu avantageux de Pasquier et de du Perron.
- Rémi Belleau*
- 151,13 S,110,8 *en* notre *prévosté*
- 151,01 G ; S,109 (manque)
- 153,01 G ; S,111 (manque)
- 154,01 G ; S,112 (manque)
- 154,02 G ; S,113 (manque)
- C,88,02 La note finit à : *Virgile* .
- 155,6 S,113,11 *traduit* * *de Théocrite*
- 155,5 S,113,12 l'*amour vengeur*, *et*
- 155,16 G *Anacréon*. * *Peut-être*

- 155,_{n1} G; S,113 (manque)
- 155,_{n2} G (manque)
- S,113,_{n1} né en 1531, et
- S,113,_{n1} La note finit à : en 1591⁴.
- 156,₂₋₄ G; S,113,₂₇ de Téos. * Ce poète eut, au reste, une
- 156,_{n1} G; S,114 (manque)
- 160,₁₄₋₁₇ G; S,117,₈; C,91, *poétique.* *
₃₉
- Il nous reste*
- 160,₁₈ G² n'y était placé que
- 160,_{n1} G (manque)
- S,117,_{n1} La note finit à : en 1577.
- 161,₂ G,S,117,₁₂ Pontus de Tiard avait
- 161,_{10-162,1} G; S,117,₂₀ Ronsard. * Moins savant
- 161,_{n1} G; S,117 (manque)
- 161,_{n2} G (manque)
- S,117,_{n2, 14} qui distinguaient ce
- S,117,_{n2} La note finit à : Pontus erat.
- 162,_{n1} G; S,117; C,92 (manque)
- 163,_{3-173,11} G de théâtre. *

Hors de la Pléiade

1. Corrigé dès 1843 en : vers 1590.

2. 8 novembre 1827. *Poésie française au XVI^e siècle. IX^e article. Guillaume du Bartas. Seconde période de l'école de Ronsard. Philippe Desportes.*

- 163,18 S,418,18-21 *hasard*, Olivier de Magny, Jacques Tahureau et Jean de La Taille. Les deux premiers moururent en 1555, à l'âge de vingt-huit ans, comme des soldats frappés, *dans le premier*
- 163,21 S,418,22 *mêlée*. * *Voici*
- 163,22 S,418,23 *sonnets de Magny* :
- Je l'aime*
- 164.n1 G ; S,419 ; C,93 (manque)
- 165.n1 G ; S,419 (manque)
- 165,n1,111 C,94,n1,78 *Orlande le jeune, et plusieurs*
- 166.n1 G ; S,420 ; C,95 (manque)
- 167.n1 G ; S,420 (manque)
- C,95,n1 *La note finit à : recherchée.*
- 168.2 S,420,30 *aussi * victime*
- 169,n1 G ; S,421 (manque)
- 170.11-173.11 S,422,1 *moins connus*. *
- Hors de la Pléiade*
- 170.n1 G ; S,422 (manque)
- 171.n1 G ; S,422 (manque, avec tout le développement des pages 170-173)
- 172.n1 G ; S,422 (*id.*)
- 173.15 G *Ronsard, * s'en élevait*
- S,422,7 (*vers 1575*), *s'en élevait*

- 173,14 G ; S,122,9 *se plaça de suite au*
- 174,2 G ; S,122,13 *transport. Mais le plus*
- 174,n1,16 S,122,n1,15 *Georges Pisidet, qui*
- 175,7-10 G *mots. * Le cardinal*
- 175,n1 G,note *La note finit à : s'y méprendre.*
- 176,n1 G (manque)
- 176,n1,113-15 S,124,n1,113 *tirée de la « Seconde Semaine » qui fait suite à la « Première ». Caïn*
- 176,n1,113-15 S,124,n1,113 *La note finit à : vers 1590.*
- 177,2 G *tira pas * à conséquence*
- 180,3-4 G *entre la rudesse souvent barbare de Ronsard et l'afféterie raffinée de Desportes*
- 180,8 G ; S,127,6 *de 1549. Despréaux*
- 180,n1 G (manque)
- 181,1-9 G *expliquer. Sans vie réelle, sans originalité propre, l'école de Ronsard, quand elle eut épuisé l'imitation grecque et latine, se jeta plus particulièrement sur l'imitation italienne et l'épuisa comme l'autre : pour elle, c'était là se perfectionner.*
- 181,16 G ; S,127,23 *célèbre. * Jeune*
- 182,n1 G (manque)
- 184,n1 G (manque)

184, _{n2}	G	(manque)
185, _{n2}	G; S,131, ₁₄	<i>comment le vieux Ronsard, s'avouant vaincu, proclamait</i>
185, _{n1}	G	(manque)
187, ₁	G; S,132, ₁₇	<i>Toujours il est certain</i>
187, ₁₉ --192, ₃	G	<i>éplorée</i> : « Rosette pour un peu d'absence, etc. » de ce bon abbé de Tiron.
		<i>On attribue</i>
187, _{n1}	G	(manque)
187, _{n2}	G; S,133	(manque)
188, _{n1}	G	(manque)
190, _{n1}	G	(manque)
191, _{n1}	G	(manque)
192, ₅	G; S,137, ₅	<i>Saint-Pierre y naturalisa</i>
192, _{n1}	G	(manque)
192, _{n2} , ₁₅	G	<i>mille livres de rente</i>
192, _{n2} , ₁₈	G	<i>que de ces dix mille livres</i>
192, _{n2} , ₁₁₅₋₂₃	G	<i>connaissance. * Malgré les</i>
192, _{n2}	G; S,137, _{n2}	<i>La note finit à : soixante et un ans.</i>
195, ₁	G ¹	<i>Quand Bertaut fut devenu évêque, il renonça</i>

1. 29 décembre 1827. *Poésie française au XVI^e siècle. X^e article. Jean Bertaut, évêque de Séz. L'école de Ronsard modifiée se continue sous Louis XIII, Jean Passerat. La puce de M^{lle} Desroches et la main d'Etienne Pasquier.*

- S,139,14 *Quand Bertaut fut devenu évêque de
Sééz, il renonça*
- 195,17 G *auprès. * Un caractère*
- 195,n1 G ; S,139 (manque)
- 196,27 G ; S,141,6 *manière du chevalier Marin*
- 196,n1 G (manque)
- 196,n2 G (manque)
- 197,n1 G (manque)
- S,141,n1 *La note finit à : variable.*
- 198,3-206,16 G *de Henri III. **
- Qu'on se console*
- 198,n1 G (manque)
- 199,n1 G ; S,143 (manque)
- 201,8 S,144,3 ; C,114,21 *et probablement avant*
- 201,11 S,144,6 ; C,114,23 *qui pourtant ne furent imprimés
qu'en 1612. Le ton*
- 201,20 S,144,15 *Galathée, Philémon et Philis*
- 201,n1 G ; S,144 ; C,114 (manque)
- 203,n1 G ; S,145 (manque)
- 205,23 S,147,13 *des Yvetaux *, fils de*
- 205,n1 G (manque)
- S,147,n1 *La note finit à : belle vieille*
- C,117,n1 *La note finit à : traversé.*

- 206.₁₃₋₁₅ S,147.₂₆ *Vignoul-Marville* *
Qu'on se console
- 206.₁₇ G ; S,148.₁ *malin* * de Villon
- 206._{n1} G ; S,147 (manque)
- 207.₁ G ; S,148.₅ *réforme de 1549 qui*
- 207.₁₂ G : S,148.₁₆ *française quoique peu*
- 208.₁₃ S,149.₁₆ *Normands.* * *Je ne sais*
- 209._{n1} G (manque)
- 212.₂₃—213.₄ G *dire qu'où* *...
Passerat ne pouvait
- 213.₁₂—215.₁ G *déjà par Ronsard* *.
Comme Rabelais
- 213.₁₂—16 S,154.₄ *déjà par Ronsard* *.
Laissons le lit
- 214._n G, S,155 (manque)
- 215._{n1} G, *note* ; S,155._{n1} La note finit à : *particulière.*
- 217._{n1} G (manque)
- S,156._{n1} *Jean Passerat, né* * *en 1534, mourut*
en 1602.
- S,156._{n1} La note finit à : 1602
- 218.₆—222.₂ G *de Voiture.* * *Par l'épicurisme.*
- 219._{n1} G ; S, 157 ; C, 126 (manque)
- 220._{n1} G, S, 158 (manque)

- 222,23—223,10 G. *de sentiment* qui règne dans ses diverses pièces, par la tournure élégante et quelquefois maniérée de son style, Durant est assez comparable à Gresset. On aurait peine à se figurer jusqu'où allait ce penchant naturel du xvi^e siècle à l'enjouement et au *badinage*
- 223,1 S, 160,13 *Vert-Vert*, mais bien supérieur selon nous, en bon naturel et en franchise *au favori*
- 223,11 G *badinage* ; il éclata particulièrement *en deux*
- 223,13 G ; S, 160,24 *solennelles. Durant la tenue*
- 223,n1 S, 160,n1 *né en 1554*
S, 160,n1 La note finit à : *ou 1615.*
- 224,7 G *divertissement* et pour le varier, quelques-uns *joignirent*
- 224,n1 G (manque)
S, 161,n1 La note finit à : *propos de cette ode.*
- 225,6—226,6 G *n'existait pas.* * *Sans doute*
- 225,9—11 S, 162,2 *n'existait pas.* * *Estienne*
- 225,n1 G ; S, 162 (manque)
- 226,11 G *avoir ôté leur*
- 226,12 G¹ ; S, 162,12-13 *ceinture* *.
Plus jeune
- 227,n1 G_n ; S, 163,n1 La note commence à : *Pour de plus*

1. 30 avril 1828. *Poésie française au XVI^e. XI^e et dernier article. La Satyre. Mathurin Régnier. Ses démêlés avec Malherbe.*

- 228,₂₁ G; S,164,₁₆ *rimé * un Art*
- 229,₃—230,₉ G *la pureté et l'élégance.*
- Au reste ces*
- 229,₅ S, 164,₂₃ *l'étude à son fils Desjveteaux*
- 229,_{n1} G; S,164 (manque)
- 230,₁₂ G; S,165,₂₅; C, *fois qu'en 1612, et l'on*
132,₃₄
- 235,_{n1} G; S,170; C,155 (manque)
- 235,_{n2} G; S,171 (manque)
- 236,₇ G; S,171,₁₁ *combattues * à leur berceau*
- 239,_{n1} G; S,174 (manque)
- 239,_{n2} G; S,174 (manque)
- 240,₈ G; S,174,₂₉—175,₁ *impures; le sieur de Forquevaux, qui se cachait sous les noms de Des-ternod et de Franchère; Auvray*
- 240,_{n1} G; S,175 (manque)
- 240,_{n2} G; S,175 (manque)
- 241,₁₆₋₁₇ G; S,175,₂₅; C, *épigrammes de * J.-B. Rousseau*
139,₁₉
- 242,₁₀—251,₁ G *éclipsé. **

On entrait

- 242,_{n1} G; S,176 (manque)

G. note

1. Pour compléter ces études sur la poésie française au xvi^e siècle, il nous resterait à parler de d'Aubigné et surtout de Malherbe; mais il a déjà été question de ce dernier et

de sa réforme dans un article à part (t. V, N° 5). On n'y reviendra donc pas ici. D'ailleurs, tous ces articles sur la poésie seront recueillis et publiés prochainement avec des développements nouveaux. On y joindra une histoire du théâtre durant le même siècle.

- 244,⁵⁻⁷ S, 178,⁸ *Henri IV, il quitte la France après sa mort; retiré à Genève, au sein du parti Huguenot et environné*
- 244,¹⁶ S, 178,¹⁶⁻¹⁷ *universelle * sèche et confuse, mais parsemée de curieux détails *, des mémoires*
- 244,ⁿ¹ S, 178 (manque)
- 245,ⁿ¹ S, 179 (manque)
- 245,^{26-246.1} S, 179,¹⁸⁻¹⁹ *intitulées les Misères, les Princes, La chambre dorée, les Feux, les Fers, les Vengeances et le Jugement*
- 248,ⁿ¹ S, 182 (manque)
- 249,²⁷ S, 182,³⁵ *un admirable détail*
- 250,¹⁸ S, 183,²⁰ *d'Aubigné, déjà vieux, traduit des psaumes*
- 250,ⁿ¹ S, 183 (manque)
- 251,²³ G¹; S, 184,¹⁸ *années après (1605), que*
- C *années après 1805 que²*

1. 14 avril 1827. *Lettres inédites de Malherbe adressées à Peiresc (février 1606 à avril 1628)*.

2. 1805 est une simple faute d'impression visible; mais la suppression des parenthèses change le sens.

252,12-253,3 G

poésie *.*Comment*

252,n1 G ; S.185

(manque)

252,n2 G

(manque)

252,n2,114 S.185,n1,111

Mademoiselle * *Scudéry* ¹.

254,12 G ; S.186,25

on le voit de suite outrer

254,14 G

Des Portes * *ressemble*

254,18-255,3 G

superstition. Un de ses élèves, de ses amis et de ses admirateurs, le fondateur de la prose française comme Malherbe l'a été de la poésie, Balzac est le premier à plaisanter « du *vieux*

254,n1 G

(manque)

254,n1,12 S.186,n1,12

Mademoiselle * *Gournay* ¹

254,n1,19 S.186,n1,17

un jour, le chevalier Marin

255,6-17 G

gris... *Avec quelle*

255,n1 G

(manque)

S.188,n1

La note commence à : *Quoique*

256,7-266,7 G

par Malherbe dans la poésie sont moins nombreux qu'on le croit généralement. Il comprit que l'enjam-

1. S porte partout M^{me} Scudéry, M^{me} Gournay et non : *de* Scudéry, *de* Gournay.

bement d'un vers sur un autre était contradictoire avec la rime et le proscrivit, bien que Ronsard l'eût toléré d'après une fausse analogie tirée du grec et du latin [cf. L, I, 257, § 2]. Il bannit également l'hiatus dans tous les cas; mais ici on a quelque droit de lui reprocher un scrupule mal entendu. S'il est en effet des concours de voyelles qui choquent et qu'il importait d'interdire, il en est aussi qui plaisent et qu'il convenait d'épargner. Les anciens trouvaient une singulière mollesse dans les noms propres de « Chloé », « Danaé », « Laïs », « Leucothoé »; quoi de plus doux à prononcer que notre verbe impersonnel « il y a »? Les élisions d'ailleurs ne font-elles pas souvent un plus mauvais effet que les hiatus? La Fontaine s'est donc avec raison permis d'oublier par moments la règle trop exclusive de Malherbe [cf. L, I, 256, § 4]. Celui-ci a été mieux conseillé par son oreille lorsqu'il a prescrit l'élision de l'e muet final précédé d'une voyelle, comme dans les mots « vie », « joie », qu'on faisait avant lui de deux syllabes [cf. L, I, 264, § 5]. Quant aux diverses formes de l'ode, il n'en a inventé aucune, mais les a toutes empruntées à Ronsard et aux poètes de la Pléiade. Un jour qu'il lisait à son disciple Maynard des stances de six vers, Maynard observa qu'il serait bon de mettre un repos après le troisième vers, et de même, dans

les stances de dix, outre le repos du quatrième, d'en mettre un autre au septième. Cette remarque aussi juste que délicate fut à l'instant approuvée de Malherbe, qui *sans doute* [cf. L, I, 265, § 7].

- 257, n1 G (manque)
- 257, n1 S, 189, n1 La note commence par : « En somme, par ces belles instructions *nous ne dirons*
- 257, n1, 110 S, 189, n1, 17 *ce crime*, leur fin étant fort liée à leur commencement ; *mais*
- 258, n1 G (manque)
- 260, n1 G (manque)
- 260, n1, 12 S, 192, n1, 12 *que* ces deux prélats (*Bertaut*
- 260, n1, 14 S, 192, n1, 13 *contrebuttent* la nouvelle ; *en sorte que*
- 260, n1, 116 S, 192, n1, 116 *prononcer* ces accouplements ou *non. Ils ont*
- 260, n1, 118 S, 192, n1, 118 *agiter*, frère *et* contraire, *jalous*
- 260, n1, 120 S, 192, n1, 115 *des mêmes pédagogies*
- 260, n1, 140 S, 192, n1, 130 *songe* * *jamais*
- 260, n1, 161 S, 192, n1, 131 *assimile pas* une seule fois *aux*
- 262, n1 G (manque)
- 262, n1, 14 S, 193, n1, 11 *Duperron*) * *ou de le*
- 262, n1, 17 S, 193, n1, 15 *allonger* le langage (*autant*
- 262, n1, 18 S, 193, n1, 16 *ailleurs*) * *au lieu*

- 262,_{n1}, 112 S, 193,_{n1}, 19 possible *, l'excellence et la vigueur d'un dialecte consistant entre autres choses en la brèveté, et le nôtre françois étant des
- 262,_{n1}, 119 S, 193,_{n1}, 114 autre insigne ouvrier
- 262,_{n1}, 122 S, 193,_{n1}, 121 espace, parce qu'elle
- 264,7 S, 195,20 « Méditations » ou dans « Cromwell ». Pour nous
- 264,_{n1} G ; S, 195 (manque)
- 265,_{n1} G (manque)
- S, 197,_{n1} La note finit à : recueillies.
- 266,8 G Mais* le mérite
- 266,18 G ; S, 197,22 siècle, * je ne
- 266,19 G qui* aient
- 266,26 G acheminement. Il existe un exemplaire de Desportes qu'il a chargé de notes marginales. A coup
- 266,27-30 G sûr, * l'abbé de Condillac* ou l'abbé Morellet n'auraient rien
- S, 198,3 sûr, * l'abbé de Condillac
- 267,_{n1} G (manque)
- 268,2-6 G grâce. * Si tous ces
- 268,_{n1} G (manque)
- 269,11 G style* et jamais
- 270,_{n1} G (manque)

270		ÉTUDES SUR SAINTE-BEUVE
270. _{n2}	G	(manque)
274. ₉	G	<i>épistolaire. Mais celles</i>
274. ₁₀	G	<i>Peiresc, et qu'on vient pour la première fois d'imprimer, deviennent</i>
274. ₁₂	G; S,204, ₁₆	<i>force de pauvreté et de sécheresse</i>
274. ₂₂	G	<i>siennes. Au moins, à part les formes, il pourrait encore, ce semble, y avoir, entre deux amis comme Malherbe et Peiresc des confidences d'études, des épanchements littéraires, précieux aux lecteurs de nos jours. Mais non : le poète de cour n'entretient son ami absent que des nouvelles du cabinet; et quelles nouvelles! un bon mot du petit Dauphin, une grosse dent qui a percé à son frère M. d'Orléans, l'horoscope de tous deux, la description d'un ballet! Jamais il ne parle de vers qu'à l'occasion de ces ballets, pour lesquels le roi lui demande des devises, et tout son soin, après les avoir faits, est d'en être payé. « Mon fils, écrit-il à Peiresc, vous fera voir des vers que j'ai faits pour le roi; il les a si exactement loués que je crains qu'il ne pense que nous soyons quittes. Ce n'est pas là que je l'entends : car s'il trouve des vers, qu'il m'a commandés de nouveau, aussi bons que les précédents, je suis résolu de lui parler de « paraphe », c'est-à-dire de pension. Il m'a tant de fois dit qu'il me veut faire du bien que je</i>

crois qu'il ne s'offensera pas de ma requête, et puis je la ferai accompagner de la recommandation de la reine, et en ma présence, afin que je sache à qui avoir l'obligation du succès. » Si parfois il attrape à demi-mot quelque nouvelle tant soit peu importante, il est, pour la confier au papier, d'un embarras qui fait pitié et peine; il regrette de ne pas avoir un chiffre. « Mieux vaut se taire, dit-il, que de rien écrire contre ceux qui peuvent proscrire ». Assez souvent, sous une discrétion affectée et une bonhomie d'emprunt, perce un ton goguenard, ironique, comme une sourde plainte échappée au talent qui se sent raptiver. « De vous dire les raisons, c'est à vous « doctes »... Je ne les sais point, je suis enfant d'obéissance et crois que nos maîtres ne font rien que bien et pour bien ». Cet esprit de circonspection ne lui permet jamais d'exprimer sa pensée ni de laisser transparaître ses sentiments. Henri IV est assassiné : on s'attendrait qu'ici, du moins, le poète va éclater par quelque accent d'amour, de pitié, d'indignation. Mais il se borne, en courtisan observateur et impassible, à rapporter minutieusement, les unes après les autres, toutes les circonstances de l'attentat et les divers propos qu'on en tient autour de lui. Il lui échappe une fois d'écrire « Notre bon roi », mais deux lignes plus bas il se hâte d'écrire « Notre bonne reine ».

Malherbe racontant la mort de Henri IV, c'est Suétone racontant la mort de Néron, c'est Dangeau notant sur son journal le décès de Louis XIV! Après tout, si les lettres à Peiresc font peu d'honneur au talent et au caractère du poète, elles en font encore moins à la cour et à la société de ce temps-là.

- 274,_{n1} G; S,204 (manque)
- 275,sqq G (Ici cesse le texte du *Globe*)
- 278,₂₄ S,208,₈ appelle aujourd'hui pur
- 280,₁₀ S,209,₂₅ acceptent, soit de mots, soit de phrases
- 280,₁₁₋₁₃ S,208,₂₇ polissure* et en la
- 280,₃₁ S,210,₁₅ pleins à partir
- 282,_{n1} S,212 (manque)
- 283,₂ S,212,₃ Scudéry, * Théophile, Saint-Amant
- 283,₃ S,212,₅ Bergerac*, n'en parlaient
- 283,₉ S,212,₁₀ personne n'élevait la voix
- 283,_{n1} S,212,_{n1} La note finit à : Malherbe.
- 284,₇ S,212,₂₃₋₂₅ esprits puissants mais bizarres, comme Saint-Amant et Théophile s'égaraiient
- 286,_{n1} S,214,_{n1} La note finit à : mariages.

HISTOIRE DU THÉÂTRE FRANÇAIS (1828-1876)

- 289,6 S,217,5 *dans le bourg de Saint-Maur, au-dessus de Vincennes.*
- 289,n1 S,217,n1 *La note finit à : Terre-Sainte.*
- 290,14 S,218,7 *situé hors la porte de la ville, du côté de Saint-Denis.*
- 290,16 S,218,9 *France. * Sans doute*
- 290,18 S,218,11 *mystères. * Les entrées*
- 291,11—18 S,218,25 *prières. * Enfin*
- 291,20 S,218,26 ; C,170,23 *réunions bruyantes qui¹*
- 291,22 S,218,29 *spectacles. * Les bons*
- 291,n1 S,218 (manque)
- 292,1—293,1 S,219,2 *lointaines, * il demeure*
- 292,n1, 13 S,219,n2, 1 : *avec sa légèreté trop*
- 292,n1, 118 S,219,n2, 113 *patients. * Mais*
- 292,n1, 121 S,219,n2, 115 *Heinsius, etc.*
- 293,2 S,219,2 *certain * que notre*
- 293,4 S,219,4 *s'ouvrit * qu'en*

1. L. porte : *brillantes*. N'est-ce pas une faute d'impression ?

293,6—295,2 S,219,6

essais. **D'après l'esprit*

294,n1

S,220

(manque)

295,n1

S,220,n1

La note finit à : *page 44*).

296,35

S,221,7

*publique, * car le*

296,36

S,221,8

*Confrères de * passion*

297,6

S,222,2; C,174,3

adopté le genre

297,n1

S,222

(manque)

299,3

S,223,5

sotties ou même qui

299,8

S,223,9

en ses Sérées « pour qu'elle

300,22—301,5 S,224,22—225,1

*peintures. * La plupart*

300,n2

S,224,n3,12

*compagnie * nous va conter*

301,15—17

S,225,10

*céleste. * Le nombre*

301,n1

S,225

(manque)

302,n1

S,225,n1,11

Nous citerons quelques-uns

S,225,n1,12

*freres docteurs en théologie, auteurs
des Actes*

S,225,n1,15

*d'Angers, * qui*

303,20

S,227,1

*Christophe, * etc.*

303,n1

S,227

(manque)

304,n1

S,227

(manque)

- 305,₉₋₁₀ S,227,₃₀₋₃₁ *justice * et des neuf chœurs d'anges rangés en ordre à ses côtés. L'enfer*
- 305,_{n1} S,227 ; C,178 (manque)
- 305,_{n2} S,228 (manque)
- C,178_{n1, l6} *répara *. A Metz*
- 306,₁₄ S,228,₁₉ *Troie la grande, Anténor*
- 306,₁₅ S,228,₁₉ *Ixione, * sœur*
- 307,₈ S,229,₂ *Satan, Gorgibus, que*
- 308,₈ S,229,₃₀ *âge de treize ans*
- 308,₁₄ S,230,₆ *ans apparaisse. Ailleurs*
- 308,₁₈ S,230,₁₀ *Sous le rapport littéraire*
- 308,₃₀ S,230,₂₁ *Domitien, Pesart, Torneau, Daru, Mollestin*
- 309,₉ S,230,₃₁ *jusqu'à sept fois*
- 309,₁₉ S,231,₉ *surtout * ont*
- 309,₂₀ S,231,₁₀ *frères * Angeliers, de M^e Antoine Verrat, ou*
- 309,_{n1} S,231 (manque)
- 310,_{n1, l5-7} S,231,_{n2, l4} *années. * Nous*
- 310,_{n1, l20} S,231,_{n2, l14} *aimables. L'empereur Auguste et le grand-duc Cosme*

276		ETUDES SUR SAINTE-BEUVE
	S.231, _{n2}	La note finit à : <i>les lettres.</i>
311, ₁₆₋₁₈	S.232, ₁₅	<i>pieds inégaux. Voilà.</i>
311, _{n1}	S.232	(manque)
312, ₁₂	S.233, ₆	<i>comme l'auteur travaille</i>
312, _{n1}	S.233	(manque)
	C.182, _{n1}	La note finit à : <i>province.</i>
313, ₁₅	S.233, ₂₄	<i>Polipison, Parthénius, Patroclus</i>
314, ₁₉	S.234, ₂₇ ; C.183, ₃₀	<i>mystère. La Vengeance et destruction</i>
315, ₂₁	S.235, ₂₉	<i>érudit qui n'est pas non plus sans naïveté, assure</i>
315, _{n1}	S.235	(manque)
316, ₅	S.236, ₅	<i>Mathias et Barnabé, s'avisent</i>
316, ₇	S.236, ₇	<i>Jacques le Mayeur approuve</i>
319, _{n1}	S.239	(manque)
320, ₃	S.239, ₁₀	<i>Priam (Histoire de Troie la grant)</i>
320, ₅	S.239, ₁₂	<i>tante Ixione et</i>
320, ₉	S.239, ₁₆	<i>laissant Ixione et</i>
322, _{n1}	S.241	(manque)
323, _{n2}	S.241	(manque)
324, ₁	S.242, ₈	<i>fait * le seizieme</i>
324, ₂₄	S.242, ₂₇	<i>Après marchoyent ung</i>

324, ₂₉	S,243, ₄	<i>ung * nombre d'officiers de sergens</i>
324, _{n1}	S,242	(manque)
325, ₁₀₋₁₁	S,243, ₁₄	<i>bleu : * et bien</i>
325, ₁₉	S,243, ₂₁	<i>taffetas armoysin et</i>
325, ₂₃	S,243, ₂₇	<i>commissaires * au</i>
325, _{n1}	S,243	(manque)
327, ₂₂	S,245, ₁₉	<i>comment, ou reste d'avantage</i>
327, _{n1}	S,245	(manque)
329, ₁	S,246, ₇	<i>tendu de * tapisserie</i>
329, ₂₂	S,246, ₂₇	<i>du Vieux Testament</i>
329, _{n1}	S,247	(manque)
	C,193, _{n1}	<i>infime¹?</i>
333, ₁₁	S,250, ₃	<i>local, se décidèrent d'acheter</i>
333, _{n1}	S,250	(manque)
334, ₁₂	S,250, ₂₇	<i>sujets licites, profanes et honnêtes, et leur</i>
339, ₂₈	S,256, ₅	<i>le chef lui-même</i>
340, _{n1}	S,256 ; C,199	(manque)
340, _{n2}	S,256	(manque)
341, ₁₃ —342, ₁₄	S,257, ₈	<i>d'argot. * Mère Sotte</i>
341, _{n1}	S,257	(manque)

1. L a : *infime* sans point d'interrogation.

- 342,¹⁶ S,257,¹⁰ *l'église* », * *déclare*
- 342,²⁰ S.257,¹³ *prélats* * *du prince des Sots. Les pré-*
lats
- 342,²⁶—343,¹ S,257,¹⁸ *papesse.* * *L'allusion* * *paraît*
- 343,¹⁷ S,258,² *impénitence* et qu'on se décide enfin
à réduire par la force. *Le même*
- 343,ⁿ¹ S,257 (manque)
- 344,²⁻⁸ S,258^c *obscénité.* *
- Louis XII*
- 344,ⁿ¹ S,258 (manque)
- 345,⁹ S,259,³ *faire monstration de*
- 346,² S,259,⁵ *bannissement.* » * *Enfin*
- 346,¹⁸ S,260,³ *XVII^e,* * *où*
- 347,ⁿ¹ S,260 (manque)
- 348,^{n1, 110} S,261,^{n1, 17} *imité de Téreence, et l'Eunuque tra-*
duit du même
- 348,^{n1, 116} S,261,^{n1, 111} *deux* * *en 1559*
- 350,^{n1, 150} S,263,^{n1, 118} *Celtes.* * *Ronsard*
- S,263,ⁿ¹ *La note finit à : collège.*
- 351,⁵ S,263,¹¹ *et Ronsard en un langage*
- 351,ⁿ¹ S,263 (manque)
- 352,^{n1, 17} S,264,^{n1, 16} *Jodelle.* * *Le chœur*
- 354,ⁿ¹ S,265 (manque)

- 355,_{n1} S,266 (manque)
- 356,_{n1} S,267,_{n1} La note finit à : *quatre séances.*
- 357,_{n1} S,267,_{n1} La note commence à : « *Pour surcroît*
- 357,_{n1,19} S,267,_{n1,13} *Argonautes* * avec
- S,267,_{n1} La note finit à : *comme Vatel.*
- 358,_{n1} S,268 (manque)
- 361,₁ S,270,₆ *lamentations* ; * *elle*
- 361,₁₂ S,270,₁₅ *temps.* *
Arée
- 361,₁₉₋₂₁ S,270,₂₁₋₂₂ *lieutenant.* — Ils énumèrent longuement leurs exploits. *Octave*
- 361,₂₃ S,270,₂₄ *s'ils proscrirent les Pompéiens*
- 362,₃ S,271,₇ *chœur blasphème les dieux*
- 362,₉ S,271,₁₂ *dit de se taire, puis*
- 364,_{n1,12} S,273,_{n1,12} *Saül* * *furieux*
- 365,₃ S,273,₁₉ *quand, après plusieurs années de repos, il*
- 365,_{n1} S,274 (manque)
- 366,₉ S,274,₂₂ *dépendance, et le parlement dut intervenir de nouveau, en 1570, pour*
- 366,₁₃ S,274,₂₅ *qu'on avait avancée*
- 366,₁₄ S,274,₂₆ *mais quoique l'autorité se montrât moins*

- 366._{n1} S.274 (manque)
- 367._s S.275.₁₀; C.214.₃₀ en 1566, sous
- 367.₁₂ S.275.₁₆ Baudoin, * à Antoine
- 369.₂₇₋₃₂ S.277.₂₈ France. * Vers le temps
- 359.₃₂₋₃₇₀,₃ S.277.₂₉₋₃₀ Saint-Gelais faisait représenter devant Henri III la tragédie de Sophonisbe qu'il avait traduite en prose, Charles Estienne traduisait de même la comédie
- 370.₂₀ S.278.₁₇ dans sa préface de la Calandra
- 371._{n1} S.279 (manque)
- 372._{n1} S.280; C.218 (manque)
- 373.₂₀ S.281.₆ qu'on sorte quelquefois des
- 373.₂₃ S.281.₉ paroles eussent entièrement
- 373._{n1} S.281 (manque)
- 373.₁,₅ S.282.₁₉ tout ce dénouement qui rentre dans
- 378._{n1} S.285 (manque)
- 381._{n1} S.288 (manque)
- 387.₂,_{n1} S.293 (manque)
- 387._{n1},₁₃₀₋₆₁ C.228._{n1},₁₃₀ contemporains. * Il le faut
- 390._s S.294._s fille * de Jupiter

1. L (374. 10) porte par erreur : *précise* pour *prise*.

2. L (p. 387. n. 4. l. 10) répète une faute d'impression de C : un point devant *supposant*.

- 390,_{n2} S,294 (manque)
- 391,₁₇ S,294,₃₀ *toutefois* plusieurs loges et un assez gros bénéfice *pour*
- 391,_{n1} S,294 (manque)
- 392,₁₂ S,295,₁₅ *comme* Le triomphe de la Ligue, la *Guisiade*
- 393,₁₄ S,296,₁₉ *théologien, * savant*
- 393,₁₉ S,297,₄ *divin, Pronée, impératrice.*
- 394,₁₂ S,297,₁₆ *lui* demande *la faveur*
- 394,₁₄ S,297,₁₈ *Théodice* envoie sa fille
- 394,₂₇–395,₂S,297,₃₁ *rebelles . * La Peste*
- 395,₉ S,298,₇ *françoise* de l'enfer
- 395,_{n1} S,298 (manque)
- 395,_{n2} S,298 (manque)
- 396,₂₇ S,299,₈ *introduit*, et il cite assez plaisamment à ce propos, *le vers d'Horace.*
- 397,₃ S,299,₁₂ *tragédie* des Macchabées *composée*
- 397,₄ S,299,₁₃ *de Virey * en 1596*
- 397,₆ S,299,₁₄ *maison * des Macchabées*
- 397,₁₅ S,299,₂₁ *Sosander* à ses garçons. *Pour*
- 397,₁₈ S,299,₂₄ *un* soldat. *Prévost*
- 397,_{n1} S,299 (manque)
- 398,₁ S,300,₁ *autre* garçon. *Et*

- 398,18 S,300,18 *font, en la*
- 399,4 S,301,2 *suspecte * tenue*
- 401,9 S,303,9 *Laudun, * que ses*
- 401,12 S,303,6 *en 1599, argumente*
- 401,21 S,304,14 *Montreux * qui*
- 405,01 S,306,01,12 *pastorelle; * car*
- S,306,01 *La note finit à : des anciens.*
- 406,01 S,307 (manque)
- 407,11 S,308,15 *Antoine qu'un voisin vient*
- 407,14--21 S,308,18 *Félicisme. * Don Félix*
- 408,01 S,309 (manque)
- 410,17 S,311,7 *Marianne, etc., etc. La durée*
- 412,12 S,312,20 *érudition vaste et d'un sens profond*
M. Ginguené
- 413,19 S,313,26 *Traité De Constitutione tragica, ne fait*
- 414,9 S31,4,17 *Jephté, * de Buchanam*
- 414,01 S,314,01; C,244,01 *La note finit à : peine.*
- 416,23 S,316,22 *exilée, * Eléone*
- 416,2 S,316,24 *Physique. * D'un autre*
- 417,16 S,317,14 *homme * qui*
- 417,27 S,317,15 *est saint Nicolas. On le*
- 417,01 S,317 (manque)

- 419,¹³ S,319,⁵ *superficielle et châtrent le parterre*
- 420,¹ S,319,²¹ *Constitution tragique avait*
- 422,¹⁸ S,322,¹⁴ *théâtre. Le Parlement mit fin*
- 422,ⁿ¹ S,321,ⁿ¹ *chose. Il est vrai que ces vieilles pièces étaient misérables, mais les comédiens étaient excellents, et ils les faisaient valoir par la représentation. »*
- 422,ⁿ² S,322 (manque)
- 424,¹³ S,323,¹¹ ; C,250,¹⁵ *cet admirable Cid.*
- 426,¹ S,324,¹³ *gentilhommes ne font pas une*
- 428 S,327,ⁿ¹ *Voir la scène des « Visionnaires » citée à la fin du volume.*
- 429,ⁿ¹ S,328 (manque)
- 431,ⁿ¹ S,329 ; C,254 (manque)
- 432,ⁿ¹ S,331,ⁿ¹ *1° Nous donnons tout entier à la fin du volume ce pamphlet spirituel et peu connu.*
- C,254,ⁿ¹ *La note finit à : chose encore.*
- 434,²⁰ S,332,²⁷ *et même de n'exceller qu'une seule fois.*

DU ROMAN AU XVI^e SIÈCLE ET DE RABELAIS (1828-1876)

II

- 1,⁶ S,335,⁴ *un peu à loisir sur le*
- 2,^{n1,14} S,335,^{n2,19} *Voir la * dissertation de Warton pla-*

1. La leçon de L est : *adorable.*

cée en tête de son Histoire de la poésie anglaise.

- 2,_{n2} S.336 (manque)
- 3,₁₁¹ S.336,₁₆; C.260,₇ *permis d'y rapporter*
- 3,₁₆ S.336,₃₀₋₃₁ *Saintré* composée, dit-on, sous Charles VI, pour amuser les loisirs d'Isabeau.
- 3,₂₄ S.337,₅; C.260,₂₄ *Bourgogne* durant la
- 3,₂₅ S.337,₆; C.260,₂₅ *siècle* *, en étaient
- 3,_{n1} S.336 (manque)
- 4,_{n1} ¹¹ S.337,_{n1}, ¹¹ *fois* * en 1537 * par
- S.337,_{n1} La note finit à : *de la révélation.*
- 5,₁₁ ¹⁵ S.337,₁₂₋₁₆ *qui avait été sérieusement employé en chaire par les prédicateurs du XV^e siècle, par Olivier Maillard, Jean Menot, Gabriel Barlette, et qu'en Italie le moine*
- 5,_{n1} S.337 (manque)
- C.261 La note finit à : *France, 1837.*
- 6,_{n1} S.339 (manque)
- 7,₆ S.339,₁₉ *en 1552, il*
- 7,₂₇ S.340,₈ *dans sa Prosographie. Il faut*
- 8,_{n1} S.340 (manque)

1. La leçon de L : *de* est sans doute une faute d'impression.

10,6	S ¹ ,342,14	<i>autrefois dans Pétrone</i>
11,15-17	S,343,22	<i>dégoût. * Si l'on</i>
11,n2	S,343	(manque)
13,8	S,345,5	<i>cloches * en baralipton</i>
12,12	S,344,9	<i>bon raillard en</i>
13,12	S,345,9	<i>doctrines *, lorsqu'une</i>
14,4	S,345,31	<i>et ses deux lieutenants</i>
16,20	S,348,22	<i>pèlerin, les précheurs</i>
16,20	S,348,13	<i>amène tous pâles</i>
17,16	S,349,10	<i>en aide perpétuelle</i>
17,18	S,349,13	<i>vacation, instruisez vos</i>
18,7	S,350,2	<i>ses deux conseillers</i>
18,n1	S,350	(manque)
19,11	S,350,27	<i>cette large et mobile</i>
19,13-15	S,350,29	<i>Pangloss. * Rien n'en pouvait donner idée à qui</i>
19,17	S,350,30	<i>face * chez</i>
19,23-26	S,351,3-4	<i>Tartuffe, de Gil Blas et de Figaro. Les amateurs</i>
19,n1	S,351,n1	Voir « Histoire du théâtre ».
20,1	S,351,5	<i>bien le reconnaître et l'admirer sans</i>

1. Dans S. *Pétrone* est en italique, comme les *titres* précédents.

- 20,16 S,351,19 *charmer le peuple et les savants.
Qu'eût-ce?*
- 20,20 S,351,21 *et, s'il eût déroulé sur un*
- 20,21-22,1 S,351,22 *son roman? **
- L'influence*
- 20,n1 S,351 (manque)
- 21,n1 S,351 (manque)
- C,271,n2 La note finit à : *le lire.*
- 23,n2 S,352,n2 La note finit à : *extravagant.*
- 23,n3 S,352 (manque)
- 24,3 S,353,1 *Tabourot, seigneur des Accords.*
- 24,n1 S,353 (manque)
- 25,n1 S,354 (manque)
- 26,13-21 S,354,16 *espagnoles * Jean Louveau*
- 26,30-27,3 S,354,25 *France. * On sait*
- 26,n1 S,354 (manque)
- 27,4 S,354,25 *vogue * il obtint et quelle*
- 27,n1 S,355 (manque)
- 29,12-15 S,356,7 *nouveau. * Il faut*
- 29,17 S,356,8 *retrouver la bonne et vraie maniere*
- 29,24-27 S,356,13 *Bernier. * Molière*

29,²⁸ S,356,15 *La Fontaine * en firent*

30,ⁿ¹ S,356 ; C,276 (manque)

CONCLUSION

32,¹⁹ S,358,19 *Louis douze * et finit*

32,³⁰ S,359,4 *dite qui date de la Sophonisbe*

33,¹² S,359,16 *idée * complète*

36,⁵ S,362,23 *chers. Le Dante, L'Arioste*

36,⁷ S,362,24 *appartiennent * à*

36,⁸⁻¹¹ S,362,25 *Renaissance, * Leurs*

36,ⁿ¹ S,363,21 *Ballanche * (Institutions*

39,¹⁵ S,366,14 *Italiens au Dante*

40,ⁿ¹ S,367 (manque)

41,ⁿ¹ S,348 ; C, 383 (manque)

43,ⁿ¹ S,370 (manque)

43,ⁿ² S,370 (manque)

43,ⁿ³ S,371 (manque)

44,ⁿ¹ S,372 (manque)

44,ⁿ² S¹,372 (manque)

44 S,372 Manque la date.

1. Suivent dans S des *Pièces diverses* : *L'Amour vengeur* (p. 373), *L'asne liqueur* (p. 378), un extrait des *Visionnaires* (p. 382), et le *Jugement du Cid par un bourgeois de Paris* (p. 386).

PORT-ROYAL COURS
ET
PORT-ROYAL LIVRE

Tous ceux qui s'intéressent à la littérature du dix-neuvième siècle ont entendu parler des magnifiques archives qu'a constituées, avec tant de zèle et de persévérance, l'érudit belge, le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul. Bien des ouvrages, qui ont paru en ces dernières années, sur les œuvres et les hommes (ou les femmes) de cette époque, ont puisé là quelques-unes de leurs révélations les plus curieuses, quelques-uns de leurs documents les plus précieux, — et elles contiennent encore beaucoup d'autres trésors inconnus du grand public. Il m'a été donné d'apprécier, en même temps que l'hospitalière complaisance du propriétaire, la richesse de ces archives. Sachant que je m'occupais de Sainte-Beuve, M. de Lovenjoul a bien voulu mettre à ma disposition les nombreux papiers du critique qu'il avait acquis en bloc. Une main dévouée les a classés et répartis en un certain nombre de dossiers, en sorte qu'il est facile de s'y retrouver. J'y ai pu jeter un coup d'œil, malheureusement trop rapide. Il ne me

paraît pas sans intérêt d'exposer ici ce que j'ai trouvé dans l'un d'entre eux, le dossier de Port-Royal.

Ce dossier devait renfermer le manuscrit des leçons que Sainte-Beuve a professées à Lausanne; et, s'il était complet, il nous présenterait comme une première édition du magistral ouvrage auquel ce cours a donné naissance. Malheureusement, toutes les leçons n'y sont plus. Sans doute Sainte-Beuve en aura utilisé un certain nombre pour l'impression du livre lui-même; ou bien, il en aura distrait d'autres de l'ensemble, soit pour les insérer dans l'un de ses cours à l'École normale, soit pour les employer dans un article ultérieur. Quoi qu'il en soit, je n'ai plus trouvé réunies que les leçons 26, 54 à 56, et 59 à 81, soit 27 en tout. Sainte-Beuve en avait fait 81.

La première chose qui m'ait frappé, quand j'ai parcouru ces manuscrits, c'est la perfection de la rédaction. Ce ne sont point des notes plus ou moins incomplètes, un canevas plus ou moins étendu; ce sont au contraire des développements suivis, soignés dans le détail même, au point qu'on aurait pu remettre telle quelle chacune de ces leçons à l'imprimeur. On serait tenté de croire que Sainte-Beuve les a lues à ses auditeurs. Cependant il s'en défend; et, à l'en croire, il entendait ne point s'asservir à ses notes. M. Roustan, professeur au lycée de Lyon,

a bien voulu me communiquer quelques lettres¹ écrites par Sainte-Beuve à un ami lyonnais, Collombet. J'y lis, à la date du 24 décembre 1837 :

... L'étude, vous le savez, a de grands charmes, et les jours, avec elle, ne comptent pas. Quand on a trois leçons à faire par semaine; et qu'on était accoutumé à la rêverie libre et à la paresse de là-bas, on subit une brusque métamorphose. Je ne m'en trouve pas mal. Mon cours va : j'ai trouvé ici un intérêt à la fois bienveillant et sérieux, qu'en vérité je n'eusse rencontré, je crois, à ce degré, nulle part ailleurs. On s'y intéresse à ces matières, et je puis y pénétrer en détail sans chercher de digressions et sans les dissimuler. *J'écris toutes mes leçons et pourtant j'improvise, ou du moins je fais une demi-improvisation en présence de mes papiers que je ne suis que pour le sens et le gros. Comme pourtant tout est écrit, j'y gagne d'avance sinon la rédaction définitive, du moins les matériaux de mon livre.* Si la santé tient bon les cinq derniers mois qui me restent, je ne me repentirai pas de ma campagne.

Puisque le cours avait été tout entier écrit, il n'est pas étonnant que Sainte-Beuve ait parfois

1. Depuis que ceci a été écrit, ces lettres ont été publiées, comme on sait, par MM. Latreille et Roustan (Société française d'imprimerie et de librairie).

conservé dans son livre définitif des phrases textuelles ou des pages de sa première rédaction. Et, en effet, sans les avoir spécialement cherchées, j'en ai découvert un certain nombre. Pour n'en citer qu'un exemple, le développement qui termine le chapitre VI du livre V : « Les dix années qui suivent... » (t. IV, p. 109), est exactement, ou à très peu de chose près, l'exorde de la leçon 61, consacrée à Nicole.

Mais si Sainte-Beuve a transporté dans ses volumes des fragments intacts de ses leçons, il n'a cependant point reproduit sans changement l'ordonnance générale de son cours. Un cours a toujours quelque chose de plus libre, de plus flottant qu'un livre ; et, un peu lassé déjà de l'austérité de son sujet, jaloux de ne point rebuter son public, si sérieux qu'il fût, désireux d'ailleurs de tirer pour son compte tous les avantages possibles de son travail, il cherchait à ne rien abandonner de cette liberté. Le 25 janvier 1838, il écrivait encore à Collombet :

... Je suis toujours attaché sans désespérer à mon labourage ; je compte les sillons, ce que j'en ai fait, et ce qui me reste à faire. J'atteindrai bientôt la moitié de ma glèbe. J'ai abordé Pascal *et je fais à ce propos [dans une longue parenthèse] Montaigne. Je ne perds aucune occasion*

d'élargir mon sujet et de lui donner tout son développement. Quand je serai sorti de là, j'aurai couru bien des bordées dans toute la longueur de notre littérature, et je me féliciterai de ce dont je ne me repens pas aujourd'hui, mais qui pourtant me pèse...

Assurément, il y a encore dans le *Port-Royal*, tel que nous le connaissons, bien des digressions, bien des échappées hors des murailles resserrées du couvent janséniste, — et nous ne nous en plaignons pas. Mais enfin, pour ordonner son récit, Sainte-Beuve a dû leur chercher la place qui leur convenait le mieux, en restreindre quelques-unes, en supprimer quelques autres. Il a donc fait subir à son plan primitif un certain nombre de modifications. Cela est facile à constater, lorsqu'on essaye de retrouver ce qui, dans le livre, correspond aux leçons que nous possédons encore.

Certaines d'entre elles ont à peu près conservé leur place dans l'ensemble du récit, ou même leur ordre réciproque. — Ainsi, la leçon 54 (Tillemont et Rancé) se trouvait déjà, vers la fin de la partie du cours, consacrée aux *Écoles de Port-Royal*, comme le font les chapitres vi et vii du livre IV, qui la reproduisent. — Les leçons 59 et 60 (M. Hamon), 61 à 64 (Nicole), 65 et 66 (M^{mes} de Longueville et de Sablé, M^{le} de Vertus) ont formé respectivement

les chapitres iv à vi, vii et viii, ix à xi du livre V. — Les leçons 71 (voyages d'Arnauld) et 72 (Arnauld, Malebranche et Leibniz) ont formé l'une le chapitre iv, l'autre les chapitres v et vi du livre VI. — Les leçons 76 (fin d'Arnauld), 77-78 (du Gué), 79-81 (Racine) ont formé les chapitres, vii, viii et ix, x et xi du livre VI.

En revanche, un certain nombre d'autres ont été déplacées, et le sujet dont elles traitaient disposé autrement dans la rédaction définitive ; ou bien elles ont été dissoutes en quelque sorte, et les éléments dont elles se composaient dispersés un peu partout à travers l'ouvrage ; ou bien encore, elles ont été soit considérablement réduites, soit rejetées dans des appendices, soit à peu près complètement supprimées ; ou bien enfin elles ont subi à la fois ces divers traitements.

Dans sa 26^e leçon, Sainte-Beuve achevait de parler d'Arnauld d'Andilly, il en arrivait à La Fontaine et, en particulier, à son poème de *la Captivité de Saint-Malc*. — Ce sont des choses qui se trouvent aujourd'hui réparties entre les chapitres xv du livre II et ix du livre V. Il y a donc, entre les divers fragments de cette unique leçon une distance assez considérable, et c'est une preuve que, sur ce point, le récit a été profondément remanié.

La 55^e leçon n'a pas été moins déplacée ni morcelée. Elle traitait du poète latin Santeul, et de la

querelle qu'il s'était faite avec les jésuites pour son imprudente épitaphe d'Arnauld. Elle suivait immédiatement la leçon consacrée à Tillemont et à Rancé, et, comme celle-ci, était rattachée aux *Écoles de Port-Royal* : elle faisait donc partie de ce qui est devenu le livre IV. Or maintenant l'essentiel s'en retrouve au chapitre VII du livre VI, divers fragments en sont dispersés çà et là, enfin, une grande partie en a été rejetée en appendice (t. V, p. 575).

Plus maltraitée encore a été la 56^e leçon. Celle-là aussi était rattachée aux *Écoles de Port-Royal*, et Sainte-Beuve y étudiait longuement Daguesseau, considéré comme le type des élèves indirects de Port-Royal. Sainte-Beuve n'en a laissé au chapitre VII du livre IV qu'un très court résumé d'une vingtaine de lignes (t. IV, p. 104), et il a réparti chemin faisant les renseignements qu'elle contenait sur Daguesseau.

Certaines choses des leçons 67 à 70, sur Boileau, et 74 à 75, sur Bossuet, se retrouvent, les unes au chapitre VII, les autres au chapitre V du livre VI ; mais ces leçons aussi ont été dispersées et n'ont point véritablement donné des chapitres du livre.

La 73^e leçon, sur Domat, a subi à peu près le même sort que la leçon sur Daguesseau. Sainte-Beuve n'en a conservé qu'un court résumé (chapitre VII du livre VI) ; mais, cette fois, il a expliqué pourquoi : « Si j'avais écrit il y a quelques années,

j'y aurais donné aussi | « dans cette étude du déclin » | une place à Domat, un des amis, un de ceux qu'on pourrait qualifier les *associés libres* de Port-Royal, et qui mourut deux ans après Arnauld (1696). Mais cela nous engagerait dans des lectures qui sont peu de notre ressort, et Domat d'ailleurs a été le sujet de publications et de discussions assez récentes » (t. V, p. 520).

Enfin, la 81^e leçon, ou plutôt la dernière partie de cette leçon, a été très développée, puisqu'elle a donné les chapitres XII et XIII du livre VI. Sainte-Beuve, dans son cours, avait passé rapidement sur la mort de Port-Royal; il a senti que, dans son livre, il devait insister un peu sur les convulsions dernières.

Sur les feuilles manuscrites de ces leçons mêmes ou sur des feuilles ajoutées, on retrouve encore la trace du travail de la rédaction définitive. On voit par exemple que Sainte-Beuve a eu successivement l'idée de plusieurs épigraphes. D'abord, il voulait donner la même à tout l'ouvrage: « ... En sorte que l'histoire de Port-Royal est, à proprement parler, le plus beau morceau du xvii^e siècle. » (Dom Clémentet. Préface de *l'Histoire générale de Port-Royal*.) Puis il a cherché des épigraphes différentes, pour les diverses parties du récit: les volumes III et IV auraient conservé celle qu'on vient de lire; les volumes I et II auraient eu celle-ci:

« Qui ne connaît pas Port-Royal, ne connaît pas l'humanité. » (Royer-Collard.)

Mais voici quelques lignes inédites qui m'ont paru mériter vraiment d'être tirées de l'oubli. On sait que Sainte-Beuve avait publié sa Leçon d'ouverture dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 décembre 1837) et qu'elle sert actuellement d'introduction générale sous le titre de *Discours préliminaire*. Ce discours, comme il convient, commence par des remerciements aux autorités et aux corps qui avaient appelé Sainte-Beuve à l'Académie de Lausanne. Il avait eu l'idée d'enlever à cette introduction son caractère de discours, son ton de circonstance ; et pour cela, il avait songé à remplacer le premier paragraphe par l'exorde suivant :

Je veux écrire avec simplicité l'histoire d'une entreprise religieuse qui remplit tout le XVII^e siècle, qui commença par la réforme d'un couvent de filles et à laquelle les plus grands esprits et les plus savants hommes s'associèrent bientôt étroitement. Je m'attacherai moins au détail des querelles, qui serait infini, — et qu'on peut lire ailleurs dans des livres déjà faits, — qu'à l'esprit même et aux phases successives de l'entreprise, qui ne fut pas en tout temps la même, qui se modifia et s'altéra en se continuant. Elle resta grande durant tout le XVII^e siècle, et je ne la suivrai rapidement au delà que pour en montrer

à regret les conséquences de plus en plus forcées et rétrécies. Du moins, de saints hommes, de justes et beaux caractères s'y rencontrent jusqu'au bout et consolent. Je m'arrêterai surtout devant ceux du XVII^e siècle, avec complaisance, avec respect, heureux de reconnaître en eux les derniers vrais modèles de cette autorité morale dont nul aujourd'hui n'est investi, heureux d'oublier un peu dans leur commerce sévère, la connaissance des hommes de nos temps; plus heureux, qui, favorisé d'en haut ¹, apprendrait d'eux à se retremper soi-même !

On voit quelle sincérité émue anime ces paroles, et il est curieux de comparer ces lignes si chrétiennes de ton, et, pour ainsi dire, d'espérance, avec la conclusion qu'en août 1857 Sainte-Beuve a mise à son œuvre achevée. Cette conclusion aussi est émue, mais combien différemment ! L'espoir a disparu, et l'amour, et le charme; et, si l'incrédulité n'est point affirmée sans regret, elle l'est du moins sans réserves. Il y a vingt ans de distance, vingt ans de vie, entre ce début et cette fin.

Avril 1900.

1. Sainte-Beuve avait d'abord mis : « Dieu y aidant » ; la correction est déjà significative.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
AVERTISSEMENT	v

I

Sainte Beuve et Michiels

I.....	3	III.....	37
II.....	17	IV.....	61

II

Chateaubriand et Sainte Beuve

I.....	89	III.....	111
II.....	97	IV.....	121

III

Le tableau de la poésie française au XVI^e siècle

I.....	141	IV.....	189
II.....	155	V.....	213
III.....	169	APPENDICE	233

IV

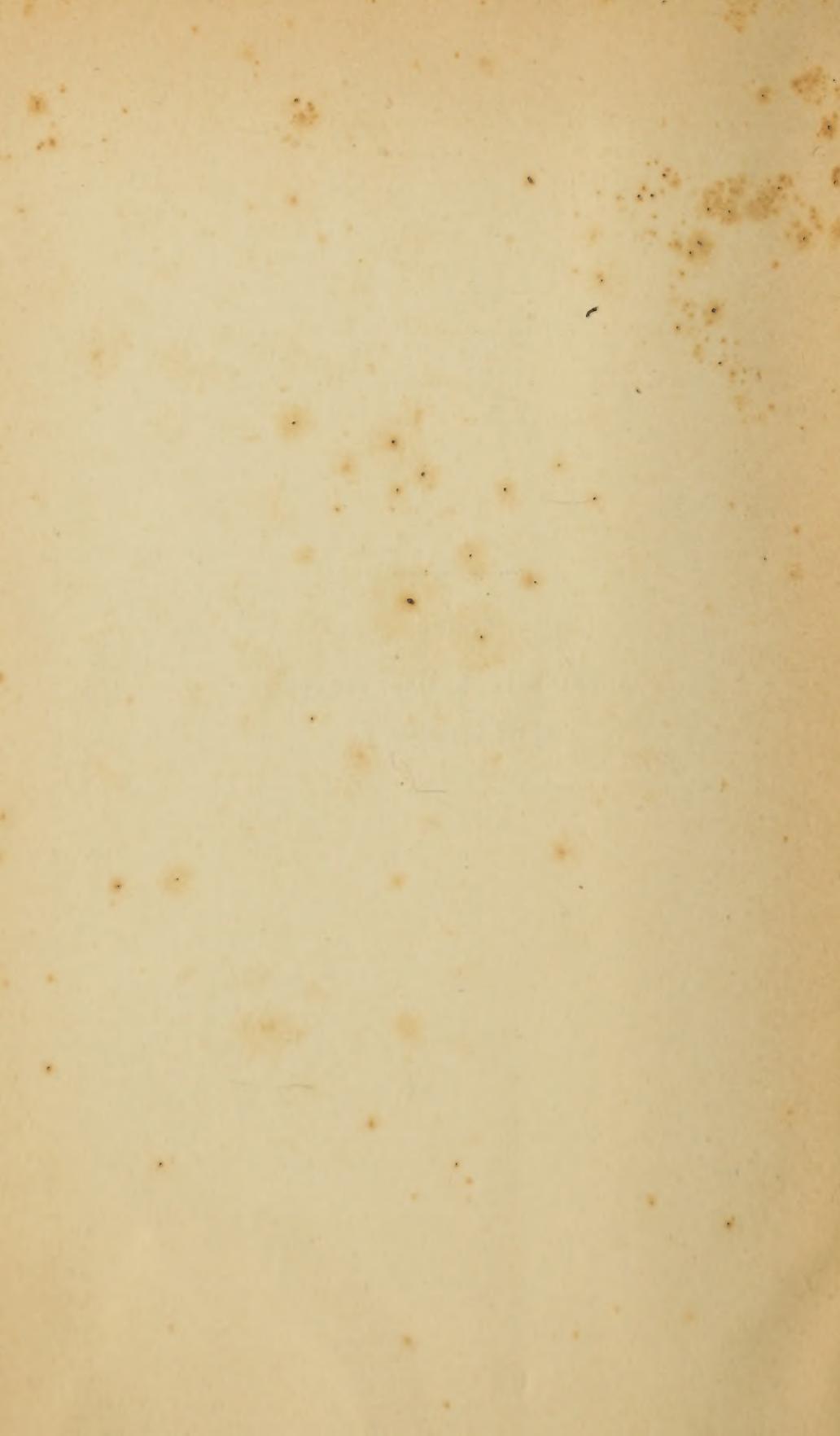
« Port-Royal » cours et « Port-Royal » livre

I.....	291
--------	-----

TOURS

IMPRIMERIE DESLIS FRÈRES

6, rue Gambetta, 6



Collection "MINERVA"

ACKER (PAUL). — Petites Confessions (couronné par l'Académie française). 1 ^{re} et 2 ^e série. Chaque série.....	3 50
ADERER (ADOLPHE). — Chez les Rois.....	3 50
BARRÈS (MAURICE). — Du Sang, de la Volupté et de la Mort (nouvelle édition revue et augmentée).....	3 50
Un Homme libre, nouvelle édition.....	3 50
BERTON (CLAUDE). — La Marche à l'Étoile, roman.....	3 50
BERTHEROY (JEAN). — Les Dieux familiers, roman.....	3 50
BONNAL (GÉNÉRAL). — De la méthode dans les hautes études militaires en France et en Allemagne.....	1 »
BORDEAUX (HENRY). — Le Lac noir, roman.....	3 50
L'Amour en fuite (Une honnête Femme ; le Paon blanc).....	3 50
La Peur de vivre, roman (couronné par l'Académie française).....	3 50
La Voie sans retour, roman.....	3 50
Le Pays natal, roman.....	3 50
Les Écrivains et les Mœurs (1 ^{re} et 2 ^e série). Chaque série.....	3 50
Vies Intimes.....	3 50
La Savoie peinte par ses écrivains.....	1 »
BRACCO (ROBERTO). — Infidèle, comédie en trois actes (traduit de l'Italien)	2 »
CAPUANA (LUIGI). — Le Marquis de Roccaverdino, roman (traduit de l'Italien).....	3 50
CHUQUET (ARTHUR). — membre de l'Institut. — Études d'histoire (1 ^{re} et 2 ^e série). Chaque série.....	3 50
DAVIGNON (HENRI). — Molière et la vie.....	3 50
DES GRANGES (CHARLES-MARC). — La Comédie et les Mœurs sous la Restauration et la Monarchie de Juillet (1815-1848). Préface de Jules Lemaitre (de l'Académie française).....	3 50
FOLEY (CHARLES). — Guilleri Guilleré, roman.....	3 50
Fleur d'Ombre, roman.....	3 50
FONTAINE (ANDRÉ). — Matines, poésies.....	3 50
Conférences inédites de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture.....	4 »
FUNCK-BRENTANO (FRANZ). — La Bastille des Comédiens (le For- l'Evêque) 11 gravures hors texte.....	3 50
— et STRYIENSKI (CASIMIR). — L'Émigré de Sénac de Meilhan, roman (nouvelle édition).....	7 50
GACHONS (J. DES). — La Maison des dames Renoir, roman.....	3 50
HUE (GUSTAVE). — Avocate, roman.....	3 50
L'Utile Amie, roman.....	3 50
LECHARTIER (G.). — Oh va la vie..., roman.....	3 50
LE GOFFIC. — Les Métiers pittoresques.....	3 50
MAURRAS (CHARLES). — Les Amants de Venise (avec port. de George Sand et de Musset par David d'Angers).....	3 50
L'Avenir de l'Intelligence.....	3 50
MICHAUT (GUSTAVE). — La Comtesse de Bonneval (Lettres du XVIII ^e siècle).....	2 »
Études sur Sainte-Beuve.....	3 50
PLESSIS (FRÉDÉRIC). — Le Chemin montant, roman (couronné par l'Académie française).....	3 50
Poésies complètes.....	6 »
Épithaphes latines en vers.....	3 50
POMMEROL (JEAN). — Islam saharien. Chez ceux qui guettent (cœur, par l'Académie française).....	3 50
RECOLIN (CHARLES). — Le Chemin du roi, roman (couronné par l'Académie française).....	3 50
RIAT (G.) Le Village endormi, (roman).....	3 50
ROSEGGER (PIERRE). — Gabriel Heidepeter, scènes de la vie styrienne (traduit de l'allemand).....	3 50
ROSNY (J.-H.). La Fugitive.....	3 50
THOREL (JEAN). — Gillette, roman (couronné par l'Académie française).....	3 50
VILLE DE MIRMONT (H. DE LA). — Études sur l'ancienne poésie latine.....	5 »
— La Jeunesse d'Ovide.....	3 50

"MINERVA" Revue des Lettres et des Arts

(Mars 1902 — Mars 1903) 6 forts volumes grand in-8..... 30 »

Envoi franco contre mandat-poste adressé à M. A. Fontemoing, 4, rue Le Goff, Paris